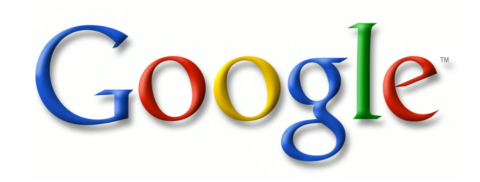
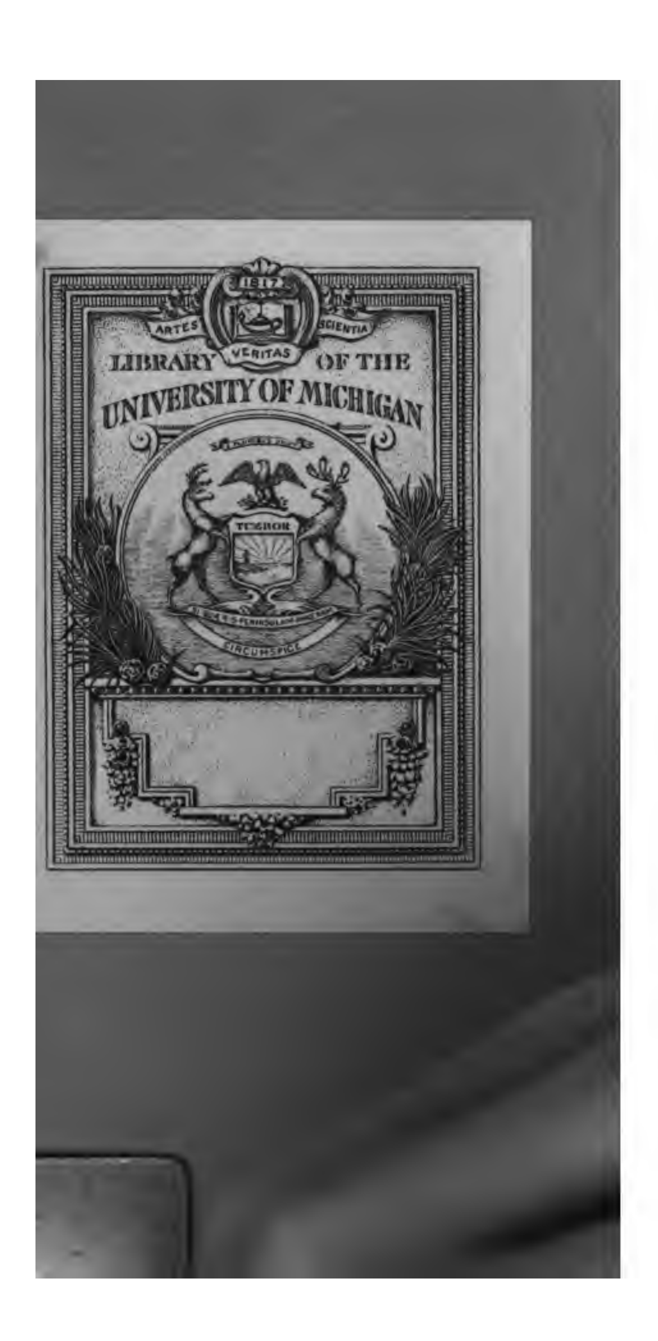



1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE


DC
146
.L83
A3





MÉMOIRES

DE

LOUVET DE COUVRAI

PUBLIÉS EN DEUX VOLUMES

Il a été imprimé, en sus du tirage ordinaire :

300	exemplaires	sur papier de Hollande (nos 41 à 340).
20	—	sur papier de Chine (nos 1 à 20).
20	—	sur papier Whatman (nos 21 à 40).

340 exemplaires, numérotés.

MÉMOIRES

Jean Baptiste DE

LOUVET DE COUVRAI

SUR

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

PREMIÈRE ÉDITION COMPLÈTE

AVEC PRÉFACE, NOTES ET TABLES

PAR

F.-A. AULARD

TOME PREMIER



PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Rue de Lille, 7

M DCCC LXXXIX



PRÉFACE

I



L'AUTEUR *de ces ingénieux mémoires, qui émurent si vivement les Parisiens en l'an* 1795, *et dont nous donnons pour la première fois le texte complet, s'appelait Jean-Baptiste Louvet. Il signait, avant la Révolution, Louvet de Couvrai, soit qu'il eût pris un nom de terre, comme Petion de Villeneuve ou Brissot de Warville, soit qu'il voulût se donner un air de noblesse. Un de ses biographes prétend même qu'il était réellement d'une famille noble, originaire du Poitou. Quoi qu'il en soit, il naquit à Paris le* 12 *juin* 1760 *d'un père marchand papetier rue Saint-Denis, qui, lui voyant de l'esprit naturel, ne négligea point son éducation; mais il accordait, dit-on, à un fils aîné une préférence dont le jeune Jean-Baptiste souffrit beaucoup. Selon Mercier, c'était un père « dur et brutal, dont l'organisation commune ne pouvait devi-*

ner celle de son fils[1] ». *Celui-ci, encore adolescent, aimait une toute jeune fille dont il était aimé, et qui fut contrainte à un mariage de convenance. Ce malheur, qui ne devait pas être irréparable, excita la sensibilité de Louvet et exalta son esprit romanesque.*

A dix-sept ans, il devint secrétaire du minéralogiste P.-F. de Dietrich : c'est alors que, d'après un de ses éditeurs, M. Barrière, il fit obtenir à une pauvre servante, sur un mémoire de sa main, le prix de vertu, récemment fondé par M. de Montyon. Bientôt il entra comme commis chez le libraire Prault. C'est là, dit le bon Jules Janin, qu'à force de vendre des livres obscènes il finit par écrire FAUBLAS (1787-1788) *qui lui rapporta quelque argent. Il put vivre librement et s'enferma, dit-il, dans un jardin à quelques lieues de Paris* (*à Nemours*), *où, au printemps de* 1789, *il écrivait la dernière partie de son roman,* FIN DES AMOURS DU CHEVALIER DE FAUBLAS, *quand il fut rejoint par l'héroïne de ses amours adolescentes, Mme Cholet, qui avait quitté son mari, riche joaillier du Palais-Royal, pour se donner au brillant écrivain. Elle divorça à la fin de l'année* 1792, *et Louvet l'épousa en août* 1793, *à Vire, pendant sa proscription. C'est elle qu'il appela dans ses écrits Lodoïska, du nom d'une des héroïnes de* FAUBLAS[2].

---

1. *Nouveau Paris*, II, 47.

2. Nous empruntons ces détails à une correspondance inédite de Louvet, analysée par M. Étienne Charavay dans

Ce serait une erreur de se représenter Louvet comme un écrivain sceptique, obscène, décrié, qui participerait à la Révolution pour faire fortune et pour réhabiliter son nom à force de popularité. Au contraire, son livre, plus léger qu'immoral et où la politique se mêle à l'amour, le préparait, ainsi que sa renommée, au rôle à la fois honorable et bruyant qu'il joua jusqu'à sa mort.

Il était encore à Nemours avec Lodoïska, obligé sans doute de cacher ses amours, quand il apprit la prise de la Bastille et arbora dans cette petite ville la cocarde tricolore.

Dès lors, attiré par la Révolution, il se fixa à Paris. Son premier ouvrage politique fut PARIS JUSTIFIÉ, *en réponse au manifeste de Mounier contre les journées des 5 et 6 octobre. Cette brochure le fit admettre aux Jacobins. Mais il ne se signala pas tout d'abord comme orateur; il ne parla que dans son district, et observa en philosophe.*

En 1791, il publia un roman social, ÉMILIE DE VARMONT, OU LE DIVORCE NÉCESSAIRE, ET LES AMOURS DU CURÉ SÉVIN, *où il développait une thèse qu'il avait*

---

son *Catalogue d'une précieuse collection de lettres autographes,* Paris, 1886, in-8. — « J'ai connu Lodoïska, dit M. Barrière : elle n'était plus jeune alors, mais ses traits avaient encore de la régularité. Son maintien était à la fois simple et noble. Dans le calme habituel de sa physionomie on pouvait aisément deviner une âme haute, une volonté forte. »

déjà indiquée à plusieurs reprises dans son FAUBLAS. *Émilie, mariée et mal mariée, se croit veuve, et, persécutée par un frère odieux, se réfugie dans le presbytère du brave curé Sévin. Celui-ci la console, s'éprend d'elle et cache courageusement sa passion. Émilie va se remarier. Le curé pense en mourir de douleur, et sa raison s'égare. Cependant le premier mari d'Émilie n'est pas mort. C'est une situation inextricable que Louvet ne dénoue pas. Il lui suffit d'avoir indiqué la nécessité du divorce et celle du mariage des prêtres. Inférieur à* FAUBLAS *pour le style et l'intérêt, ce roman eut néanmoins du succès. On pleura sur le curé Sévin, et on répéta le refrain des conversations de ce prêtre romanesque :* On devrait bien marier les prêtres!

ÉMILIE DE VARMONT *ne ressemble pas à* FAUBLAS : *c'est une thèse sentimentale sur un ton lyrique et déclamatoire, mais avec de belles pages, et qui mériterait peut-être d'être tirée de l'oubli.*

Louvet, dans ces premiers temps de la Révolution, ne cessa pas de mettre sa plume au service des idées politiques qui lui étaient chères. Il fit des comédies aristophanesques sur lesquelles on trouvera des détails dans ses MÉMOIRES. *Il entra ensuite dans la politique militante, et, le* 25 *décembre* 1791, *au nom de la section des Lombards, il présenta à la barre de la Législative une pétition demandant un décret d'accusation contre les princes. Sans doute, tous les regards*

se tournèrent curieusement vers l'auteur de FAUBLAS. *Il passait pour avoir été lui-même, dans son adolescence, le héros de l'aventure qu'il raconte dans la première partie de son roman. Travesti en femme, il aurait, à dix-sept ans, déjoué les précautions d'un mari jaloux. On s'attendait à voir un joli garçon, un jeune premier de théâtre. On vit un petit homme d'assez mauvaise mine, maigre, chauve, myope, à l'habit négligé, à l'attitude gauche*[1]. *Quoi! c'était là le triomphant Faublas! Les femmes furent déçues, mais cette déception ne nuisit pas à la bonne renommée du politique débutant. Sa modestie et sa gêne disaient assez sa vertu et sentaient le moraliste. On remarqua bientôt « la noblesse de son front et le feu dont s'animaient ses yeux et son visage ». C'est Mme Roland qui fit cette découverte. L'enthousiasme et l'esprit romanesque de Louvet le transfigurèrent à ses yeux en un disciple éloquent de son cher Jean-Jacques. « Il est impossible, disait-elle, de réunir plus d'esprit à moins de prétention et plus de bonhomie; courageux comme un lion, simple comme un enfant, homme sensible, bon citoyen, écrivain vigoureux, il peut faire trembler Catilina à la tribune, dîner avec les Grâces et souper avec Bachaumont. »*

Mais à la barre de la Législative, le 25 décembre

---

1. Mme Roland, *Mémoires,* et Louise Fusil, *Souvenirs d'une actrice,* t. II, p. 68.

1791, *il ne laissa, certes, deviner en rien le convive des Grâces et de Bachaumont. Il fut sérieux, tragique. Des applaudissements répétés accueillirent son discours orné, à la mode du temps, de figures classiques et d'allusions romaines, mais animé d'une colère vraie et d'un enthousiasme révolutionnaire : il osait demander à l'Assemblée de déclarer la guerre à l'Europe monarchique. Le succès qu'il obtint dans cette occasion le désigna pour les importantes fonctions de membre du Comité de correspondance des Jacobins.*

Il prit cette besogne au sérieux et consacra tout son zèle à une correspondance, qui dès lors gouvernait la France. Tout le labeur de cette tâche anonyme retombait, c'est lui-même qui nous l'apprend, sur quelques hommes de bonne volonté, sur lui, sur Duchosal, Bosc, Lanthenas, Bonneville, Boisguyon. Les illustres, Vergniaud, Condorcet, Camille Desmoulins, Robespierre, n'étaient là qu'à titre honorifique, oisifs par caractère ou par calcul.

A partir de ce moment, Louvet aborde avec éclat la tribune des Jacobins, sous les auspices de Brissot. Son attitude dans la séance du 17 *janvier* 1792 *montra qu'il avait accepté avec légèreté un rôle dont les chefs de parti lui laissèrent prudemment le risque et l'odieux.*

Dans la première période de sa carrière oratoire, il atteint rarement la note juste, et il n'évite pas tou-

jours le ridicule. Ainsi, le 30 janvier suivant, il fit jurer *aux Jacobins qu'ils se passeraient de sucre jusqu'à ce que les accapareurs en eussent baissé le prix à vingt sous la livre. Ce ne fut pas assez de jurer : la motion, adoptée, fut signée individuellement par chacun des Jacobins et affichée dans Paris.*

Les Jacobins furent les premiers à sentir qu'en dramatisant ainsi une mesure d'économie dont les Américains avaient déjà donné l'exemple avec plus de simplicité, Louvet leur avait fait faire un acte ridicule. Désormais, on l'écouta parler, car il parlait bien; mais la grande influence lui échappa. Il ne fut jamais président du club qu'à titre de remplaçant. Si, le 10 février, il demanda et obtint provisoirement l'exclusion des femmes qui troublaient les séances de la Société, le 26, il se fit retirer la parole dans un dernier débat sur la guerre ; et si, le 18 mars, il défendit avec succès le projet d'amnistier les coupables d'Avignon, il ne joua, aux Jacobins, de février à décembre 1792, qu'un rôle insignifiant. La froideur dont il était l'objet permit même à un membre, le 28 mars, de l'accuser d'avoir émigré et d'être en relations avec Coblentz. Sans doute, il se justifia et fut applaudi; mais il était grave qu'on eût écouté l'accusation.

Il répara un peu sa popularité sur un autre théâtre, à la barre de l'Assemblée législative, où il se présenta de nouveau au nom de la section des Lom-

bards, le 30 mai 1792, pour demander que la police eût « plus de force et plus d'action » contre les conspirateurs royalistes, et qu'on autorisât une mesure ultra-révolutionnaire, la permanence des sections. Très applaudie, cette motion fut honorée d'un renvoi au Comité de législation.

A ce moment-là, le nom de Louvet était dans toutes les bouches, moins encore pour son attitude à la tribune des Jacobins et à la barre de l'Assemblée que pour son audace et son éloquence comme journaliste. Deux fois par semaine, de grandes affiches roses, intitulées : LA SENTINELLE, *signées de Louvet et imprimées en gros caractères, couvraient les murs de Paris. Ce placard périodique ne contenait que peu de nouvelles ; ce n'était pas, à parler juste, une gazette, mais une série d'allocutions au peuple, de petites harangues spirituelles ou véhémentes qui attroupaient les passants, provoquaient les discussions et avivaient l'esprit public. Quand ce journal-affiche parut, en mars 1792, il avait pour but d'exciter le peuple contre la cour et de préparer la République. Mme Roland, qui avait patronné cette idée, nous raconte que Dumouriez faisait les frais de* LA SENTINELLE *sur les fonds des Affaires étrangères. Après le 10 août, le ton du journal changea : il fut l'organe des Rolandistes contre les Montagnards, il envenima la querelle qui devait se dénouer au 31 mai, et, par son esprit batailleur et rancunier, fit le plus grand*

tort à la République, quoique rédigé par un républicain. Mme Roland avait, dit-elle, choisi Louvet pour ce soin comme « capable de présenter les événements sous leur vrai jour », lui qui, au contraire, voyait tout en romancier ! En réalité, il mit au service des colères d'une femme tout le feu de son imagination et toute la force de sa sincérité. La Montagne fut noircie avec art, et toutes les haines furent savamment attisées. Cette SENTINELLE *dura du 1er mars 1792 à la fin du mois de novembre de la même année, puis disparut, enfin ressuscita au commencement de 1793 ; elle fut un des griefs inoubliables des Robespierristes contre la Gironde.*

Mais il faut avouer qu'au point de vue littéraire Louvet inaugura, par cette entreprise hardie, un genre d'éloquence nouveau[1]*, l'éloquence du placard, dans lequel il fut aussitôt passé maître. Le chimérique même de son esprit le mettait à la portée du vulgaire : que le peuple lût avec confiance ces romans politiques, ces inventions énormes, ou qu'il déchirât avec dégoût l'affiche rose, il était toujours remué par la verve merveilleuse de l'auteur du* FAUBLAS. *Le succès de* LA SENTINELLE *fit connaître Louvet dans toute la France, et, en septembre 1792, sur la recommandation de Brissot, les électeurs du Loiret le nom-*

---

1. C'est Tallien qui inventa, en 1791, le journal-affiche. Mais son *Ami des citoyens* avait eu peu de succès.

mèrent à la Convention, en remplacement de Condorcet, qui avait opté pour l'Aisne.

II

*C'est le moment de dire quelles idées religieuses et politiques inspiraient cette parole brillante. Disciple de Rousseau, qu'il appelle l'*écrivain sublime, *Louvet semble avoir pris des théories du vicaire savoyard ce qu'en admettaient la plupart de ses amis politiques, les Girondins, c'est-à-dire un déisme vague. S'il parle, à trois reprises, de Dieu et de la Providence dans la partie imprimée de ses* NOTICES, *en revanche, il en commence les pages inédites par cet aveu presque sceptique : « Je ne dirai pas tout, mais ce que je dirai sera de la vérité la plus exacte. J'en atteste le Dieu....* Nature ou Dieu, qu'importe?... *j'en atteste le Dieu qui m'éprouve, etc... » Le 17 août 1793, il s'opposa à la motion de faire reconnaître par la Convention l'existence de l'Être suprême, sans qu'on pût discerner pleinement ce qu'il pensait de cette existence même. Cependant, dans les derniers temps de sa vie, il parut s'attacher plus fortement aux idées religieuses de Rousseau, à en juger par un passage du discours qu'il prononça au Conseil des Cinq-Cents, le 23 ventôse an IV, contre la liberté illimitée de la presse. Ce sont, d'après lui, les déclamations immorales des journaux qui ont fait couler tant de sang et peuplé*

de morts le cimetière de la Madeleine, — et il fait parler ces morts : « Moi, dit l'un d'eux, le sentiment d'une Providence rémunératrice était le seul frein qui pût retenir mes passions naturellement violentes; Hébert est venu mettre l'athéisme dans mon cœur : j'ai commis des forfaits sans nombre, j'ai fait des milliers de victimes, j'ai péri. »

Politiquement, il fut « républicain jusqu'au dernier soupir », comme l'écrivait un de ses collègues de la Convention[1]*. On le voit, après le 9 thermidor, lutter pour la Révolution contre les réacteurs, à la tête desquels se trouvaient les Girondins survivants. Il se tint droit et ferme et changea moins que des hommes réputés immuables, comme Lanjuinais. Ce romancier exalté et frivole fut un modèle de constance politique.*

Il est avide de justice, de fraternité. Ces instincts sont toute sa politique. Ne lui demandez ni combinaisons, ni vues d'avenir, ni même un plan de conduite pour la circonstance du jour. Quoi qu'il en dise, il n'est pas homme d'action. Il ne paraît pas au 10 août. Son rôle est d'étaler les sentiments généreux qui s'agitent en lui : l'indignation est la note dominante de son éloquence. — Il n'a, avant la période thermidorienne, aucune influence sur les hommes et les événements. Les passions qu'il soulève ne sont

---

1. Mercier, *Nouveau Paris*, II, 47.

pas des passions agissantes : elles retombent et s'endorment dès que l'orateur descend de la tribune, dès que le romancier ferme son roman.

*Car ses discours tiennent du roman, et il est romancier en politique au moment où il se croit le plus sérieux. Les vraies combinaisons qui se forment autour de lui, il ne les voit pas; il en crée lui-même, à son insu, d'autres plus compliquées, qu'il dénonce ensuite avec sincérité, mais dont l'invraisemblance surprend ses amis et rassure ses adversaires. Ainsi, à ses yeux, les hommes de la Commune et de la Montagne ne sont pas seulement des politiques violents et autoritaires : ils ont fait un pacte avec l'étranger pour rétablir la royauté en France. Pache et Hassenfratz ont été hostiles à Dumouriez tant que Dumouriez a agi en républicain; ils ont désorganisé son armée par l'entremise d'agents orléanistes. Les Dantonistes sont du complot. Hérault de Séchelles est l'*agent des puissances. *Chaumette joue le même rôle. Enfin Marat est un royaliste notoire : c'est l'argent autrichien qui fait vivre l'Ami du peuple. Où a été concertée l'émeute du* 10 *mars? A Coblentz. Comment se fait-il que les Jacobins, à quatre reprises, demandent toujours le même chiffre de vingt-deux victimes girondines? « Cette étrange identité de nombre, à quatre époques différentes, donne lieu de présumer que le nombre de vingt-deux têtes, toujours suivi, était apparemment celui que, par un des pre-*

miers articles de son traité secret avec les puissances étrangères, la Montagne s'était engagée de fournir.»

Ces merveilles, il ne les fabriqua pas seulement dans la fièvre de la lutte. Plus tard, dans sa retraite des « cavernes du Jura », il les retouchait en forme de mémoires, en croyait l'intrigue réelle et incontestable, et les rééditait, sans scrupule et sans remords, en 1795, faisant hausser les épaules à tous les Girondins de bon sens, même au bonhomme Dusaulx, qui lui répondait avec à-propos : « Certes, que la Montagne accusât votre parti du crime imaginaire de fédéralisme, qu'elle usât de tous les moyens possibles pour donner de la vraisemblance à son système et du corps à cette ombre, je vous louais alors en secret de mettre votre esprit à la torture et d'employer ce talent de romancier qu'on vous connaît à prouver que vos adversaires voulaient rétablir la royauté. C'était une guerre de ruses. Mais aujourd'hui que vos ennemis sont abattus, quel homme sensé pourrait vous excuser de faire le second tome du roman?... » Cependant Dusaulx était injuste pour Louvet quand il suspectait sa bonne foi. L'auteur du FAUBLAS *était incapable, quoi qu'en dît Mme Roland, de voir le monde comme il était, et il vivait dans un mirage.*

Les discours qu'il prononça à la Convention nationale n'en méritent pas moins qu'on s'y arrête. Si Louvet n'était ni un homme d'action, ni même un

témoin exact de la Révolution, il n'en eut pas moins quelques-unes des qualités de l'orateur. Il tenait bien la tribune; il ne manquait de chaleur ni de force, il soulevait les applaudissements et par son émotion et par son art. Jamais il ne laissait l'Assemblée indifférente, et, s'il s'adressait plutôt à ses nerfs qu'à sa raison, il avait du moins le don si rare d'intéresser, de passionner.

Ce sont là, semble-t-il, les qualités d'un improvisateur. Pourtant il récitait. Il avait trop de souci de la composition, du style, de sa renommée d'homme de lettres, pour s'abandonner aux hasards de la tribune. Surtout, il voulait vaincre Robespierre avec ses propres armes, avec de grandes et belles harangues, fortement méditées, noblement ordonnées, écrites pour la postérité.

En effet, il reprit à la Convention, devant un auditoire plus favorable à ses idées, le rôle qu'il avait déjà essayé, avec un succès équivoque, au club des Jacobins. Pendant plus d'un mois, sauf en deux ou trois occasions insignifiantes où il dit quelques mots sans intérêt, il se tut, préparant, limant sa ROBESPIERRIDE. *Il la lisait, j'imagine, à Mme Roland et aussi à Brissot, à Guadet, ses amis personnels. Elle était connue, célèbre avant qu'il ne la prononçât. Quand elle fut à point, il surveilla Robespierre, prêt à l'accabler de sa diatribe, avec une joie d'espiègle, une témérité de bel esprit qui ne plaisait pas aux*

sages de la Gironde, à Vergniaud, à Condorcet. — Enfin, le 29 octobre 1792, Robespierre ayant dit que personne n'oserait l'accuser en face, Louvet s'écria : « Je demande la parole pour accuser Robespierre » ; et Barbaroux, Rebecqui, firent chorus. Après un discours de Danton, discours plein d'idées graves et de haute politique, la parole fut donnée au romancier. Son discours, qui passionna les auditeurs, n'est pas une déclamation de collège, comme les pétitions qu'il avait présentées au nom de la section des Lombards. Le style en est généralement sobre, rapide, élégant. C'est du meilleur Louvet, du Louvet spirituel. Je ne relève qu'un trait d'emphase : amené à nommer Marat, il s'interrompt par ce cri : « Dieux ! j'ai prononcé son nom ! » Mais c'est moins une feinte littéraire qu'un artifice politique : en noircissant Marat, il veut noircir Robespierre qui le défend.

C'est là, d'ailleurs, la tendance et le procédé de toute cette ROBESPIERRIDE *: l'orateur invective plus qu'il ne prouve, et il compte encore plus sur son talent que sur la vérité pour confondre ses adversaires.*

Huit jours de répit furent donnés à Robespierre pour répondre : sa réponse, fort habile, eut d'autant plus de force que l'Assemblée n'y pouvait opposer aucun acte. L'ordre du jour fut voté, malgré la réclamation furieuse de Barbaroux et de Louvet lui-même, auxquels un décret ferma la bouche.

Ces circonstances, demeurées célèbres dans l'his-

toire de la Révolution, révélèrent, dans un écrivain spirituel, un homme de cœur et de courage, un orateur émouvant.

Le 16 *décembre* 1792, *il reparaît avec éclat dans la discussion sur le projet d'expulsion de Philippe-Égalité, faisant retour à sa première manière, à une rhétorique farcie d'allusions antiques. Il apporta à la tribune toute une page de Tite-Live pour soutenir la motion de Buzot : « Représentants du peuple, dit-il, ce n'est pas moi qui viens appuyer la proposition de Buzot, c'est l'immortel fondateur d'une république fameuse, c'est le père de la liberté romaine, Brutus...* (On murmure.) *Oui, Brutus...* (Bréard : *Je demande la parole pour une motion d'ordre.* Le président : *La parole est à Louvet.*) *Oui, Brutus; et son discours, prononcé il y a plus deux mille ans, est tellement applicable à notre situation actuelle qu'on croirait que je l'ai fait aujourd'hui. » Et il cite les objurgations que, dans Tite-Live, Brutus adresse à Tarquin Collatin. En vain Duhem s'écrie ironiquement : « Louvet ne doit pas nous écraser du despotisme de son talent ! » Et Goupilleau : « Il y a deux cents pétitionnaires à la barre ! » La parole est maintenue à Louvet, qui poursuit imperturbablement son parallèle entre Collatin et Philippe-Égalité.*

L'attitude de Louvet dans le procès du roi accrut son impopularité. Le 14 *janvier* 1793, *il déclara que, si l'appel au peuple n'était pas adopté, il ne*

pourrait pas juger Louis XVI, parce qu'alors il porterait un jugement qui serait irréparable. *Il vota donc pour l'appel. Puis il prononça la mort, mais à condition que le jugement ne pourrait s'exécuter qu'après que la constitution serait faite et ratifiée par le peuple, et il vota pour le sursis, après avoir provoqué la discussion qui eut lieu à ce sujet. La veille, il avait violemment interrompu Danton par ce cri de romancier : « Tu n'es pas encore roi, Danton ! » Il ne redoute pas moins Danton que Robespierre, quoiqu'il réserve pour celui-ci presque toute sa haine.*

Jusqu'au 31 mai, il joue un rôle effacé, et dans ces quatre mois si tragiques il ne prononce pas un seul discours étendu. Mais il compose sur les événements du 10 mars, et contre Robespierre, deux pamphlets fort curieux que nous publions à la suite des Mémoires.

III

Caché à Paris dans une retraite sûre, Louvet en sortit, malgré les prières de sa Lodoïska, pour aller rejoindre, à la fin de 1793, les Girondins établis à Caen. Il partagea toutes les misères de leur fuite, jusqu'au moment où, par un coup de désespoir, il quitta Salle et Guadet, dans les environs de Périgueux, pour aller rejoindre sa femme à Paris. Il eut

la chance d'accomplir sans être reconnu ce voyage terrible, dont il a fait un récit qui est un document unique sur l'état des esprits en province après le 31 mai. On y voit que la France, même la France villageoise et rustique, tenait pour la Convention. Cette fidélité, démontrée par les aveux d'un Girondin, est accablante pour la Gironde. — Louvet ne séjourna que peu de jours à Paris. Il se retira dans les montagnes du Jura, à deux pas de la frontière, mais encore en France. Il tint à honneur de ne pas émigrer.

Quand on a lu les mémoires où il raconte sa proscription, on le connaît tout entier, et on l'aime malgré ses erreurs et ses chimères. C'est un grand cœur, un esprit distingué, un Français léger et héroïque. Le style n'est emphatique que par endroits, quand l'auteur interrompt son récit pour disserter, maudire les hommes, adorer Lodoïska. Mais cet amour même, en son langage sentimental, est noble et touchant. On sent que Louvet n'a vécu que pour aimer. Ce peintre des galanteries, des passions éphémères et sensuelles, avait soumis son âme à un sentiment élevé et sérieux, qui inspira, embellit et sa vie et sa mort, surtout qui le préserva des idées de rancune et de vengeance dont furent attristés les derniers jours des proscrits de Saint-Émilion, et qui, en dilatant son cœur, le laissa ouvert, au jour de la revanche, à la justice et à la pitié.

Cet amour, qui le soutint dans ses épreuves, l'empêcha aussi d'abdiquer son talent, son éloquence. Il resta lui-même dans ces cavernes du Jura, où il se représentait sans cesse sa Lodoïska sous les traits de la Julie de Rousseau. Quand il reparut à la tribune, il se retrouva tel qu'on l'avait vu en ses jours brillants, plus grave cependant et comme mûri par ses souffrances. Il fournit ainsi, après Thermidor, une seconde carrière oratoire plus longue et plus glorieuse que la première, et il honora la Gironde par l'attitude vraiment belle d'un proscrit qui ne veut pas se venger de ses proscripteurs.

Après la chute de Robespierre, il revint à Paris et demanda à rentrer à la Convention. Le 17 frimaire an III, un décret le met, ainsi qu'Isnard, Lanjuinais et d'autres, à l'abri des poursuites judiciaires, mais sans l'autoriser à revenir siéger. — Il n'avait pas de fortune : le 22 pluviôse, il faisait annoncer dans les journaux qu'il ouvrait un magasin de librairie au Palais-Royal[1]. Lodoïska l'aida avec

1. Voici cette annonce, telle qu'il la répéta à la fin de la première édition de ses *Mémoires :* « Errant depuis le 31 mai, je trouve à mon retour mes propriétés littéraires, à peu près les seules que je possédasse, envahies par des hommes qui devoient au moins quelque respect au malheur. Je me borne à déclarer que les nouvelles éditions de *Faublas,* annoncées depuis quelque temps, sont des contrefaçons. — Au reste, je me fais libraire au Palais-Égalité. Ma boutique est dans la Galerie Neuve, n° 24, derrière le

vaillance dans cette entreprise que la faveur qui s'attachait alors aux Girondins survivants fit d'abord prospérer. — Rappelé enfin dans la Convention par le décret du 18 ventôse an III (8 mars 1795), il y rentra la tête haute, et osa, dès le 21, demander qu'on décrétât que les Girondins insurgés après le 31 mai avaient bien mérité de la patrie. L'Assemblée passa à l'ordre du jour.

Il lui arriva souvent de défendre la mémoire de ses amis en attaquant la Montagne, mais il se détacha de ce qui restait de son groupe quand il le vit incliner au royalisme avec les Isnard, les Lesage, les Larivière. Presque seul parmi les revenants *de la Gironde, il resta républicain et révolutionnaire.*

Il va sans dire qu'il ne pouvait pas être, qu'il n'était pas indulgent pour les excès du terrorisme, notamment pour Carrier et ses complices. Le 2 floréal, sur la question de savoir si les membres du tribunal révolutionnaire de Paris devaient être traduits de nouveau en justice, il prononça un discours sobre, serré, émouvant. Le tribunal révolutionnaire de Paris n'a pu juger que le délit de contre-révolution : il a dû laisser de côté les délits de droit commun que les prévenus avaient pu commettre, et Louvet rappela les plus

---

Théâtre de la République. On y trouvera mes différens ouvrages et quelques nouveautés. On s'abonne pour les journaux. »

graves de ces délits avec une indifférence affectée qui n'en faisait que mieux ressortir le caractère monstrueux.

Ce discours habile, où, sans avoir l'air d'y prendre garde, Louvet jette l'odieux et sur les juges de Nantes et sur le tribunal qui les a acquittés, est une preuve remarquable de la souplesse d'un talent qui sait prendre, en des circonstances nouvelles, une manière nouvelle, plus rapprochée du genre tempéré que nous aimons aujourd'hui. — Les juges de Nantes furent envoyés devant le tribunal du district d'Angers.

Le 4 floréal, Louvet est nommé membre de la commission « chargée de préparer les lois organiques de la Constitution ». Le 11, il combat la motion faite par Thibaudeau de centraliser le gouvernement aux mains du Comité de salut public. Il s'effraye du pouvoir despotique qu'on veut donner au Comité, dont il redoute la tyrannie anonyme, et il obtient le renvoi à la commission des Onze pour qu'elle fasse, le tridi suivant, un rapport sur les moyens de centraliser le gouvernement sans compromettre la liberté publique.

On voit combien le rôle politique de Louvet a grandi depuis son retour. Ce n'est plus l'auteur passionné, léger, plus applaudi qu'écouté de tant de jolis morceaux oratoires. Il représente maintenant, à la tribune, l'esprit thermidorien, non en ses arrière-pensées royalistes, non en sa tartuferie, mais en ce

qu'il avait de sincère et d'honorable. Louvet exprime à merveille la douleur et la honte qu'avait causées aux vrais républicains cette terreur dont les excès énervèrent la Révolution; mais il se refuse obstinément à la grâce royaliste qui convertissait alors tant de républicains.

Le 13 floréal an III, il remporte le plus beau triomphe de sa carrière oratoire, à propos de la restitution des biens des condamnés, que la Montagne repoussait comme un désaveu de la Révolution et dont les amis de Louvet voulaient faire bénéficier les seuls Girondins. C'est là qu'il s'écria : « Personne ne fut jugé ni par les tribunaux du 22 prairial, ni par les tribunaux du 31 mai, personne : tout le monde fut assassiné. »

La Convention maintint le principe de la confiscation, mais ordonna la restitution des biens des condamnés depuis le 10 mars 1793, sauf ceux des émigrés, des Bourbons, des faux monnayeurs, etc.

Louvet ne craignit pas, au milieu de la réaction déchaînée contre les Jacobins, de défendre les insurgés de prairial contre les colères thermidoriennes. Jamais, dans le cours de ces semaines sanglantes, il n'éleva la voix avec les proscripteurs.

Impuissant à arrêter les excès de la réaction thermidorienne, Louvet voyait néanmoins grandir chaque jour son autorité morale. L'auteur de FAUBLAS *devenait l'interprète émouvant des idées de justice, du*

véritable esprit révolutionnaire. Pour la cérémonie funèbre du 14 prairial an III, en l'honneur des morts de la journée du 1er prairial, il fut désigné comme l'orateur de la Convention, et prononça, au nom de la République, l'éloge funèbre du représentant Féraud, tué dans l'insurrection jacobine.

Le 1er messidor, Louvet fut nommé président, et, le 4, il eut à répondre en cette qualité aux ambassadeurs bataves : son discours menaça fièrement l'Angleterre. Le 15, il entra au Comité de salut public. C'est le point culminant de sa carrière politique.

C'est pendant sa présidence que ressuscita une troisième fois sa SENTINELLE. *Mais ce ne fut plus le placard frondeur, le pamphlet passionné qui avait interprété les rancunes de Mme Roland. Cette fois, Louvet prêche la concorde entre républicains. Le 19 thermidor an III, Louvet demanda qu'on rassurât les républicains et protesta contre ce nom de* terroristes *dont une opinion égarée flétrissait indistinctement tous les patriotes.*

Élu par le département de la Haute-Vienne au Conseil des Cinq-Cents, il y lutta de toutes ses forces contre la réaction débordante. Le renouvellement partiel du 1er prairial an V (20 mai 1797) l'exclut du Conseil des Cinq-Cents.

Il faisait partie de l'Institut (depuis la fondation de ce corps) pour la classe de littérature et beaux-arts, section de grammaire.

Depuis longtemps il était devenu la cible des brocards royalistes. Les journaux des émigrés le traînaient chaque jour dans la boue, s'enhardissant davantage à mesure que les tribunaux se royalisaient. *La riposte lui devint bientôt impossible. Isidore Langlois, rédacteur royaliste du* MESSAGER DU ROI, *ayant lu dans* LA SENTINELLE *du 7 nivôse an V qu'il était « un des auteurs des assassinats du 13 vendémiaire an IV..., un contre-révolutionnaire de la tête aux pieds, couvert du sang innocent », eut l'audace, quoique notoirement transfuge de la République, de poursuivre Louvet, qu'un jugement du 5 ventôse an V condamna à 500 livres de dommages et intérêts. Enhardie par cet arrêt, la jeunesse dorée venait insulter l'orateur et sa femme à la porte de leur magasin de librairie. Un jour, on lui cria ironiquement de chanter la* MARSEILLAISE. « *Alors, dit un contemporain*[1], *dans un mouvement de rage d'autant plus violent que depuis longtemps il le concentrait, il ouvre la porte en s'écriant d'un air de mépris :* Que veut cette horde d'esclaves... ? » *La foule fut un instant interdite. Mais Louvet dut transporter son établissement à l'hôtel de Sens.*

Les insultes prodiguées par les muscadins à sa chère Lodoïska le rendirent malade. Il est permis de croire aussi que la tribune manquait à cet orateur.

---

1. Louise Fusil, II, 68.

Le gouvernement venait de le nommer consul à Palerme, quand il mourut le 8 fructidor an V (25 août 1797), déjà oublié et assisté du seul Marie-Joseph Chénier. Sa femme avala de l'opium; mais on la sauva, et elle vécut pour son enfant.

IV

La première édition des mémoires de Louvet parut en 1795, sous ce titre :

QUELQUES NOTICES POUR L'HISTOIRE ET LE RÉCIT DE MES PÉRILS DEPUIS LE 31 MAI 1793, PAR JEAN-BAPTISTE LOUVET, L'UN DES REPRÉSENTANTS PROSCRITS EN 1793. *Paris, Louvet, veuve Gorsas et Bailly, an III, in-8° de 190 pages.*

Le titre est suivi de cette épigraphe :

Juste ciel! éclaire ce peuple malheureux pour lequel je désire la liberté... Liberté!... elle est pour les âmes fières qui méprisent la mort et savent à propos la donner. Elle n'est pas pour ces hommes corrompus qui, sortant du lit de la débauche ou de la fange de la misère, courent se baigner dans le sang qui ruisselle des échafauds. Elle est pour le peuple sage qui chérit l'humanité, pratique la justice, méprise ses flatteurs, connoît ses vrais amis et respecte la vérité. Tant que vous ne serez pas un tel peuple, ô mes concitoyens, vous parlerez vainement de liberté, vous n'aurez qu'une licence dont vous tomberez victimes chacun à votre tour; vous demanderez du pain, on vous donnera des cadavres, et vous finirez par être asservis.

Extrait littéralement des défenses manuscrites de la citoyenne Roland, assassinée par le Tribunal révolutionnaire, le 19 brumaire an II (9 novembre 1793).

Une seconde édition parut en l'an III; mais nous ne l'avons pas vue.

La troisième est intitulée :

QUELQUES NOTICES POUR L'HISTOIRE ET LE RÉCIT DE MES PÉRILS DEPUIS LE 31 MAI. 3e *édition, Paris, Louvet, an III,* 3 *vol. in*-12.

Voici les titres des trois autres éditions :

COLLECTION DES MÉMOIRES RELATIFS A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. — MÉMOIRES DE LOUVET DE COUVRAY[1], DÉPUTÉ A LA CONVENTION NATIONALE, AVEC UNE NOTICE SUR SA VIE, DES NOTES ET DES ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES. *Paris, Baudouin frères,* 1823, *in* 8o.

BIBLIOTHÈQUE DES MÉMOIRES RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE PENDANT LE XVIIIe SIÈCLE, AVEC AVANT-PROPOS ET NOTICES PAR M. F. BARRIÈRE, *tome XII.* — SUITE DES MÉMOIRES DU GÉNÉRAL DUMOURIEZ; MÉMOIRES DE LOUVET, ET MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA CONVENTION NATIONALE PAR DAUNOU. *Paris,* 1848, *in*-12.

MÉMOIRES DE LOUVET, AVEC UNE INTRODUCTION PAR E. MARON. — MÉMOIRES DE DULAURE, AVEC UNE INTRODUCTION PAR L. DE LA SICOTIÈRE. *Paris, Poulet-Malassis,* 1862, *in*-12.

Ces éditions ne comprennent pas une première

---

1. Louvet signait pourtant *de Couvrai,* et non *de Couvray.* Nous avons cru devoir rétablir, dans notre édition, la véritable orthographe de son nom.

partie des mémoires de Louvet que celui-ci avait composée à Saint-Émilion, et qu'il avait laissée entre les mains de Mme Bouquey. Quand plus tard, dans le Jura, il se remit à écrire, il refit cette première partie, mais sommairement et en omettant d'intéressants détails. Une copie de ces pages inédites, provenant du conventionnel Charles Duval, a été achetée, il y a environ vingt-cinq ans, par la Bibliothèque nationale. MM. Dauban et Vatel l'ont signalée et décrite. J'en ai moi-même donné une analyse dans la RÉVOLUTION FRANÇAISE, *Revue historique, n° du 14 janvier 1884. Nous la publions aujourd'hui pour la première fois, en tête des* MÉMOIRES DE LOUVET, *à la place des pages sommaires qu'il avait écrites après coup.*

Cette édition des MÉMOIRES *est donc bien la première qui soit complète*[1].

Nous y avons joint le texte de trois pamphlets de Louvet contre Robespierre et les Montagnards :

---

1. Nous avons cru devoir rétablir partout l'orthographe actuelle, sauf dans un ou deux cas : *oi* pour *ai* dans les verbes, *ans* et *ens* pour *ants* et *ents* au pluriel des substantifs et des adjectifs. Cette exception n'a été admise que pour nous conformer aux habitudes typographiques de l'éditeur de cette collection. Nous avons tâché aussi de donner pour les noms propres, au lieu de l'orthographe fantaisiste du temps, l'orthographe véritable, celle des signatures. — Enfin nous avons cru devoir diviser en chapitres ce texte très touffu, et où, faute de points de repère, les recherches sont très difficiles.

1° ACCUSATION CONTRE ROBESPIERRE, PAR JEAN-BAPTISTE LOUVET. *Imprimé par ordre de la Convention nationale. Paris, Impr. nationale, 1792, in-8° de 15 pages.*

2° A MAXIMILIEN ROBESPIERRE ET A SES ROYALISTES, JEAN-BAPTISTE LOUVET, DÉPUTÉ DE FRANCE A LA CONVENTION PAR LE LOIRET. *Paris, Impr. du Cercle social, 1792, in-8° de 55 pages.*

3° A LA CONVENTION NATIONALE ET A MES COMMETTANTS SUR LA CONSPIRATION DU 10 MARS ET LA FACTION D'ORLÉANS, JEAN-BAPTISTE LOUVET, DÉPUTÉ DE FRANCE PAR LE LOIRET. (*Paris*), *impr. Gorsas, s. d., in-8° de 30 pages.*

Ces pamphlets, très vifs, sont peu connus, et le texte des deux derniers est assez difficile à trouver. Si on ne les a pas lus, il est difficile de comprendre certains passages des mémoires où Louvet fait allusion aux détails de sa lutte avec Robespierre.

F.-A. AULARD.





MÉMOIRES

DE

LOUVET DE COUVRAI

CHAPITRE PREMIER[1]

U'ON ne s'attende point à trouver ici de la concision, de la méthode, ni aucun agrément de style, pas même un récit détaillé. Ce que je promets, ce sont de simples notes, rapides et fidèles. Je ne dirai pas tout, mais tout ce que je dirai sera de la vérité la plus exacte. J'en atteste le Dieu... nature, ou Dieu? qu'importe?... j'en atteste le Dieu qui m'éprouve et devant qui dès demain peut-être... Oui, sans doute, il se peut que

1. Ce chapitre est inédit. Voir à ce sujet l'*Introduction*.

dès demain l'impie faction qui nous persécute me découvre et m'immole. Pour mettre à profit ces instans, dont chacun peut être le dernier, il faut donc me hâter de faire, parmi beaucoup de faits intéressans, un choix des faits les plus essentiels, sauf à ne consulter tout ceci que comme mémoires, s'il arrive que, grâce aux soins de la femme la plus tendre et la plus magnanime, et de quelques généreux amis, ayant échappé aux poursuites des tyrans de mon pays, je puisse un jour dans la France délivrée... (et que tout mon sang coule, s'il le faut, pour sa délivrance!), ou, si cet espoir n'est plus permis, dans la seule terre libre qui restera au monde; s'il arrive, dis-je, que je puisse remplir le vaste plan que j'ai conçu, rapprocher toutes les époques, réunir tous les faits, écrire enfin l'histoire abrégée des premiers temps de la Révolution, et l'histoire détaillée de cette Convention par qui la République, qu'elle devoit affermir, s'est perdue.

Ceux-là précisément qui l'ont perdue vont m'accuser d'avoir travaillé contre elle. On verra que j'avois été l'un de ses fondateurs. Eux ne vouloient fonder que leur exécrable tyrannie... Calmons-nous. Mais le moyen de contenir toujours son indignation, lorsque, reportant sa pensée sur les premiers travaux qui avoient préparé la République, on se rappelle combien l'entreprise

de son établissement étoit devenue foible, à l'époque même où leur ambition scélérate l'a fait échouer?

J'avoue encore qu'en jetant ces notes, un des buts que je me propose est de rapprocher surtout, sans pourtant les développer puisque le temps me manque, les principaux faits propres à faire ressortir cette vérité que les dantonistes, alliés actuels de l'Autriche et pendant longtemps alliés secrets de la Vendée, nous ont constamment calomniés afin de nous perdre moi et tous mes dignes amis; et que pour cela il leur a suffi de s'attribuer toutes nos vertus et de nous prêter tous leurs crimes. Qu'on ne pense pas, au reste, qu'un vain sentiment d'amour-propre guide ma plume. Non; c'est dans l'espoir d'échauffer quelques âmes généreuses, et de produire ainsi tôt ou tard des vengeurs à la liberté, que je veux laisser aux hommes dignes de la ressusciter la notice des travaux qui parurent l'établir. L'honneur des républicains du XVIIIe siècle ne leur appartient pas, il appartient aux siècles qui suivront. C'est un dépôt utile qu'il faut laisser sans tache aux derniers de nos descendans. Le souvenir de la vertu malheureuse produit encore la vertu, et du moins espérons que, dans la lutte éternelle du républicanisme et de la tyrannie, les hommes libres n'auront pas toujours de mauvais succès.

Nous étions au commencement de 1789. J'étois allé m'enfermer chez un ami, dans une campagne à deux lieues de Paris. Je finissois *Faublas,* ouvrage frivole, mais qu'il m'importoit de terminer, parce qu'il devoit m'assurer cette indépendance qui m'étoit si chère, et me fournir les moyens d'aller dans quelque coin de terre cacher mes heureuses amours avec celle que j'appelois Lodoïska. Je travaillois donc à la *Fin des amours,* et j'y travaillois à ma manière, c'est-à-dire absolument solitaire, éloigné de tout commerce du monde, en quelque sorte retranché du nombre des vivans, n'entretenant pas même de correspondance avec elle, uniquement livré à mes personnages fantastiques. C'est que je n'avois jamais pu, comme tant d'autres, laisser et reprendre plusieurs fois en un jour un ouvrage d'imagination. Il faut que je m'y abandonne sans partage, sans distraction. Un importun me tire-t-il de mes rêveries, j'ai peine à m'y remettre; si l'on venoit souvent m'interrompre, le dégoût s'ensuivroit; mais aussi, laissé tout à moi-même, je compose avec la plus grande rapidité.

C'est ainsi qu'après avoir fait, dans l'automne de 1788, la première moitié de la *Fin des amours,* je laissai reposer l'ouvrage pendant tout l'hiver et fis au printemps de 1789 sa dernière moitié.

Quand je sortis de ma campagne, où nul n'avoit pu venir m'entretenir de ce qui se passoit, je tombai tout à coup dans un monde nouveau. Ce n'étoit plus la France de l'année passée : depuis plus de six semaines les États généraux étoient assemblés. Plein d'une curiosité civique, je pars pour Versailles. J'entre dans la salle; c'étoit le 14 ou le 15 juin. Target parloit [1]. Target, comme chacun sait, n'étoit pas le plus éloquent des Communes; mais il avoit quelque sensibilité, mais il montroit alors quelque courage; mais pour la première fois j'entendois parler publiquement des droits du peuple. Mon âme fut saisie. Je revins préoccupé de cette pensée que, ne pouvant servir autrement la cause populaire, je devois entreprendre un journal.

Mais, si tout à coup l'amour de la Révolution se développoit brûlant dans mon cœur, il y trouvoit un autre amour qui, pour être plus ancien, n'en étoit pas moins vif. Pourrai-je un jour dans la retraite écrire l'histoire de ma jeunesse, de ma vie privée ? Alors on la connoîtra tout entière, cette femme rare, douée de toutes les qualités de l'esprit, de l'âme et du cœur ; et je n'aurai pas été digne d'être aimé d'elle, si, après m'avoir lu, on

1. Dans la séance du 14 juin 1789, Target fit un rapport sur diverses vérifications de pouvoirs.

ne l'adore pas. Depuis cinq mois j'étois privé du bonheur de voir ma Lodoïska ; je quittai tout, je courus chez elle, à 20 lieues de Paris. Elle ne pouvoit à cette époque se séparer de son mari ni de sa mère, et, pour former à Paris l'établissement d'un journal, il eût fallu vivre séparé d'elle ; le projet du journal fut donc abandonné, sans que même j'en eusse fait part à mon amie. Sans doute une passion vive et constante, que nous pouvons appeler sainte, est mon excuse. Pourtant suis-je sans reproche devant la patrie ?

[1] Cependant l'insolente résistance de la noblesse et du clergé mûrissoit la Révolution, qu'au reste je ne croyois pas tout à fait si prochaine. J'étois à N*** [2], près de ma chère Lodoïska, lorsque la plus étonnante des nouvelles y parvint. On disoit la Bastille prise, mais cette victoire n'avoit pas coûté moins de 100,000 hommes aux patriotes. A l'instant même, le premier, ou, pour mieux dire, le seul dans N***, je pris cette cocarde tricolore qu'on disoit conquise au prix de tant de sang. Lodoïska coupa des rubans pour m'en faire une. Comment peindre les transports avec lesquels cette cocarde fut donnée et reçue ? J'étois aux genoux de ma ten-

1. Ici commence dans le manuscrit un second cahier.
2. Il s'agit de la ville de Nemours. (Voir l'*Introduction.*)

dre amie. J'arrosois de mes pleurs sa main, qu'ensuite je portois à mon cœur, qui battoit avec tant de force! C'étoit un mélange de patriotisme et d'amour difficile à bien rendre. Fier du nouvel ornement qui paroit mon chapeau, j'allai me promener dans la ville, où cette audacieuse nouveauté fixa tous les regards. Plusieurs de ceux qu'on appeloit alors le peuple applaudirent. Hélas! comment prévoir alors qu'à force de calomnies on me rendroit odieux à cette classe d'hommes dont j'ai toujours voulu si ardemment le bonheur! Quant à ceux de la belle compagnie, toute-puissante encore dans N***, ils me virent avec horreur, et nul doute que dès le lendemain, si la nouvelle ne s'étoit confirmée avec des détails plus heureux, je n'eusse été un homme perdu.

Elle se confirma donc le lendemain, mais avec des circonstances encore fausses ou exagérées. Par exemple, on assuroit que Paris étoit assiégé. Je voulois, foible individu, courir au secours de ma ville natale. Toujours généreuse, Lodoïska ne s'y opposoit point. Seulement elle me conseilla d'attendre encore un jour pour nous assurer des faits. Ce jour nous assura la certitude que Paris, pleinement vainqueur, n'avoit rien à craindre, et le bonheur de mon séjour dans N*** se prolongea.

Quand je rentrai dans ce Paris, devenu plus cher à mon cœur, la grande question d'un *veto*

barbare agitoit la France. Moi qui m'indignois qu'une nation prétendue libre eût encore un roi, je ne concevois pas qu'on pût sérieusement se demander s'il convenoit qu'un homme pût empêcher vingt-cinq millions d'hommes de vouloir. Les sections étoient assemblées. Je courus à la mienne, celle des Lombards[1], qui depuis cette époque jusqu'à celle du 10 août inclusivement s'acquit et soutint une grande réputation d'une énergie civique qui n'excluoit pas la sagesse; et je puis dire que plus d'une fois ce fut à mes travaux qu'elle dut sa gloire. En cette occasion surtout je lui fus utile. Des aristocrates, tous gens de robe, y dominoient. Ils vouloient le veto absolu. Presque seul avec Blandin, depuis juge de paix, et maintenant assez malheureux pour appartenir au tribunal révolutionnaire, je combattis ces procureurs grands partisans du veto absolu. Je parlai à diverses reprises pendant près de cinq heures et avec beaucoup de succès. Enfin j'emportai l'arrêté qui proscrit le veto, arrêté auquel la plupart des sections adhérèrent; ce qui ne fit rien, puisque le *veto*[2] suspensif de cinq ans

1. Louvet se trompe : la section des Lombards n'existait pas encore en 1789; il veut parler du district de l'église de Saint-Jacques-la-Boucherie.

2. L'Assemblée nationale décréta, le 21 septembre 1789, que « le refus suspensif du roi cesseroit à la seconde législature qui suivroit celle qui auroit proposé la loi ».

fut décrété. J'en eus une grande douleur. Un républicain moins ardent, mais plus habile, s'en fût réjoui. Il eût vu que, si la royauté devoit périr en France, ce ne pouvoit être que par l'abus des trop grands pouvoirs qu'on lui avoit laissés.

Vers la fin de septembre, mon amie céda au désir d'aller voir l'Assemblée constituante, alors si auguste. Ensemble nous descendîmes chez mon ami de Versailles, où nous étions encore le 4 octobre, jour fameux par l'orgie des soldats de la cour. Ce soir-là précisément nous allâmes chez une Mme Salle, patriote connue dans Versailles. Malheureusement elle avoit dans les gardes du corps un neveu dont le nom ne me revient pas. Ce jeune homme survient, encore tout échauffé des prouesses de l'infâme banquet. Il nous fit l'histoire de ce festin dont il vantoit tous les affreux détails. Il se permit des blasphèmes contre la Révolution et des menaces contre Paris. Vingt patriotes étoient là et notamment trois ou quatre députés; cependant chacun, saisi d'une terreur panique, gardoit le silence, silence d'autant plus humiliant qu'avant l'arrivée du gentillâtre toute la bande parloit ensemble et dans le bon sens. Alors la tante étoit la seule qui osât contredire un peu l'insolent neveu. Ses bravacheries m'étonnoient moins que l'insigne lâcheté de ces députés qui, sans répondre un mot, souffroient que devant eux

l'on traînât l'Assemblée dans la boue. Pendant quelques minutes, je gardai mon rôle ordinaire d'observateur, et pris à la scène je ne sais quel méchant plaisir. Celui-là étoit d'une telle espèce que je ne pouvois m'arrêter longtemps à le sentir. Mon indignation m'avoit saisi et s'en alloit croissant. Je parvins pourtant à la contenir, et quand le jeune homme eut tout dit, moi, de mon ton le plus calme et avec un admirable sang-froid, je lui rompis la visière le plus durement du monde. Il n'y eut jamais de plus étrange contraste que l'absolue tranquillité de mon maintien et la bouillante chaleur de mon expression. Il devenoit impossible que cet esclave, si lâche qu'il pût être d'ailleurs, me répondît autrement que par un cartel. Il le fit. Dans le premier mouvement, je sortois. Un regard de Lodoïska me rappela mes principes et mon devoir. « Non, non, Monsieur, lui dis-je, tous les préjugés expirent, le temps des duels est passé. Et depuis quand d'ailleurs, vous autres nobles, estimez-vous assez les gens de ma caste pour vous commettre avec un d'entre eux dans un combat particulier? Trop longtemps, gens d'épée, d'église et de robe, vous vous êtes réunis pour opprimer le peuple qui ne pouvoit se défendre, parce que vous aviez l'art de le diviser. Aujourd'hui notre tour est venu, aujourd'hui c'est par leur masse que les hommes doivent écraser les gentilshommes. Je

pourrois donc, par une juste représaille, user de l'avantage du nombre. Je ne le veux pourtant pas; mais je veux choisir l'instant et le lieu du combat. Vos gardes du corps, ajoutai-je, comme si quelque puissance supérieure m'eût inspiré, vos gardes du corps demandent la guerre civile. Ils l'auront. Ils appellent nos Parisiens : nos Parisiens viendront. Monsieur, ce jour-là, quittez votre escadron, si vous l'osez; moi aussi, je sortirai des rangs : je vous donne rendez-vous entre les deux armées, devant la grille du château.» Le jeune homme se tut, et le lendemain soir que l'armée parisienne arriva, comme pour que ma prophétie s'accomplît, je l'appelai vainement.

On connoît en détail la soirée du 5 octobre [1789]. Tout ce que j'en puis dire, c'est que ma Lodoïska et moi nous passâmes devant le château à l'instant où plusieurs gardes du corps, qui faillirent nous renverser, alloient ventre à terre et le sabre à la main, faisant la petite guerre aux premiers groupes venus de Paris; c'est qu'elle et moi nous parcourûmes les rangs du régiment de Flandre, invitant les soldats à ne pas tirer sur leurs frères; c'est qu'une bonne heure après nous nous trouvâmes exposés aux premiers coups de feu dont plusieurs gardes du corps saluèrent les premiers bataillons arrivés.

A quelque temps de là parut le manifeste de

Mounier contre les journées des 5 et 6 octobre[1]. Je le réfutai dans une brochure intitulée : *Paris justifié*. C'étoit mon premier ouvrage politique. Il eut quelque succès. J'y défendis les Parisiens et la Révolution. Je n'y parlai point de la faction d'Orléans, quoiqu'il ne fût point malaisé d'apercevoir qu'elle avoit prodigieusement influencé ce mouvement. Je n'en parlai point, car jamais je n'aurois pu me résoudre à louer un prince ambitieux qui ne paroissoit embrasser la cause du peuple qu'afin de satisfaire ses ressentimens contre Antoinette et de monter sur le trône de Louis XVI. Je ne devois pas non plus prêter contre lui des armes à une cour déjà trop puissante. Il falloit se garder d'affoiblir ce parti dont la cause populaire pouvoit s'aider; dangereux sans doute dès qu'aucune puissance ne gêneroit plus ses projets, favorable maintenant qu'une cour évidemment conspiratrice avoit encore tant de pouvoir. Pressés entre ces factions ennemies, le peuple et ceux qui travailloient sincèrement pour lui devoient s'attacher à combattre l'un par l'autre, et le tyran qui régnoit et celui qui vouloit régner. Mais, le premier une fois abattu, il falloit fixer sur le second toute son attention, diriger contre lui tous ses efforts, ne le quitter qu'après

---

1. C'est l'*Exposé de la conduite de M. Mounier dans l'Assemblée nationale et des motifs de son retour en Dauphiné*. S. l., 1789, in-8.

l'avoir anéanti. Je le dis à mes amis dès le lendemain du 10 août; ils crurent que je m'alarmois trop légèrement, ils le crurent encore lorsqu'à la Convention je leur ouvris la voie en accusant Robespierre. Ils méprisèrent ces ennemis de la République; et de là viennent tous les fléaux qu'éprouve aujourd'hui ma patrie malheureuse.

Le roi ayant été amené dans Paris, la société des Jacobins fut fondée. A sa naissance, à moins qu'on ne fût député, il étoit difficile d'y être reçu. Le candidat étoit rigoureusement discuté. Le plus ardent patriotisme ne suffisoit pas; il falloit encore, soit écrivain, soit orateur, annoncer quelque talent. Cette brochure, *Paris justifié,* me valut mon admission; la société n'avoit pas alors deux mois d'existence; et, lorsqu'en juillet 1791 la fameuse scission s'opéra, je ne balançai pas un moment. Je fus encore l'un des premiers réinscrit sur les registres des Jacobins, qui me gardèrent, je ne dis pas sans difficulté, mais je puis dire avec joie; il est vrai qu'alors je n'y avois blessé aucun amour-propre, excité aucune espèce d'envie. J'y étois venu et j'y restois non pour me produire, mais pour m'instruire, content de mon rôle d'observateur; persuadé qu'assez d'autres orateurs servoient leur pays à la tribune, je me bornois à juger les hommes et les événemens. Mais à ma section je parlois, parce que là l'aristocratie y étoit

souvent en force et que les hommes manquoient.

Ainsi près de deux années s'écoulèrent, pendant lesquelles, satisfait de servir la Révolution en des lieux où peu de gens s'empressoient de paroître, et ne songeant pas même à me montrer dans ces tribunes ambitieuses où tant de parleurs ne gênoient que trop le petit nombre d'orateurs dignes d'y figurer, convaincu que ma patrie avoit une foule de défenseurs plus habiles que moi, je me plus à rester dans cette obscurité politique qui me laissoit le loisir de vivre au milieu de ma famille et de mes amis, et de me livrer souvent, à la campagne dont je faisois mes délices, et presque toujours auprès de Lodoïska, à ces travaux littéraires vers lesquels un goût prédominant m'entraînoit. Ceux-ci, néanmoins, eurent toujours la Révolution pour objet. En 1790, j'imprimai un petit roman en trois volumes intitulé : *Émilie de Varmont, ou le Divorce nécessaire, et les Amours du curé Sévin.* Ce titre annonce assez que le but moral de l'ouvrage étoit la nécessité du divorce et du mariage des prêtres. En 1791, lorsque le pacte de Pilnitz fut publié, je brochai, dans l'espace de trente-six heures, une espèce de comédie-parade très gaie, très satirique, très patriotique surtout; son titre étoit : *La Grande Revue des armées noire et blanche.* Elle eut, au théâtre de Molière, vingt-cinq représentations. Elle n'a pas été imprimée

parce que j'en avois deux autres dont je sollicitois la représentation et que je comptois imprimer à la fois.

La première des deux, je l'avois commencée au printemps de 1790. Elle étoit d'abord en cinq actes; depuis je l'ai réduite à trois. Je l'avois intitulée : *L'Anobli conspirateur, ou le Bourgeois gentilhomme du XVIIIe siècle.* Le héros principal étoit, sous un autre nom, certain Augeard, fermier général, qui, ayant été accusé d'avoir fait pour la cour un plan de contre-révolution et d'enlèvement du roi, venoit d'être blanchi par le complaisant Châtelet. Les autres personnages étoient plus faciles à reconnoître. C'étoient l'abbé Maury, le jeune Mirabeau et quelques autres de cette espèce. J'avois versé sur eux un ridicule peut-être ineffaçable; mais c'étoit surtout contre le préjugé de la noblesse en général que j'avois ramassé les principaux traits. Il y en a d'une telle force qu'aujourd'hui même ils paroîtroient hardis; et pourtant vous remarquerez que cette pièce étoit achevée six semaines avant le décret qui abolit la noblesse. En lisant mon ouvrage aux comédiens françois je les mis dans un grand embarras. C'étoit le temps où leur aristocratie bien connue leur attiroit une guerre cruelle; ils craignoient, en me refusant, de se mettre un nouvel ennemi sur les bras. Le moyen, d'un autre côté, qu'ils consentissent à

jouer une comédie d'un patriotisme aussi violent! Des lieux communs bien plats, bien ennuyeux, bien insignifians, et quelque ridicule pantomime comme *la Prise de la Bastille,* passe encore! Mais des sarcasmes contre la cour, une satire violente contre des préjugés reçus, le *ridiculum acri* de la comédie, enfin, le moyen de représenter cela! Celui dont la peine m'amusoit le plus pendant la lecture, dont l'impatience pouvoit se déguiser le moins, qui se trouvoit dans un état d'angoisse insupportable, c'étoit Naudet, comédien détestable, plus mauvais citoyen, enragé feuillant depuis qu'il n'osoit plus paroître aristocrate forcené. C'est pourtant ce même homme qui depuis, député du Comité de salut public, est venu, sous prétexte d'inviter à la paix, faire métier d'espionnage et de sans-culottisme dans les départemens de l'Eure et du Calvados, disséminer dans Évreux et Lisieux la calomnie et la corruption, dissoudre l'armée départementale à force d'assignats volés à la nation par ces Montagnards dont il se rendoit le valet. C'est ce même homme qui a osé venir dans Caen, alors que nous en sortions vaincus par les millions qu'il y avoit fait répandre, nous taxer de dilapidation, d'imposture et de royalisme. C'est cet homme qui, de contre-révolutionnaire devenu Montagnard, se dit aujourd'hui républicain et me donne pour aristocrate. Et, si jamais j'ai le temps de substituer à

ces notices de mon histoire particulière des mémoires pour servir à l'histoire générale de la Révolution, je citerai, parmi les chefs montagnards et leurs principaux employés, mille individus de cette espèce. Que dis-je? je pourrai, preuve en mains, les citer presque tous.

Je citerai Chabot, qui, encore en 1790, la besace sur le dos, mendioit le pain de sa capucinière, et peu de temps après la mort du plus habile, mais non du plus vertueux de nos constituans, prêchoit dans Avignon un plat sermon dont le titre dit tout : *Mirabeau, le restaurateur de la religion et le soutien du trône;* et le digne compagnon Châles qui écrivoit à la même époque pour les moines contre les philosophes, et contre les Belges pour l'empereur; Dubois-Crancé ayant, très peu avant 1789, soutenu un grand procès pour la conservation de sa prétendue noblesse; Hérault-Séchelles, intrigant s'il en fut jamais, toujours calculant jusqu'à quel point il lui importoit de se montrer patriote; Thuriot, le premier hypocrite de France, travaillant sans relâche à l'élévation de Philippe, et dans la séquelle des reviseurs de M. de Châteauneuf-Randon, maintenant brûleur de villes et l'assassin des Lyonnois; le divin Lepeletier, président au Parlement en 1788, resté dans la Chambre haute avec la majorité de la noblesse le 23 juin 1789, en 1791 reviseur sous les ordres des Lameth, pen-

dant la première moitié de 1792 ami renforcé des lois, puis en 1793 anarchiste, moraliste, prédicateur du pillage et de l'assassinat, par conséquent assassiné lui-même, et, grâce à M. Barère, panthéonisé. Malgré l'horreur que son seul nom m'inspire, je citerai leur dieu Marat, à l'époque de la fuite de Varennes réclamant la couronne pour d'Orléans, la réclamant encore dès le lendemain du 10 août; trois semaines après, au milieu des cadavres de l'Abbaye, et lorsque les mandats de mort de Brissot, de Roland étoient déjà signés, placardant, avec le panégyrique de Robespierre et de Danton, la demande d'un *triumvirat;* dans le même temps se faisant, par la force des poignards, lui et Philippe, les représentans du peuple; dès le mois de novembre suivant, faisant de la Convention presque tout entière et du régime actuel le plus hideux tableau, et indiquant contre tant de maux le pillage comme un moyen salutaire, et comme remède infaillible le rétablissement de l'autorité d'un seul; enfin, le soir même du 2 juin 1793, invitant son peuple à se donner un chef.

Je citerai Robespierre, réunissant au commencement de 1792 tous ses efforts pour qu'on ne fît point la guerre à l'Autriche, écrivant dès lors en faveur de la constitution de 1789, et, à la fin de juillet de la même année, appelant la vengeance du peuple sur les républicains de l'Assemblée lé-

gislative qui ne vouloient pas décréter purement et simplement la déchéance. En effet, la suspension pure et simple du roi et la convocation d'une représentation nouvelle, conduisant à coup sûr à l'abolition de la royauté, ne pouvoient satisfaire l'ambition de Robespierre et de ses suppôts. Un décret de déchéance leur convenoit mieux : car, en ce cas, aux termes de la constitution de 1789, qui restoit entière et dont Robespierre se portoit défenseur, le prince royal étoit roi mineur et d'Orléans régent. C'est-à-dire qu'il est tout vraisemblable que, par un tour de main assez familier aux aînés des Bourbons, et fort compatible avec la morale des amis de Marat, une maladie de langueur n'eût pas permis au jeune prince d'atteindre sa majorité ; d'Orléans eût régné. Je me trompe : également inepte et débauché, il eût traîné sa vie dans les plus sales plaisirs ; c'étoient les principaux artisans de ses crimes que, sous son nom, nous eussions eus pour rois. Voilà pourtant quels hommes persuadent à la foule imbécile que nous sommes les royalistes et qu'ils sont les républicains.

Il en est un que je devrois citer encore, mais dans un long article à part, mais en le piquant de toute la force de mes pinceaux, car les infamies de ce traître ne sont pas toutes assez connues. Je le peindrai, Barère, le Narcisse françois, ce Barère

en 1790 souteneur de la cause des domaines du roi; en 1791 se faisant inscrire sur la honteuse liste des Feuillans; en 1792, dans les affreux jours de Septembre, entrant au conseil de justice de Danton; Barère, à cette époque, comme aux époques antérieures, membre du conseil de d'Orléans et son stipendié au prix annuel de douze mille livres, parvient en changeant continuellement de langage et de conduite selon ses intérêts; d'abord accusant le conseil général de la Commune de Paris, parlant de réprimer des sections séditieuses, exaltant le courage de Roland dont la vertù étoit alors vainement calonniée; appuyant la motion de l'exil de Philippe; prodiguant à Brissot de justes éloges et à Marat de justes mépris; signant avec Vergniaud, Barbaroux, Gensonné, Pétion, Sieyès et Condorcet le beau plan d'une constitution vraiment républicaine où il n'avoit rien fait qu'un titre, le seul mauvais qui s'y trouvât, celui de l'ordre judiciaire; souvent Robespierre dénoncé par moi, le sauvant sous le ridicule, sous le prétexte qu'on ne devoit punir de dictateurs que ceux qui avoient des trésors et des armées [1]; puis défendant le conseil général devenu plus puissant, protégeant les sections plus ambitieuses, au déclin de Roland précipitant sa chute, applaudissant à

1. Voir le discours de Barère du 5 novembre 1792.

l'émeute qui forçoit le Sénat à retenir Philippe; quelques jours avant le 31 mai déposant toute pudeur au point d'oser dire à la tribune nationale « qu'il ne prononçoit point entre Brissot et Marat » ; enfin, à l'époque du 2 juin, époque éternellement souillée par le triomphe des brigands, lui Barère, devenu le plus impudent de tous, déployant au Comité de salut public toute la tyrannie des rois; par un exécrable mélange de lâche calomnie et de cruauté froide, accusant de royalisme et vouant aux échafauds les Brissot, les Pétion, les Condorcet, tous les plus fiers républicains et tous leurs plus dignes disciples; épuisant les trésors et les armées de la France : ses trésors pour arrêter à force d'intrigue corruptrice la plus légitime, hélas! et la plus malheureuse des insurrections, et ses armées pour les diriger contre elle-même, pour soulever dans Marseille les voleurs contre les citoyens; pour jeter, dans un accès de désespoir, aux mains de l'étranger Toulon justement indigné; pour faire couler les flots du sang françois dans les rues de Bordeaux, ce Bordeaux trop prodigue de menaces ou trop avare d'action; pour réduire en cendres cette ville de Lyon désormais immortalisée par sa glorieuse résistance; Barère enfin, brochant avec le bel esprit Saint-Just, le pesant Hérault, l'ignorant Couthon et le bavard Jeanbon Saint-André, cette détestable constitution qu'ils

appellent sublime, cette œuvre d'iniquité profonde où le règne de l'anarchie est tellement préparé que le rétablissement de la royauté doit invinciblement s'ensuivre; ce nouveau code de notre esclavage, auquel il ne manque en effet que l'art qui, sous les auspices de la Montagne et de l'Autriche coalisées, nous donnera pour roi, je n'ai jamais dit Marat, car un tel monstre devoit misérablement finir, je ne dirai plus d'Orléans, car maintenant qu'ils peuvent se passer de lui ils pourront le supplicier et pour écarter un concurrent incommode et pour nous calomnier encore; je ne dirai pas Robespierre, car j'ai prédit dès longtemps et je répète aujourd'hui qu'au jour du partage des pouvoirs les complices de cet imbécile sanguinaire le briseront comme un verre fragile; mais je dis le plus astucieux des conjurés, le plus mortel ennemi de la République françoise : Danton. Oui, s'il m'est donné d'écrire l'histoire de la Convention, je le peindrai, ce Barère à qui, dans l'une de nos premières séances, Guadet annonça trop doucement sa destinée. Le bas flatteur s'étoit approché de lui et le félicitoit de sa réélection et se réjouissoit, disoit-il, de le trouver dans la Convention. « Et moi, s'écria notre ami, je suis fâché de vous y voir, car je vous connois assez pour être sûr que vous vous y déshonorerez »; que vous y mériterez l'horreur des gens de bien de tous les siècles, eût dit Guadet, s'il eût

été possible de prévoir qu'un intrigant subalterne, d'un esprit précieux, d'une tête étroite, d'une âme lâche et vile, deviendroit capable de quelque énergie, même dans le crime.

Qu'on me pardonne cette digression, car il m'arrivera d'en faire plus d'une. Je reviens à mes comédiens françois. Ils se débarrassèrent de moi fort adroitement. D'Azincour, leur principal délégué dans cette affaire, vient m'annoncer que les comédiens recevoient ma pièce avec joie, mais qu'ils me prévenoient qu'elle ne pouvoit être jouée qu'à son tour. Or leur répertoire étoit, comme de coutume, chargé pour cinq ans. Renvoyer à cette époque la représentation d'une pièce presque toute de circonstance, c'étoit une dérision. J'en fis l'observation. Alors tous m'environnèrent, ils me prodiguèrent des honnêtetés, s'écriant qu'ils me verroient avec chagrin porter cette pièce ailleurs, que pourtant ils sentoient bien qu'ils ne pouvoient exiger que je la laissasse; qu'au reste, si je la retirois, ils la regarderoient toujours comme reçue, et qu'en ce cas, afin de m'engager à travailler pour eux, ils me prieroient d'accepter mes entrées pour un an. Moi qui n'imaginois point que certain théâtre balançât à jouer *l'Anobli,* et qui pourtant voulois ménager ceux-ci, parce qu'ayant résolu de me jeter dans la carrière dramatique, je devois les préférer pour la réunion des grands ta-

lens, j'acceptai ces entrées dont au reste je profitai peu, et courus chez les directeurs du nouveau Théâtre-François, rue de Richelieu. Ceux-là s'arrachoient ma pièce. Ils accusoient l'aristocratie de ceux du faubourg Saint-Germain et se disoient exclusivement patriotes ; mon *Anobli* seroit représenté sous quinzaine !... Mais d'abord figurez-vous mon étonnement lorsqu'au jour de la lecture je ne vis aucun des acteurs qui devoient avoir un rôle. Les directeurs composoient tout l'aréopage. Encore n'étoient-ils que deux : M. Gaillard et M. Dorfeuille, avec Mme Dorfeuille et Mme Gaillard. Et, s'ils se trouvoient d'un avis contraire, qui donc les départageroit ? Cependant je me mis à lire. Nous étions dans une petite chambre très mal fermée, environnée de vingt chambres énormes où le vitrier, le menuisier, le serrurier, travailloient ensemble. Je m'époumonnois et m'entendois à peine. Gaillard, il faut lui rendre justice, écoutoit comme je lisois, de toutes ses forces. Quant à Dorfeuille, il en entendoit plus qu'il ne vouloit. Toute l'habitude de son corps annonçoit le plus grand malaise. Il faisoit une mine ! une mine à la Naudet ! Enfin, vers le quatrième acte, n'y pouvant plus tenir, il me dit brusquement : « Monsieur, pour jouer cette pièce il me faudroit du canon. » Je pensai qu'il étoit inutile d'en lire davantage ; Gaillard me pressa vainement d'achever.

Cette aventure m'inspira la curiosité de prendre sur le patriotisme de ce Dorfeuille quelques renseignemens. Ceux qui le connoissoient se prirent à me rire au nez. C'étoit un franc aristocrate qui ne s'étoit jeté dans l'entreprise d'un théâtre patriote que dans l'espoir d'y gagner de l'argent, et l'on ajouta que depuis peu la liste civile avoit pris avec cet homme quelques arrangemens secrets pour qu'il se soumît à ne rien représenter qu'avec permission. Eh bien, ce Dorfeuille, il est en 1793 jacobin et jacobin furieux : c'est aussi l'un des républicains du jour. Ah ! bon Dieu !

L'autre comédie a pour titre : *l'Élection et l'audience du grand lama Sispi,* ou, si mieux l'aimez, *Pie six.* C'est un Chinois vagabond qui arrive dans le Thibet au moment où le bruit de la mort du grand lama vient de s'y répandre. Sispi ressemble si fort au défunt qu'on l'élit son successeur, après de grands débats et un long examen. Alors arrivent à sa cour des Européens qui viennent solliciter les malédictions contre le tiers état de France. Parmi les émigrés Sispi distingue Mirabeau, ... [1], Calonne et surtout la duchesse de Polignac. Chaque changement dont ces gens se plaignent, Sispi le trouve fort beau d'abord; mais, quand on lui apprend ce qu'il y perd, il s'indigne. On sent tout

1. Ici un mot illisible.

ce que ce cadre doit fournir de critiques et de plaisanteries. La royauté surtout y étoit mal accommodée. Boursault, du théâtre de Molière, ne se trouva point assez d'acteurs pour jouer cette comédie; et ceux du Théâtre-François trouvèrent avec quelque raison, je crois, qu'elle étoit trop gaie pour être jouée chez eux. Il faudra la redemander à Talma entre les mains duquel elle est encore. Quant à *l'Anobli,* il se trouvera dans mes papiers, si on a pu les sauver.

Vers la fin de 1791 tout annonçoit que le peuple françois étoit indignement trahi. Presque tous ceux qui dans l'Assemblée constituante avoient d'abord défendu sa cause l'avoient successivement abandonnée. Dans l'Assemblée législative, Brissot, Vergniaud, Guadet et d'autres patriotes se trouvoient dans une effrayante minorité. Écrivains, imposteurs, prêtres fanatiques, généraux perfides, émigrés séditieux, princes conspirateurs, despotes ambitieux, au dedans, au dehors, tous nos ennemis se confédéroient, et la cour de France payoit, favorisoit, protégeoit tous nos ennemis. Il devenoit évident que Louis XVI n'avoit accepté la constitution que pour la détruire. Les jours d'une révolution sérieuse étoient donc arrivés. Puisque Louis violoit ses sermens, il nous rendoit les nôtres; puisqu'il essayoit tous les crimes pour revenir au despotisme, nous devions essayer toutes

les vertus pour arriver à la République. Nul athlète, quelque foible qu'il fût, ne devoit rester simple spectateur dans ce dernier combat. Je jurai, pour ma part, que j'allois y contribuer de tous mes moyens.

Lodoïska sut mes résolutions, elle en fut alarmée; un moment d'irrésolution la saisit. Elle vit tous les maux qu'une révolution nouvelle pouvoit attirer sur mon pays, et les maux non moins terribles que peut-être elle gardoit à ses auteurs. Elle vit tous les rois plus étroitement unis pour combattre un seul peuple et le monde entier battu dans cette tempête. Elle vit le prix de mes travaux dans la Révolution, ce prix que le décret du divorce sembloit enfin nous assurer, elle le vit pour longtemps hasardé, et nos doux projets de retraite remis à une époque incertaine et nos heureux amours compromis. Pourtant son grand cœur ne pouvoit rejeter tant de glorieux sacrifices. Elle pleura sur mes desseins et m'ordonna de les poursuivre. Je ne me rappelle aujourd'hui que trop bien ses douloureux pressentimens, ses généreuses larmes et les paroles prophétiques dont elle les accompagna. « Va, me dit-elle, travaille pour eux, j'y consens; immolons-nous pour leur bonheur, mais du moins puisses-tu ne pas faire des ingrats. »

Pressentimens trop justes! O Dieux, je les ai suivis, et ils ont cru mes calomniateurs; je les dé-

fendois, et ils se jettent aux mains de ceux qui les livrent! Je me serois sacrifié pour leur bonheur, et c'est pour leur perte qu'ils veulent m'immoler. Je vengeois les crimes commis sur eux, et ils me poursuivent comme un criminel! Je garantissois leurs biens, leur liberté, leur vie; ils détruisent ma modique fortune, ils me forcent à l'esclavage, ils me réduisent à ne m'occuper que de ma sécurité personnelle! Chaque jour je défiois les poignards pour les soustraire aux fureurs des brigands avides de leur sang; et ce n'est qu'à force de travaux grossiers, de ruses bizarres, de précautions humiliantes, que je me dérobe aux bourreaux dont ils se rendent les complices, moi qui péri rois privé de tout, sans le secours d'une femme, que dis-je? d'un ange du ciel! Oui, dans ces jours de crimes, il n'y a plus sur la terre que des individus lâches ou cruels; ils sont du ciel, les êtres généreux qui ont encore le courage de recueillir un homme de bien ..... moi, l'un des dignes représentans d'une nation qui devroit être la première du monde, fugitif, abandonné, proscrit, caché dans un grenier, privé de la lumière, car je n'écris ici qu'à la lueur d'un foible rayon de jour à peine échappé des trous de la charpente qui me couvre. Et cependant où sont mes chers parens? Mes amis de l'enfance, où sont-ils? Et toi surtout, ma Lodoïska, toi mon bien le plus précieux, toi la plus chère portion de moi-

même, depuis que j'ai pu consentir à me séparer de toi, depuis que je t'ai cruellement laissée dans le Finistère, qu'es-tu devenue?

Elle consentoit à me voir dans la carrière périlleuse; je ne tardai pas à m'y montrer. J'allai, le 25 décembre 1791, au nom de la section des Lombards, présenter à la barre de l'Assemblée législative une pétition tendant à obtenir un décret d'accusation contre les princes. Ce morceau, d'une touche véritablement républicaine, très vigoureux, très hardi pour le temps, est d'ailleurs très soigné quant au style. Je le regarde comme mon chef-d'œuvre. La manière dont je le prononçai augmenta l'effet qu'il devoit produire; il fut tel que le décret faillit être rendu sur l'heure. On l'ajourna au 1er janvier suivant, jour auquel il passa. Au reste, on ne doit lire ce discours ni dans le *Moniteur* ni dans le *Logographe*; ils en ont altéré plusieurs passages, mais j'ai moi-même corrigé les épreuves de l'édition que Baudouin en a faite par ordre de l'Assemblée.

J'oubliois de dire que, quelque temps auparavant, les Jacobins, commençant à éprouver la disette d'hommes, parce que beaucoup de gens de mérite se retiroient, à cause que la faction cordelière se prononçoit déjà et faisoit sentir sa domination, allèrent compulser leurs registres, pour y chercher quels membres étoient capables de for-

mer leur comité de correspondance qu'il s'agissoit de renouveler. Le hasard voulut qu'ils y déterrassent le nom de l'un des plus anciens et des plus ignorés de leurs collègues, je veux dire le mien. On s'avisa de demander si ce Louvet étoit l'auteur du roman de *Faublas,* et, sur l'affirmative, on me choisit. Je ne fus pas médiocrement surpris de recevoir une lettre qui m'annonçoit que la société m'avoit fait membre de son comité de correspondance. Là, pendant trois mois, j'entretins commerce de lettres avec les sociétés affiliées. J'avois pour collaborateurs assidus l'honnête Duchosal, dont je n'ai plus entendu parler depuis, le bon Bosc, bien digne de l'amitié que lui portoit Roland, Lanthenas qui paroissoit la mériter alors, Bonneville, républicain fougueux, et Boisguyon, plus inflexible encore dans sa haine de toutes les tyrannies. J'avois pour collègues honoraires Vergniaud, trop ami du repos, trop dégoûté déjà de ce club si différent de lui-même, pour qu'il lui vînt dans la pensée que peut-être il étoit utile qu'il prît la peine de l'influencer en se montrant quelquefois dans les assemblées et dans son comité principal; Condorcet trop occupé, trop indolent peut-être ou trop insouciant pour nous consacrer quelques heures, et Antonelle, trop dissipé, trop gourmand, trop adonné aux plus grosses orgies du Palais-Royal, pour songer à quelque autre chose. J'avois

pour collègues déshonorans Bourdon Léonard, dont les neuf victimes d'Orléans attesteront éternellement la scélératesse; Gaillard, qui me trompoit bien, car je le croyois honnête homme; Camille Desmoulins, à toutes les époques fieffé fripon; enfin son maître, Robespierre.

Leurs deux noms rapprochés me rappellent une anecdote assez piquante. J'allois pour la seconde fois à ce comité, quand j'y trouvai ces deux hommes ensemble. Desmoulins, m'ayant entendu nommer, me fit avec son bredouillement ordinaire de doux complimens. « Mirabeau, me dit-il (il aimoit à parler de Mirabeau), avoit été si content de *Paris justifié* qu'il eût désiré me connoître. Il avoit répété plusieurs fois que cet essai promettoit un homme qui devoit marquer dans la Révolution, etc., etc. » Au bruit d'un éloge qui ne lui étoit point adressé, Robespierre fixa Desmoulins d'un air étonné, puis ramena sur moi un regard dédaigneux. L'autre pourtant continuoit de me parler; il me demanda quel étoit mon avis sur la guerre que quelques personnes parloient de déclarer à l'Autriche. « Ne la croyez-vous pas nécessaire? » lui dis-je. Il me fit des raisonnemens obscurs et diffus. « Et vous? » dis-je à Robespierre. Il me répondit sèchement : « Non. — Pourquoi? — Pour bien des raisons. — Voulez-vous me les dire? — Il y en a mille. — Ne convenez-vous pas qu'elle est inévitable? — Peut-

être. — Attendrons-nous que l'empereur ait achevé ses préparatifs? — Il faut voir. — Au printemps il ne sera pas tout à fait en mesure; nous pourrons l'attaquer avec avantage. — Il n'est pas temps. » Je lui fis aussi vingt objections auxquelles il ne répondit que par des monosyllabes courts, tranchans et pour la plupart vides de sens. En même temps il promenoit sur ceux qui écoutoient des regards orgueilleux et distraits; il se balançoit avec suffisance, et jetoit de côté et d'autre sa badine d'un air presque petit maître qui ne le rendoit que plus ridicule. Ceux qui ne connoissoient cet homme que par les papiers publics où les journalistes devoient, pour leur intérêt propre, abréger ses éternelles déclamations, élaguer ses répétitions sans nombre, faire disparoître ses contradictions absurdes, pouvoient lui supposer quelque sens commun. Mais, moi qui l'avois entendu cent fois, je savois déjà que c'étoit un bavard sans esprit, sans tact, sans instruction. Cet entretien, où je le vis de près, m'apprit qu'il étoit, de plus, le plus présomptueux, le plus vain des hommes. Je n'étois pas encore sûr qu'il en fût, après Marat, le plus lâche, le plus haineux, le plus calomniateur, le plus sanguinaire.

Il dut être bien étonné, s'il me reconnut, quand je le pressai si vigoureusement sur cette question de la guerre, alors que la discussion s'engagea. Ils

avoient déjà parlé *contre,* lui et tous ses Cordeliers. Quelques Jacobins avoient soutenu *pour*. Je m'étois fait inscrire pour la première fois sur la liste de parole. Mon tour vint. Les Cordeliers virent un nouveau visage qui n'étoit pas de leur faction, puisqu'ils ne le connoissoient point. Ils voulurent par des motions d'ordre m'interdire la tribune. Mais Lasource et d'autres députés, qui me reconnurent pour celui qui naguère à la barre de l'Assemblée accusoit les princes, déclarèrent qu'ils vouloient m'entendre. Je parlai avec beaucoup de succès, et lorsqu'à la fin je vins à ces mots : « Marchons à Léopold », l'enthousiasme fut presque général. Les chapeaux furent élevés en l'air, et plusieurs voix répétèrent en chœur : « Marchons à Léopold. » Les Cordeliers étoient furieux; les Jacobins me félicitoient, s'étonnant de ne m'avoir pas vu plus tôt à leur tribune. Le discours fut imprimé, par un arrêté de la grande majorité; pendant quelques jours, dès qu'un orléaniste vouloit parler contre la guerre, on ne lui répondoit que par l'importun : « Marchons à Léopold. »

Ils revinrent pourtant à la charge, et Robespierre surtout avec une témérité, un acharnement, qui prouvoient les secrets desseins auxquels il tenoit fortement. J'ai dit que lui et tous ses partisans, d'une part, et, de l'autre, quelques-uns d'entre nous, avoient soutenu le pour et le contre.

Ensuite il prétendit qu'il devoit parler pour nous réfuter tous; puis il ne voulut pas qu'on nous laissât répliquer. Mais bientôt il fit plus : à l'ouverture de chaque séance, sous différens prétextes, tantôt par motions d'ordre, tantôt à l'occasion de quelque pétition de commande, il écarta le véritable ordre du jour et déclama pendant deux heures, et quelquefois plus, contre cette guerre qu'absolument il ne vouloit pas. Il y avoit plus d'un mois que ce manège duroit, toutes nos séances avoient été perdues dans les déclamations de ce furieux; son parti se soutenoit par tous les moyens d'une tactique ordinairement très vile et quelquefois très violente; la majorité, surprise et lassée, gémissoit.

Un jour enfin je pris la peine de faire note de ses objections principales et d'y préparer des réponses péremptoires. Dans le cadre déjà tout arrangé, je comptois faire entrer encore quelques-uns des raisonnemens de ce disputeur et ajouter à mes raisons des argumens irrésistibles. On va voir qu'il ne m'en laissa pas le temps.

Un soir j'arrive; la séance étoit commencée [1], le déclamateur déclamoit, et toujours contre la guerre. C'étoit, je crois, la quatorzième de ses harangues. Impatienté, je m'arrêtai tout court, le

1. C'était, semble-t-il, la séance des Jacobins du 17 janvier 1792.

regardant du beau milieu de la salle. J'avoue enfin que je me fis effort pour retenir les signes très expressifs de l'ennui dont il nous saturoit depuis si longtemps. Lui du haut de la tribune, voyant mes bras étendus, ma tête un peu renversée, ma bouche grandement entr'ouverte, ne put s'empêcher de m'apostropher; et, comme si son mauvais génie avoit toujours dû le pousser à me provoquer au combat quand il devoit succomber, il finit par assurer modestement que ceux qui « avoient fait de belles phrases contre son opinion seroient fort embarrassés d'alléguer quelque chose de solide contre ses derniers argumens ». Ma réponse au défi fut de l'accepter. Guadet qui présidoit m'accorda la parole. Jamais peut-être la raison et la vérité n'obtinrent un plus beau triomphe sur le mensonge et la fureur. Il m'avoit appelé à cette tribune; à peine il m'y vit que, par une de ses motions d'ordre accoutumées, il essaya de m'en faire descendre; mais la société presque tout entière décida que je continuerois. Je le serrai, le suivant pas à pas, et mettant à nu sa pauvreté, tout en lui prodiguant des éloges sans lesquels, malgré l'immense majorité, son parti ne m'eût pas permis d'achever. Jamais homme loué avec plus d'emphase ne fut aussi plus complètement battu. Il le sentit lui-même, et se garda bien de redemander la parole après moi; la société ordonna aussi l'impres-

sion de ce discours très supérieur au premier; mais, comme les Cordeliers dominoient au bureau d'envoi, ils eurent soin de faire qu'il en passât très peu dans les départemens. Au reste, je n'oublierai point que ce soir-là, comme je descendois de la tribune, Guadet vient m'embrasser. Ce fut, entre nous, l'époque d'une amitié qui n'aura, j'espère, d'autre terme que celui de notre vie. Mais, si les gens de bien m'accordoient leur estime, les méchans aussi commencèrent à se déchaîner contre moi avec une fureur qui alla toujours croissant.

Mais pourquoi s'opposèrent-ils avec une obstination si persévérante à cette guerre que la France entière demandoit? Je vais le dire. La plupart des Jacobins ne doutoient pas que La Fayette ne fût un traître; mais la guerre, devenue d'ailleurs inévitable, pourroit seule mettre à la fois à découvert sa perfidie et son incapacité. Et certes il valoit mieux que La Fayette, qu'on ne pouvoit empêcher de conserver son généralat, nous trahît actuellement que l'Autriche, n'étant pas préparée, ne recueilleroit que très peu de fruit de ses criminelles complaisances, que dans six mois où, l'Autriche ayant rassemblé toutes ses forces, les revers que la trahison du commandant général l'aideroit à nous donner deviendroient irréparables. D'ailleurs des échecs successifs, dont la réparation seroit cependant faite, éclaireroient la nation sans la dé-

courager. Cette foule de bons citoyens, encore trompée par La Fayette, iroit à l'école du malheur apprendre à le mieux connoître. Enfin l'indignation presque générale produiroit un grand mouvement; et, dans un de ces mouvemens d'énergie qui appartiennent singulièrement à une nation qui pour sa vengeance se trouve les armes à la main, la cour, la cour perverse, seroit renversée en même temps que les généraux perfides; avec un roi parjure, la royauté, devenue haïssable, tomberoit; sur les communs débris de tous nos tyrans la République seroit fondée.

Voilà précisément ce que redoutoient Robespierre et ses Cordeliers. Robespierre avoit déjà répété vingt fois que « le gouvernement républicain ne convenoit point à la France » ; et remarquez qu'en écrivant contre cette déclaration de guerre à l'Autriche, il écrivoit aussi pour la constitution de 1789. De tous les fléaux le plus redoutable pour ses Cordeliers étoit l'augmentation, même momentanée, du pouvoir de ce La Fayette, sans doute ennemi de la République, mais ennemi plus mortel encore de d'Orléans et de sa clique scélérate. Avant de songer aux républicains, nul doute que le général ne commençât par écraser les orléanistes, s'il en avoit le temps. Aussi les Cordeliers aimoient-ils mieux risquer le salut de l'empire et mettre la France tout à fait sur le bord de l'abîme

que de commencer par essayer d'abattre La Fayette. Ils aimoient mieux prolonger, autant que possible, une paix, quelque funeste qu'elle pût devenir à nos armes. Leur disiez-vous que, dans six mois, l'Autriche et la Prusse, complètement préparées, envahiroient sans peine nos frontières qui, tenues sur le pied de paix, se trouveroient tout à fait dégarnies : ils répondoient tranquillement que peut-être il ne leur faudroit pas six mois pour achever de dépopulariser et pour détruire La Fayette. Leur disiez-vous qu'en leur accordant même qu'après ces six mois de paix ils parvinssent à faire destituer leurs ennemis, toujours arriveroit-il qu'alors nos places fortes, sans défense, tomberoient d'elles-mêmes aux mains des Autrichiens tout prêts; que cependant on n'attribueroit nos désastres qu'à l'Assemblée législative, dont on accuseroit l'imprévoyance; que rien ne prouveroit aux incrédules les criminelles intrigues du général destitué; qu'il n'en deviendroit que plus cher à ses nombreux partisans qui, travaillés de leur antique idolâtrie, croiroient qu'on auroit évité les revers si on l'eût laissé à la tête de nos armées; que les uns attribuant nos malheurs à la cour, ceux-ci aux législateurs, ceux-là aux ennemis de leur idole, la nation, ainsi divisée sur les auteurs de ses maux, ne se porteroit pas à un mouvement général; que, si l'on en obtenoit un, il seroit partiel, et que son

plus grand succès, suffisant à peine pour renverser un roi, ne renverseroit sûrement pas la royauté : leur disiez-vous tout cela, ils ne vous répondoient qu'en vous tournant le dos. Ils se gardoient bien de vous avouer, mais pourtant je voyois bien quelle étoit leur espérance, qu'un trop grand mouvement ne leur convenoit pas; qu'ils ne se soucioient de rien moins que de notre régénération; que la destruction de la royauté ne les arrangeoit point; qu'ils redoutoient une Assemblée nouvelle constituée en Convention; qu'il leur falloit une Assemblée législative qui, décriée, tourmentée, torturée de toutes les manières, décrétât, sous le joug du conseil général de Paris, devenu tout-puissant, la simple déchéance; qu'enfin, ils détestoient les républicains et la République, et vouloient que d'Orléans fût roi. Ajoutez que Léopold, à qui nos délais convenoient fort, avoit commis auprès de l'infatigable orateur des Jacobins un des plus artificieux diplomates du cabinet de Vienne, Pio. Cet homme, à force d'artifices, et surtout de basses adulations, avoit trouvé le moyen d'entrer de plus en plus dans la confiance de Robespierre, qui étoit ainsi devenu, d'abord sans le soupçonner peut-être et se croyant tout bêtement orléaniste, mais ensuite très volontairement, au moins depuis octobre 1792 jusqu'à septembre 1793, l'un des plus utiles instrumens de l'Autriche.

Au reste, pour que le lecteur le moins instruit des causes secrètes qui ont produit les plus grands mouvemens de la Révolution me comprenne, il est temps de bien signaler, en les séparant, les factions diverses qui, à cette époque, divisoient la France.

Le vulgaire n'en voyoit que trois : la cour, les Feuillans et les Jacobins. Il est de fait, pourtant, qu'il y en avoit quatre, car les Jacobins eux-mêmes se divisoient en deux partis bien distincts qui, pour marcher actuellement ensemble, n'en devoient pas moins se faire un jour une guerre cruelle.

Il me faut ici reprendre les choses d'un peu loin. Après la mort de Mirabeau le grand, on vit se former, au sein de l'Assemblée constituante, une coalition dont l'objet étoit de reviser la constitution. De Montmédy où il s'alloit retrancher, Louis XVI, aussitôt joint par la foule de ses partisans de l'intérieur et même, au besoin, soutenu d'une armée autrichienne, prête à sortir du Luxembourg, devoit demander le rapport de la plus grande partie des décrets constitutionnels, le rétablissement de la noblesse et deux Chambres. Tout-puissans dans Paris, La Fayette et ses amis nous eussent donné le gouvernement anglois. L'arrestation à Varennes et le retour à Paris dérangea tous leurs projets, sans les détruire. Les prétendues mesures de rigueur prises par La Fayette pour assu-

rer la captivité du roi n'eurent d'autre but que de cacher les rapports qui unissoient entre elles la faction bicamériste et la cour, d'amuser le ressentiment du peuple, et de rassurer sur la tête de Louis la couronne chancelante. Il est bien vrai que la constitution ne put être revisée qu'à demi; mais, en la faisant accepter à Louis XVI, les Feuillans gagnèrent du temps pour la détruire. La conspiration pour les deux Chambres ne fut pas un instant abandonnée; on la poursuivit constamment sous l'Assemblée législative.





CHAPITRE II[1]

Des cavernes du Jura, le 19 avril 1794,
30 germinal an II de la République
françoise, une et indivisible.



PRÈS mille périls, j'arrive dans ces solitudes. J'y espérois un asile. Y en a-t-il encore pour un républicain sur la terre? D'un moment à l'autre je puis être obligé de quitter ces lieux pour aller... O Dieu, tu me recevras dans ton sein!

Plus que jamais le temps me manque. Il ne s'agit pas d'écrire des mémoires; il faut jeter des notes, sacrifier les faits les moins importans, la plupart des détails. Que la personne à qui j'ai laissé dans la Gironde le premier cahier songe à le joindre à ceux-ci; je crois alors en être resté au moment où j'allois pour la première fois parler aux Jacobins.

C'étoit sur la grande question de la guerre. A

1. Ici commence le texte déjà publié. Nous le donnons d'après la première édition.

cet égard, j'observois, je crois, que quatre factions divisoient alors l'État. Celle des Feuillans à la tête desquels étoit La Fayette, nommé général en chef; il consentoit à laisser les Autrichiens pénétrer sur le territoire françois, pensant avec leur secours écraser les Jacobins et obtenir la constitution angloise. Celle des Cordeliers, travaillant à renverser Louis XVI, pour placer sur son trône Philippe d'Orléans. Les chefs évidens de celle-là étoient Danton et Robespierre; le chef secret, Marat. Observez que Robespierre et Danton avoient le mutuel désir également dissimulé de se supplanter quelque jour; celui-ci comptant bien dominer tout à fait le conseil de régence dont Philippe n'eût jamais été que le maître apparent; celui-là se flattant de parvenir à la dictature, après avoir triomphé de tous ses rivaux. Le troisième parti, encore peu nombreux, mais considérable par des talens transcendans, entre lesquels on distinguoit Condorcet, Roland, Brissot, étoit celui des purs Jacobins qui vouloient la République. Il est à observer que presque aucun Jacobin n'étoit Cordelier, mais que presque tous les Cordeliers étoient Jacobins, et faisoient à ceux-ci une guerre ouverte dans leur salle même, Robespierre portant presque toujours la parole pour les Cordeliers. Les combats des deux partis et leur position au commencement de 1792 sont assez bien peints dans une brochure

que j'ai publiée vers la fin de la même année ou le commencement de 1793 ; elle est intitulée : *A Maximilien Robespierre et à ses royalistes*. Enfin, la quatrième faction étoit celle de la cour, qui se servoit de toutes les autres pour les écraser toutes : de La Fayette, en le flattant des deux Chambres ; des Cordeliers, en les poussant sur les Jacobins ; des Jacobins, en les excitant à faire une insurrection qu'elle espéroit tourner à son profit. Ainsi, La Fayette ayant ouvert la France aux étrangers, les Jacobins ayant marché sur le château des Tuileries autour duquel on comptoit les égorger tous, il n'y avoit ni constitution de 1789, ni constitution angloise, ni République : il y avoit établissement de l'ancien régime avec toutes ses oppressions plutôt augmentées qu'adoucies.

Ce fut dans ces circonstances que se mut aux Jacobins la grande question si on devoit déclarer la guerre à l'Autriche. Les Cordeliers ne la vouloient pas, parce qu'elle donnoit trop de pouvoir à La Fayette, le plus grand ennemi de d'Orléans ; les Jacobins la vouloient, parce que la paix, continuée pendant six mois, affermissoit aux mains de Louis XVI un sceptre despotique, ou bien aux mains de d'Orléans un sceptre usurpé, et que la guerre seule, une prompte guerre, pouvoit nous donner la République. A cette occasion donc éclata la plus forte scission entre la faction Robes-

pierre et le parti Brissot. Moi qui n'avois pas même encore vu celui-ci, moi qui ne pensois à rien qu'à la République, je parlai dans cette question. Mon premier discours fit beaucoup d'effet; mais, dans le second, l'un des meilleurs morceaux que j'aie composés, j'accablai Robespierre; il le sentit, ne put répondre un mot ce jour-là, balbutia cinq ou six réponses les jours suivans, écrivit, écrivit, écrivit, et mit en campagne tous les limiers de la Cordelière pour calomnier dans les cafés, dans les groupes, l'orateur nouveau.

A peine je descendois dans la carrière, et déjà mes périls commençoient. Une chose digne de remarque, c'est que je n'ai jamais pu savoir s'il est vrai que la popularité a quelques douceurs. Dès que j'ai servi le peuple, on m'a calomnié près de lui, et plus je mettois d'ardeur à soutenir ses intérêts, plus il me poursuivoit de sa haine. Il est bien vrai qu'après mes deux discours aux Jacobins, imprimés et envoyés partout à leurs frais, j'allai rapidement au secrétariat de la Société et à sa vice-présidence. Il est assez piquant de remarquer à cet égard que les députés seuls pouvoient être présidens, et que celui qui le fut en même temps que j'étois vice-président, c'étoit Basire. Ainsi, si les purs Jacobins avoient emporté la vice-présidence, la présidence étoit échue aux Cordeliers. Cependant, au moment où j'écris, Basire a été

guillotiné, et moi je languis dans l'exil. Robespierre s'est fait jour entre deux. Mon élection cependant étoit l'ouvrage de quelques républicains éclairés; mais la masse, la foule idiote déjà toute robespierrisée, me détestoit.

Voici le premier moyen dont s'avisa le futur dictateur pour faire disparoître en ses premiers jours un nouvel athlète dont le courage et les moyens l'alarmoient fort.

Avec Dumouriez qui se disoit alors républicain comme il se dit aujourd'hui feuillant, comme il se dira demain aristocrate, si cela convient à sa vaste ambition, appuyée au reste sur d'immenses talens; avec Dumouriez étoient au ministère trois vrais républicains, Roland, Servan, Clavière : tous quatre vouloient la guerre. Je ne connoissois encore aucun d'eux, aucun d'eux ne me connoissoit que par mes succès dans cette discussion récente où j'avois conquis à leur opinion tous les Jacobins de bonne foi. Il falloit un ministre de la justice; les quatre ministres jetèrent les yeux sur moi; il fut arrêté qu'au prochain conseil on présenteroit mon nom au roi qui m'eût infailliblement accepté, parce qu'à cette époque il entroit dans les plans de la cour de composer tout le ministère absolument comme les nouveaux ministres le demandoient. C'étoit le surlendemain que devoit se tenir le conseil; mais, dès la surveille, Robespierre et tous les

Cordeliers apprirent que j'allois être nommé. Le lendemain voici ce qu'ils firent.

Dès le matin les limiers allèrent crier dans les groupes qu'arrivé de Coblentz depuis trois mois, je m'étois insinué aux Jacobins pour les diviser. A midi je me promenois sur la terrasse des Feuillans, passant près des groupes très agités, et ne me doutant pas que c'étoit moi que leurs cris menaçoient. Chabot, que je ne connoissois que de vue, vint charitablement m'en avertir, et d'un ton très officieux il ajouta que je ferois bien de ne point aller le soir aux Jacobins où je pourrois courir quelques risques. On va voir que ces Messieurs auroient trouvé commode de me calomnier sans que je fusse là pour répondre. Je ne tins compte de l'avis; j'allai le soir aux Jacobins. Une heureuse circonstance me permit de traverser, sans être reconnu, les cours où des spadassins, aujourd'hui pour la plupart membres du tribunal révolutionnaire, m'attendoient armés de gros bâtons. J'entrai dans la salle au moment où l'éternel dénonciateur Robespierre dénonçoit vaguement des émigrés introduits dans la Société, etc., et les tribunes, imbues des propos de la matinée, d'applaudir avec fureur. Robespierre finissoit par demander qu'une commission examinât ces nouveaux reçus, et qu'on les chassât de la Société. Je demandai la parole pour appuyer la motion; Robespierre s'y opposa, di-

sant que je voulois troubler la Société, et puis il recommença à m'inculper d'émigration indirectement, et ayant bien soin de ne me pas nommer. J'insistai pour la parole; les tribunes, ayant reçu le signal, se levèrent furieuses. Je voyois de toutes parts des poings et des bâtons. Cinquante Jacobins, indignés, vinrent se grouper autour de moi, offrant de m'accompagner jusqu'à ma porte. Un d'eux (il s'appeloit Bois) me dit : « Moi, je fais mieux : ils ne veulent pas t'entendre, ils t'entendront. » Puis se jetant au milieu de la salle : « Oui, sans doute, s'écria-t-il, il y a un traître ici. » Les Cordeliers alléchés se turent aussitôt, et les douces tribunes de les imiter. « Mais ce traître, je ne veux pas l'accuser indirectement; je le nomme, c'est Louvet. » Aussitôt je me précipitai à la tribune. Robespierre voulut encore m'enlever la parole, il n'étoit plus temps. Dénoncé nominativement, je devois répondre. La Société l'ordonna. Je le fis; je rendis compte de toute ma vie révolutionnaire depuis 1789, citant des faits, les lieux, les personnes. Ma justification eut un tel succès que les tribunes mêmes finirent par applaudir. Eh bien, le lendemain Robespierre répandit le bruit que je m'étois fait dénoncer moi-même pour avoir l'occasion de faire mon panégyrique, et cela parce que je voulois être ministre de la justice!

Je ne craignois pas de l'être; mais je jure que je

ne le désirois pas. Le jour même que le conseil devoit se tenir, je reçus, à dix heures du matin, une lettre complimenteuse du député Hérault-Séchelles, que je ne connoissois point. Cet intrigant m'annonçoit ma nomination à laquelle il avoit bien contribué, disoit-il. Puis il demandoit une des premières places des bureaux pour un de ses anciens secrétaires, peut-être comme lui agent secret de l'Autriche. Un autre vint me dire qu'il quittoit Dumouriez, qui lui avoit certifié qu'en effet je serois nommé le soir. Mais, dans un dîner où se trouvèrent les ministres et quelques députés, tout changea. Un lourd personnage, assez ignorant, et surtout fort timide, Duranthon de Bordeaux, me fut préféré. Ce fut la première faute du parti républicain. Il l'a payée bien cher. Elle a surtout coûté bien du sang et des larmes à mon pays. Eh ! par quelle étrange fatalité faut-il que le changement des destinées d'un homme agisse si puissamment sur les destinées d'un empire? Que si j'avois été ministre de la justice, j'aurois assurément signé cette fameuse lettre de Roland à laquelle Duranthon, ambitieux et foible, refusa d'accéder [1].

---

1. Il s'agit de la lettre par laquelle Roland gourmandait Louis XVI, qui avait refusé de sanctionner le décret instituant un camp de vingt mille fédérés et celui qui prononçait la déportation contre les princes réfractaires. Cette lettre amena le renvoi des ministres « patriotes ». (Juin 1792.)

Coupable dans le sens des trois ministres, on me renvoyoit avec eux. Partageant leur honorable disgrâce, j'obtenois aussi l'estime publique; avec eux je rentrois le 10 août, j'étois ministre de la justice; le royalisme déguisé ne commettoit pas, sur le berceau de la République, les horreurs de septembre; la faction des Cordeliers ne forçoit point, par la terreur, l'élection de ces députés de Paris, dont quelques-uns ont été si funestes à la France. Le gouvernement anglois, n'ayant pas de moyens d'exciter contre nous son peuple, cherchoit vainement un prétexte de guerre; Robespierre, s'il ne changeoit pas, succomboit; avec lui tomboient ou n'osoient se montrer Pache et son insolente Commune; Chaumette, Hébert, le grand exterminateur, et cette foule de vils coquins payés par les puissances. La République étoit fondée!

Cependant Lanthenas m'entraîna chez le ministre de l'intérieur, qui avoit un vif désir de me connoître. Oh! Roland, Roland, que de vertus ils ont assassinées dans ta personne! Que de vertus, de charmes et de talens dans la personne de ta femme, plus grand homme que toi! Tous deux me pressèrent d'écrire pour une cause qui avoit besoin de l'intime réunion de tous les hommes propres à la faire valoir. La guerre étoit déclarée. La cour, visiblement d'accord avec l'Autriche, trahissoit nos armées; il falloit éclairer le peuple sur tant de

complots : j'écrivis *la Sentinelle.* Le ministre de l'intérieur en faisoit les frais. Ma très modique fortune n'auroit pu suffire à l'impression d'un journal-affiche, dont plusieurs numéros furent tirés à plus de vingt mille. Ceux qui ont étudié Paris et les départemens savent combien *la Sentinelle* a servi la France à l'époque où l'étranger, enhardi par ses alliances intérieures, menaçoit de tout envahir.

A quelque temps de là, Dumouriez, voulant régner au conseil, culbuta les ministres Servan, Clavière et Roland. Le jour même on vint me confier qu'il pensoit à me donner l'ambassade de Constantinople. Il y eut même quelques journaux qui l'annoncèrent; ce qui n'empêcha pas que je n'insérasse dans le numéro suivant de *la Sentinelle* un paragraphe fort vif contre la conduite du ministre favori; aussi n'ai-je plus entendu parler de mon ambassade.

Ce fut à peu près à la même époque que Brissot et Guadet voulurent me faire envoyer commissaire à Saint-Domingue. Guadet surtout insista longtemps avec la plus grande chaleur. Deux passions également fortes me retinrent : l'amour de Lodoïska, qui, n'étant pas ma femme alors, n'auroit pu me suivre, et l'amour de ma patrie en péril. Sur mes refus réitérés on donna cet emploi à Santhonax. Si je l'eusse accepté, Santhonax seroit actuellement proscrit à ma place, et moi je ferois

à la sienne la guerre aux Anglois dans Saint-Domingue.

Vint enfin l'insurrection du 10 août. Ce que j'ai fait dans cette journée, je l'ai dit ailleurs; mais ce que je n'ai pas dit, c'est que j'ai contribué à sauver des soldats suisses que les satellites de d'Orléans, qui avoit fui à la première décharge, vinrent pour massacrer quand le combat fut fini. Je fis filer plusieurs de ces malheureux dans les corridors de l'Assemblée, d'où ils passèrent au Comité diplomatique, dans les armoires duquel Brissot et Gensonné en cachèrent plusieurs. Un autre fait non moins piquant dans un autre genre, c'est que Danton, qui s'étoit caché pendant le combat, parut après la victoire armé d'un grand sabre et marchant à la tête du bataillon des Marseillois, comme s'il eût été le héros de ce jour. Quant à Robespierre, plus lâche encore et non moins hypocrite, il n'osa se montrer que plus de vingt-quatre heures après l'affaire; ce qui ne l'empêcha pas de s'en attribuer tout le succès au conseil de la Commune, où il alla commander en despote le surlendemain 12.

Et le 2 septembre suivant ils nous menaçoient tous. L'affreux Robespierre proscrivoit à la tribune; le grand exterminateur rendoit des arrêts de mort. Le supplice de Brissot, de Vergniaud, de Guadet, de Condorcet, de Roland, celui de la

citoyenne Roland, celui de ma Lodoïska, le mien, étoient décidés. Vils imposteurs, infâmes royalistes, étions-nous déjà des fédéralistes alors ? Non, mais pour le service des puissances vous inventiez d'autres calomnies !

Étions-nous des fédéralistes, dès les premiers jours de la Convention ? Et cependant vous nous proscriviez déjà ; vous proscriviez les deux tiers de l'Assemblée ; vous placardiez qu'il falloit une nouvelle insurrection ; qu'à voir la trempe de la plupart des députés à la Convention, vous désespériez du salut public. « O peuple babillard, disiez-vous, si tu savois agir ! [1] »

Étions-nous des fédéralistes en février 1793 ? Dans le nombre des calomnies dont vous nous poursuiviez sans relâche, vous n'aviez pas encore imaginé celle-là ; et cependant vous nous proscriviez.

Vous nous proscriviez le 10 mars, et, loin de songer à nous accuser de fédéralisme, vous donniez, comme je le démontrerai tout à l'heure, l'exemple de l'établir.

Quelques jours après, vous veniez à la barre de l'Assemblée nous proscrire par la bouche de Pache. Vous demandiez vingt-deux têtes, en attendant mieux ; et vous nous accusiez de tout, excepté de fédéralisme.

---

1. Voyez les placards de Marat. (*Louvet.*)

Le 31 mai, vous veniez le sabre à la main nous saisir, et ce n'étoit pas encore de fédéralisme que vous nous accusiez.

Et même plusieurs semaines après, lorsque vous aviez chargé l'ingénieux Saint-Just d'imaginer nos crimes, ô absurdité! c'étoit le fédéralisme et le royalisme ensemble que vous nous reprochiez !

Quelques mois après, le fédéralisme resta seul. Mais dans quelle bouche, grands dieux? dans celle de Barère!

Si jamais il exista, le fédéralisme, ce fut par vous seuls, par vous qui nous l'imputiez.

Vous le proclamiez au 2 septembre, dans votre circulaire où vous déclariez méconnoître l'Assemblée représentative centre unique de ralliement, où vous disiez de votre municipalité de Paris « qu'elle venoit de se ressaisir de la puissance du peuple »; où vous invitiez les autres sections de l'empire à adopter vos mesures; où par conséquent vous disiez en d'autres termes à chaque département : « Toute l'autorité, tous les trésors, tous les moyens de gouvernement sont à moi. » Pour vous plus de liberté, point de République; à moins que de votre côté vous ne vous hâtiez de ressaisir aussi la portion de pouvoir qui vous revient; auquel cas, si vous pouvez éviter l'anarchie, vous avez le fédéralisme.

Vous le proclamiez de nouveau dans le mani-

feste de votre révolte avortée du 10 mars, où vos insurgens demandoient, « comme mesure suprême et seule efficace, que le département de Paris, partie intégrante du souverain, exerce en ce moment la souveraineté qui lui appartient ». De sorte que, pour établir le fédéralisme, chaque département n'avoit qu'à vouloir aussi, d'après vos agressions et votre exemple, *exercer* sa portion de souveraineté, sauf au moins à reconnoître sur certains points un lien commun que vous, dans votre tyrannie, vous n'admettiez pas.

Il exista, le fédéralisme, lorsque, dans chaque département, un Montagnard, investi de pouvoir sans bornes, alla dicter des lois arbitraires auxquelles le département voisin n'étoit pas soumis. Il exista, lorsqu'une douzaine de dictateurs, démembrant l'empire commun, s'alla créer une douzaine d'empires. Il exista lorsqu'au nord Le Bon, dans le midi Maignet, à l'ouest Carrier, Collot-d'Herbois dans Lyon, régnèrent despotiquement, chacun selon ses caprices, au gré de ses passions, de diverses manières; et quelles manières, grands dieux ! Les barbares, ils ne s'accordoient que sur un point : verser le sang par flots, et par flots encore !

Certes il exista, le fédéralisme, il exista pour le crime ; mais il n'exista que par vous, tyrans, et pour vous.

Cependant, s'écrient quelques hommes étrangement abusés, les départemens se sont fédéralisés pour marcher contre la Convention. Contre la Convention! Jamais. Pour elle, toujours. Mais d'ailleurs, *fédéralisés*? Que voulez-vous dire? Elles étoient donc fédéralistes, au 14 juillet, les sections de Paris qui, chacune en particulier trop foible, se fédérèrent pour renverser la Bastille? Ils étoient donc fédéralistes, le 10 août, ce bataillon du Finistère, ce bataillon de Marseille et ces nombreux bataillons de Paris qui se fédérèrent contre le château? Et ces douze cent mille soldats qui de toutes les parties de la République courent aux frontières, et se fédèrent contre l'étranger qu'ils écrasent, ce sont donc des fédéralistes? Enfin se fédérer, c'est donc se fédéraliser? Quel misérable abus de mots! quelle pitié!

Mais quand on pense que cet abus de mots a pu conduire sur l'échafaud plus de cent mille républicains, et les républicains les plus courageux, les plus éclairés, les plus probes! Quelle horreur!

Je ne répéterai point ici ce que j'ai imprimé ailleurs sur les travaux du corps électoral de Paris. Au moins les élections des départemens pouvoient remédier à ce mal. Pétion, Sieyès, Thomas Payne, Condorcet, Guadet, etc., rejetés par la faction de Paris, furent élus par le peuple des départemens; celui du Loiret, où je n'avois pas un ami particu-

lier, pas une correspondance, où je n'avois jamais paru, me nomma l'un de ses députés. Voilà pourtant ce qu'ils ont appelé intriguer, eux qui dans la capitale avoient forcé leur élection par les poignards!

Ce fut au 10 août 1792 que je me chargeai de la rédaction du *Journal des débats* [1]. Ils ont osé dire dans le mensonge-Amar, appelé acte d'accusation des députés fédéralistes [2], qu'on me payoit 12,000 livres par an pour mentir à l'Europe dans ce journal. Voici le fait : après le 10 août, Baudouin, propriétaire de ce journal, qui le sentoit perdu si quelque patriote connu et de quelque talent ne le soutenoit pas, vint me conjurer de le prendre. Je refusai ; alors il alla solliciter et m'apporta des billets de Guadet, de Brissot, de Condorcet, qui me prioient de m'en charger. Je me rendis. Baudouin m'offroit tout ce que je voulois. Le dernier rédacteur, qui étoit peu connu, touchoit 6,000 livres ; j'en demandai 10,000 livres, et certes Baudouin fit un excellent marché, car bientôt ses abonnés triplèrent. J'employai deux collaborateurs; encore ma chère Lodoïska étoit-elle

1. Il s'appelait alors *Journal des débats et des décrets* et ne rendait compte que des séances de l'Assemblée législative.

2. Il s'agit de l'acte d'accusation contre les Girondins lu à la séance de la Convention du 3 octobre 1793 par André Amar, au nom du Comité de sûreté générale.

obligée d'y travailler beaucoup. Hélas! et c'est la source du plus grand malheur qui peut-être m'accable aujourd'hui; peut-être, tandis que, languissant dans un dangereux exil, j'attends cette épouse si chère, peut-être est-elle arrêtée! C'est à cette époque que mes ennemis l'ont connue; c'est alors qu'ils ont pu apprécier ses talens littéraires, son âme forte et la tendresse qu'elle me portoit. C'est alors qu'Amar, sous prétexte de la reconduire, vint chez moi plusieurs fois malgré elle. Il vouloit, disoit-il, lui faire sa cour et m'éclairer sur les pièges que me tendoient Roland, Brissot et tous mes prétendus amis; c'est-à-dire qu'envoyé par la faction, il osoit se flatter de séduire mon amie et de me corrompre. Au reste, il nous vit dans notre intérieur et en désespéra bientôt. Un jour, sortant de l'Assemblée, où il venoit de faire une motion sanguinaire, il s'approcha de ma femme et lui voulut dire quelques douceurs. Celle-ci, l'interrompant, lui dit froidement : « Monsieur, je viens d'entendre ce que vous avez dit à la tribune, et je vous méprise. » Il ne revint plus chez nous, il devint notre ennemi le plus cruel. C'est lui qui n'a pas rougi d'attacher son nom à cette pièce infâme, à cet acte d'accusation qui a conduit les plus vertueux républicains à l'échafaud; c'est lui qui dit que je mentois à l'Europe; oui, je mentois, car je dissimulois une partie de ta laideur et de la laideur

des tiens! Enfin, c'est lui qui, membre de ce Comité de sûreté générale, maintenant investi de tout le pouvoir nécessaire pour produire un mal sans bornes, c'est lui qui, ministre des proscriptions d'un nouveau Sylla, tout-puissant pour le crime, tient peut-être ma femme dans le cimetière de ses prisons. O Lodoïska, ma chère Lodoïska! si tu péris, j'aurai causé ta mort, mais je ne te survivrai pas longtemps!

Le 21 septembre, la Convention commença, et dès le second jour Robespierre et Marat allèrent aux Jacobins prêcher l'insurrection contre la Convention; le premier osa, quelques semaines après, se plaindre à la Convention de ce qu'il appeloit les calomnies répandues contre lui et défier un accusateur : à l'instant même je demandai la parole [1]. L'accusation que j'intentai contre lui produisit le plus grand effet; cinquante députés attestèrent les attentats que je rappelois, et dont le moindre devoit conduire cet homme à l'échafaud. Le lâche crut sa dernière heure arrivée, il vint à la tribune me demander grâce. Si Pétion, qu'ils n'avoient pas alors assez calomnié pour lui ôter son immense influence, si Pétion, que j'interpellai plusieurs fois, eût voulu dire le quart de ce qu'il savoit,

1. C'est le 29 octobre 1792 que Louvet prononça sa *Robespierride*.

Robespierre et son complice étoient décrétés sur l'heure. Alors, détestés dans la République entière, n'ayant dans Paris qu'un parti très inférieur à celui de la Convention, ils recevoient le châtiment de leurs crimes. L'infâme d'Orléans et une vingtaine de brigands subalternes rentroient dans leur nullité ; un Barère, un Delacroix, un ramas de vils intrigans toujours prêts à traîner le char du parti dominant, restoient rolandistes ; la République étoit sauvée !

Pétion, Guadet, Vergniaud, firent donc cette faute de ne pas répondre aux fréquentes interpellations par lesquelles je les appelois en témoignage, et un autre poussa la foiblesse jusqu'à me blâmer dans son journal d'avoir intenté cette accusation.

Cependant Robespierre avoit été tellement atterré qu'il avoit demandé huit jours pour répondre. Ce terme expiré, il meubla de tous les Jacobins et Jacobines qu'on put rencontrer les tribunes qui se trouvèrent pleines dès neuf heures du matin. Le dictateur parla deux heures, mais ne répondit point; je comptois l'écraser dans ma réplique. Les Girondistes se levèrent avec la Montagne pour m'empêcher de parler. Je ne vis plus pour moi que le fier Barbaroux, le brave Buzot, le vertueux Lanjuinais et notre vigoureux côté droit. Brissot, Vergniaud, Condorcet, Gensonné, pensèrent qu'un

ordre du jour, s'il sauvoit Robespierre, le déshonoroit assez complètement pour lui ôter à jamais toute influence; comme si devant cette faction sanguinaire il s'agissoit d'honneur, comme si l'impunité physique ne devoit pas l'enhardir à tous les forfaits! Cette énorme faute du parti républicain me navra le cœur; dès lors je prévis que les hommes à poignard l'emporteroient tôt ou tard sur les hommes à principes; dès lors j'annonçai à ma chère Lodoïska qu'il falloit de loin nous tenir prêts à l'échafaud ou à l'exil.

Salle, Barbaroux, Buzot et moi nous ne cessions de dénoncer la faction d'Orléans. Brissot, Guadet, Pétion et Vergniaud ne nous secondoient jamais que très foiblement. Hébert et Marat calomnioient sans cesse dans leurs journaux très popularisés. Pache, après avoir trompé Roland par son hypocrisie de républicanisme et de vertu, trompoit la nation et la trahissoit en désorganisant tout au ministère de la guerre, en suscitant mille entraves au génie conquérant de Dumouriez, alors très sincèrement républicain, quoi qu'il en puisse dire aujourd'hui. Les armées se remplissoient des apôtres de l'indiscipline et de toute espèce de brigandage; les états-majors se peuploient des brigands dévoués à la faction. Les bureaux de la guerre, les Jacobins, les Cordeliers, les sections où trente coquins dominoient par la

terreur, retentissoient des cris de la révolte ; nos tribunes nous insultoient, nous menaçoient, ne nous laissoient plus la liberté de parler; et cependant nos malheureux amis voyoient à tant de maux un remède unique, le plan de constitution qu'ils achevoient, et, quand on leur parloit d'un coup de vigueur contre les conjurés, ils répondoient avec le plus déplorable sang-froid qu'il falloit se garder d'aigrir ces hommes naturellement violens.

En général, il est temps de faire cette remarque que, parmi les victimes du 31 mai, on comptoit beaucoup d'hommes distingués par de rares talens, capables d'épurer la morale, de régénérer les mœurs, d'augmenter la prospérité d'une République en paix, de bien mériter de la patrie par leur conduite privée, par des vertus publiques ; mais qu'il n'y en avoit pas un d'eux qui fût accoutumé au bruit des factions, propre à ces coups vigoureux par lesquels on peut abattre des conjurés; pas un même qui fût en état de soupçonner des desseins ennemis, d'embrasser d'un coup d'œil le vaste plan d'une conjuration, et, s'ils l'eussent enfin reconnu, de le vouloir combattre autrement que par des principes de morale et de pompeux discours. J'en excepte Salle, Buzot et Barbaroux qui dès le principe reconnurent bien la faction d'Orléans et se joignirent à moi pour la combattre dans toutes les occasions; mais leur pénétration ne put s'éten-

dre bien loin, il n'y eut jamais que Salle à qui je pus persuader que l'Autriche et l'Angleterre avoient leurs principaux agens dans les Jacobins; et je me souviens que Guadet, Pétion et Barbaroux même se récrioient encore dans la Gironde, six mois après le 31 mai, lorsque je disois qu'assurément Marat et sa bande étoient aux puissances. Quelquefois, dans des momens d'indignation, Guadet le disoit bien, mais c'étoit par une espèce de métaphore; et certes il n'auroit jamais voulu prendre ce qu'il appeloit cette hypothèse pour base de sa conduite dans l'Assemblée. Trop honnêtes gens, ils ne pouvoient croire à de pareils forfaits; aussi ne cessois-je de leur répéter que tôt ou tard ils en seroient les victimes.

Peu à peu j'ai anticipé sur les événemens : revenons à l'ordre du jour sur l'accusation contre Robespierre. Ne pouvant parler, je pris le parti d'écrire et d'imprimer ma réponse ainsi intitulée : *A Maximilien Robespierre et à ses royalistes.* C'est là que j'ai peint toutes les manœuvres de Robespierre aux Jacobins pendant 1792, la faction des Cordeliers, les turpitudes du corps électoral de 1792, les desseins de la faction d'Orléans, les ambitieux projets des différens chefs. Presque tout ce que j'annonçois s'est réalisé par la suite, si ce n'est que, contre mon attente, et contre toute probabilité, le très médiocre Robespierre a triomphé de Danton. Je dis

très médiocre, parce que les pompeux rapports qu'il publie, depuis que, réunissant, comme principal membre du Comité de salut public, tous les pouvoirs, il dispose aussi des assignats, ne peuvent en imposer à quiconque le connoît aussi bien que moi. Détestable auteur et très mince écrivain, il n'a aujourd'hui d'autre talent que celui qu'il est en état d'acheter.

Le ministre de l'intérieur, Roland, qui sentoit l'irréparable faute de cet ordre du jour, voulut, autant que possible, l'amender, en faisant connoître à la nation tous les crimes des dictateurs de Septembre. Il fit passer un grand nombre d'exemplaires de ma brochure dans les départemens, et je ne doute pas que cette grande publicité n'ait retardé de plusieurs semaines les affreux succès de la faction.

A peu près dans le même temps, Buzot et moi, nous lui portâmes un coup non moins sensible. Nous demandâmes et nous obtînmes le décret d'expulsion des Bourbons. Une révolte des Jacobins, des Cordeliers et de la Commune, nous le fit rapporter; mais du moins nous en tirâmes cet avantage d'avoir forcé la faction de se produire, de manière qu'il n'y eut plus que les gens tout à fait aveuglés et de mauvaise foi qui pussent la contester, ou la voir ailleurs que sur la fameuse Montagne.

Assurément j'avois bien mérité l'honneur d'être chassé de cette Société des Jacobins, où l'on ne comptoit peut-être plus trente de ses anciens membres, et qui n'étoit plus remplie que de Cordeliers. Je fus rayé le même jour que Roland, Lanthenas et Girey-Dupré, collaborateur du journal de Brissot, jeune homme plein de républicanisme, de courage et de talent.





CHAPITRE III

Nous voici à l'affaire de Capet, sur laquelle j'ai quelques détails importans à donner. Salle ouvrit et motiva dans l'Assemblée l'opinion de l'appel au peuple. Je la soutins, on peut voir par quels motifs, et si les événemens ont vérifié mes prédictions. Mon discours, qui ne fut pas prononcé à la tribune parce qu'on ferma la discussion à l'instant où j'allois parler, a du moins été imprimé. Parmi nos orateurs, Vergniaud répondit à Robespierre et l'écrasa. Digne et malheureux Vergniaud, pourquoi n'as-tu pas plus souvent surmonté ton indolence naturelle? Et surtout pourquoi, lorsqu'ils environnoient la représentation de mille embûches mortelles, pourquoi tes yeux ont-ils refusé de voir? Après le 10 mars ils se fermoient encore; ils ne se sont ouverts qu'au 31 mai, hélas! et trop tard.

Que d'horreurs! Et ce n'étoit que le prélude des horreurs qu'ils nous préparoient. Nous n'étions pas loin du 10 mars : un ennemi bien redoutable

et bien peu attendu alloit grossir le nombre déjà trop grand de nos ennemis : Dumouriez alloit aussi se joindre à la faction d'Orléans.

Au moment où j'écris, ses mémoires ont paru. Il y prétend avoir toujours été monarchiste; mais je dois à la vérité de déclarer et de prouver qu'il fut, pendant quelque temps, un très sincère républicain.

Qu'il ait désiré que Louis XVI se maintînt sur le trône, alors que, devenu son premier ministre, il régnoit plus que lui, je le conçois; mais qu'après le 10 août il fût demeuré le fidèle serviteur d'un prince découronné, je crois connoître assez l'ambitieux général pour affirmer que cela ne se pouvoit pas. D'ailleurs ne m'est-il pas connu qu'après cette journée du 10 août, Dumouriez fut le premier dénonciateur de La Fayette qui faisoit prêter à ses troupes serment d'obéissance au roi? Ne sais-je pas bien qu'à cette époque il écrivit lettres sur lettres à la commission des vingt et un de l'Assemblée législative, et que ce fut ainsi qu'il obtint le commandement général? N'est-il pas connu de l'Europe que sans lui Brunswick étoit à Paris avant la fin de l'automne? Il me dira que, pour l'honneur et la sûreté de la France, un très zélé monarchiste pouvoit bien ne pas vouloir que l'étranger vînt dicter des lois jusque dans la capitale, et qu'il devoit encore désirer de reprendre sur lui Verdun et

Longwy. Je l'accorde; mais la victoire de Jemmapes? mais la conquête de la Belgique? mais l'invasion projetée et presque effectuée de la Hollande? N'étoient-ce pas là des actes plus que constitutionnels?

Après avoir dans une campagne à jamais fameuse, avec trente-cinq mille soldats nouveaux, arrêté, repoussé, chassé, presque détruit cent mille vieux soldats, les meilleurs de l'Europe, et commandés par un des généraux les plus célèbres; après avoir repris deux places fortes; vaincre à Jemmapes, conquérir la Belgique, et bientôt porter à toutes les puissances un coup décisif, en s'emparant des ports et des trésors de la Hollande; puis avec une armée fière de ses victoires, renforcée de soixante mille Brabançons et Bataves, revenir sur Cobourg, le battre, forcer l'Autriche à la paix, l'Angleterre au silence, toute l'Europe à l'admiration, devenir ainsi le véritable fondateur de la République françoise et l'arbitre des destinées du monde : ce rôle étoit assez grand pour tenter le plus ambitieux des hommes, et l'homme du plus grand génie.

Dumouriez y aspira, Dumouriez l'eût rempli. Mais la faction de l'étranger, qui ne craignoit rien tant que lui, sentit de bonne heure qu'il falloit lui préparer des revers dont l'effet inévitable seroit de le culbuter ou de le forcer à venir vers elle. C'est

pour cela que Pache, alors ministre de la guerre, et Hassenfratz, le chef de ses bureaux, s'appliquèrent à laisser les troupes de Dumouriez manquer de tout; c'est pour cela qu'ils jetèrent dans cette armée le plus grand nombre possible de ces petits soldats orléanistes, infatigables apôtres du pillage et de l'indiscipline; c'est pour cela que le conseil où Roland n'étoit plus entendu qu'avec humeur, où chacun s'unissoit contre sa vertu trop austère, où Monge et Pache décidoient, et sur lequel Dumouriez, qui a grand soin de ne le pas dire, sait pourtant très bien que le parti républicain de la Convention ne pouvoit plus rien à cette époque; c'est pour cela, dis-je, que le conseil désola la Belgique de ce Ronsin, de ce Chépy, de cet Estienne, de cette bande de commissaires du pouvoir exécutif, secrètement et spécialement chargés de faire haïr la France et surtout son gouvernement prétendu républicain, et d'employer pour cela toutes les violences, toutes les extorsions, toutes les espèces de despotismes, de brigandages, tous les forfaits que de tels scélérats pouvoient inventer; comme certains commissaires investis, loin de la Convention, de plus de pouvoir qu'ils n'en avoient dans son sein, et de même chargés par la faction de rendre la soi-disant République à jamais détestable dans les départemens. C'est pour cela que l'un des commissaires conventionnels, choisis

par la Montagne, alors toute-puissante, pour aller dans la Belgique, fut Delacroix [1], plus capable à lui seul de détrousser les Belges que cette nuée de voleurs déjà dépêchés par le conseil. C'est pour cela que Marat, principal agent de l'Angleterre, ne cessoit de déchirer le général dans ses feuilles journellement colportées jusque sous les tentes de Dumouriez; c'est pour cela qu'il ne cessoit de travailler à lui enlever la confiance des soldats; c'est parce qu'il savoit de quels pièges on l'environnoit, que d'invincibles obstacles on préparoit sur ses pas, et quelles dernières trahisons on lui réservoit, qu'il prédisoit avec assurance qu'au printemps le général seroit émigré. Et ces moyens leur ont réussi! Et Dumouriez, trahi dans ses brillantes espérances, n'a pas rougi de pactiser avec ceux qui venoient de lui ravir tous ses moyens, toute sa fortune et toute sa gloire, contre ceux auxquels il devoit tout, et qui aux jours de leur puissance avoient travaillé de tous leurs moyens à ses succès! Il n'a pas rougi de pactiser avec les Delacroix, les plus vils coquins que la terre ait jamais vomis, contre les Vergniaud, Condorcet, Thomas Payne et d'autres infortunés républicains, auxquels,

1. Ces calomnies de Louvet contre Delacroix, collègue de Danton et de Camus dans la mission de Belgique (1792-1793), ont été réfutées par le docteur Robinet dans le *Procès des Dantonistes*, Paris, 1879, in-8°.

malgré les calomnies que chacun leur prodigue maintenant, la postérité, l'impartiale postérité rendra justice. Et, dans ses mémoires, ce n'est pas au digne chef de l'horrible Montagne que Dumouriez adresse ses plus fréquens reproches, c'est à mes malheureux amis que, tantôt par des omissions volontaires, tantôt par des réticences affectées, tantôt par des calomnies directes, il voudroit prodiguer l'opprobre des différens décrets qu'ils ont constamment combattus et dont ils ont été les victimes. C'est encore sur la tombe des républicains qu'il vient insulter à leurs vertus qu'il a persécutées, à leurs bienfaits qu'il a trahis! O Dumouriez! on peut ainsi faire sa cour aux rois de l'Europe; mais l'histoire est là qui n'eût parlé que de tes talens, et qui devra raconter, avec ton horrible perfidie, toutes tes bassesses.

Malgré les manœuvres d'Hassenfratz et de Pache, Dumouriez commença sa campagne, et déjà son heureuse audace triomphoit de tous les obstacles. La faction vit que, malgré tout, il prendroit la Hollande; et dès lors le général Stengel (je crois) laissa libre passage à Cobourg qu'il étoit si facile d'arrêter. Une colonne de trente mille Impériaux tomba du ciel apparemment, sans qu'on l'eût aperçue, et culbuta nos cantonnemens. Force fut à Dumouriez de laisser son expédition si heureusement commencée, et de revenir dans la Bel-

gique se remettre à la tête d'une armée frappée de découragement. Il lui rendit quelque force, quelque consistance, quelque discipline, et obtint encore un avantage assez important à Tirlemont.

La journée de Nerwinde vint ensuite. La défaite de l'aile gauche entraîna la perte de la bataille. Écoutez Miranda [1], il vous dira qu'il fut sacrifié par Dumouriez. Écoutez Dumouriez, il vous dira que Miranda se fit battre exprès pour lui arracher la victoire. Moi qui sais que la faction détestoit également l'un et l'autre, je penche à croire que ce fut elle, et elle seule, qui fit les désastres de ce jour. Il étoit décisif; et tout semble annoncer que les premiers qui, dans l'aile gauche de Miranda, crièrent sauve qui peut et la débandèrent, étoient ces désorganisateurs payés, ces Cordeliers, dignes émissaires de Marat, dignes agens de Delacroix.

Quoi qu'il en soit, l'expédition de la Hollande étoit manquée sans retour; une bataille perdue décidoit la perte de la Belgique; il ne restoit au général, pour couvrir la frontière, qu'une armée toute découragée, déjà très réduite, et que les désorganisateurs alloient travailler avec plus de succès. Voilà Dumouriez dans la situation où depuis longtemps la faction brûloit de l'amener. A ses yeux la République est désormais perdue. S'il continue de

---

1. Je crois Miranda à tous égards irréprochable. (*Louvet.*)

se battre franchement pour elle, il se perdra tôt ou tard lui-même. Encore un revers, et ses mortels ennemis, les Jacobins, le pousseront à l'échafaud. Que faire cependant? A quelle cour demander asile? Quel roi recevra, quel roi ne poursuivra pas le vainqueur de Brunswick?

Il y avoit bien un autre parti à prendre, plus prompt, plus sûr, plus généreux : assurer la retraite de ses troupes, les ramener sur la frontière, les placer dans la situation la moins défavorable; de là écrire à la Convention, et Dumouriez sait écrire, écrire une lettre digne de son auteur et des circonstances, dévoiler sans ménagement, non pas quelques foiblesses de tel ou tel républicain, mais tous les crimes des nouveaux royalistes, toutes les infâmes manœuvres de Pache, toutes les scélérates propositions de Delacroix, enfin tous les forfaits d'une faction impie et du cruel étranger qui la soldoit; puis, à l'exemple du dernier des Brutus et de tant d'autres généraux de l'antiquité... Mais à quoi bon une telle folie? Rien qu'à sauver son honneur! rien qu'à assurer sa gloire! rien qu'à lui donner une des premières places dans l'histoire! Qui! lui? il imiteroit ces fous de la Convention qui dans leurs propos vont citant sans cesse, non pas comme il le dit, les Romains, mais, ce qui est un peu différent, les héros de Rome! Non, un tel moyen ne pouvoit nullement convenir au général:

jusque-là, sans doute, il avoit été républicain pour ses intérêts; mais romanesque, il ne l'avoit pas encore été.

D'autres pensées étoient propres à séduire un homme de son caractère. Il lui paroissoit désormais impossible que la France ne retombât pas sous le joug de la royauté; si les étrangers nous donnoient un roi, ce ne seroit qu'à travers des flots de sang et avec le despotisme absolu. C'étoit donc, selon cet homme, rendre aux François un service réel que de traiter en dehors avec Cobourg, en dedans avec Philippe, pour le rétablissement de la constitution de 1789; et, dans ce dernier plan, le général étoit encore un personnage de grande importance. Il est vrai qu'il falloit trahir ses engagemens devant l'Europe, livrer aux poignards des gens de bien cruellement trompés, et dévorer la honte de s'associer aux plus méprisables des hommes, Delacroix et Marat. Nulle considération ne le put retenir. Comme Delacroix et quelques-uns des siens vivoient encore, et jouissoient même d'une grande popularité au moment où il a publié ses mémoires; comme par conséquent ces prétendus républicains pouvoient servir la cause des rois, et qu'il importoit de ne pas leur ôter leur masque, Dumouriez n'a fait qu'indiquer ses secrètes conférences avec eux. Il avoue du moins l'entrevue de Bouchain. Ce fut quelques jours au-

paravant, sans doute, qu'entre ces trois hommes la nuit du 10 mars fut arrêtée. Ce fut dans la Belgique que tout fut décidé entre eux. Ce fut là que la nuit du 10 mars fut arrêtée, ce fut là que les rôles se distribuèrent. De son camp, au sein duquel il demanderoit un roi, le général annonceroit dans ses manifestes qu'il alloit marcher contre l'anarchie et au secours de la saine majorité de la Convention : ainsi il donneroit de puissans prétextes aux Jacobins, auxquels il auroit l'air de déclarer la guerre, contre les députés républicains dont il feindroit de se porter le défenseur. Ainsi il appuieroit merveilleusement les cris de proscription de Marat, qui ne manqueroit pas de désigner tous les Girondistes aux poignards de la foule hébétée à laquelle il crieroit : « Voilà les royalistes! voilà les traîtres! voilà les complices de Dumouriez! » Alors on n'avoit autre chose à faire que de donner à la Convention nationale une séance de nuit, dans le cours de laquelle on dirigeroit sur les républicains tous les coupe-jarrets des Cordeliers, qui ne manqueroient pas de réclamer tous les décrets d'accusation nécessaires, et même, au besoin, de couper eux-mêmes les vingt-deux têtes déjà promises à Cobourg.

Cet affreux complot du 10 mars, si bien préparé, comment échoua-t-il cependant? Par le concours des hasards les plus singuliers; et l'on va s'étonner

encore ici des grands effets produits par de petites causes.

Pour être plus près de la Convention, j'avois pris mon logement rue Honoré, très peu au-dessus des Jacobins. Il étoit neuf heures du soir : ma Lodoïska, qui, rentrée chez nous, m'attendoit, entendit un affreux tumulte et d'horribles cris. Toujours inquiète pour moi, qui, depuis trois mois, comme la plupart de mes amis, ne vivois qu'au milieu des périls, continuellement poursuivi, menacé, outragé, forcé d'avoir des armes pour ma défense et de découcher toutes les nuits, ma chère épouse descendit et fut jusqu'aux tribunes de l'horrible Société d'où partoit tout le bruit. Elle entendit proférer mille calomnies, mille horreurs. Elle vit éteindre les bougies, tirer les sabres. Elle ne sortit de là qu'avec une multitude forcenée qui alloit aux Cordeliers chercher des auxiliaires avec lesquels elle reviendroit incessamment se porter sur la Convention. Lodoïska rentroit quand je revins. Aussitôt je volai chez Pétion où quelques-uns de mes amis étoient rassemblés. Ils causoient paisiblement de quelques décrets à rendre dans quelques semaines. Dieu sait avec quelle peine je les tirai de leur sécurité ! Enfin, j'obtins qu'aucun d'eux ne se rendroit à la séance déjà commencée, mais que dans une heure nous nous réunirions, tous les principaux proscrits, dans telle maison où les conjurés ne

pouvoient nous deviner. Puis je me rendis promptement à la séance, où je trouvai Kervélégan, député du Finistère. Ce brave homme courut au fond du faubourg Saint-Marceau prévenir un bataillon de Brestois, très heureusement arrivé et retenu à Paris depuis quelques jours, et qui se tint toute la nuit sous les armes, n'attendant, pour marcher à notre secours, qu'une réquisition ou qu'un coup de tocsin. Moi cependant j'allois de porte en porte avertissant Valazé, Buzot, Barbaroux, Salle et plusieurs autres. Brissot étoit allé prévenir les ministres de ce qui se passoit, et déjà celui de la guerre, le brave et malheureux Beurnonville, ayant escaladé les murs de son jardin, avoit rejoint quelques amis avec lesquels il faisoit patrouille. Après deux heures de course, par une nuit noire et pour ainsi dire au milieu de mes assassins, je revins au rendez-vous indiqué. Pétion y manquoit. Il étoit pourtant fort exposé s'il restoit chez lui. Je retournai le chercher, et ce trait-ci va le peindre. Comme je le pressois de venir avec moi, il alla vers sa fenêtre, qu'il ouvrit, puis ayant examiné le ciel : « Il pleut, dit-il, il n'y aura rien. » Quoi que je pusse lui dire, il s'obstina à rester.

Ce ne fut pas la pluie qui arrêta les conjurés, mais cette double mesure de notre absence et de l'avertissement donné aux Brestois. Ils balancèrent

quand ils surent que le décret d'accusation, qu'ils auroient obtenu, ne pouvoit être suivi de l'arrestation soudaine de leurs victimes; et leur courage, toujours si grand lorsqu'il ne s'agissoit que d'assassiner, les abandonna tout à fait lorsqu'ils apprirent qu'il faudroit combattre. Ils n'étoient que trois mille; les Brestois étoient quatre cents : le moyen de risquer l'attaque? Ils n'osèrent.

Cependant ils s'étoient crus d'abord si sûrs de leurs coups qu'avant minuit ils avoient envoyé officiellement déclarer leur insurrection contre la représentation nationale à la municipalité, qui ne manqua pas d'en donner avis à la Convention deux grandes heures après, c'est-à-dire lorsque tout devoit être terminé. Ainsi la conspiration, quoique échouée, eut une sorte de publicité, du moins dans Paris; et certes, pour prévenir une seconde tentative de cette espèce, à supposer, comme je le crois, que nous ne pussions encore tirer vengeance de celle-ci, il convenoit du moins que nous lui donnassions la plus grande authenticité. Je crus que telle étoit l'intention de Vergniaud, lorsque le lendemain, nous étant rassemblés une vingtaine pour arrêter ce qu'il y avoit à faire sur cet événement, il se chargea de la dénonciation. Certes, je ne lui eusse point abandonné cette entreprise, si j'avois pu deviner de quelle manière il comptoit la remplir. Son discours fut beau, mais excessivement

nuisible. Il prit à tâche d'y tromper l'opinion publique qui se prononçoit déjà très fortement contre les deux Sociétés parricides, auxquelles une dénonciation vigoureusement franche, portée devant la France entière à la tribune de la Convention, eût donné le plus terrible coup. Tout au contraire, il attribua le mouvement du 10 mars à l'aristocratie; c'étoit l'aristocratie sans doute, c'étoit le royalisme; mais le royalisme et l'aristocratie des Cordeliers et de quelques meneurs Jacobins : voilà ce qu'il falloit dire, voilà ce qu'il ne dit pas. Aussi les deux Sociétés furent-elles charmées du commode manteau que Vergniaud leur donnoit; et lorsque, dans mon étonnement, je lui demandai le motif d'une aussi étrange conduite, il me répondit qu'il avoit jugé très utile de dénoncer la conspiration, sans nommer les vrais conspirateurs, de peur de trop aigrir des hommes violens déjà portés à tous les excès!... Bon Dieu! voilà pourtant quelles règles de conduite, quels ménagemens mal entendus préparoient les affreux succès de la faction. Encore s'ils n'avoient perdu que nous! Mais ils ont perdu la République.

Le comité Valazé, composé, je crois l'avoir déjà dit (mais qu'on me pardonne les répétitions, j'écris avec tant de hâte!), composé des républicains les plus vigoureux, de ces membres du côté droit qui ne ressembloit guère aux côtés droits des deux

premières assemblées, profondément affligé de cette nouvelle faute des Girondins, me chargea de la réparer, en préparant aussi une plus sérieuse dénonciation de ce complot du 10 mars. Je l'écrivis, mais je ne pus obtenir de la prononcer. La Montagne, qui redoutoit ma véracité, employoit toujours tous les moyens de son exécrable tactique, menaces, cris, clôture de discussion, révolte des tribunes, pour m'empêcher de parler. De là vient que dans les derniers temps on ne me voyoit jamais à la tribune. Je pris le parti de faire imprimer ce discours. On y trouvera toutes les principales circonstances, tous les principaux auteurs[1] de cette conspiration. Je n'y ai rien avancé que de très exact; et malheureusement presque toutes les conjectures que j'y ai hasardées sur les événemens dont l'avenir me paroissoit gros ont encore été des prédictions. Son titre est : *A la Convention nationale et à mes commettans sur la conspiration du* 10 *mars et la faction d'Orléans*. Il fut réimprimé dans plusieurs départemens; à Paris je fus obligé d'en faire tirer jusqu'à six mille exemplaires. Il

1. J'en excepte Bourdon de l'Oise. La suite a fait voir, je crois, qu'il n'étoit qu'égaré. Il faut bien qu'il le soit encore, puisque aujourd'hui il reste l'ennemi des députés proscrits et mon ennemi. Cela ne m'empêchera pas de lui rendre cette justice de déclarer qu'il ne paroît pas qu'il ait vraiment appartenu à la faction d'Orléans. (*Louvet.*)

eût produit un effet incalculable, si quelques insolens proconsuls, qui, déjà établis dans les départemens, n'y respectoient plus rien, n'en eussent, en ouvrant les paquets, arrêté beaucoup chez les directeurs des postes. Il est impossible de se figurer quelle rage saisit les conspirateurs, quand ce petit ouvrage parut. Ils n'osèrent le dénoncer à l'Assemblée, bien sûrs que je ne craindrois pas de l'y soutenir, et qu'il en acquerroit plus de publicité. Six mois après, Amar en parla indirectement dans l'acte d'accusation contre les républicains, mais il se garda bien d'en rappeler le titre. En général ils ont grand soin de ne parler de moi que lorsqu'ils y sont forcés; et surtout ils voudroient bien ensevelir dans le plus profond oubli mes écrits à la Convention. Mon nom, en effet, mon seul nom, rappelle tous les criminels desseins dont je les accusois et qu'ils ont remplis. Aujourd'hui Marat est reconnu royaliste, et bientôt Robespierre sera tout à fait dictateur. Je l'ai vu dès 1792, et, ce qui est plus méritoire peut-être, j'ai eu le courage de le dire. Dans ce dernier écrit sur la nuit du 10 mars, non content d'annoncer leur but, j'ai indiqué leurs moyens. J'ai fait voir qu'ils iroient à la tyrannie par le brigandage; qu'afin de pouvoir régner, ils pilleroient; que pour piller, ils assassineroient. Tout ce que je pouvois dire alors, je l'ai dit; ce qui m'étoit impossible de dire, je l'ai indi-

qué. Je n'ai rien épargné pour mettre à nu les deux factions dans toute leur laideur. Hélas! je criois dans le désert; les conspirateurs étouffoient ma voix autant que possible, et mes amis écoutoient sans entendre. Aussi, plus persuadé que jamais de notre chute prochaine et infaillible, je disois tous les jours à ma chère Lodoïska : « Ces hommes-là courent à l'échafaud; il faudroit promptement me séparer d'eux, si leur parti n'étoit pas celui du devoir et de la vertu. »

Aujourd'hui j'invite les amis de la liberté, s'il en reste encore, à rechercher cette brochure du 10 mars devenue très rare. Qu'ils la lisent pour se faire au moins une idée de l'esprit de terreur ou d'aveuglement dont étoit frappé un gouvernement qui, ainsi averti des embûches mortelles dont on l'environnoit, ne fit pas un mouvement pour les rompre. Qu'ils lisent, c'est mon dernier écrit dans la Convention; c'est, en quelque sorte, mon testament politique; et je ne dissimule pas que je le regarde comme un morceau précieux pour l'histoire.

Je me contenterai d'ajouter que c'est à cette époque à jamais fatale du 10 mars 1793 qu'il faut rapporter la destruction de la liberté de la presse, l'entière violation du secret des lettres, les premières atteintes généralement portées aux propriétés, la naissance de la guerre de la Vendée, si

constamment, si cruellement entretenue par Marat, par les municipaux de Paris, par Pache, Ronsin et la foule de leurs complices, l'envoi de quelques proconsuls dans les départemens, la première tentative de la fondation de ce Comité de salut public qui tyrannise aujourd'hui la France, et la création de ce tribunal révolutionnaire qui la couvre de sang : événemens odieux, établissemens exécrables qui n'étoient encore que le prélude et les moyens de tous les fléaux, de toutes les épouvantables plaies dont mon pays alloit être frappé... Amis de la liberté, gémissez, gémissez donc; mais n'oubliez pas que ces crimes ne furent pas ceux de la République. La République! ils ne nous ont jamais permis de l'établir! C'étoit pour l'avilir, pour la rendre haïssable, pour la perdre à jamais, qu'ils affectoient sans cesse de mêler son nom à leurs cruelles turpitudes. Tous les forfaits qu'ils ont commis, ce sont encore ceux de la royauté.

Je ne quitterai pas cet article sans une observation de quelque importance. Lorsque la force eut arraché ce décret du tribunal révolutionnaire, nous sentîmes qu'il falloit du moins nous réunir pour bien choisir ses prétendus jurés. Nous parvînmes, en effet, à nommer d'honnêtes gens; mais auroient-ils accepté? Marat n'attendit pas l'événement. Il cria à la contre-révolution, menaça d'appeler le peuple, fit casser le scrutin, fit décréter sa liste.

On sent bien qu'il n'y avoit mis que les brigands les plus déterminés; c'étoient pour la plupart des massacreurs de Septembre : ils n'ont pas changé de rôle, ils ont seulement changé de théâtre; et maintenant, comme alors, c'est toujours au nom de la loi qu'ils assassinent. Quelques-uns étoient tirés du milieu de ces *défenseurs de la République,* nouvelle société de brigands qu'on ne pouvoit comparer qu'aux septembristes. Dans le nombre figure un M. Nicolas, personnage curieux dont Camille Desmoulins parle dans l'un des cinq derniers numéros de son *Vieux Cordelier.* On y verra que ce vrai Jacobin, d'abord réduit à vivre de pommes cuites, doit sa petite fortune de deux cent mille livres qu'il mange avec toutes les mauvaises filles, et le droit de vie et de mort qu'il exerce contre tous les gens de bien, au gros bâton dont il rassura la lâcheté naturelle de M. Robespierre, au moment où celui-ci commença à songer qu'à force de bavarder, de calomnier et de proscrire, il pourroit bien devenir roi de France.

Cependant Dumouriez, avide de sang républicain, attendoit nos têtes. Il dut être étonné d'apprendre le mauvais succès de la nuit désirée; mais, trop avancé pour faire un pas en arrière, il passa le Rubicon. On peut lire dans ses mémoires l'histoire de ses opérations, qui n'est que celle de ses fautes. Imprévoyance, légèreté, présomption,

voilà tout ce qu'on y trouvera. En moins de quinze jours tous ses plans avortèrent. Il avoit tout arrangé, excepté les moyens d'exécution. Très grand sur un champ de bataille, Dumouriez est très petit dans les champs de l'intrigue. Malheureusement pour lui on ne se bat pas toujours, et, plus malheureusement, dès qu'il ne se bat plus, il a la fureur d'intriguer.

Nous commencions à respirer, lorsqu'un Bordelois, fait prisonnier à la bataille de Nerwinde, puis délivré par un échange, vint raconter à Guadet, son ami, qu'ayant été à portée de se lier d'amitié intime avec un des officiers de l'armée impériale, il avoit appris de lui que l'état-major de Cobourg se flattoit qu'avant peu vingt-deux têtes tomberoient dans la Convention. Guadet me rapporta cette nouvelle dont nous plaisantâmes; mais jugez de notre surprise et des réflexions qui la suivirent, lorsqu'à quelque temps de là M. Pache vint à la tête des prétendues sections de Paris présenter la fameuse pétition qui nous proscrivoit au nombre de vingt-deux. Je crois que ce fut cette preuve irrésistible de la connivence des principaux de la Montagne avec l'Autriche qui enfin poussa Guadet, naturellement plein de force et de courage, à faire contre Marat ce vigoureux discours qui valut à celui-ci son trop célèbre décret d'accusation et cette absolution plus célèbre qui auroit dû finir

d'éclairer toute la France sur l'infamie de ce tribunal révolutionnaire et de la faction qui l'avoit créé.

J'ai, sur cette pétition contre les vingt-deux, quelques anecdotes assez piquantes à rapporter; et qu'on me pardonne les anecdotes, elles servent à peindre les hommes; et d'ailleurs ce n'est pas l'histoire que j'écris. Je jette à la hâte quelques notes pour elle. Une main plus heureuse fera le choix... Mais la tyrannie le permettra-t-elle? O dieux!

Après que Pache eut lu la pétition, Boyer-Fonfrède demanda la parole; il en usa avec beaucoup de grâce et d'esprit, et, quand il en vint à ces mots ou à peu près : « Quant à moi, je regrette de n'être pas au nombre de ceux sur lesquels la municipalité de Paris appelle aujourd'hui les poignards », presque toute l'Assemblée se leva par un mouvement spontané. Presque tous crièrent : « Tous! tous! » On venoit de toutes parts nous solliciter et nous embrasser. Il n'y eut qu'une cinquantaine de féroces Montagnards qui, consternés d'un effet si contraire à leurs desseins, gardèrent leurs places et le silence. Ce fut pourtant la même Assemblée qui le 2 juin rendit contre les mêmes proscrits, sur l'énoncé des mêmes calomnies, un décret d'accusation. Il est vrai qu'alors trois mille Jacobins gardoient toutes les issues de la salle et tenoient

quatre-vingts pièces de canon braquées contre elle.

Et lorsque Pache, après sa mémorable lecture, quittoit la barre pour entrer dans la salle, un député (Masuyer) fut à lui : « N'auriez-vous pas encore, dit-il au maire éhonté, une petite place pour moi? Il y auroit cent écus pour vous. » Ce fut là sans doute le crime capital du malheureux Masuyer, et l'unique cause de sa proscription. Après le 31 mai, ils le mirent hors la loi : il périt sur l'échafaud.

Ce qu'il est important de remarquer, c'est que cette première liste de proscription ayant été de vingt-deux membres, la seconde liste apportée quelques semaines après à la Convention par les municipaux et les administrateurs de Paris fut encore de vingt-deux, quoique tous les noms ne fussent plus les mêmes. Au moment du décret d'accusation, Marat fit faire encore, de son autorité souveraine, quelques changemens. Il en ôta quelques noms, celui de Lanthenas par exemple ; mais il eut soin de les faire remplacer par d'autres, et en pareil nombre, remarquez bien ; de manière que les proscrits furent toujours vingt-deux. Enfin, lorsqu'après la prise de Lyon, le procès des députés républicains se fit, Pétion, Buzot, Guadet, Salle, Valady, Barbaroux et moi, nous n'étions pas dans leurs mains. La liste auroit dû par consé-

quent se trouver réduite d'un tiers ; cependant elle fut encore complétée, et les victimes conduites à l'échafaud se trouvèrent, sinon vingt-deux, du moins vingt et une. Cette étrange identité de nombre, à quatre époques différentes, donne lieu de présumer que le nombre de vingt-deux têtes, toujours suivi, étoit apparemment celui que, par un des premiers articles de son traité secret avec les puissances étrangères, la Montagne s'étoit engagée de fournir.

Encore s'ils étoient satisfaits d'avoir obtenu la chute et la mort des républicains ! Mais ils les poursuivent dans la tombe ! Mais, non contens d'insulter à leur malheur, ils continuent de calomnier leurs vertus ! Que le père de l'anarchie, le chef des hommes de sang, le grand exterminateur, un Marat, le plus corrompu, le plus vil, le plus impudent des royalistes gagés à l'étranger, l'eût fait, je l'aurois trouvé tout simple. Il ne me paroîtroit pas moins naturel que Robespierre, envieux de toute espèce de mérite, avide de tout pouvoir, continuât à s'efforcer de rendre haïssables les hommes qui l'écrasoient de leurs talens, les seuls peut-être qui pussent apporter d'invincibles obstacles à ses projets de tyrannie ; les seuls dont la mémoire encore, s'élevant contre lui, le pourroit précipiter de ce trône où maintenant il touche de sa main hypocrite, calomniatrice et sanglante ; de ce trône

où il ne lui faut plus qu'un forfait pour s'asseoir. Mais qu'un homme justement fameux, en qui l'on vit briller de grands talens, auquel d'ailleurs la multitude ne peut soupçonner actuellement quelque intérêt à altérer la vérité, et qui, bien que travaillé d'une immoralité profonde, ne paroissoit pas néanmoins assez complètement perverti pour faire cause commune avec les plus méprisables mortels, que Dumouriez, dans des mémoires publiés six mois après l'inique condamnation des plus dignes républicains, se joigne, pour les décrier encore, à la tourbe de leurs bourreaux, on peut s'en étonner, on doit se demander pourquoi.

Le moyen le plus facile de déshonorer l'homme le plus estimable qu'on voudroit perdre, Dumouriez l'emploie contre ceux-ci sans nulle pudeur. Tout le mal que d'autres ont fait, il le leur impute ; tout le bien qu'ils ont voulu faire, il le leur conteste. Tous les décrets ridicules ou odieux qu'il sait bien que la Montagne arrachait par sa vile tactique ou par la terreur, il affecte de les donner pour l'œuvre de toute la Convention ; et, si vous en exceptez quelques exterminateurs, ce n'est jamais aux membres de cette hideuse faction qu'il adresse les épithètes les plus flétrissantes.

Quoi qu'il arrive, c'en est assez sur Dumouriez : revenons à la Convention. Depuis longtemps j'avois prévu les malheurs du 31 mai ; ils arrivèrent

quand je commençois à ne plus les attendre. Marseille venoit enfin de terrasser les buveurs de sang; Bordeaux ne les avoit pas laissés approcher de ses murs; le Jura, presque tout le midi, se levoient contre la Montagne; il ne manquoit plus que Lyon à cette coalition sainte; Lyon prit les armes et chassa sa municipalité contre-révolutionnaire. A cette dernière nouvelle, la Montagne sentit qu'il n'y avoit plus de salut pour elle que dans un coup de désespoir : elle se saisit des cordes du tocsin.

Dans la nuit du 30 au 31 mai, l'orage s'annonçoit si violent que la nécessité de découcher pour la cinquantième fois peut-être s'étoit fait sentir. Une chambre écartée, où se trouvoient trois mauvais lits, mais de bonnes armes et de bonnes dispositions pour la défense, nous reçut, Buzot, Barbaroux, Guadet, Bergoeing, Rabaut-Saint-Étienne et moi. A trois heures du matin, le bruit du tocsin nous réveilla. A six heures, nous descendîmes bien armés. Loin du lieu des séances, nous prîmes cependant le parti de nous y rendre. Près des Tuileries, nous traversâmes plusieurs groupes de coquins qui, nous ayant reconnus, firent mine de nous attaquer. Ils n'y auroient pas manqué, s'ils n'avoient vu nos armes. Je me souviens que l'un d'entre nous, Rabaut-Saint-Étienne, étoit si inquiet qu'il n'auroit pas fait grande résistance.

Pendant toute la route il s'écrioit : *Illa suprema dies*... Hélas! je ne devois pas le revoir!

Quand nous entrâmes dans la salle, trois Montagnards s'y trouvoient déjà. En montrant l'un d'eux, je dis à Guadet : « Vois-tu quel horrible espoir brille sur cette figure hideuse? — Sans doute, s'écria Guadet, c'est aujourd'hui que Clodius exile Cicéron. » Le Montagnard ne nous répondit que par son affreux sourire.

Ce jour-là pourtant leur espérance fut trompée. Elle étoit principalement fondée sur le désarmement projeté de la section de la Butte-des-Moulins qui, depuis longtemps, leur donnoit trop d'inquiétude. Cette opération préliminaire achevée, ils nous accusoient de lui avoir fait prendre la cocarde blanche, et le décret d'accusation étoit enlevé. Quelque chose dérangea le plan. La section, instruite des calomnies répandues contre elle et de la descente du faubourg Saint-Antoine, eut le bon esprit de sentir qu'elle ne devoit pas plus quitter ses armes que son innocence, et que c'étoit à la victoire à la justifier. Elle se retrancha dans le Palais-Royal, chargea ses armes, braqua ses canons, les chargea à mitraille et tint les mèches allumées. Cinq sections environnantes se disposoient à l'appuyer. Les quarante mille hommes du faubourg Saint-Antoine, arrivés sur la place, en face du Palais-Royal, arrêtèrent, quoi qu'on pût leur suggé-

rer pour les pousser à combattre, qu'il convenoit d'envoyer une députation pour vérifier les faits. La députation, reçue au milieu du brave bataillon de la Butte-des-Moulins, trouva la cocarde tricolore sur tous les chapeaux et le cri de la République dans toutes les bouches. On se réunit, on s'embrassa, l'on dansa, et pour cette soirée le complot des Jacobins avorta.

Le lendemain, comme j'entrois à la séance, on vint m'apprendre que la municipalité venoit de faire arrêter la citoyenne Roland. Il me devint sensible que le cours des forfaits n'avoit été que suspendu. J'engageai les principaux proscrits à se réunir; pour la dernière fois nous allâmes dîner ensemble. Moins occupés de notre repas que de la situation très critique où nous étions, nous examinions quel parti restoit à prendre, lorsque le tocsin recommença à se faire entendre de toutes parts. Un moment après quelqu'un vint donner à Brissot la fausse nouvelle qu'on étoit allé mettre les scellés dans nos domiciles respectifs. Tremblant pour ce qui me restoit de plus cher, pour ma Lodoïska, que peut-être ils alloient arrêter, je répétai succinctement, mais avec chaleur, mon opinion et les puissans motifs dont je l'appuyois. Désormais nous ne ferions plus rien à la Convention, où la Montagne et les tribunes ne nous permettoient plus de dire un mot, rien qu'animer les es-

pérances des conjurés, charmés d'y pouvoir saisir d'un seul coup toute leur proie. Il n'y avoit non plus rien à faire à Paris, dominé par la terreur qu'inspiroient les conjurés maîtres de la force armée et des autorités constituées. Ce n'étoit plus que l'insurrection départementale qui pût sauver la France. Nous devions donc chercher quelque asile sûr pour cette soirée, et demain et les jours suivans partir les uns après les autres, usant de nos divers moyens, et nous réunir soit à Bordeaux, soit dans le Calvados, si les insurgés, qui déjà s'y montroient, prenoient une attitude véritablement imposante. Surtout il falloit éviter de demeurer en otage entre les mains de la Montagne; il falloit ne pas retourner à l'Assemblée.

Que ne m'avez-vous cru, Brissot, Vergniaud, Gensonné, Minvielle, Valazé, vous tous, honorables victimes que la postérité vengera! C'étoit Lesage et moi qui vous avions, le 10 mars, arrachés à la fureur de vos ennemis. Secondés par vous, nos efforts pour le salut de la liberté n'auroient peut-être pas été plus heureux. Peut-être tous ensemble n'aurions-nous pas réussi davantage à réveiller dans les cœurs l'ardent amour de la patrie, la haine vigoureuse due à l'oppression, mais du moins je n'aurois point à gémir aujourd'hui sur votre chute prématurée.

Pressé de courir au secours de Lodoïska en pé-

ril, je les quittai ne sachant pas encore ce qu'ils arrêteroient; je ne pus décider mon épouse à quitter sa maison qu'après l'avoir assurée que moi-même je n'y rentrerois plus. Elle courut chercher la mère de Barbaroux, avec laquelle elle alla se réfugier chez une parente. C'est de là qu'elles entendirent durant toute la soirée le tocsin, la générale et les cris des furieux qui demandoient nos têtes. Tremblante, désespérée, hors d'elle-même, la pauvre mère de mon digne ami poussoit des gémissemens sourds et tomboit dans de longs évanouissemens. « On vous élèvera, s'écrioit-elle, des hommes parfaits pour que vous les égorgiez! » Les yeux secs, mais le cœur déchiré, mon épouse, craignant que je n'eusse pu gagner l'asile indiqué, n'attendoit que la mort. En quelques heures, beaucoup de ses cheveux blanchirent. Quelle position, grand Dieu! Et ce n'étoit, ô ma chère Lodoïska! ce n'étoit que le commencement des épreuves auxquelles te condamnoient mon sort cruel et la tendre générosité qui te portoit à le partager.

J'étois chez un ami sur lequel je devois compter toujours. Il m'avoit, dix ans auparavant, rendu d'importans services, peut-être en reconnoissance de ceux dont mon père avoit aidé sa jeunesse. La mienne n'avoit pas eu de plaisirs dont son fils, à peu près du même âge, n'eût été le compagnon ou

le confident. Sa mère prétendoit m'aimer comme elle l'aimoit, et ne me donnoit pas d'autre nom. Il y avoit dans cette maison une nièce et trois neveux qui m'étoient bien chers. Je les avois vus naître. Ils avoient grandi sous mes yeux chez leur père, que j'avois plusieurs raisons de chérir et qui nous fut enlevé trop tôt. Depuis plusieurs années chez leur oncle, ils répondoient aux témoignages de ma tendre amitié par une amitié pareille. Depuis quelque temps j'avois pu leur rendre service presque à tous. M'écartant pour eux, et pour eux seuls, du principe sévère, et mal entendu peut-être, de n'user de mon crédit pour aucun ami, pour aucun parent, pour personne qui tînt à moi, si ce n'est dans le cas d'une injustice à réparer, considérant d'ailleurs que cette famille d'honnêtes gens, ruinée par la Révolution, renfermoit plus de talens qu'il n'en falloit pour les emplois auxquels je les faisois appeler, j'avois placé dans les bureaux, sinon très bien, au moins assez avantageusement le père et le fils. Le plus jeune des neveux, et puisse-t-il m'aimer toujours autant que je le chéris encore! je l'avois mis dans une maison d'éducation où il devoit recevoir des instructions analogues aux grandes dispositions qu'il annonçoit; enfin ma Lodoïska et moi, nous caressions cette idée que, dès qu'il se présenteroit un parti convenable, nous donnerions la moitié de notre modique fortune pour établir la

nièce. Qu'on me pardonne ces détails; ils paroîtront minutieux, bientôt on jùgera qu'ils étoient nécessaires.

Je passai quinze jours dans cette maison, puis trois semaines chez un brave jeune homme dont j'aurai occasion de parler une autre fois.

Cependant la journée du 2 juin avoit été fatale à la plupart de mes amis. L'histoire remarquera sans doute que cette émeute eut lieu pour la délivrance d'Hébert, contre lequel la commission des vingt et un avoit prouvé qu'il travailloit à dissoudre la Convention, et convaincu aujourd'hui d'avoir été l'agent des puissances étrangères, et contre une espèce de fou furieux du nom de Varlet, qu'ils ont guillotiné depuis comme voleur. L'histoire remarquera que trois mille brigands destinés contre la Vendée furent longtemps cantonnés à deux lieues de nous, puis ramenés au jour critique pour nous assiéger dans notre salle. L'histoire remarquera que le comité révolutionnaire de la Commune étoit presque tout composé d'étrangers, de l'espagnol Gusman, du suisse Pache, de l'italien Dufourny, et que Marat étoit de Neuchâtel. L'histoire remarquera que les conjurés, ayant eu soin de placer les bandes dont ils étoient sûrs tout près et autour de notre salle, de manière que les bataillons d'honnêtes gens ne pussent en approcher, et l'insidieuse motion d'aller vers le peuple

ayant été décrétée, Hérault-Séchelles, président de l'Assemblée, et par conséquent marchant à sa tête, fit mine de conduire les représentans du peuple vers les citoyens, mais qu'arrêté par un cordon de troupes et par Hanriot, que les conjurés venoient de nommer commandant, par Hanriot qui signifia au président qu'il ne passeroit pas, et le chapeau sur la tête cria : « Canonniers, à vos pièces »; Hérault-Séchelles, dis-je, à qui son rôle avoit été prescrit, rentra effectivement et se contenta de promener les représentans dans le jardin des Tuileries, de toutes parts cerné par les troupes municipales. L'histoire remarquera qu'il est aujourd'hui reconnu de tous que ce Hérault-Séchelles étoit un agent des puissances. L'histoire remarquera que le décret d'arrestation des vingt-deux fut rendu sur la motion de Couthon. L'histoire remarquera que le 2 juin, au moment où le tocsin sonnoit encore, où la Convention assiégée n'avoit plus d'existence, et rendit le décret d'arrestation contre les vingt-deux et la commission des douze, Marat dit au peuple qu'il lui falloit un chef, et je ne doute pas qu'aujourd'hui le Comité de salut public n'ait cent mille preuves irrésistibles que Chaumette étoit avec Marat l'un des principaux agens de l'étranger, comme Châlier à Lyon et Savon à Marseille; mais le publier seroit aussi jeter trop de défaveur sur les Robespierre, Barère et autres

tyrans qui ne sont montés où ils se trouvent que par ces infâmes échelons; d'ailleurs ces trois brigands sont morts, ils ne peuvent plus rien contre le septemvirat de salut public; au lieu qu'Hébert et Chaumette étant pleins d'audace et de vie, il a bien fallu les guillotiner pour régner, et pour les guillotiner dire ce qu'ils étoient. L'histoire, si une main libre peut l'écrire, remarquera surtout en citant ce libelle ayant pour titre : *Procès de Brissot et de ses complices,* la foule des dénonciations ridicules et contradictoires qu'il renferme, l'invraisemblance des niaiseries qu'on fait répondre à mes infortunés amis, tandis qu'il ne dit pas un mot du beau discours de Vergniaud, si redoutable à la faction qu'elle ne rougit pas d'en faire défendre l'impression et la publication. L'histoire remarquera que ce libelle fait aujourd'hui leur plus belle justification, puisqu'il constate que des sept témoins entendus contre eux, quatre ont été Chaumette, Hébert, Chabot et Fabre d'Églantine, maintenant reconnus pour avoir été des agens des puissances, et deux autres sont Pache et Léonard Bourdon, qui seront aussi dévoilés dès que l'intérêt du Comité de salut public l'exigera. Mais ce qu'il faut dire à l'histoire, c'est que le 20 mai une autre conspiration devoit être exécutée contre les républicains de la Convention. On avoit fabriqué des pièces de correspondances entre eux et Cobourg.

Dans la nuit du 20 au 21 mai on devoit arrêter chacun des vingt-deux au moment où il rentreroit chez lui, le conduire dans une maison isolée du faubourg Montmartre, où tout étoit disposé pour les forfaits médités. Là, chaque victime, parvenue à une pièce du fond, trouvoit des Jacobins qui la septembrisoient, et on les enterroit toutes dans une fosse déjà creusée dans un jardin dépendant de cette maison : le lendemain on annonçoit leur émigration, et l'on publioit leur prétendue correspondance avec Cobourg. Le plan avoit été délibéré chez Pache, maire de Paris. La commission des vingt et un avoit les preuves de toutes ces abominations; plus de cinquante dépositions écrites et signées les attestent : une partie des pièces étoit entre les mains de Bergoeing, l'un des membres de cette commission des vingt et un, lequel les déposa ensuite entre les mains des administrateurs du Calvados, qui, au moment de leur paix, n'auront pas manqué de les remettre à la Montagne; une partie plus considérable étoit au pouvoir de Rabaut-Saint-Étienne, je ne sais si elle aura été sauvée.





CHAPITRE IV

CEPENDANT les départemens indignés parloient de vengeance. Buzot, qui ne s'étoit pas laissé prendre, et Barbaroux, qui venoit d'échapper à ses gendarmes, étoient avec Gorsas à Caen, devenu le chef-lieu de l'insurrection de l'Ouest. Ma chère épouse avoit été voir plusieurs fois Valazé, mis chez lui en état d'arrestation, et qui ne voulut jamais profiter des cent mille facilités qu'il avoit pour son évasion, disant, comme Gensonné, qu'il étoit utile à la République que le plus grand nombre des députés accusés partît pour aller échauffer tous les cœurs; mais qu'il convenoit que quelques-uns restassent pour otages et garans de l'innocence de ceux qui partoient. Il avoit dit à ma Lodoïska que je serois bien nécessaire dans le Calvados. Celle-ci me voyoit dans un asile sûr, et sentoit à quels périls j'allois m'exposer, quand j'en sortirois; mais, dans cette âme généreuse, la patrie l'emportoit ordinairement sur l'amour. Pour m'aider à quitter ma retraite, elle n'attendoit que les passeports qu'on

devoit envoyer de Caen à Valazé pour moi. Ils arrivèrent enfin : ce fut le 24 juin que ma femme et moi nous partîmes de Paris. A Meulan nous fûmes obligés de changer de voiture. Notre nouveau conducteur étoit un furieux maratiste, qui vomissoit mille injures contre ces coquins de députés qui alloient dans les départemens mettre tout en feu. Il ajouta que l'un d'eux, Buzot, avoit d'abord trompé les habitans d'Évreux, mais qu'enfin ceux-ci désabusés venoient de l'arrêter, et l'alloient reconduire à Paris. Jugez de mon émotion! Celle de Lodoïska n'étoit pas moins vive. Pourtant nous soutînmes gaiement cette conversation, qui ne finit qu'à la couchée. Le lendemain d'assez bonne heure nous entrâmes dans Évreux, où nous reconnûmes tous les mensonges de la veille. Cette ville étoit toujours en pleine insurrection. Différens obstacles nous y arrêtèrent jusqu'au soir. Nous allions partir lorsque je vis paroître un homme, que d'abord je pris pour un spectre. C'étoit Guadet; déguisé en garçon tapissier, il avoit fait vingt-deux lieues à pied, dans la même journée, le plus souvent par des chemins de traverse. Le lendemain il me représenta qu'au milieu des dangers et dans la vie pénible et périlleuse que nous allions mener, il ne convenoit point d'emmener nos femmes avec nous. Je me reproche de l'avoir cru trop facilement. Je ne me rappelle

pas sans une vive douleur les larmes que notre séparation fit verser à ma femme. Si je l'eusse emmenée, peut-être nous serions à présent en Amérique.

Guadet et moi nous arrivâmes à Caen le 26. Le 5, huit départemens, savoir cinq de la ci-devant Bretagne et trois de la Normandie, étoient coalisés. Ils venoient d'envoyer à Caen leurs commissaires, et leur force armée étoit sur le point d'arriver. Wimpffen, général de toutes les troupes, avoit jusque-là borné tous ses exploits à des voyages et des paroles. Sous les plus frivoles prétextes, il différoit toute espèce d'organisation. Je le vis bientôt, et je n'eus pas de peine à me convaincre qu'il étoit un franc royaliste, car il ne prenoit pas celle de le dissimuler. Je demandai à Barbaroux et à Buzot ce qu'ils pouvoient attendre d'un tel homme pour le soutien de notre cause. Celui-ci me répondit que Wimpffen étoit homme d'honneur, royaliste à la vérité, mais incapable de trahir ses engagemens. Je trouvai que l'autre étoit entièrement séduit par les qualités très aimables de Wimpffen. Guadet et Pétion, qui venoient d'arriver, ne concevoient pas mes alarmes. Ils s'étonnoient de mon excessive promptitude à soupçonner quiconque n'étoit pas républicain comme moi. Dès lors je vis que tout devoit aller à Caen comme tout avoit été à Paris. Wimpffen étoit aimé des

Normands; il avoit dans l'administration du Calvados un parti considérable; il s'étoit attiré la confiance des Bretons. Pour le destituer, il n'eût fallu rien moins que le concours de tous nos moyens, de tous nos efforts; et je me voyois seul. Tout alloit donc manquer dans cette partie de la République. D'ailleurs, beaucoup de Normands, qui annonçoient pour nous les dispositions les plus favorables, parce que, sur la foi des journaux, ils nous avoient crus royalistes, changèrent absolument dès qu'ils eurent appris par nos discours et surtout par nos actions à nous connoître mieux. Mes dernières espérances se portèrent donc vers le midi. Si ma femme eût été à Caen, nous aurions été nous jeter à Honfleur, sur un bâtiment qui retournoit à Bordeaux, et, comme il nous eût été très facile de reconnoître aussitôt que là rien n'alloit mieux qu'ailleurs, nous nous serions embarqués sur le premier bâtiment américain, et nous serions aujourd'hui tranquilles à Philadelphie.

Trois semaines s'écoulèrent ainsi, pendant lesquelles Wimpffen ne fit rien que porter à Évreux les deux mille hommes arrivés de divers départemens. Cependant le bruit public grossissoit tellement cette petite troupe qu'on la disoit à Paris forte de trente mille hommes. Déjà les gens de bien ne craignoient plus d'y parler haut et de se préparer à renverser leur affreuse municipalité.

Déjà plusieurs sections avoient envoyé leurs commissaires à Évreux, lesquels avoient rapporté dans Paris divers imprimés propres à faire connoître nos vrais sentimens, et notamment une pièce qu'ils ont appelée, je ne sais pourquoi, le manifeste de Wimpffen, et qui étoit une déclaration des commissaires des départemens coalisés, déclaration que j'avois faite avec beaucoup de soin, qui n'annonçoit que paix, fraternité, secours aux Parisiens, mais guerre à outrance et châtiment exemplaire à quelques-uns de la Montagne, à la municipalité, aux Cordeliers, et cette distinction très juste avoit produit le meilleur effet dans Paris. Les commissaires d'ailleurs avoient vu, et assuroient qu'on calomnioit indignement cette force départementale, quand on lui imputoit de porter la cocarde blanche et de vouloir la royauté. Tout enfin se disposoit de manière que si, dans ce moment, nos armes eussent obtenu un premier succès, la révolution se faisoit à Paris, sans que la force départementale eût besoin d'y entrer; mais ce n'étoit point des succès que nous préparoit Wimpffen.

La Montagne, excessivement inquiète, avoit enfin ramassé dans Paris dix-huit cents fantassins dont la bonne moitié faisoit des vœux pour nous, et sept ou huit cents garnemens, aussi lâches que brigands. Tout cela venoit d'entrer à Vernon. Ce ne fut qu'alors que Wimpffen parla de faire attaquer

cette ville ; et voilà que tout d'un coup un M. de Puisaye, dont on n'avoit jamais entendu parler, nous fut présenté par le général comme un militaire plein de républicanisme et de talens : ce fut lui que Wimpffen chargea de l'attaque de Vernon ; et certes il remplit très bien ses instructions secrètes.

Pour surprendre l'ennemi, il sortit en plein jour et au bruit de la générale. Il marcha par une grande chaleur, puis fit passer une nuit au bel air à des soldats qui n'avoient point de tentes, et dont la plupart n'avoient jamais campé. La journée du lendemain, il la perdit tout entière à l'attaque d'un petit château qu'il eut l'honneur de prendre : puis, l'ennemi ayant été ainsi bien et dûment averti de toutes les manières, pour lui donner plus d'avantage encore, il fit faire une halte à l'entrée d'un bois, distant de Vernon de moins d'une lieue, il remisa pour ainsi dire les canons l'un derrière l'autre le long d'un mur, laissa toute la petite armée dans le plus grand désordre, ne lui donna pas même de sentinelles, et s'en alla coucher dans une chaumière, à une demi-lieue de là. Une heure après, parurent tout à coup quelques cents hommes qui firent sur les nôtres, entièrement surpris, trois décharges à mitraille, mais selon toute apparence les canons n'étoient chargés qu'à poudre : car tout ceci n'étoit évidemment qu'une parade

bien préparée. Quoi qu'il en soit, la déroute se mit aussitôt parmi des soldats, qui ne savoient à qui ils avoient affaire, qui pouvoient à peine trouver leurs armes, et qui demandoient vainement leur chef. Ce fut une fuite si prompte que, sans les plus braves d'Ille-et-Vilaine, qui tinrent quelques momens, pas un canon ne revenoit. Au reste, personne ne reçut une égratignure, et l'ennemi ne fit pas trente pas pour poursuivre sa facile victoire[1]. Cela n'empêcha point M. de Puisaye, que l'administration de l'Eure conjuroit de ne point l'abandonner, de déclarer qu'Évreux n'étoit pas tenable, et en effet, dès le lendemain, il s'éloigna de seize lieues, abandonnant, sans coup férir, tout un département.

A l'arrivée du courrier qui nous apportoit tant de tristes nouvelles, Wimpffen ne parut pas même étonné : il y a plus, il nous assura bientôt qu'il n'y avoit rien de malheureux dans tout cela ; il parla de fortifier Caen, de déclarer cette ville en état de siège, d'organiser une armée un peu forte et de créer un papier-monnoie qui auroit cours dans les sept départemens restés à la coalition. Ces ouvertures offroient matière à de longues réflexions. Salle et moi, après en avoir longtemps conversé, demeurâmes convaincus que le général, loin de

1. Cette affaire eut lieu le 12 juillet 1793.

vouloir marcher à Paris, avoit le dessein de nous enfermer avec lui dans la ville où son parti dominoit, d'y établir des communications avec l'Angleterre, de nous commettre avec elle, s'il était possible; enfin de se servir de nous selon les circonstances, ou pour faire sa paix avec la Montagne, si elle abattoit la coalition du midi, ou pour faire sa paix avec les républicains du midi, s'ils abattoient la Montagne. Nos collègues, à qui nous communiquâmes nos conjectures, nous trouvèrent des visionnaires; il ne falloit pour les convaincre rien moins que ce qui arriva bientôt après.

Le général nous fit demander, à nous tous députés, un entretien qu'il annonçoit devoir être de la plus grande importance : il débuta par nous peindre notre situation comme très critique, si nous ne savions prendre un parti vigoureux. Il alloit à Lisieux organiser ses troupes, et asseoir son camp de manière à opposer pour le moment une belle défense. Mais l'avenir exigeoit quelque chose de mieux : il revint à ses projets sur Caen, à ses propositions de création d'un papier-monnoie, etc., etc. Et, comme il convenoit d'appuyer les raisonnemens par la terreur, quoiqu'on dût savoir qu'un tel moyen ne pouvoit rien sur des hommes accoutumés à braver journellement les fureurs et les assassins de la Montagne, un officier,

Avant de parler du triste dénouement de nos affaires dans la ville de Caen, je dois compte de quelques événemens intéressans, que j'ai laissés en arrière pour ne point interrompre le cours des faits majeurs.

Wimpffen venoit de partir pour Lisieux, lorsque nous vîmes arriver à Caen, pour nous y offrir ses services, un mauvais général, mais bon partisan, une espèce de commandant de hussards, excellent pour de vigoureux coups de main, et qui étoit homme à conduire les bataillons tambour battant jusque sur le Carrousel; c'étoit Beysser. Nous le recommandâmes à Wimpffen, qui l'éconduisit doucement; l'autre aussitôt chercha à débaucher toute la cavalerie; puis, croyant à ce prix avoir fait sa paix avec la Montagne, il courut à Paris lui vanter cette manœuvre, à la sincérité de laquelle on ne crut pas sans doute, puisqu'il fut, à quelque temps de là, guillotiné. Ce qui m'inspiroit au reste quelque confiance en lui, c'est qu'il étoit accompagné d'un de mes dignes amis, ancien et pur Jacobin, républicain à toute épreuve, Boisguyon, son adjudant général, jeune homme de la plus grande espérance, qui est ensuite malheureusement tombé dans les mains de nos ennemis, et qui a eu la tête coupée à Paris, en même temps que Girey-Dupré, qui méritoit bien d'avoir un tel compagnon de sa glorieuse mort.

C'étoit quelque temps auparavant qu'à l'intendance, où nous logions tous, s'étoit présentée pour parler à Barbaroux une jeune personne, grande, bien faite, de l'air le plus honnête et du maintien le plus décent : il y avoit dans sa figure, à la fois belle et jolie, et dans toute l'habitude de son corps, un mélange de douceur et de fierté qui annonçoit bien son âme céleste; elle vint constamment accompagnée d'un domestique, et attendit toujours Barbaroux dans un salon par où quelqu'un de nous passoit à chaque instant. Depuis que cette fille a fixé sur elle les regards de l'univers, nous nous sommes mutuellement rappelé toutes les circonstances de ses visites, dont il est clair maintenant qu'une grâce sollicitée pour quelques-uns de ses parens n'étoit que le prétexte. Son véritable motif étoit sans doute de connoître quelques-uns des fondateurs de cette République pour laquelle elle alloit se dévouer; et peut-être elle étoit bien aise aussi qu'un jour ses traits fussent bien présens à leur mémoire. Ils ne s'effaceront pas de la mienne, ô Charlotte Corday! C'est en vain que tous les dessinateurs Cordeliers paroîtront conspirer ensemble pour ne donner qu'une copie défigurée de tes charmes : tu seras toujours sans cesse devant nos yeux, fière et douce, décente et belle, comme tu nous apparus toujours; ton maintien aura cette dignité pleine d'assurance, et ton regard ce feu

tempéré par la modestie; ce feu dont il brilloit lorsque tu nous vins rendre ta dernière visite, la veille du jour où tu partois pour aller frapper un homme dont ils ne feront pas non plus oublier l'horrible difformité, quelques efforts qu'ils tentent pour le représenter moins hideux.

Je déclare, j'affirme que jamais elle ne dit à aucun de nous un mot de son dessein. Et si de pareilles actions se conseilloient, et qu'elle nous eût consultés, est-ce donc sur Marat que nous eussions voulu diriger ses coups? Ne savions-nous pas bien qu'il étoit alors tellement dévoré d'une maladie cruelle qu'il lui restoit à peine deux jours d'existence?... Humilions-nous devant les décrets de la Providence; c'est elle qui a voulu que Robespierre et ses complices vécussent assez longtemps pour s'entre-détruire, assez longtemps pour qu'il fût bien prouvé, devant la nation françoise, à qui cette révélation solennelle finira par ouvrir les yeux, que les uns étoient de traîtres royalistes, et l'autre le plus ambitieux tyran.

Au reste, dans la tourmente des grands événemens qui se passoient à cette époque, peu de personnes ont assez remarqué ce qu'il y a de sublime dans la fière concision des réponses de cette fille étonnante aux vils coquins qui l'ont jugée; combien elle est magnifique aussi d'expressions et de pensées, cette épître immortelle que, peu d'heures

avant sa mort, elle adressa à Barbaroux, et que, par un profond sentiment de délicatesse républicaine qui ne pouvoit affecter que cette grande âme, elle eut soin de dater de la chambre de Brissot. Ou rien de ce qui fut beau dans la Révolution françoise ne demeurera, ou cette épître doit passer à travers les siècles. O mon cher Barbaroux, dans ta destinée, pourtant si digne d'être désirée tout entière, je n'ai jamais vraiment envié que le bonheur qui a voulu que ton nom fût attaché à cette lettre; ah! du moins, dans son interrogatoire, elle a aussi prononcé le mien. J'ai donc reçu le prix de tous mes travaux, le dédommagement de mes sacrifices, de mes peines, des inquiétudes dévorantes que j'endure dans ton absence, ô ma Lodoïska! des tourmens, des derniers tourmens qui me sont réservés, si j'apprends qu'habiles à me frapper dans le dernier, mais le plus précieux de mes biens, nos féroces persécuteurs ont pu t'assassiner. Oui, quoi qu'il arrive, j'ai reçu du moins ma récompense; Charlotte Corday m'a nommé; je suis sûr de ne pas mourir!... Charlotte Corday, toi qui seras désormais l'idole des républicains, dans l'Élysée où tu reposes avec les Vergniaud, les Sidney, les Brutus, entends mes derniers vœux, demande à l'Éternel qu'il protège mon épouse, qu'il la sauve, qu'il me la rende; demande-lui qu'il nous accorde, dans notre honorable pauvreté, un

coin de terre libre où nous puissions reposer nos têtes, un honnête métier par lequel je nourrisse Lodoïska, une obscurité complète qui nous dérobe à nos ennemis; enfin, quelques années d'amour et de bonheur; et, si mes prières ne sont pas exaucées, si ma Lodoïska devoit tomber sur un échafaud, ah! que du moins je ne tarde point davantage à l'apprendre, et bientôt j'irai, dans les lieux où tu règnes, me réunir avec ma femme et m'entretenir avec toi.

Je parcours ce dernier paragraphe, et ne me dissimule pas qu'après l'avoir lu, plusieurs personnes crieront au fanatisme; fanatisme, soit : ce ne sont pas les hommes froids qui font les grandes choses. Il étoit fanatique aussi, ce jeune homme dont l'histoire redira l'action. Eh! que je regrette de ne me pas rappeler son nom! La belle Corday venoit d'entrer en prison : un jeune homme accourt, demande à se constituer prisonnier à la place de Charlotte, et à subir le châtiment qu'on lui prépare. Je n'ai pas besoin d'ajouter que les Cordeliers ne lui accordèrent qu'une partie de sa demande; ils ne le laissèrent pas longtemps survivre à celle pour laquelle il avoit voulu mourir[1].

1. Un autre, il étoit député extraordinaire de Mayence et s'appeloit Adam Lux, pénétré d'admiration, fit à la hâte un petit discours sur l'action de Corday, et poussa le courage jusqu'à imprimer cette apologie, en proposant d'élever

Quand les Bretons, qui faisoient à bien dire l'unique force de notre armée, apprirent que leurs assemblées primaires avoient accepté la constitution, ils s'étonnèrent; et, dans le nombre, des motionneurs, sans doute bien payés, prouvèrent subtilement que combattre à présent la Montagne, ce seroit se constituer faction : en général, quand la victoire n'est pas certaine ou ne s'annonce point facile, on aime mieux retourner chez soi que de se battre; cependant nos Bretons, naturellement très braves, hésitoient encore : on les travailla si bien qu'ils furent entraînés. D'ailleurs, les administrateurs du Calvados, qui n'en ont pas été moins guillotinés depuis, osèrent leur signifier qu'ayant accepté la constitution, ils ne pouvoient plus les tolérer dans la ville de Caen. Les fédérés bretons, ainsi lâchement abandonnés, reprirent le chemin de leurs foyers.

On croit bien que Wimpffen avoit un sauf-conduit de la Montagne, et une occasion toute prête pour l'Angleterre. Je ne sais ce que devint M. de Puisaye, qui s'étoit si complaisamment fait battre

---

à cette héroïne une statue avec cette inscription : *Plus grande que Brutus.*

Aussitôt on le jeta à l'Abbaye : en y entrant, il s'écria dans un transport de joie : « Je vais donc mourir pour Charlotte Corday. » On lui coupa la tête quelques jours après. (*Louvet.*)

auprès de Vernon. Quant à M[me] de Puisaye, elle s'étoit retirée à Bordeaux; elle y fut dénoncée par un subalterne, qui n'étoit point initié aux mystères; on l'arrêta, et on l'envoya à Paris; mais on n'a plus entendu parler d'elle; et, quoiqu'elle soit très jolie, bien des gens pourront croire avec moi que sa beauté n'est pas la véritable cause de la clémence dont les brigands usèrent envers elle.

Mais le malheureux reste des principaux fondateurs de la République, les députés proscrits, que devinrent-ils? Leurs cruelles aventures seront l'objet de la dernière partie de ces mémoires.





CHAPITRE V

Après avoir, dans le tourbillon d'une grande ville, longtemps étudié les hommes, au sein de leurs habitudes les plus efféminées, au milieu des commodités du luxe et des jouissances de la galanterie, qu'ils appeloient l'amour; après avoir vu, auprès de ces sybarites perdus de mollesse, un peuple abâtardi qui sembloit n'avoir plus de force que pour porter sans désespoir l'énorme pesanteur du joug, j'avois osé prononcer que jamais les oppresseurs ni les opprimés n'auroient assez de courage, ceux-ci pour tenter de se relever, ceux-là pour opposer quelque résistance à l'insurrection, s'il n'étoit pas vraiment impossible qu'elle eût lieu. Je ne m'étois trompé qu'à demi; un grand changement s'annonça dans le gouvernement de la France; l'intérêt particulier réveilla les passions fortes; mais leur premier choc fut heureusement plus bruyant que terrible.

Les événemens prirent ensuite un caractère plus sérieux; les factions hardies se prononcèrent. Entre la cour qui conspiroit pour le retour de tous ses abus, et le parti d'Orléans qui ne paroissoit les combattre qu'afin de les ressusciter à son profit, des conjurés vertueux se firent jour : à la suite de leurs généreux efforts, une Convention s'assembla, chargée de constituer la République; malheureusement elle ne put jamais que la décréter. Ce ne fut d'abord qu'un vain nom; ce fut bientôt un nom funeste; il fit avorter la chose. Cependant, entraîné presque malgré moi sur ce grand théâtre, que je croyois celui des passions les plus nobles, qu'aperçus-je au premier coup d'œil? Du milieu de la Montagne jusqu'à son sommet, c'étoient l'ignorance présomptueuse prétendant à tous les profits de la célébrité, l'avide cupidité aspirant aux richesses, la crapule vile espérant de longues débauches, la vengeance atroce préparant des assassinats, la basse envie désespérée de l'influence du talent, l'insatiable ambition dévorée du besoin de régner au prix de tous les forfaits. Et lorsque de tels scélérats commencèrent à l'emporter, lorsque sur des monceaux de dépouilles, sur les débris de toutes propriétés, la foule à leur voix obéissante se baigna dans les flots d'un sang innocent, lorsque le pillage organisé par les magistrats, l'athéisme réduit en principe, et deux cent mille échafauds ordonnés

par les lois souillèrent ma patrie, je fus obligé de reconnoître que, de toutes les espèces de servitude, celle que l'anarchie produit est encore la plus intolérable. Quand c'est la multitude ignorante et trompée qui règne, les crimes aussi se multiplient autant que les maîtres. C'est à voler que l'un s'attache, c'est à tuer que l'autre se plaît; celui-ci prend plaisir à tourmenter, à emprisonner, supplicier son ennemi; celui-là préfère de requérir sa femme; cet autre, dédaignant de gazer le mot, aime mieux violer sa fille, trop heureuse la victime si le bourreau ne la massacre pas ensuite; enfin, vous diriez que chacun s'excite à inventer quelques-uns des attentats dont la nature n'ait pas encore gémi; dès qu'on le trouve, il est consacré; d'autres scélérats travaillent avec ardeur à quelque découverte nouvelle, qui n'aura pas moins de succès. C'est ainsi que, dans ma patrie déshonorée, plusieurs milliers de brigands professent le crime, et, parmi les crimes, préfèrent, choisissent, préconisent ce qu'il y a de plus honteux, de plus repoussant, de plus horriblement nouveau. C'est ainsi qu'auprès de la Vendée un représentant s'égare jusqu'à qualifier un bourreau *le vengeur du peuple*, et *vertu civique* la férocité qui le porte à prendre, en pleine assemblée populaire, et à tenir l'engagement de couper, chaque jour, peut-être vingt têtes de François. C'est ainsi qu'à Com-

mune-Affranchie [1], quelle dérision exécrable dans ce changement de nom! Collot-d'Herbois, aussi représentant du peuple, Ronsin, commandant d'une armée, et quelques autres patriotes, délibèrent tranquillement, pendant quelques heures, de quelle manière on s'y prendra pour assassiner avec une cruauté plus solennelle huit ou dix mille Lyonnois. C'est ainsi qu'au bruit de la mitraille qui les déchire et des cent coups de sabre dont on les achève, un peuple nombreux fait retentir l'air de ses applaudissemens. C'est ainsi que la guillotine deviendra l'autel national sur lequel le frère poussera civiquement son frère, ou le père son fils. C'est ainsi qu'une malheureuse femme coupable d'avoir, en gémissant, accompagné son mari jusqu'au lieu du supplice, sera condamnée, au grand contentement de la multitude, à passer plusieurs heures sous le fatal couteau qui répandra sur elle, goutte à goutte, le sang fraîchement versé de son époux, dont le cadavre est auprès d'elle... là... sur l'échafaud!... C'est ainsi que tout à coup, comme un torrent nouveau qui n'a point de digues, une masse incommensurable de forfaits inconnus chez les nations les plus féroces se répandra sur un vaste empire et menacera d'envahir l'univers. Oh! pourquoi ne m'a-t-il fallu rien

1. C'était le nom que la Convention avait donné à la ville de Lyon pour la punir de s'être insurgée.

moins que cette expérience pour être convaincu de cette vérité funeste, que, sans distinction d'opulence ou de misère, de grandeur ou d'obscurité, je dirai même, en général, d'un vain savoir ou d'une ignorance complète, et sous la seule exception de la vertu, qui n'appartient qu'à quelques philosophes privilégiés, les hommes doivent être esclaves, puisque les hommes sont méchans, ou rampent devant les méchans?

Tant qu'il nous resta quelque espérance d'abattre cette secte impie, nous courûmes les départemens, moins pour y chercher des asiles que pour lui chercher des ennemis. Soins inutiles! Le dégoûtant machiavélisme d'Hébert alloit l'emporter. Déjà la peur, dissimulée sous le nom de prudence, venoit de diviser le faisceau départemental, de rompre les mesures salutaires et de compromettre la liberté dans son dernier rempart. A Marseille, à Bordeaux, dans presque toutes les villes principales, le propriétaire, lent, insouciant, timide, ne pouvoit se résoudre à quitter un instant ses foyers; c'étoient des mercenaires qu'il chargeoit de sa querelle et de ses armes; comme s'il étoit malaisé de pressentir que ces hommes achetés par lui seroient bientôt achetés contre lui; de l'autre côté, la Montagne, ardente, audacieuse, rompue aux forfaits, tiroit le glaive contre la patrie. Pour vider quelques tonnes, pour surprendre quelques

femmes, pour ouvrir quelques coffres-forts, d'indignes soldats servoient la Montagne; aux cris de *Vive la République!* ils venoient égorger les républicains; pour que leur pays fût libre, ils accouroient l'asservir. Vomis de la capitale, comme d'une Rome moderne, les plus vils suppôts du royalisme déguisé, les plus infâmes agens de la corruption, apportoient des fers aux provinces conquises, déjà prêtes à se prosterner devant leur sanglant proconsulat. Les cités jadis les plus fières commençoient à tomber devant deux ou trois Jacobins. C'en étoit fait de la République! Et nous, ses malheureux fondateurs, nous allions éprouver tout ce que peut avoir de plus affreux le sort de quelques proscrits trop connus, que tous les scélérats persécutent, que tous les lâches abandonnent. Ceux de qui nous avions, à travers d'immenses dangers, constamment protégé les biens, ne nous offriroient point, dans nos détresses, la moindre parcelle de cette fortune que demain ils livreroient tout entière, à genoux, au premier brigand qui voudroit s'en saisir. Ceux dont nous défendions, depuis dix mois, la vie au péril de la nôtre, plutôt que d'exposer un instant la leur, refuseroient de nous entr'ouvrir leurs portes. Dans l'horreur des nuits sombres, sous les intempéries d'un ciel orageux, épuisés que nous serions d'avoir sans repos erré tout le jour dans les bois,

pressés de la faim, tourmentés de la soif, on ne nous laisseroit, contre nos besoins renaissans et les assassins, d'autre défense que notre courage, notre innocence, un reste d'espoir; mais aussi les prodiges d'une Providence évidemment protectrice. Nous verrions des amis féroces par pusillanimité méconnoître leur ami. Elle m'étoit réservée à moi cette épreuve, la plus douloureuse de celles que j'eusse à subir. Infortuné! des amis de vingt ans te chasseroient de leur demeure; ils te repousseroient jusqu'au pied de l'échafaud... J'avois vu les hommes en masse dans leur vie publique, et je les avois détestés; j'eus lieu de les trop bien connoître en détail dans leur vie privée, et le mépris suivit la haine. Puisque, même en un pays que je croyois prêt à se régénérer, les gens de bien sont si lâches et les méchans si furieux, il est clair que toute agrégation d'hommes, pompeusement appelée peuple par des insensés tels que moi, n'est réellement qu'un imbécile troupeau, trop heureux de ramper sous un maître [1]. Eh! Robespierre ou Masaniello, Marat ou Néron, Caligula ou Châlier, Hébert ou Pitt, Cartouche même ou Alexandre, Desrues ou d'Orléans, qu'importe? Tout scélérat, s'il est ambitieux et que les circonstances

---

1. Qu'on se souvienne de la situation où j'étois, et qu'on pardonne de telles réflexions à l'excès du malheur. (*Louvet.*)

le poussent, peut parvenir à ce qu'ils appellent de hautes destinées : seulement, le plus habile quelquefois doit rouler des hauteurs dans l'abîme, et c'est au plus malheureux[1] de régner.

Au milieu de tant de dépravation cependant il est consolant d'avoir à déclarer que jusqu'en France il existe encore quelques êtres dignes de la liberté. Nous les avons trouvés surtout parmi les individus de ce sexe réputé frivole et timide. Ce sont des femmes qui nous ont prodigué les soins les plus touchans, et tous ces courageux secours qu'une compassion généreuse ne sait point refuser au malheur non mérité. O madame *** ! je ne puis vous nommer aujourd'hui sans vous perdre ; mais la vertu ne reste pas sans récompense ; et s'il est toujours impossible que je vous produise à la reconnoissance des républicains, du moins, n'en

---

1. Cromwell, à qui Robespierre ressemble si fort, aux talens près ; Cromwell qui, naturellement cruel et indévot, savoit aussi, par une double hypocrisie, affecter le penchant à la clémence et le zèle pour la cause de Dieu ; Cromwell, une fois sur le trône, se croyoit sans cesse entouré d'assassins. Il ne se fioit point à ses gardes. Il avoit des pistolets, le jour dans ses poches, et sous son chevet la nuit. Il mangeoit à peine ; il ne dormoit plus. Chaque soir, il changeoit d'appartement et de lit. Qui donc, à ce prix, préféreroit la couronne à la mort ? Bien des lâches coquins, sans doute ! Mais en conclura-t-on qu'ils seroient heureux ? Et n'est-il pas bien vraisemblable qu'il vaudroit mieux, même pour eux, mourir ? (*Louvet.*)

doutez pas, celui qui fit à son image votre âme céleste, votre Dieu, le mien, un Dieu de bienfaisance et de bonté, n'oubliera point quels périlleux devoirs vous avez remplis pour nous, et comment, environnée de nos bourreaux, vous leur avez dérobé leurs victimes [1]...

Les administrateurs du Calvados venoient de donner aux autres administrations le signal d'une honteuse défection. Ils avoient fait secrètement leur paix avec la Montagne, sans nous en donner aucun avis; le troisième jour seulement, ils nous prévinrent, et voici comment : ils envoyèrent placarder à la porte même de l'intendance, où ils nous logeoient, l'affiche montagnarde qui portoit notre décret de *hors la loi*. Les Bretons, qui partoient le lendemain, furent indignés de cette perfide insolence; ils nous offroient leurs armes : nous les acceptâmes, non pour exercer des vengeances, mais afin de pourvoir à notre sûreté. Quand nous eûmes déclaré à leurs députés que nous comptions aller au milieu d'eux chercher une retraite et sauver la liberté dans leurs départemens, ce ne fut qu'un cri de joie.

---

1. Hélas! cette généreuse femme, c'étoit la belle-sœur de Guadet, c'étoit la citoyenne Bouquey... Elle est morte sur l'échafaud; on l'a assassinée avec son mari, son beau-frère et le père de Guadet. Elle est morte! et Jullien fils, son assassin, respire! Dieu de justice, où donc es-tu? (*Louvet.*)

Le lendemain fut en effet le jour du départ. Nous nous divisâmes en trois troupes, qui chacune alla se réunir à l'un des trois bataillons. Nous marchions comme simples soldats, et ceux qui nous avoient reçus paroissoient contens et fiers d'avoir pour camarades cette vingtaine de représentans pour qui la France, presque tout entière, venoit de s'insurger, car les départemens coalisés n'étoient pas moins de soixante-neuf. Notre situation eut d'abord quelque chose d'assez doux et de très piquant. Je trouvois, pour moi, fort agréable de faire avec ces braves gens ma journée à pied, de boire et manger avec eux, sur la route, le verre de cidre, le petit morceau de beurre et le pain de munition; puis, à la couchée, d'aller avec un billet prendre modestement mon logement chez un particulier qui, me croyant un volontaire, ne se gênoit nullement avec moi, et me dispensoit par là de toute espèce de cérémonie. Cette manière de faire charmoit nos Bretons; il est vrai que l'Ille-et-Vilaine, la Mayenne et surtout le Finistère, n'étoient point tombés dans l'énorme faute qu'avoit faite le Midi, de n'armer que des mercenaires. La plupart de ces volontaires étoient des jeunes gens bien élevés, très instruits de la querelle qu'ils alloient soutenir, et qu'il eût été difficile d'acheter. Mais, quelque précaution que l'on eût prise, on n'avoit pu empêcher des brouillons,

des hommes ardens ou foibles et quelques anarchistes déguisés de se glisser dans les compagnies, et, quoiqu'en très petit nombre, aidés de leur vile tactique et de toutes leurs détestables intrigues, ils finissoient souvent par donner la loi. Nous l'avions vu déjà dans Lisieux ; nous eûmes bientôt occasion d'en faire une expérience plus triste.

Après plusieurs marches nous étions arrivés à Vire. J'y avois appris que la Montagne, enhardie par nos revers, faisoit dans Paris des arrestations multipliées. Je tremblois pour ma femme. Un peu fatigué, je m'étois couché à six heures; il étoit minuit, je n'avois pu fermer l'œil; on vient me dire qu'une dame me demande : c'étoit elle ! Qu'on juge des transports de ma joie !

Digne amie ! à peine les aboyeurs des journaux de Paris avoient-ils beuglé « la grande victoire de Vernon remportée *sur les royalistes* du Calvados », que, pressentant le reste de nos désastres, elle s'étoit hâtée de vendre tout ce qu'elle avoit de bijoux. Elle venoit me déclarer que, désormais attachée à mon sort, elle accouroit chercher auprès de moi l'exil, la misère peut-être et certainement une foule de dangers. C'est alors que, pénétré de sa générosité, bien convaincu que ma mauvaise fortune ne pouvoit rien changer à ses dispositions, j'osai la presser de former les liens que je désirois depuis si longtemps et que son di-

vorce, prononcé depuis dix mois seulement, ne m'avoit pas permis d'obtenir encore. Hélas ! sous quels auspices ce contrat fut juré ! Pétion, Buzot, Salle et Guadet furent nos témoins.

Ma femme me pressoit de courir au port le plus voisin, et de nous y jeter dans le premier bâtiment qui voulût nous porter en Amérique. Je lui montrai Lyon, Bordeaux, Marseille, faisant pour la République un dernier effort, que mon devoir étoit d'aller aider. « Soit, dit-elle, mais nous ne nous séparerons plus. » Je le jurai. Que de fois je devois, malgré moi, violer mon serment !

A Fougères, les bataillons se séparèrent : Mayenne, pour regagner Laval ; Ille-et-Vilaine, pour rentrer dans Rennes ; le Finistère continuoit sa route sur Brest. Chacun des trois désiroit nous garder et nous promettoit sûreté chez lui. Sûreté ne suffisoit pas. Nous avions dépêché devant nous à Rennes un ami, B***, qui nous mandoit que nous devions nous rendre dans cette ville, où nous trouverions des moyens de gagner la mer, et là quelque chasse-marée qui nous conduiroit à Bordeaux. Barbaroux combattit vivement cette mesure. Il fit sentir qu'il valoit beaucoup mieux nous rendre du côté de Quimper, où Kervélégan, notre collègue, parti depuis plusieurs jours, nous auroit infailliblement préparé une retraite momentanée et des moyens d'embarquement. Cette opinion

prévalut, et je crois que ce fut très heureusement pour nous.

Nous prîmes donc, avec le seul bataillon du Finistère, le chemin de Fougères à Dol. Nous allâmes coucher à Antrain, je crois. Je dis : je crois, parce que, ma mémoire s'étant fort altérée, j'ai bien retenu les faits, mais tantôt les lieux, tantôt l'époque précise de l'événement m'échappe; et, dans la caverne où j'écris, je suis dénué de tout secours. Je n'ai pas même une carte de France. Au reste, que le bourg d'Antrain soit en deçà ou au delà de Fougères [1], toujours est-il certain que nous y courûmes quelques périls. Ce lieu étoit fort jacobinisé. A peu près deux cents coquins avoient formé le doux projet de désarmer, pendant la nuit, le bataillon dispersé chez les particuliers, puis de tomber sur les députés, pour les envoyer à la Montagne, s'ils se laissoient prendre, ou les massacrer, s'ils tentoient quelque résistance. La partie fut découverte comme on achevoit de la lier ; pour la rompre, nous fîmes doubler les postes et promener de bonnes patrouilles; les égorgeurs s'allèrent coucher.

Mais, un peu avant Dol, l'alerte devint plus chaude ; nous reçûmes la nouvelle certaine que la

---

1. Louvet ne se trompait pas : le bourg d'Antrain est situé sur la route de Fougères à Dol, environ à mi-chemin.

municipalité de cette ville venoit de mettre ses volontaires sous les armes, de braquer ses canons à la municipalité et d'envoyer à Saint-Malo demander des secours de la garde nationale et de la garnison de cette place, qui pouvoient, selon, messieurs de Dol, arriver chez eux dans la soirée, et par conséquent assez tôt, puisque nous comptions y être avant midi, mais séjourner jusqu'au lendemain. Sur cet avis, nos braves Finistériens se préparèrent; les armes et les canons furent chargés; nous doublâmes le pas; nous arrivâmes à Dol deux heures plus tôt; nous y entràmes au pas de charge, la baïonnette au bout du fusil; nous allâmes nous mettre en bataille devant l'hôtel de ville. Les canons étoient effectivement braqués, mais ils se turent; des volontaires allèrent en députation sommer le maire de s'expliquer sur les mauvais bruits qui couroient. Il avoua ses démarches, protestant qu'elles n'avoient point pour but d'arrêter le retour du bataillon, mais de saisir les députés traîtres à la patrie qu'il recélait dans ses rangs. Cette réponse rapportée aux Bretons les indigna. Si le commandant et nous ne nous étions réunis pour les calmer, la guerre civile commençoit dans Dol. Enfin, ils consentirent à ne pas coucher dans cette ville; mais il y falloit dîner du moins. Ils ne voulurent point nous quitter; nous mangeâmes presque tous ensemble sur la place. « Si vous avez

tant envie de les prendre, crioient-ils aux passans, battez donc la générale, et venez. » Tout ceci ne nous préparoit guère à ce qui devoit arriver le lendemain.

A trois lieues au-dessus de Dol, sur la grande route de Dinan, où nous devions coucher, se trouvoit un passage dangereux : c'étoit un défilé sur une hauteur, à l'entrée d'un bois. Les trois mille hommes de Saint-Malo, qu'on disoit en marche, pouvoient se porter là et attendre avec un immense avantage nos huit cents Brestois. Ils le savoient, et n'en faisoient pas moins bonne contenance : presque tous juroient de périr plutôt que de nous abandonner. Nous étions, nous, dans leurs rangs, bien décidés de ne pas tomber vivans dans les mains des satellites de la Montagne. Ma Lodoïska et quelques femmes suivoient dans une voiture. On peut se représenter leurs alarmes. Enfin, parvenus au lieu redouté, nous n'y rencontrâmes personne [1]. A Dinan, nous fûmes parfaitement reçus; c'étoit à qui nous offriroit des lits.

A la pointe du jour, un grand bruit nous réveilla; c'étoit nos Finistériens qui se disputoient sur la place; les motionneurs de Lisieux avoient passé la nuit à travailler les foibles; les foibles

1. On nous a assuré depuis que les trois mille hommes de Saint-Malo avoient au contraire délibéré de ne point marcher contre leurs frères du Finistère. (*Louvet.*)

étoient entraînés ; ensemble ils avoient provoqué cette assemblée générale ; ensemble ils crioient que la Convention étant reconnue, puisqu'on venoit d'accepter la constitution, protéger encore les députés qu'elle venoit de mettre hors de la loi, c'étoit se constituer faction. Les honnêtes gens, pénétrés de douleur, répondoient que la majorité des départemens ne reconnoissoit pas encore les dominateurs de la Convention ; que, d'ailleurs, livrer ou seulement abandonner de vertueux représentans qui, prenant confiance entière aux promesses du bataillon, l'avoient préféré aux autres fédérés bretons, c'étoit déshonorer le Finistère. Cette pensée surtout donnoit à nos amis, encore les plus nombreux, une vigueur qui ne leur étoit pas ordinaire. Vainement un courrier venoit d'arriver, apportant l'étrange nouvelle que les trois mille hommes de Saint-Malo venoient sur Dinan et que, de l'autre côté, Saint-Brieuc faisoit marcher des troupes ; de sorte que le bataillon alloit se trouver entre deux feux. Les nôtres disoient que rien de tout cela n'étoit vraisemblable, mais que, tout cela fût-il sûr, on ne devoit pas composer avec ses devoirs, et que la mort étoit préférable à la honte. Enfin, les partis s'échauffoient ; il étoit possible qu'on en vînt aux mains ; nous résolûmes de prévenir ce malheur, et de n'espérer désormais notre salut que de nous-mêmes. Quand les braves

gens apprirent notre résolution de quitter le bataillon et de nous aventurer vers Quimper par des chemins de traverse, il n'y a sorte d'efforts qu'ils n'essayassent pour nous retenir. Le parti étoit pris, ils le virent bientôt; et alors, du moins, ils nous prodiguèrent les moyens qui nous manquoient. Nous ne voulûmes rien accepter de tout l'argent qui nous fut offert, mais nous souffrîmes qu'on nous complétât notre ajustement de volontaires; c'étoit en cette qualité que nous allions nous mettre en route; il falloit, pour notre sûreté, que rien ne nous manquât. On alla nous choisir les meilleurs fusils, de bons sabres, une giberne bien garnie de cartouches, et nous couvrîmes encore nos uniformes d'un de ces sarraux blancs, bordés de rouge, que les soldats en route ont coutume d'avoir; on nous donna pour escorte six hommes éprouvés, armés comme nous; enfin, un officier que je ne nommerai pas nous signa des congés qui portoient que nous étions des volontaires du Finistère, qui retournoient, par le chemin le plus court, à Quimper, lieu de leurs domiciles. Nous avions quarante grandes lieues à faire à pied par des chemins difficiles; et la prudence ordonnoit que nous y missions tout au plus trois jours. Il n'y avoit donc pas moyen d'emmener ma Lodoïska; au moins l'absence seroit courte; elle alloit, avec un passeport bien en règle, suivre

la grande route, et m'attendroit à Quimper. Notre séparation nous coûta pourtant bien des larmes.

Braves hommes du Finistère[1], nous vous quittions, et la plupart d'entre vous ne devoient plus nous revoir; ah! du moins recevez ici les assurances d'une estime qui ne finira qu'avec nous. Souvent, dans les départemens où nous pensions trouver plus d'énergie, nous avons regretté la vôtre. Le moment approchoit où, réduits à errer sans secours, nous ne trouverions plus des hommes résolus à nous défendre, trop heureux d'en rencontrer qui consentissent à nous recueillir.

Au reste, c'est ici que je dois m'empresser à réparer une omission essentielle : j'ai oublié de

1. J'apprends que le commandant de ces braves est un de ceux qui ont honoré les cachots de la Conciergerie, destinés auparavant à renfermer le crime; une heureuse et inconcevable destinée l'a conservé à ses amis et à la République qui n'aura jamais de meilleur citoyen. Après quatorze mois de souffrance, il jouit enfin de l'estime qu'une vie sans reproches lui a méritée. C'est lui qui sauva la Convention nationale, au 10 mars; c'est lui que nous trouvâmes encore dans nos malheurs; avec quelque modestie qu'il cherche à dérober son nom, l'histoire le réclame. L'histoire le saura dans des temps plus heureux. Il a exposé sa vie en combattant plusieurs fois pour la liberté; il l'a exposée en servant ses amis, les amis de la République, et il paroît l'ignorer. Heureux et honorable parti que celui des vrais républicains, appelés Fédéralistes, puisqu'il compte de pareils hommes! (*Louvet.*)

dire que cet excellent bataillon du Finistère n'étoit point à l'affaire de Vernon : Wimpffen, instruit qu'il approchoit, et sachant bien comme il étoit composé, se garda bien d'attendre encore trois jours, lui qui attendoit sans raison depuis un mois; certes, il calcula bien, car je ne doute pas, de quelque talent dont son M. de Puisaye se montrât doué pour se faire surprendre, que la surprise n'eût pas eu de succès si les Finistériens se fussent trouvés là.

Nous partions cependant, et voici le moment de savoir quels et combien nous étions : Pétion, Barbaroux, Salle, Buzot, Cussy, Lesage (d'Eure-et-Loir), Bergoeing (de la Gironde), Giroust, Meillan et moi; puis Girey-Dupré et un digne jeune homme, nommé Riouffe, qui étoit venu nous trouver à Caen; enfin nos six guides. Buzot avoit encore son domestique, tout aussi bien armé que nous; en tout dix-neuf. Il nous manquoit Lanjuinais, qui n'avoit fait que passer à Caen pour nous embrasser; Guadet, qui s'écartoit toujours du bataillon, et, ne s'étant pas trouvé à Dinan au moment critique, fut obligé de continuer seul vers Quimper par la grande route, où il ne fut point reconnu; Valady, resté en arrière avec un ami, et qui nous rejoignit ensuite par une suite d'aventures très favorables; Larivière, resté longtemps du côté de Falaise; Duchastel et Kervélégan, partis

d'avance pour les environs de Quimper, où ils devoient préparer nos logemens ; Mollevaut, parti depuis quelques jours ; l'Espagnol Marchena, digne ami de Brissot ; enfin Gorsas, qui étoit allé avec sa fille à Rennes, où il avoit des amis, et d'où il sortit pour venir si imprudemment braver ses assassins jusque dans Paris.

Nous suivîmes encore la grande route jusqu'à Jugon. Là nous prîmes la traverse, où nous fîmes quelques lieues, et vînmes à l'entrée de la nuit frapper aux portes d'une ferme, dont on ne nous ouvrit que la cuisine et la grange. Dans la première des deux pièces, nous ne trouvâmes, pour souper, qu'un seul petit lièvre, du pain noir et de mauvais cidre, et dans la seconde, pour coucher, que de la paille ; pourtant nous mangeâmes fort bien, et nous dormîmes mieux. Le lendemain, à la pointe du jour, il fallut se mettre en route.

Nous avions déjà évité Lamballe ; nous ne devions trouver dans la traverse que quelques misérables villages, où dix-neuf soldats n'avoient rien à craindre, et deux ou trois bourgs un peu forts que, par précaution, il faudroit tourner. Une erreur de nos guides nous fit tomber à l'entrée d'une ville : c'étoit Moncontour. Nous en étions si près qu'il étoit impossible de s'en écarter sans se rendre suspect et sans risquer d'entendre sonner le tocsin. Nous y entrâmes donc : c'étoit juste-

ment un jour de marché ; plus de quinze cents paysans étoient, avec force gendarmerie, sur la place, que nous traversâmes avec une confiance qui n'étoit qu'apparente ; Riouffe, mauvais marcheur, étoit resté en arrière : un gendarme l'arrêta, lut son congé, et parut tenté de le conduire à la municipalité ; il montra de loin ses camarades : « Et où les rattraperai-je ? » dit-il. On le laissa aller.

Mais, comme nous sortions de cette ville dangereuse, nous fîmes une rencontre importante : B*** vint nous joindre avec des démonstrations d'amitié peut-être déplacées dans le lieu où il nous les prodiguoit. Étonné de ne nous pas voir arriver à Rennes, il en étoit sorti à notre rencontre ; il avoit trouvé à Lamballe ma sœur (c'étoit sous ce nom que je produisois ma femme en public ; on saura pourquoi). Elle lui avoit appris que nous étions sur cette route ; nous avions tort de nous y hasarder : Rennes valoit beaucoup mieux. Il avoit, au reste, mille choses à nous dire ; il nous prioit d'aller l'attendre dans des chaumières qu'il nous montroit dans l'éloignement ; il alloit nous y apporter quelques provisions, dont nous avions, en effet, grand besoin : nous marchions depuis cinq heures, il en étoit dix, et nous n'avions rien pris. B*** avoit été de l'Assemblée constituante, où il s'étoit bien conduit ; il étoit en décembre 1792

président de ce club des Marseillois qui eût sauvé les Parisiens, si les Parisiens eussent voulu l'entendre [1]; enfin, il étoit venu à Caen, officier dans un des bataillons de la force départementale : tout sembloit donc se réunir pour lui concilier notre confiance. Malheureusement il nous fit perdre une heure dans ces chaumières; il vint enfin; le peu de denrées qu'il nous apportoit disparut aussitôt. Il commença par nous prévenir que quelques-uns de nous avoient été reconnus à Moncontour; lui-même avoit entendu dire : « Voilà Buzot, voilà Pétion. » Ensuite il revint à son projet de Rennes, qui fut repoussé; alors il nous dit que nous devions être fatigués; c'étoit l'instant de la chaleur du jour; nous avions déjà fait quatre ou cinq lieues, que nous en fissions encore autant le soir, ce seroit assez; il alloit nous conduire à une demi-lieue de là, dans un épais taillis, où nous resterions jusqu'à quatre heures, qu'un de ses neveux nous apporteroit des rafraîchissemens; ce jeune homme nous conduiroit ensuite à trois lieues plus loin, chez un parent, où nous le trouverions, et qui nous auroit préparé quelques restaurans et de bons lits; nous aurions l'avantage de passer la nuit dans une mai-

1. Ce club des Marseillais était d'opinion girondine. Barbaroux et ses amis le fondèrent pour lutter contre la Montagne. Nous ne savons au juste ni quand ni où il fut établi, ni à quelle époque il disparut.

son sûre. Cette considération, en effet puissante, détermina la presque unanimité ; je dis presque, car moi j'aurois mieux aimé continuer tout bonnement notre route, avec nos guides.

Le voilà parti. Nous voilà tous, ventre à terre, dans ce taillis, autour duquel de malheureux enfans nous inquiétèrent longtemps de leurs jeux. Ils firent retraite enfin ; mais c'étoit la pluie qui les y forçoit. Le mince feuillage de ces petits arbres plia bientôt sous le faix, dont il se déchargeoit sur nous. Le malaise que nous éprouvions est difficile à décrire. Le neveu ne donna le signal convenu qu'à cinq heures. Encore avoit-il affaire pour un quart d'heure dans le village voisin : il y resta près d'une heure et demie. La nuit s'approchoit quand nous nous remîmes en route.

Bientôt elle fut noire ; nous marchions depuis longtemps et nous n'arrivions pas. Il étoit dix heures. Nos guides, se fiant sur le guide nouveau, n'avoient pas examiné quelle route on nous avoit fait prendre. Enfin ils reconnurent qu'on alloit nous faire traverser un bourg assez fort, dont je suis bien fâché de ne pas me rappeler le nom. Nous déclarâmes que nous n'y passerions pas. Nos guides avertirent qu'il y avoit un autre chemin, nous le prîmes. Nous tournions le bourg, à quelque distance, lorsque nous y entendîmes le bruit des tambours. « C'est la retraite, dit le neveu.

— On n'a jamais battu la retraite à cette heure dans cette saison », répliquai-je. J'écoutai, je fis écouter : c'étoit la générale. Nous la reconnûmes tous, excepté le jeune homme, qui prétendit que c'étoit la manière de battre la retraite dans son pays. Comme nous avions tourné le bourg, dont nous étions déjà assez éloignés, nous vîmes arriver B***.

Il nous conduisit chez le parent qui devoit nous attendre. Il fut charmé, mais surpris de nous voir. B*** avoit oublié de lui dire que nous dussions venir; et ce n'étoit point une défaite qu'il eût imaginée pour se dispenser de quelque dépense, car il nous donna le lendemain un déjeuner splendide. Pour le soir, nous eûmes l'omelette et le morceau de pâté. Quant aux bons lits annoncés pour tous, ils n'étoient que deux. Il fallut les défaire, et jeter dans une espèce de salon cinq matelas, sur lesquels nous dûmes nous arranger le moins mal possible.

B***, qui nous avoit enfermés dans sa chambre, ne vint nous désemprisonner qu'à huit heures du matin. Il nous reprocha d'avoir fait trop de bruit. Un administrateur d'un district voisin avoit couché dans la chambre au-dessus de la nôtre. C'étoit un mauvais sujet, et, s'il nous avoit entendus, nous devions craindre d'être poursuivis. Nous déjeunions; il revint encore sur le projet de Rennes,

mais toujours inutilement. Alors il nous pressa de rester dans le pays où nous étions. L'esprit en étoit excellent, disoit-il. Lui se chargeoit de nous trouver plus d'asiles que nous n'étions de monde. Buzot, quoique dans la force de l'âge et vigoureux, étoit peu fait à la marche. Cette fatigue de la route l'étonnoit. Il appuyoit les propositions de B***; quelques autres étoient aussi de son avis. Mais Pétion me regardoit en secouant la tête d'un air mécontent. Je combattis les offres avec beaucoup de chaleur. Deux de nos amis restèrent, quoi que j'eusse pu leur dire. Je ne sais ce qu'est devenu l'un d'eux, Lesage (d'Eure-et-Loir)[1]. Quant à Giroust, il a été pris quelques mois après, et il n'est plus. Quand B*** vit toutes ses offres rejetées, il nous donna un dernier conseil. « Vous allez, nous dit-il, traverser un pays où tout rassemblement excite les soupçons. Une vingtaine de soldats, marchant ensemble, seroient partout suspects; divisez-vous par trois ou quatre, et rendez-vous, par des chemins divers, à un lieu convenu. » Nous ne crûmes pas qu'il eût raison. Notre union faisoit alors notre sûreté. Tous ensemble nous partîmes, et l'on verra que nous fîmes bien.

1. J'apprends qu'il est vivant, et l'on m'assure même que Giroust, dont un montagnard avoit annoncé la mort à la Convention, est sauvé. (*Louvet.*)



CHAPITRE VI

DANS tout le cours de la journée, rien de remarquable, si ce n'est qu'à l'entrée de la nuit nous nous trouvâmes dans un misérable village, à une lieue au-dessus de Rostrenen [1], petite ville, chef-lieu de district, qui se trouvoit sur notre route et qu'il falloit tourner. On conçoit que nous n'étions pas plus tentés d'aller coucher à Rostrenen que de le traverser. Toute la question étoit de savoir si nous profiterions de la nuit pour dépasser le point dangereux, ce qui avoit le grand inconvénient de nous obliger à coucher dans quelques chaumières à une lieue au delà, et par conséquent de nous rendre suspects. Car le moyen d'imaginer que des voyageurs, lorsqu'il est déjà tard, prennent la peine de dépasser une ville où

---

1. On lit dans toutes les éditions des *Mémoires* de Louvet *Roternheim*, au lieu de *Rostrenen*. Il n'y a pas de ville de ce nom. Rostrenen, aujourd'hui simple canton, était alors chef-lieu d'un des districts du département des Côtes-du-Nord.

ils auroient trouvé de bons logemens, pour aller chercher de mauvais gîtes dans quelques bouchons? S'arrêter en deçà de la ville étoit plus naturel; la fatigue de quelques-uns d'entre nous offroit un prétexte assez plausible. Nous nous arrêtâmes donc à une lieue en deçà; au reste, deux lieues plus loin c'eût été tout de même. Le péril que nous ignorions n'en devenoit que plus inévitable : où que nous fussions endormis, il nous viendroit réveiller.

A une heure du matin il arriva. « Au nom de la loi, crioit-on, ouvrez. » Nous étions, Dieu merci, tous dix-sept dans une vaste grange où la paille ne nous manquoit pas. Notre unique chandelle étoit éteinte. L'un de nous entr'ouvrit doucement la porte et la referma sur-le-champ. « La maison est entourée », nous dit-il. Une voix menaçante et plus forte répéta du dehors : « Au nom de la loi, ouvrez. » Aussitôt au profond silence qu'un premier mouvement de surprise avoit causé parmi nous succéda un seul cri, un cri unanime et vraiment terrible : « Aux armes! » Chacun les cherchoit, chacun s'habilloit à tâtons. Cela ne pouvoit être fort prompt. Le nom de la loi se faisoit de temps en temps entendre, mais d'un ton moins assuré. « Nous ne sortirons que quand nous serons prêts », lui répondoit-on. Je me souviens que mon fusil se fit longtemps chercher; je l'appelois à grands cris,

et j'avoue que, m'accommodant, comme tous les autres d'ailleurs, au rôle que la situation commandoit, je ne criois ni plus ni moins qu'un cordelier. Enfin nous ouvrîmes. Un personnage à ruban tricolore barroit la porte. Un peu derrière lui étoit un groupe assez fort de gardes nationales. Des flambeaux éclairoient la scène. « Que faisiez-vous là? » demanda brusquement l'administrateur de district. Barbaroux répondit : « Nous dormions. — Pourquoi dans une grange? poursuivit l'autre. — Nous aurions préféré votre lit, répliquai-je. — Qui êtes-vous, Monsieur le rieur? » Riouffe lui dit en riant : « Comme tous ses camarades, un volontaire bien las, qui ne s'attendoit pas à être éveillé si matin; mais, d'ailleurs, pas tant monsieur que vous croyez bien. — Vous, des soldats! c'est ce que nous allons voir. » L'un de nos guides, que nous avions fait notre commandant, parce qu'il avoit servi et bien servi, cria d'une voix plus que gaillarde : « Certes, vous le verrez. — Montrez-moi vos papiers, reprit l'administrateur. » Pétion dit : « Sur la place, citoyen, si vous voulez bien. — Oui, oui! crièrent plusieurs; ce n'est pas dans cette grange qu'il faut s'expliquer. » Notre commandant nous comprit. « Un peu de place, je vous prie », dit-il au questionneur, qu'il fit doucement reculer; puis, en sortant, il cria : « A moi, Finistère! » Le Finistère accourut tout entier, se rangea sur une ligne, et en un clin d'œil, au

premier mot du commandant, chaque fusil s'alla coller sur chaque épaule. Le magistrat paroissoit très étonné; la suite nous fit voir qu'il avoit cru trouver dans notre compagnie dix à douze élégans en petite robe de chambre et le bâton blanc à la main, et seulement cinq ou six hommes armés. Dans cette hypothèse, il avoit bien pris ses mesures pour qu'en cas de résistance l'avantage lui restât. Non content de ces cinquante fantassins, il amenoit de la cavalerie. Une brigade de cavalerie caracoloit à quelques pas de nous. Malgré la grande infériorité du nombre, des hommes qui savoient bien qu'ils ne pouvoient échapper à l'échafaud que par la victoire pouvoient se flatter d'écraser, si on les y réduisoit, cette bande d'agresseurs; mais il ne suffisoit pas que nous y fussions fermement résolus, il étoit bon aussi que les assaillans le sussent : aussi n'épargnions-nous aucun propos pour le leur apprendre. « Ils sont armés jusqu'aux dents », murmuroient quelques-uns de la garde. En effet, nous avions tous, outre nos fusils, de forts pistolets. J'avois pour ma part un don que Lodoïska m'avoit fait contre les groupes du duc d'Orléans, et dont la montre au moins m'avoit été plus d'une fois utile : c'étoit une espingole qui pouvoit vomir vingt balles à la fois. « Pourquoi donc avez-vous tant d'armes? » demanda enfin l'un des plus hardis. Je crois que ce fut Buzot qui répon-

dit : « C'est que nous n'ignorons pas qu'il y a dans ce district quelques brigands qui se plaisent à vexer la force départementale; et nous voulons que quiconque ne l'aime pas apprenne du moins à la respecter. — Ces gens-là ne dorment pas apparemment! disois-je en les toisant avec insolence. — Ah! mais on les enverra bien coucher », me répondoit Barbaroux à qui sa taille haute et sa forte corpulence donnoient un air plus imposant. Il y avoit dans notre petite troupe sept beaux grenadiers comme lui; et parmi les six autres le plus petit portoit, comme moi, cinq pieds quatre pouces.

Voilà bien des détails : vainement voudrois-je les excuser auprès de ceux qui les trouveroient trop longs; mais j'aime à penser que dans quelques années un moment viendra où plus d'un lecteur y trouvera quelque doux plaisir. Eh! qui sait quel degré d'intérêt y peuvent ajouter encore les événemens que l'obscur avenir prépare?

Observez que tout le colloque, dont je n'ai rapporté que la moindre partie, avoit lieu pendant que l'administrateur, longeant le front de notre ligne, examinoit nos congés que nous produisions successivement. Il finit par faire avec humeur cette remarque qu'ils étoient tous d'une même écriture; à quoi il lui fut répondu que cela venoit de ce que notre officier se servoit toujours de la même main pour les signer; et que, si chacun de nous eût

fabriqué le sien, ils seroient tous d'une écriture différente.

« Hé bien, Messieurs, qu'allez-vous faire actuellement? nous demanda-t-il d'un air contraint; moi, je vous conseille de vous recoucher.» Le piège étoit grossier. Nous répondîmes que, puisque nous avions été réveillés sitôt, nous profiterions de la mésaventure pour avancer notre route.

Il tira à l'écart quelques officiers avec lesquels il délibéra un moment; puis, revenant à nous : «A la bonne heure, dit-il, aussi bien faudroit-il toujours que vous allassiez au district où l'on vous attend.» A l'instant, nous l'entendîmes ordonner ainsi la marche : « Deux gendarmes en tête, dix fusiliers pour l'avant-garde, messieurs du Finistère ensuite, puis quarante fusiliers, et deux gendarmes à la queue. »

Au bruit de ces dispositions menaçantes, notre commandant cria : « Finistère, chargez vos armes. — Elles le sont. — La baïonnette au bout! » A l'instant les baïonnettes furent mises.

Il se fit parmi nos adversaires une rumeur favorable : ce n'étoit pas celle d'un courage enflammé. L'administrateur accourut tout effrayé, et d'une voix tremblante nous demanda si nous voudrions opposer quelque résistance. « A l'oppression? dit Cussy (du Calvados), n'en doutez pas! Sommes-nous des hommes libres, oui ou non? — Si nous

voulions vous traiter en prisonniers, nous vous ôterions vos armes. — Il faudroit auparavant nous ôter la vie », dit Pétion. Et nos six braves de l'escorte, qui tous avoient fait la guerre dans la Vendée, crioient : « Vous! nous désarmer! ah! vous êtes beaucoup, mais vous n'êtes pas encore assez! — Mais, citoyens, refusez-vous de venir avec nous jusqu'à Rostrenen? — Nous ne le refusons pas, car c'est notre chemin. Seulement nous nous mettrons sur nos gardes. — Nous prenez-vous pour des malveillans? — Vous faites des dispositions hostiles. Eh! que savons-nous qui vous êtes? Après tout, pouvons-nous vous connoître? — Vous nous connoîtrez à Rostrenen. — Eh bien, soit; marchons. »

En marchant, nous chantions à plein gosier le bel hymne des Marseillois, très applicable à la circonstance. Mais si nos langues se démenoient en route, notre imagination nous portoit ailleurs. Elle nous demandoit ce qu'on nous gardoit et quelle conduite nous allions tenir à Rostrenen. La même idée nous tomba dans la tête à presque tous en même temps. Si l'on vouloit nous arrêter, nous demanderions à parler au peuple assemblé. L'accordoit-on, notre triomphe étoit vraisemblable. Étions-nous refusés, nous en appelions à nos armes, et nous combattions jusqu'au dernier soupir.

Cependant quelques curieux, autorisés sans doute à quitter leurs rangs, venoient interrompre nos chants et nos réflexions pour nous faire des questions souvent captieuses. « Avez-vous vu Charlotte Corday à Caen? me demanda l'un d'eux. — Notre bataillon n'y étoit pas encore, lui répondis-je, lorsque le meurtre se fit. — C'étoit bien un assassinat, répliqua-t-il. — Oui, sans comparaison de Marat à César, comme celui que commit Brutus. » Le questionneur mécontent continuoit néanmoins, et, comme je craignois que quelque collègue interrogé de son côté ne fît quelque réponse contradictoire, je repoussai mon homme par un : *Dansons la carmagnole,* si fort et si constamment crié qu'il ne me fut plus possible d'entendre qui que ce fût.

Dans le nombre néanmoins il y avoit aussi des bienveillans, et quelques-uns nous avoient reconnus. Un vint me frapper sur l'épaule : « Bravo! bravo! nous sommes frères : on nous avoit dit que vous étiez des prêtres réfractaires. — Il est vraisemblable que ceux qui l'ont dit n'en croient rien. — Je le parierois », me répondit-il. Un autre vint prendre la main de Pétion, et en la lui serrant lui dit : « Tenez bon, vous trouverez des amis. »

Enfin nous entrâmes dans la ville redoutée; et, quoique plusieurs maisons y fussent éclairées, tout y dormoit dans une paix profonde. Nul renfort

pour nos ennemis; il paroît que tout ce que la ville avoit de gardes nationales avoit été détaché contre nous. Elles furent rangées en demi-cercle, sur la place, la brigade de gendarmerie un peu sur la droite. On nous dit de monter au premier étage d'une maison qu'on nous montra. Nous nous y rendîmes en bon ordre. Tous les administrateurs étoient rassemblés; ils revirent nos congés, mais d'un air beaucoup moins malhonnête; ensuite ils se retirèrent dans un coin. Le président revint et nous dit : « Nous allons vous donner séjour. » Nous répétâmes notre intention formelle de presser notre marche, et d'arriver chez nous le jour même; il nous objecta qu'il y avoit treize grandes lieues; nous répliquâmes qu'il n'étoit pas trois heures du matin; nous persistâmes : nouvelle délibération; elle fut plus longue; un officier fut appelé; il alla, vint et revint plusieurs fois; enfin on nous dit : « Citoyens, vous accepterez bien un verre de cidre? » Nous craignîmes qu'il y eût trop d'affectation à refuser. On nous fit descendre au rez-de-chaussée dans une grande salle. Un quart d'heure s'étoit écoulé, point de cidre. « Que faisons-nous là? disois-je, partons. » Et puis de chanter à tue-tête, toujours nos fusils en main. Des curieux étoient là : je m'interrompis pour dire à l'un d'eux d'un air distrait : « Quoi! vraiment, on vous avoit dit que nous étions des prêtres? — Oh! bien, oui, s'écria-

t-il, pis que ça. » Il ajouta tout bas, d'un air mystérieux : « De fameux traîtres à la patrie, mon camarade. » Je partis d'un éclat de rire, et puis je recommençai mon : *Dansons la carmagnole.*

« Quoi! nous perdrons une heure pour un verre de cidre! criai-je enfin; partons. » Nous avions fait un mouvement, le cidre arriva. Pendant que nous buvions, un administrateur (je laisse à pénétrer son motif, c'étoit de nous observer peut-être) vint nous dire : « Citoyens, vous allez voir que nous étions fondés à vous suspecter; voici la dénonciation que nous avions reçue. » Il plia le haut et le bas de la lettre, sans doute afin que nous ne vissions ni la date, ni la signature; il lut le milieu : « Pétion, Barbaroux, Buzot, Louvet, Salle, Meillan et plusieurs de leurs collègues doivent passer, et probablement s'arrêter dans les environs de votre ville; ils ont cinq hommes d'escorte. » Le magistrat cessa de lire; et nous, pour la plupart. nous ne cessâmes de chanter ou de crier, n'ayant pas même l'air de prêter l'oreille, quoique pas un de nous n'en eût perdu le moindre mot. Pour le moment, nous conclûmes de cette lecture que l'ordre de nous arrêter était donné; et, comme après que nous eûmes vidé nos verres et pris congé, l'on ne nous signifioit pas qu'il falloit rester, nous nous avançâmes en masse et les baïonnettes basses, vers la porte où nous pensions qu'on alloit

nous attaquer, quand nous voudrions déboucher. Quelle fut notre surprise de ne plus apercevoir une âme sur la place ! Nous avons su depuis que, dès notre entrée dans la maison, tous les bien intentionnés ou les indifférens s'étoient retirés; les maratistes, réduits à la trentaine, calculant que nous étions dix-sept bien déterminés, que par conséquent ils ne devroient pas espérer de nous assassiner, mais qu'il faudroit combattre et vigoureusement; les maratistes avoient à leur tour quitté la partie : de là les longues délibérations de messieurs du district, les allées et venues de l'officier, l'insidieuse proposition du séjour, par lequel on nous eût, après avoir rassemblé des forces, divisés et désarmés, enfin l'offre du cidre pour gagner du temps. Quoi qu'il en soit, nous l'avions échappé belle; nous partîmes, le cœur plein de joie et remerciant un Dieu protecteur; mais nous n'en étions pas quittes.

La matinée fut bien pénible : dès huit heures il fit chaud; la bonne moitié de notre troupe étoit harassée; il nous falloit, à cause de ces traîneurs, aller tout doucement, et cependant nous nous trouvions dans un pays de landes où, dans l'espace de huit à neuf grandes lieues, nous ne trouverions que des ruisseaux pour nous désaltérer. Cussy, tourmenté d'un accès de goutte, gémissoit à chaque pas qu'il falloit faire ; Buzot, débarrassé de toutes

ses armes, étoit encore trop pesant; non moins lourd, mais toujours plus courageux, Barbaroux, à vingt-huit ans, gros et gras comme un homme de quarante, et pour comble de mal ayant attrapé une entorse, se traînoit avec effort, appuyé tantôt sur mon bras, tantôt sur celui de Pétion ou de Salle, également infatigables; enfin Riouffe, ayant été forcé de quitter des bottes trop étroites qui l'avoient blessé, se voyoit obligé de sautiller sur la pointe de ses pieds nus, dont les talons étoient écorchés. Ainsi toujours en mouvement depuis une heure du matin, nous avions pourtant fait cinq lieues tout au plus, quand notre bonne fortune nous fit trouver avant midi dans un hameau une espèce d'auberge, une espèce de dîner et une heure de repos. En vain les blessés avoient déjà motionné de s'arrêter là jusqu'au soir : sur l'avis que nous donna l'hôte, force fut de se retraîner. Cet homme nous examinoit curieusement, et comme, tout en dévorant son omelette au lard, nous chantions à tue-tête nos chansons patriotiques, il paroissoit étonné : son air me frappa; je l'invitai à accepter un verre de notre cidre; il se fit presser, puis, un coup ayant déterminé l'autre, il finit par nous dire : « Parbleu, citoyens, je suis enchanté, vous me paroissez tous de bons patriotes. — Assurément. — Comme on a des ennemis cependant! Je crois bien, d'après la peinture qu'on m'a faite,

que c'est après vous que l'on court; vous devez passer par Carhaix; deux brigades de gendarmerie vous y attendent. »

Nous repartîmes; il convenoit de faire diligence; mais les traîneurs traînoient plus que jamais, et surtout Riouffe, dont les pieds étoient en sang, et qui étoit, de dix pas en dix pas, forcé au repos. C'est ainsi que nous mîmes près de dix heures d'horloge pour faire cinq lieues. Il étoit nuit, quand nous nous trouvâmes à quelque distance de Carhaix. Après quelques tentatives, nos guides déclarèrent qu'il leur étoit impossible d'avancer actuellement, parce qu'il faisoit trop sombre pour qu'ils pussent reconnoître le seul petit sentier par lequel il fût possible de tourner le bourg, et que, pour peu qu'ils s'égarassent, ils nous jetteroient infailliblement dans des marais où nous resterions embourbés jusqu'au jour. Ils ajoutoient quelque chose de très fâcheux : c'est que, même pendant le jour, nous ne tournerions Carhaix qu'à une distance assez petite pour qu'il fût très facile de nous découvrir : ils ne connoissoient pas d'autre chemin. Au reste, en suivant tout simplement la grande route, nous n'avions qu'une ruelle du bourg à traverser. « Eh bien ! mes amis, leur dis-je, vous entendez sonner dix heures; tout dort dans le bourg, et peut-être la gendarmerie même, qui sait très bien qu'un bon sommeil vaut mieux que

des coups de fusil : serrons-nous, bandons nos armes, marchons pressés, marchons sans bruit, enfilons doucement la ruelle, et passons. » Cette opinion fit jeter des cris à quelques-uns : plusieurs des malades, étendus par terre, aimoient mieux dormir que de prendre part à la discussion. « Puisqu'il faut mourir, disoit Cussy, j'aime mieux mourir là que quatre lieues plus loin. » Mais Barbaroux, toujours plus fort que le mal qui le fatiguoit, appuyoit mon opinion. « En supposant que les gendarmes en sentinelle nous attendent encore, disoit-il, nous aurons passé la ruelle avant qu'ils soient à cheval : oseront-ils nous poursuivre au milieu de la nuit? Il n'y a pas de buisson derrière lequel, retranchés, nous ne puissions les cribler de balles, avant qu'ils aient reconnu d'où les coups partent. Ce soir ils ne sont que dix; à la pointe du jour ils peuvent être vingt; s'ils font sonner, à l'heure qu'il est, le tocsin sur nous, ils n'auront presque personne, et nous aurons fait du chemin avant que la troupe soit rassemblée. Dans le jour au contraire le nombre est contre nous. En tout cas, nous sommes forcés au bivouac pour cette nuit; employons-la mieux; faisons-la tourner à notre salut. Allons, mes amis, dit-il aux malades, je vous plains, je dois être sensible à vos maux, car je les éprouve, mais du courage, encore quelques efforts. Marchons cette nuit sur nos genoux, s'il le faut;

à la pointe du jour nous pourrons être à Quimper; que si ces gendarmes courent sur nous maintenant, ils ne nous verront pas, nous les entendrons, et leurs chevaux nous serviront pour finir notre route. »

Ceci fortifia tout le monde; personne ne sent plus ses blessures; on se relève, on s'embrasse, on rit, on avance.

Nous avions à petit bruit, et dans un profond silence, passé les trois quarts de la ruelle, charmés du calme qui paroissoit régner autour de nous, lorsqu'une petite fille, cachée dans un enfoncement sombre, en sortit tout à coup, poussa la porte d'une maison où nous vîmes de la lumière et prononça distinctement ces mots : « Les voilà qui passent. » Ainsi découverts, nous doublâmes le pas; nous nous jetâmes sur la gauche, dans un chemin creux et si obscur qu'il étoit impossible d'y rien distinguer. Quelqu'un dit alors : « J'entends des chevaux. » Il faut le dire : en ce moment le plus déterminé d'entre nous n'étoit pas fort tranquille. Le mal le plus pressant donna de l'agilité aux plus fatigués. La fin de ce chemin court fut plus légèrement atteinte, et nous fîmes en moins d'une heure une lieue dans un autre chemin, si uni, si agréable, qu'il avoit l'air de l'allée d'un parc plutôt que d'une grande route. Là, nous vîmes des haies derrière lesquelles nous pouvions attendre

en sûreté toute la gendarmerie du département. Étoit-il bien vrai qu'elle fût à notre poursuite? Nous fîmes halte, nous prêtâmes l'oreille, nous n'entendîmes rien; mais, en nous groupant, nous trouvâmes qu'il nous manquoit deux hommes: c'étoient nos deux principaux guides; nous les avions vus à l'entrée du bourg, marchant à notre tête; peut-être s'étoient-ils écartés depuis pour quelques besoins. Nous nous jetâmes sur l'herbe, nous les attendîmes une heure. Salle, je crois, s'avisa de penser alors et de nous dire que peut-être, étant un peu en avant, ils avoient pris, dans le chemin creux, une route sans que l'obscurité nous permît de les voir, et qu'apparemment nous nous étions égarés. Sur cela mille conjectures se forment; les guides qui nous restent ne connoissent pas cette partie de la route; il faut tâcher de regagner le chemin qu'ont pris les deux autres; pour cela, il ne faut point précisément revenir sur ses pas; il doit suffire de se porter dans les terres et de tirer un peu sur la droite. Le parti en est pris; on se traîne dans un terrain peu commode; puis voilà un fossé à sauter, une haie à franchir, plusieurs prairies à traverser; on est engagé dans un marais, il faut se hâter d'en sortir; on tombe dans un bourbier plus profond; nous en eûmes une fois jusqu'au-dessus des genoux; je vis l'instant où, ayant fait un faux pas, j'allois y nager. Pour nous

dépêtrer, nous voilà sautant de nouveaux fossés, passant à travers des buissons qui nous déchirent. Enfin, après deux heures de peines inouïes, épuisés, rompus, meurtris, nous sommes dehors. Jugez de notre chagrin : nous avions, sans nous en apercevoir, tourné sur nous-mêmes; nous venions précisément retomber sur la route que nous voulions quitter, avec cette différence désespérante que, nous étant beaucoup rapprochés du bourg, il n'y avoit plus entre le fatal chemin creux et nous que deux portées de fusil.

Que faire? Devions-nous retourner dans ce chemin creux? Falloit-il rentrer jusque dans Carhaix et le traverser dans un autre sens? Mais si, par hasard, cette route que nous nous obstinions à vouloir quitter étoit la bonne? Avant tout il étoit prudent de chercher à vérifier le fait. Bergoeing, et je ne sais quel autre brave, offrirent de s'engager à la découverte. Ils revinrent au bout d'un quart d'heure. On ne voyoit dans le chemin creux aucune autre route que celle que nous avions suivie. Ils étoient rentrés dans le bourg, en avoient reconnu toutes les issues, et n'avoient trouvé à l'une de ses extrémités, sur la droite, qu'un sentier trop petit pour qu'il fût raisonnable d'imaginer que ce pût être le chemin de Quimper. Il étoit donc vraisemblable que celui-ci étoit le seul bon. Nous le reprîmes, mais à contre-cœur et triste-

ment; nous étions plus ou moins excédés; et puis rien n'étoit, au fond, plus incertain que le lieu où cette route nous jetteroit.

Après une demi-heure, je ne peux pas dire de marche, mais d'efforts pour marcher, il fallut reprendre haleine. Jamais plume ne nous parut aussi douce que l'herbe haute qui nous reçut; et jamais heure de sommeil, mieux employée, ne porta plus de profit. Les plus épuisés y avoient repris quelques forces. On marcha assez allègrement pendant une autre heure; mais, comme le jour pointoit, nous fîmes deux fâcheuses découvertes. La première : que l'un de nos guides étant resté endormi à la dernière halte, nous l'y avions laissé sans nous en apercevoir. Le moins las d'entre nous n'étoit pas en état de revenir sur ses pas pour l'aller chercher, et le plus clairvoyant n'auroit pas reconnu la place où nous nous étions arrêtés. Ainsi donc, de nos six guides il nous en restoit un seul : car j'ai oublié de dire qu'à notre sortie de Rostrenen nous avions jugé convenable d'envoyer en avant deux de ces braves gens prévenir Kervélégan que nous comptions arriver le lendemain dans les environs de Quimper, et qu'il eût à dépêcher quelqu'un à notre rencontre. On n'a pu oublier que deux autres avoient disparu. Nous avons su depuis qu'exténués de fatigue ils avoient été, sans nous vouloir prévenir, jugeant bien que nous

les retiendrions, prendre à une autre issue de Carhaix le petit sentier qu'avoit reconnu Bergoeing; que, demi-lieue plus loin, ils s'étoient jetés sur l'herbe, où ils avoient dormi toute la nuit, et que de là ils avoient gagné Quimper par des détours à eux connus. Enfin, on doit se rappeler que deux de nos collègues nous avoient laissés pour s'attacher à B***; ainsi notre petite troupe se trouvoit réduite à douze.

L'autre découverte qui nous affligea, c'est que nos traîneurs n'avoient retrouvé dans leur sommeil qu'une vigueur bien éphémère. Tantôt celui-ci, tantôt celui-là s'abattoit, et ne vouloit plus se lever. La perte du temps pouvoit devenir irréparable.

Peu à peu cependant le soleil s'élevoit, et nous avancions sur cette route inconnue; mais une ennemie, non moins incommode que la fatigue, la faim, nous poursuivoit. Nous découvrîmes bientôt une maison et quelques chaumières; mais, du plus loin qu'on nous aperçut, portes et fenêtres se fermèrent de tous les côtés. Les malheureux n'eurent pas même le courage de répondre aux questions que nous leur adressions par la chatière; ils nous prenoient pour de véritables Jacobins.

Enfin, nous rencontrâmes un voyageur de qui nous apprîmes que la route que nous tenions étoit bien celle de Quimper, puisque nous n'étions plus

qu'à deux lieues de cette ville. Ce nous fut un grand sujet de joie ; malheureusement l'inquiétude succéda bientôt. Il ne falloit point songer à entrer de jour dans Quimper; nous ne pouvions même, sans imprudence, nous avancer davantage; il ne convenoit pas plus d'attendre sur la route, où tous les passans nous remarqueroient. Si nous la quittions cependant, comment Kervélégan ou ses envoyés nous trouveroient-ils? Les deux guides que nous avions dépêchés de Rostrenen avoient dû lui désigner pour rendez-vous un endroit écarté du bois que nous traversions ; mais cet endroit, connu seulement des deux autres guides qui nous avoient échappé cette nuit, comment pouvions-nous le trouver? Il est clair qu'il n'y avoit d'autre ressource que d'envoyer notre dernier guide à Quimper, et d'attendre qu'il revînt, avec quelques amis, nous prendre dans tel coin du bois où il alloit nous laisser. Ce parti, tout sage qu'il paroissoit, étoit encore extrême. Il étoit impossible qu'on fût à nous avant midi, impossible que, dans ce long espace de temps, quelques paysans ne découvrissent une douzaine d'hommes armés, tapis dans un bois, exposés à une pluie abondante, et qui vainement se donneroient pour des habitans de Quimper, puisqu'il ne se trouveroit plus parmi eux personne qui pût répondre au bas-breton dans lequel on les questionneroit. Il falloit néan-

moins en courir le risque; notre guide nous cacha derrière des buissons, sous quelques grands arbres, et partit.

Il n'étoit guère moins de huit heures; il y en avoit trente et une que, depuis la demi-couchée et le sursaut de Rostrenen, nous nous traînions de piège en piège, de faux pas en faux pas. Nous tombions de fatigue, de sommeil et de faim. Mais quoi manger? de l'herbe? Et puis, comment se reposer? Où dormir? Nous étions couchés dans l'eau : car l'orage étoit si fort que, malgré ces grands arbres, il tomboit sur nous des torrens; et nous devions passer quatre heures au moins dans cette situation! Il paroissoit impossible que le plus robuste y résistât.

Je l'avoue, l'heure du découragement étoit venue. Riouffe et Girey-Dupré, dont l'inépuisable gaieté s'étoit soutenue jusqu'alors, ne nous donnoient plus que des sourires. Le bouillant Cussy accusoit la nature; Salle se dépitoit contre elle; Buzot paroissoit accablé; Barbaroux même sentoit sa grande âme affoiblie; moi, je voyois dans mon espingole notre dernière ressource, mais j'y voyois aussi le tourment de me séparer de Lodoïska! O dieux!... Pétion seul, et c'est ainsi que je l'ai vu dans toute cette route, Pétion, inaltérable, bravoit tous les besoins, gardoit un front calme au milieu de ses nouveaux périls et sourioit aux in-

tempéries d'un ciel ennemi. Ennemi! Qu'ai-je écrit? Quelle ingratitude! Il n'y avoit plus, dans nos détresses, qu'un secours de la Providence qui pût nous sauver; et ce secours ne se fit pas attendre un demi-quart d'heure!

Oui, quelques minutes étoient à peine écoulées, depuis que notre guide étoit parti, lorsqu'il fit rencontre d'un cavalier. Celui-ci l'examina curieusement à son passage, tourna la tête pour l'examiner encore, puis revint sur lui pour lui demander s'il se trompoit, s'il n'étoit pas un fédéré du Finistère. Notre guide hésite, et pourtant dit: « Oui. » Alors nouvelles questions hasardées avec mystère; nouvelles réponses risquées avec précaution. On s'avance, on recule, on s'observe, on se tâte réciproquement. Enfin la confiance s'est établie; on s'explique. L'inconnu étoit un de nos amis, un ami de Kervélégan. Personne encore n'avoit vu nos deux envoyés de Rostrenen. Je ne sais quel instinct l'avoit poussé à monter à cheval à la pointe du jour et à s'avancer sur cette route pour savoir s'il n'y rencontreroit personne qui eût entendu parler de nous. Un moment plus tard, notre guide ne le rencontroit pas, car, surpris par l'orage, il cherchoit un abri.

Dès que cet ange libérateur nous fut annoncé, je ne me souvins plus que j'avois besoin d'un lit, d'un repas, d'un asile contre la pluie qui m'inon-

doit. Je ne songeai qu'à m'informer de Lodoïska. Elle étoit parvenue à Quimper; mais ce n'avoit pas été sans péril. Après la rencontre de ...., elle avoit poursuivi sa route. Arrivée à Saint-Brieuc, elle avoit trouvé qu'une dénonciation venoit de l'y devancer. Arrêtée par un gendarme, elle ne s'étoit tirée des mains de la municipalité que par l'adresse et la fermeté de ses réponses. O ma Lodoïska, ton courage et ton esprit m'avoient donc arraché aux plus grands des dangers que j'eusse courus! Eh! si tu étois tombée aux mains de nos persécuteurs, à quoi m'eût servi de m'être dérobé aux embûches qu'ils avoient semées sur mes pas?

Notre nouveau conducteur nous mena d'abord chez un paysan, où, sur notre mine, nous n'aurions jamais obtenu le petit verre d'eau-de-vie et le peu de pain noir qui nous furent donnés. Une liqueur des îles et de la brioche ne nous avoient jamais paru si bonnes. On nous introduisit ensuite, à petit bruit, chez un curé constitutionnel à qui on nous donna pour des soldats qui venoient de faire chasse à des réfractaires. Le bonhomme nous chauffa, nous sécha, nous traita, nous coucha, nous cacha jusqu'à la fin du jour. La nuit venue, nous nous rendîmes dans un petit bois où d'autres amis nous attendoient. Ils amenoient des chevaux pour les blessés. Après deux heures de marche, il fallut se séparer. Il nous en coûta, sans doute. Les

communs dangers de ce voyage avoient resserré entre nous les doux liens d'une amitié sainte. J'embrassai Salle ; j'embrassai Cussy et Girey-Dupré. Hélas ! il étoit écrit que je ne devois jamais revoir ces deux-là. Tous cinq ils alloient chez Kervélégan. On parloit de me mettre avec eux; mais Quimper enfermoit un dépôt trop précieux pour que j'allasse ailleurs. Buzot fut conduit chez un brave homme, à deux portées de fusil de cette ville. Pétion se rendit dans une campagne voisine, où Guadet l'attendoit déjà. Riouffe, Barbaroux et moi nous allâmes chez un excellent citoyen, dont je n'oublierai pas les bons procédés.

Le lendemain j'y reçus la visite de ma chère Lodoïska. Ma femme avoit fait la faute d'aller loger à l'auberge, au lieu de descendre chez une ancienne amie qu'elle avoit dans la ville, et où elle eût été moins en évidence. Nous n'en poursuivîmes qu'avec plus d'ardeur notre premier projet, qui avoit été qu'elle loueroit, pour un mois ou deux, une maison de campagne voisine, où j'irois me réfugier, et où nous attendrions ensemble le moment de nous embarquer.

Ce moment ne paroissoit pas prêt à venir. Sur la petite rivière qui passe à Quimper, et va se jeter dans la mer, étoit une petite barque pontée, mais qui avoit déjà tant voyagé qu'elle avoit été

mise hors de service. Duchastel, qui vint nous voir avec Boisguyon, nous dit qu'il avoit fait examiner cette barque, et qu'au moyen d'une douzaine de cents livres de frais de réparations, on la feroit presque neuve. La difficulté étoit de se procurer des ouvriers; le travail alloit très lentement. Dès qu'il seroit fini, nous nous embarquerions tous, et trois jours de beau temps suffisoient pour nous porter à Bordeaux. Je lui demandai quelles mesures avoient été ou devoient être prises pour que les commis chargés de la visite et de l'examen des passeports, dans tous les bâtimens qui descendoient la rivière, nous laissassent passer, et quelle espérance un peu raisonnable nous pouvions avoir d'échapper aux corsaires anglois qui couvroient alors l'Océan. Duchastel répondoit vaguement que tout cela étoit facile; cependant il n'indiquoit aucun moyen. C'étoit un jeune homme intrépide que Duchastel; mais sa légèreté, son imprudence, alloient jusqu'à la témérité. En ce moment, par exemple, il logeoit à l'auberge et sous son nom; il se promenoit par toute la ville, ne cachoit à personne qu'il étoit député et proscrit; enfin, il faisoit publiquement fréter cette barque; et nous étions trop heureux qu'il eût bien voulu consentir de ne pas dire qu'elle devoit servir encore à d'autres qu'à lui.

Au reste, que de qualités rachetoient ce défaut!

De quel véritable courage il avoit fait preuve en des temps difficiles!

Ne sachant de quoi l'inculper pour le perdre, ils eurent recours à leur moyen familier d'imputer à autrui leurs propres crimes. Ils l'accusèrent d'être en correspondance avec la Vendée et d'avoir porté les armes pour elle, tandis qu'au contraire il s'étoit battu contre les royalistes, toute la journée du 20 mai, devant Nantes, et avoit, presque autant que Beysser, contribué à leur défaite de ce jour-là.... Il est mort cependant, ce courageux républicain ! Il est mort sur l'échafaud, poursuivi de cette calomnie de royalisme! Mais aujourd'hui les vrais fauteurs de cette guerre de la Vendée nous sont connus; la plupart ont payé leurs trahisons de leurs têtes; Duchastel est vengé!

Ma Lodoïska cependant venoit de trouver à la campagne une jolie petite maison avec un assez grand jardin. Elle m'y attendoit; j'y volai; je te laissai, mon cher Barbaroux, mais tu me le pardonnes : tu sais quelle passion j'avois pour elle et comme elle en étoit digne! Je t'ai vu au milieu des plaisirs variés dont t'enivroient tour à tour mille enchanteresses attirées par ta beauté; mais, aussitôt délaissées par ton inconstance, je t'ai vu cent fois envier les délices de cet amour, à la fois vif et rendre, respectueux et fortuné, toujours fidèle et toujours nouveau, de ce véritable amour

que m'inspiroit, que me rendoit mon épouse. D'abord, en cas d'attaque, elle me construisit une retraite impénétrable aux assassins. Nos précautions ainsi prises, nous nous abandonnâmes à la douceur présente de notre position. Nous reprîmes cette vie simple et solitaire qui avoit pour nous tant de charmes, et qu'il nous avoit été si pénible de quitter. Peu de personnes venoient troubler notre délicieuse retraite, et ce n'étoit jamais que le soir. Tout le jour nous jouissions du bonheur d'être ensemble. Eh! pourquoi le jour n'avoit-il alors que vingt-quatre heures! Qu'elles étoient belles ces journées, obtenues après tant d'orages, hélas! et que tant d'orages encore alloient suivre! O Penhars[1]! lieux à jamais présens à mon souvenir, devenez chers aux vrais amans! Vous m'avez rendu toutes les délices d'Évry!

Aussi ne voulus-je point quitter Penhars pour aller dans la barque. J'attendois d'ailleurs l'embarcation plus sûre que Pétion et Guadet faisoient préparer dans Brest. La barque partit emportant neuf voyageurs. C'étoient Cussy, Duchastel, Boisguyon, Girey-Dupré, Salle, Meillan, Bergoeing, un Espagnol, nommé Marchena, digne et malheureux ami de Brissot, et Riouffe, bien désolé de

1. Penhars est une commune à 2 kilomètres de Quimper : on y montre encore *le trou de Louvet.*

ne pas partir avec nous. Les deux derniers étoient venus combattre avec nous pour la liberté dans Caen, et depuis ils avoient voulu partager tous nos périls.

Au moment du départ seulement, Guadet, Buzot et Pétion avoient fait dire qu'ils se rendroient incessamment à Bordeaux par une autre voie. J'avois depuis longtemps annoncé que je suivrois leur destinée ; et très heureusement pour lui Barbaroux venoit de prendre la petite vérole. Je dis heureusement, car tous ceux qui ont mis le pied dans ce malheureux bateau ont été bientôt pris.

Au reste, voici l'instant de rapporter que B*** étoit venu, comme je l'avois prévu, nous chercher à Quimper. Il n'eut pas de peine à trouver Duchastel. Celui-ci, ne voulant plus confier nos secrets à personne, lui dit que nous étions dans les environs de Lorient.

Heureusement les commissaires montagnards n'osoient encore entrer dans le Finistère, où l'opinion publique les réprouvoit toujours. Ils s'y faisoient précéder par des émissaires chargés de préparer les Jacobins à coups d'assignats. Un parti maratiste commençoit à lever la tête dans le club de Quimper. On y motionnoit de faire des visites domiciliaires dans les maisons voisines de la ville, où le bruit couroit que des traîtres à la patrie étoient recélés. Le bonheur de Penhars étoit trop

grand; il fut court; à peine il commençoit, quand il y fallut renoncer.

J'allai me jeter, à quelques lieues de là, dans une maison isolée, où d'excellentes gens me prirent en pension. Séparé de mes amis, séparé de Lodoïska, j'éprouvois un ennui mortel. C'est là que je fis mon *Hymne de mort*. Je voulois, si je tombois aux mains de mes ennemis, le chanter en allant à l'échafaud.

Air : *Veillons au salut de l'empire.*

Des vils oppresseurs de la France
J'ai dénoncé les attentats :
Ils sont vainqueurs, et leur vengeance
Ordonne aussitôt mon trépas.
Liberté! Liberté! reçois donc mon dernier hommage:
Tyrans, frappez, l'homme libre enviera mon destin :
Plutôt la mort que l'esclavage,
C'est le vœu d'un républicain!

Si j'avois servi leur furie,
Ils m'auroient prodigué de l'or;
J'aimai mieux servir ma patrie,
J'aimai mieux recevoir la mort.
Liberté! Liberté! quelle âme à ton feu ne s'anime?
Tyrans, frappez, l'homme libre enviera mon destin:
Plutôt le trépas que le crime,
C'est le vœu d'un républicain!

Que mon exemple vous inspire,
Amis, armez-vous pour vos lois:
Avec les rois Collot conspire,
Écrasez Collot et les rois.

Robespierre, et vous tous, vous tous que le meurtre accompagne,
Tyrans, tremblez, vous devez expier vos forfaits :
Plutôt la mort que la Montagne
Est le cri du fier Lyonnais !

Et toi qu'à regret je délaisse,
Amante si chère à mon cœur,
Bannis toute indigne foiblesse,
Sois plus forte que ta douleur.
Liberté ! Liberté ! ranime et soutiens son courage !
Pour toi, pour moi, qu'elle porte le poids de ses jours :
Son sein, peut-être, enferme un gage,
L'unique fruit de nos amours !

Digne épouse, sois digne mère,
Prends ton élève en son berceau !
Redis-lui souvent que son père
Mourut du trépas le plus beau !
Liberté ! Liberté ! qu'il t'offre son plus pur hommage !
Tyrans, tremblez, redoutez un enfant généreux !
Plutôt la mort que l'esclavage
Sera le premier de ses vœux !

Que si d'un nouveau Robespierre
Ton pays étoit tourmenté,
Mon fils, ne venge point ton père,
Mon fils, venge la Liberté !
Liberté ! Liberté ! qu'un succès meilleur l'accompagne :
Tyrans, fuyez, emportez vos enfans odieux !
Plutôt la mort que la Montagne
Sera le cri de nos neveux !

Oui, des bourreaux de l'Abbaye
Les succès affreux seront courts !
Un monstre effrayoit sa patrie,
Une fille a tranché ses jours !
Liberté ! Liberté ! que ton bras sur eux se promène !
Tremblez, tyrans, vos forfaits appellent nos vertus !

Marat est mort chargé de haine,
Corday vit auprès de Brutus !

Mais la foule se presse et crie ;
Peuple infortuné, je t'entends !
Adieu, ma famille chérie,
Adieu, mes amis de vingt ans !
Liberté ! Liberté ! pardonne à la foule abusée !
Mais, vous, tyrans ! le Midi peut encor vous punir :
Moi, je m'en vais dans l'Élysée
Avec Sidney m'entretenir !





CHAPITRE VII

J'ÉTOIS depuis plus de quinze jours dans cette retraite où le temps me sembloit bien long, quand un garde national vint m'y demander. C'étoit un inconnu, qui m'avoit rendu le plus important service. Au moment où ma Lodoïska, dénoncée au club par un homme qui avoit dit en propres termes que, puisque la femme de Guadet avoit été mise en état d'arrestation, on pouvoit bien y mettre la sœur de Louvet, en ce moment il avoit été l'avertir et l'avoit recueillie chez lui. Maintenant il venoit m'inviter à partager son asile. Jugez de ma joie!

En attendant que la nuit fût venue, le bienfaisant envoyé de Lodoïska prit quelque repos. Il en avoit besoin : car j'aurois dû recevoir la veille une lettre de ma femme, laquelle ne m'étoit parvenue que le matin même de ce jour. Lui cependant, comptant que je me rendrois, la nuit dernière, à un endroit désigné, m'y avoit attendu jusqu'à l'aurore et par un affreux temps; inquiet

de ne pas m'avoir vu, il avoit fait plusieurs lieues pour m'apporter un nouveau billet de ma femme, et pour m'offrir tout ce qui me conviendroit chez lui. Tant de zèle me paroissoit plus étonnant de la part d'un homme qui ne me connoissoit que de réputation; mais j'avois affaire à l'un des mortels les plus généreux et les plus extraordinaires dont cette terre puisse se glorifier. Rien ne lui coûtoit, lorsqu'il s'agissoit de rendre service à ceux qu'il croyoit mériter son estime.

Il nous cachoit tous deux dans une chambre, au-dessus de laquelle logeoit un gendarme que ses camarades visitoient toute la journée; et ceux-ci frappoient souvent à notre porte, croyant que c'étoit celle de leur ami. Y avoit-il quelque dangereux message à faire, il s'en chargeoit. Un vil coquin, digne commissaire du pouvoir exécutif, venoit d'arriver, apportant des ordres secrets : il alloit l'aborder, boire avec lui, tâcher de savoir ce qui l'amenoit. Barbaroux étoit sur le point de manquer d'asile; il offroit de faire mettre dans notre petite chambre un troisième lit. Des visites domiciliaires étoient ordonnées : n'importe, il ne souffriroit pas que nous quittassions sa maison ; lui-même il nous faisoit avec une promptitude et une adresse sans égales une cache en bois, difficile à découvrir. A l'époque critique où presque toutes les maisons étoient fouillées, ma femme et moi

nous passâmes un jour, un jour tout entier, dans cette niche; lui, cependant, attendoit tranquillement dans la chambre, et, si les inquisiteurs venoient à nous découvrir, il les combattroit avec moi jusqu'au dernier soupir. L'embarcation, toujours attendue, étoit bien différée : il iroit à tout risque prendre des informations et presser l'instant du départ. Nous aurions peut-être besoin de passeports : s'il ne pouvoit nous en procurer, il nous en fabriqueroit. En attendant l'embarquement, qui pourroit tarder beaucoup encore, ma femme parloit de tenter vers Paris une incursion bien nécessaire au salut des débris de notre mince fortune : afin de pouvoir aider ou défendre ma femme au besoin, il iroit ou viendroit avec elle. Enfin, j'étois inquiet de Pétion, de Guadet, de Buzot; il avoit, depuis si longtemps, un si grand désir de les voir! si je ne craignois pas de lui confier le lieu de leur retraite, il iroit les embrasser de ma part. Au reste, il ne céderoit à personne l'avantage de nous accompagner avec chevaux, armes et provisions, jusqu'au bord de la mer, le jour que nous partirions!

Au reste, c'étoit un homme universel que notre ami : bon marin, bon militaire, bon médecin, menuisier adroit, serrurier habile, grand marcheur dans l'occasion, au besoin maître d'escrime; propre encore à une comptabilité, à une administration, fort bien dans un bureau, dans un cabinet, dans

une manufacture, dans un comptoir. Mais ce qui contribua beaucoup à lui concilier toute mon estime, ce fut le goût que je lui reconnus pour les sciences douces, pour ces beaux-arts qui annoncent les penchans tranquilles ou vertueux de ceux qui les cultivent; il étoit peintre, dessinateur, architecte et botaniste. Et dans son intérieur que de qualités aimables et solides! économe à la fois et libéral, laborieux et désintéressé, attentif et doux avec ses domestiques, si bon avec son enfant! si tendre avec sa femme! Oh! quand je l'eus vu dans sa vie privée, combien je m'enorgueillis d'avoir conquis son amitié!

Ce fut chez lui que nous apprîmes la nouvelle que Toulon venoit de se donner aux Anglois. Qui l'avoit livré cependant? La foule imbécile disoit: « Ce sont les fédéralistes. » Les personnes moins ignorantes trouvoient plus naturel que le désespoir eût poussé ses habitans à cette extrémité, et que, réduits à choisir, ils eussent encore préféré le joug étranger à celui des dominateurs de la Convention. Les hommes mieux instruits ne doutoient pas que ce ne fût la Montagne. Et d'abord qu'on se rappelle les manœuvres de Wimpffen pour nous enfermer dans Caen, y établir le siège de l'insurrection de l'Ouest, nous pousser à des mesures qui nous donnassent les couleurs de la royauté et du parti anglois, fournir ainsi à la Montagne tous les

moyens de nous dépopulariser, de discréditer notre cause, d'en détacher tous les départemens vraiment républicains, et de nous immoler sur l'échafaud, en rejetant sur nous, avec toutes les apparences de la justice, tous ses propres crimes. Cette tentative, manquée à l'Ouest, devenoit plus nécessaire au Midi. Là se trouvoient une foule d'hommes ardemment épris de la liberté, là régnoit un esprit public excellent, là étoient honorés et chéris ceux des fondateurs de la République arrachés à leurs fonctions le 31 mai, là étoient méprisés et haïs les Marat, les Robespierre, tous les exterminateurs; et Marseille venoit d'acquérir les preuves juridiques que ceux-ci n'avoient cessé de conspirer pour remettre d'Orléans sur le trône, si ce n'est Robespierre qui, pourtant, les servoit, mais dans d'autres vues, je crois l'avoir assez dit. Marseille avoit d'abord, avec son énergie ordinaire, donné le signal de la résistance à l'oppression. Il avoit été si bien reçu qu'elle se trouvoit au centre d'une coalition départementale qui, dans son vaste contour, embrassoit à la gauche Nîmes, Montpellier, Narbonne, Perpignan, Toulouse, Montauban, Bordeaux; à la droite, Aix, Lyon (là les chefs militaires étoient en secret royalistes, mais auroient été suffisamment contenus par les administrateurs et le peuple, tous républicains), Bourg, Lons-le-Saunier, Besançon; et sur son front, Angoulême,

Limoges, Clermont, Moulins, Châlons, Dijon même; puis, s'avançant en pointe jusqu'à Reims, par Troyes et Châlons, faisoit une bonne moitié de la France et menaçoit d'écraser de sa masse tous les agens des rois. Il falloit donc qu'ils rompissent, à quelque prix que ce fût, ce terrible faisceau. Si, parmi les villes coalisées, l'une des plus importantes arboroit les étendards de la royauté, le reste de la coalition indignée s'alloit précipiter sur elle. Le Midi, prêt à s'élancer sur les tyrans de Paris, s'arrêteroit pour tourner ses efforts contre une partie de lui-même; la Montagne, en l'y invitant, se disculperoit du reproche de royalisme; elle le rejetteroit indirectement sur les proscrits du 31 mai. L'insurrection des républicains seroit étouffée.

Eh! quelle ville étoit plus propre que Toulon à cette manœuvre du machiavélisme montagnard? Une foule considérable d'artisans, sans lumières et sans volonté qui lui fût propre, y étoit toujours disposée à recevoir, pour un morceau de pain, les impressions diverses qu'on lui voudroit suggérer. Depuis longtemps, au moyen de quelques assignats, on la faisoit se mouvoir pour l'anarchie : dès qu'on le voudra, avec quelques assignats encore, on lui fera demander, en apparence du moins, le retour de l'ordre. Les principaux chefs de la marine et de la garnison, pour la plupart, sont

royalistes : le dernier ministre de la marine, entièrement dévoué à la faction, a choisi les hommes qui seront à la tête du mouvement; on leur a dit le mot du guet, comme à Wimpffen ; c'est pour la République qu'ils auront l'air d'organiser leurs forces ; c'est à la ruine des républicains qu'ils les dirigeront au moment convenable.

Le moment arrive. Toulon, jusqu'alors furieux de jacobinisme, se déclare tout à coup pour la République, et bientôt la trahit. On livre Toulon aux Anglois, et, pour des raisons qu'apparemment on le forcera d'expliquer quelque jour, le Comité de salut public répand, accrédite et laisse subsister six mois le bruit que Beauvais a été pendu par les Anglois. L'autre député, Bayle, s'est tué dans son cachot[1]. Bayle étoit un homme violent et grossier, que les exagérations de la Montagne avoient trompé jusqu'alors. Quand il aura vu de ses yeux que cette Montagne livroit Toulon à l'Angleterre et qu'il falloit qu'il devînt, lui, l'instrument ou la victime de cet affreux machiavélisme, il aura eu recours au suicide, ou bien, s'il a voulu faire du bruit, on l'aura tué. Cependant les Anglois, maîtres de Toulon, le gardent tout le temps que durent la scission de Bordeaux et le siège de Lyon. S'ils

---

1. Le bruit de la mort de ces deux conventionnels en mission était, en effet, inexact.

avoient rendu Toulon trop tôt, les troupes qui l'assiégeoient et qui presque toutes, avant qu'on eût eu le temps de les travailler, étoient antijacobites, loin d'aller combattre Lyon, se fussent déclarées pour lui. Lyon tombe enfin; il faut encore laisser aux Jacobins le temps d'y massacrer les meilleurs républicains, toujours convaincus de royalisme; le temps aussi d'acheter par la famine la conquête de Bordeaux, où les meilleurs citoyens seront traités comme à Lyon, comme à Marseille, comme à Paris, comme partout [1]. Cela fait, les Anglois tiennent leur promesse, et leur intérêt est de la tenir: car n'oubliez pas que les Montagnards, généralement détestés, ont fait leur journée du 31 mai contre des hommes aimés, estimés, très popularisés, je ne dis pas dans tout Paris, mais dans tout le reste de la France. Pour désarmer l'indignation universelle, pour étonner les foibles, pour gagner les indécis, pour ramener toute cette multitude qui ne raisonne pas les événemens, il faut bien que les puissances consentent à suspendre leurs succès et même à recevoir des revers, à l'époque même où leurs agens seront devenus les tyrans de la représentation et disposeront de tout dans

1. Il faut rendre cette justice à Tallien qu'après la prise de Bordeaux il y a empêché bien du mal. Sans lui, cette ville auroit été traitée avec autant de barbarie que Lyon. (*Louvet.*)

le gouvernement. Car enfin cette masse d'individus, que toutes les apparences entraînent et qui ne va jamais jusqu'au second raisonnement, dira : « Mais, lorsque Pétion, Brissot, Guadet, etc., étoient dans la Convention, nous étions souvent battus par les ennemis ; aujourd'hui qu'ils n'y sont plus, et que Robespierre, Barère, Marat, Collot, etc., conduisent seuls nos affaires, nous avons partout des succès ; les premiers étoient donc d'accord avec les puissances, et les seconds sont donc nos véritables défenseurs. »

Ainsi les Anglois ont intérêt à tenir leurs promesses : ils ne mettent point dans Toulon une garnison suffisante, ils le laissent reprendre ; et lorsque la nation angloise, étonnée, a demandé les motifs qui avoient pu décider ses généraux à perdre Toulon, Pitt a fait répondre qu'une bonne politique l'exigeoit ainsi. C'est aussi cette bonne politique qui, à peu près à la même époque, fit accorder aux généraux prétendus républicains, sous le ministère de la guerre du premier commis Vincent, accusateur du malheureux Custine, les victoires de Dunkerque et de Maubeuge. C'est cette bonne politique qui frappa tout à coup d'immobilité l'armée victorieuse de Cobourg qui, venant de mettre en pièces toute la garnison de Cambrai, pouvoit se rendre maître de cette place, et se tint là spectateur de la guerre civile com-

mencée, bien décidé à ne pas poursuivre si la Montagne triomphoit, et au contraire à se précipiter comme un torrent si les républicains l'eussent emporté. Enfin, c'est cette bonne politique qui fit qu'on voulut bien laisser Hoche reprendre les lignes de Wissembourg; Hoche, reconnu maintenant comme l'agent de Marat, et par conséquent des puissances; le général Hoche qui étoit, en effet, un furieux Jacobin.

Mais revenons donc à Toulon. Au moment où l'on y rentre, Beauvais, pendu depuis si longtemps, se trouve dans la prison : et ce député, si maltraité par l'étranger, lui qui a tant souffert pour la cause de la liberté, lui qui devroit être le dieu du jour, on en parle à peine. Selon la nouvelle méthode d'employer tous les moyens pour pousser les esprits vers toute espèce d'exagération, on devroit produire cette nouvelle idole à l'admiration du peuple parisien. Point du tout, il ne vient pas même à la fête solennelle que la capitale célébroit pour la reprise de Toulon. L'auguste représentant, que la prudence apparemment ne permet pas qu'on voie de trop près, demande un congé. Du sein même de ses triomphes, cent voix se sont élevées pour l'accuser de trahison. Il se contente d'avouer qu'en effet il a eu quelques conférences avec des Anglois de quelque importance; et, pour toute réponse à tous les grands re-

proches qu'on lui fait, il se borne à promettre qu'il répondra. Le Comité de salut public trouve fort bonnes toutes les évasions morales et physiques du représentant, qui n'est pas pendu. Il ne lui demande pas d'autres explications, il accorde le congé. Il est bien vrai que Beauvais est malade, et même, pour être à jamais dispensé de répondre, il prend le parti de mourir. Oh! c'est alors qu'on parle de lui! C'est alors qu'il est le grand, le divin Beauvais! Je ne sais pas même si Robespierre ne l'a pas panthéonisé! Eh! pourquoi non? D'autres l'ont bien été.

Au reste, j'ajoute un fait connu de plusieurs milliers de personnes à Paris. C'est que, vers le milieu de juillet, quelques vrais républicains de Toulon acquirent les preuves qu'un grand complot s'étoit tramé pour livrer leur ville et leur port aux Anglois, et qu'à la tête des conspirateurs étoient... Malheureusement les dénonciateurs eurent la bonhomie d'envoyer les pièces au ministre d'alors et au Comité de salut public. Ceux-ci enfouirent les pièces et ne parlèrent de rien. A quelque temps de là, Toulon fut livré.

Cependant il y avoit trois semaines que nous étions chez notre généreux ami, et nous commencions à désespérer de l'embarcation tant promise, lorsque le 20 septembre on vint me chercher. Hélas! oui, on ne venoit chercher que moi! Jus-

qu'alors on m'avoit assuré que rien n'empêcheroit que ma femme fût reçue à bord du bâtiment; on vint, dans cette triste soirée, nous apprendre que les circonstances étoient telles qu'il étoit impossible qu'une femme entrât dans le vaisseau sans nous compromettre tous, et que le capitaine se voyoit à regret obligé de déclarer qu'il n'en recevroit aucune. Quel coup de foudre pour ma Lodoïska! Je ne voulois pas partir puisqu'elle ne partoit pas. Elle sentit qu'une telle résolution ne pourroit que nous perdre, elle exigea que je m'éloignasse. Quant à elle, aidée de notre ami, elle partiroit incessamment pour Paris, et, après y avoir ramassé les débris de notre fortune, elle viendroit me rejoindre à Bordeaux, où nous resterions ensemble, si l'insurrection s'y soutenoit, et d'où nous partirions pour l'Amérique, si les tyrans l'avoient emporté... Que de vains projets, grand Dieu! A quels nouveaux périls je courois! Que de peines, que de fatigues j'allois chercher! En quels lieux te retrouverois-je, ô ma Lodoïska?

Je partis, je la laissai... j'eus l'horrible courage de laisser encore...! Il étoit cinq heures du soir, c'est-à-dire qu'il faisoit encore plein jour, quand je sortis de la ville à la vue de tout le monde. A deux cents pas un cheval m'attendoit, un ami sûr étoit mon guide; nous avions neuf grandes lieues de pays, à peu près quinze lieues de poste à faire.

Il falloit être dans la chaloupe, qui devoit nous conduire au bâtiment, à onze heures au plus tard, car le coup de canon qui ordonnoit le départ du convoi et de l'escorte seroit tiré à minuit précis. A deux lieues d'ici, j'allois trouver mes chers collègues qui m'attendoient. En effet, j'embrassai Guadet, Buzot et Pétion; mais Barbaroux vint longtemps après, il nous fit perdre une grande heure. Pourtant il n'étoit pas minuit quand nous arrivâmes au bord de la mer. Les armateurs nous avoient joints sur la route. Non contens de ne vouloir rien accepter pour notre transport à Bordeaux qui leur faisoit cependant courir de grands risques, ils nous offroient leur bourse; nous refusâmes. Arrivés à l'auberge où ils nous avoient fait préparer à souper, nous y apprîmes que la chaloupe que le capitaine devoit envoyer pour nous prendre n'avoit pas encore paru. Nous attendîmes près d'une demi-heure, mais en vain; et, ce qui redoubloit nos alarmes, c'est qu'à côté de la chambre où nous soupions, se trouvoit une autre chambre où deux hommes buvoient ensemble, l'un desquels n'étoit rien moins que le commandant du petit fort qui dominoit la plage où nous comptions nous embarbarquer et qui avoit cinquante hommes de garnison. Que de contretemps, que de sujets de crainte pour nos armateurs, qui avoient calculé que nous trouverions la chaloupe prête, et le commandant

endormi! L'un d'eux courut réveiller des pêcheurs qui, moyennant triple salaire, consentirent à nous recevoir dans leur barque; mais il falloit attendre que la marée montante vînt la mettre à flot. C'étoient encore trois quarts d'heure à perdre. Pour comble d'embarras, c'étoient trois quarts d'heure à passer dans le voisinage du commandant. Heureusement il avoit déjà bu si raisonnablement qu'il ne songeoit guère à s'inquiéter quelles gens s'impatientoient à côté de lui. La barque nous reçut sans accident; mais n'étoit-il pas trop tard? Il étoit plus d'une heure, nous aurions dû nous embarquer bien avant minuit.

Il falloit ramer une lieue pour doubler une pointe où le vaisseau qui devoit rester un peu en arrière des convois avoit ordre de nous attendre. Nous ne l'y trouvâmes point. Ne l'avions-nous pas fait attendre trop longtemps? Si le convoi étoit parti à minuit précis, n'avoit-il pas été forcé de retirer les ancres enfin et de suivre? Nous nous mîmes à courir des bordées dans cette rade de Brest, si vaste que le vaisseau désiré n'y étoit plus qu'un petit point difficile à découvrir, surtout pendant la nuit. Elle fut longue, la nuit, je n'en avois pas encore passé dans les agitations d'une impatience aussi cruelle; l'aurore ne se montra pas moins défavorable; elle nous découvrit une immense nappe d'eau sur laquelle nous ne vîmes

flotter rien. Nos montres, à chaque instant consultées, marquent six heures, sept heures, sept heures et demie! Toute espérance nous abandonne; qu'allons-nous devenir ? La terre et la mer sont en ce moment également dangereuses pour nous.

Il étoit aisé de voir sur les figures de nos armateurs que les mêmes pensées les affligeoient, que le même découragement les avoit saisis. Depuis un bon quart d'heure, couchés près de nous dans la barque, ils ne prenoient plus la peine de regarder la mer. Un d'eux pourtant se relève nonchalamment, tourne la tête avec lenteur, et de l'air d'un homme bien sûr de ne rien découvrir. Tout à coup son maintien s'anime; il pousse sa voix. « Tel bâtiment? » demande-t-il. On répond oui. « Tel capitaine? » un oui nous vient encore. Il se retourne vers nous les bras ouverts, il nous embrasse transporté de joie : « Vite, vite au vaisseau! » dit-il.

Avec quelle légèreté le plus pesant d'entre nous s'y grimpa! « Voilà votre petit logement », nous dirent les armateurs qui venoient de nous amener dans la chambre du capitaine. Puis ils s'informèrent si le convoi étoit fort en avant. Le brave Écossois qui commandoit le bâtiment leur dit qu'il avoit défilé à minuit précis. « Pour ne pas me rendre suspect, j'ai enfin démarré, poursuivit-il; bientôt je suis resté en arrière; malgré mes matelots, mécontens

de mes manœuvres, j'ai perdu mon temps : je partois enfin, quand j'ai cru voir quelque chose. J'ai fait voile de ce côté; mais, une seconde plus tard, tout étoit dit. Quoique bon voilier, ajouta-t-il, je ne puis guère espérer d'atteindre le convoi qu'à la fin du jour. Ainsi privé d'escorte, je crains l'Anglois. — Au risque de perdre le bâtiment, s'écrièrent nos généreux armateurs, allez, essayons à tout prix de sauver ces braves gens. » Ils nous embrassèrent, rentrèrent dans la barque, et s'en allèrent à Brest.

Nous suivions la route opposée, nous la suivions depuis deux heures, lorsque cinq bâtimens apparurent rangés devant nous, en cercle à l'horizon. « Corsaire anglois ! » cria l'équipage. En vain le capitaine leur dit qu'il falloit avancer, qu'on ne pouvoit distinguer encore. Les matelots murmurèrent, et le second, qui avoit bu, portant la parole pour eux, déclara qu'on ne prétendoit pas, pour des passagers inconnus, courir le risque d'être conduits en Angleterre. Notre Écossois vit la révolte prête à éclater; il revira.

Assurément nulle rencontre ne pouvoit nous être plus fâcheuse que celle de l'Anglois. La Grande-Bretagne devoit être pour nous la terre maudite. Quelle que pût avoir été la violence qui nous y auroit conduits, la calomnie ne manqueroit pas de nous y poursuivre; elle seroit crue en affirmant

que nous y avions passé volontairement. Nous y laisserions avec la vie un bien plus précieux : l'honneur. Aussi, devant un corsaire de cette nation, ne nous restoit-il qu'une ressource, et la résolution en étoit prise : c'étoit de nous jeter à la mer pour ne pas tomber dans ses mains. Mais qui garantissoit que les bâtimens en vue fussent ennemis? D'ailleurs étoient-ils armés? Enfin où notre pauvre capitaine, maintenant embarrassé de nous, alloit-il chercher un asile? En quelque port de France qu'il entrât, n'y trouveroit-il pas des ennemis acharnés à sa perte presque autant qu'à la nôtre? Nous nous gardions bien de lui communiquer ces réflexions qui n'auroient fait qu'augmenter sa peine; mais on voyoit assez dans tous ses mouvemens qu'aucun des dangers de sa bizarre position ne lui échappoit.

Depuis deux heures naviguant en sens contraire, nous étions sur le point de rentrer dans la rade; le capitaine alors, jugeant que la tête de son second devoit être plus tranquille et que les fumées de l'eau-de-vie, qu'il se reprochoit d'avoir fait distribuer à trop forte dose, avoient eu le temps de s'abattre, monta sur le pont. « Ah çà, dit-il, qu'on m'écoute en silence. Je suis le maître ici : personne n'a le droit de commenter mes ordres. Malheur à quiconque s'en aviseroit! Vos craintes sont ridicules, mon parti est pris; j'entends aller en

avant; qu'on se taise et qu'on obéisse. » Il ordonna la manœuvre en conséquence; et, le second n'osant plus dire un mot, l'ordre fut exécuté.

Ainsi nous échappions au pressant péril de la rentrée dans un port de France; mais à présent pouvions-nous raisonnablement espérer d'échapper à l'étranger? Il nous faudroit peut-être naviguer sans escorte jusqu'au lendemain soir, car le convoi avoit actuellement douze heures d'avance sur nous. Il est vrai que notre grande flotte, récemment sortie de Brest, forçoit les corsaires anglois à se tenir plus éloignés; pourtant peu de jours se passoient sans qu'on en signalât quelques-uns sur la côte. On sent que nous n'étions rien moins que tranquilles.

Notre navigation de ce jour fut heureuse; la nuit nous donnoit peu d'inquiétude, elle se passa bien; mais le lendemain, d'assez bonne heure, les bâtimens s'aperçurent à l'horizon, jetés devant nous à peu près comme ceux de la veille; seulement, au lieu de cinq, ils étoient huit. L'Écossois se fit apporter ses lunettes d'observation, il les tint braquées plusieurs minutes; après quoi il affirma qu'il reconnoissoit des François. Le fait est qu'il ne pouvoit encore distinguer. Un autre fait, c'est qu'il avoit pourtant raison et trop raison. Quand il fut moins loin, il le vit bien que c'étoient des François. Nous n'ignorions pas plus que lui que nos signale-

mens avoient été envoyés à tous les capitaines de vaisseau de la République, avec injonction formelle de visiter tous bâtimens en mer, et surtout d'y examiner les passagers. Eh bien! nous tombions dans la grande flotte de Brest. Vingt-deux vaisseaux de ligne et douze à quinze frégates étoient devant nous. Jugez de nos transes, à ce magnifique spectacle! Il nous fallut longer, sur tout son front, cette formidable ligne. Quoique enfermés dans la chambre du capitaine, nous dûmes encore nous jeter ventre à terre; quelque sans-culotte de bâbord, s'il avoit aperçu quelque passager, eût pu motionner de voir un peu qui c'étoit, et je doute qu'alors nos passeports nous eussent sauvés. N'avions-nous pas d'ailleurs avec nous ce Pétion dont la figure étoit si généralement connue, et qui, de peur d'être trop méconnoissable, s'avisoit d'avoir, à moins de quarante ans, la barbe et les cheveux blancs? Notre brave capitaine cependant se tenoit sur le pont, d'un air assuré, prêt à mentir au premier porte-voix qui le questionneroit. Aucun ne lui dit mot; nous en fûmes quittes pour la peur.

Au moins nous étions délivrés pour quelques heures de la crainte des corsaires anglois. Tout alla bien dans la journée; mais, vers le soir, comme la grande flotte étoit restée dans sa croisière, fort loin en arrière et absolument hors de vue, nous

aperçûmes des bâtimens en avant. Le capitaine recommença ses complaisantes observations, dont nous savions d'avance le résultat ; en effet, il ne manqua pas de dire : « Ce sont des marchands françois. » Pourtant il ne tarda pas à reconnoître qu'un de ces prétendus marchands se rapprochoit beaucoup de nous, et portoit du canon ; il continua, comme il put, d'affecter devant son équipage un air tranquille ; mais il nous dit tout bas : « Je joue gros jeu ; si ce n'est pas notre convoi, je suis demain en Angleterre. »

C'étoit le convoi ; mais le danger, pour être un peu moins grand, ne cessoit pas d'être mortel. Le bâtiment dont nous étions actuellement très près étoit une des deux frégates de l'escorte ; elle s'étoit mise en panne pour nous attendre et nous héler. Dès que nous fûmes à portée du porte-voix, nous entendîmes ce premier interrogat assez inquiétant : « D'où venez-vous ? — De Brest », répliqua notre capitaine d'un air très ferme. Alors on lui fit cette observation de mauvais augure : « Vous étiez bien arriéré. » A quoi il répliqua : « J'ai été aussi vite que je l'ai pu. — Il faut que vous soyez bien mauvais voilier ! » lui dit-on peu obligeamment ; à cela point de réponse. Enfin, la question menaçante arriva : « Avez-vous des passagers à bord ? » Notre franc Écossois fit aussitôt retentir l'air du « Non » le plus vigoureux ; sur quoi le guerrier mit sa chaloupe

en mer. Pour cette fois, il étoit clair que notre malheureux capitaine alloit être visité ; nous tremblâmes pour lui. Quant à nous, résignés à tout événement, nous jetâmes à l'eau tous les papiers qui auroient pu compromettre quelques amis et nous bandâmes nos pistolets.

Cette chaloupe ne méritoit pas des apprêts si lugubres ; elle venoit nous remorquer à son vaisseau, qui ne l'envoyoit que pour cela. On nous conduisit ainsi jusqu'à ce que nous eussions atteint le convoi ; et ce ne fut pas à nos yeux une des moindres bizarreries de ce voyage que de nous voir ainsi protégés par l'un des bâtimens essentiellement préposés à nous perdre.

La nuit suivante, nous eûmes gros temps ; à la pointe du jour, c'étoit presque une tempête : notre équipage vouloit imiter quelques marchands qui relâchoient à la Rochelle ; déjà ses réclamations prenoient le ton de la révolte ; la fermeté de notre Écossois, aidé de quatre cents livres d'assignats que nous distribuâmes entre les matelots, nous déroba à ce nouveau péril. Il est vrai que l'Océan entr'ouvroit quelquefois ses profonds abîmes; mais tous ses flots soulevés nous étoient moins redoutables que les flots de cette multitude insensée qui, sur une terre ingrate, nous appeloit stupidement à l'échafaud.

Le beau temps revint à midi. Notre capitaine

avoit beau faire, il marchoit toujours mieux qu'aucun des bâtimens de la flotte. Le signal de diminuer les voiles lui fut fait plusieurs fois par le vaisseau commandant; il les diminuoit toujours, et toujours il alloit trop vite. Cette circonstance l'inquiétoit; il y avoit à craindre que le commandant ne prît des soupçons, s'il venoit à remarquer que ce bâtiment, qu'on voyoit aujourd'hui toujours en avant du convoi, étoit celui qu'on avoit trouvé la veille si fort en arrière. Au reste, si ces craintes étoient fondées, nous aurions trop lieu d'en être sûrs à l'entrée de la rivière de Bordeaux. C'étoit là qu'une reconnoissance générale devoit être faite par les bâtimens convoyeurs. Nous y arrivâmes à cinq heures du soir; le vaisseau commandant laissoit défiler devant lui chaque bâtiment et le héloit à son passage. Notre capitaine filoit l'un des premiers; la terrible question lui fut renouvelée : « Avez-vous des passagers à bord? » Il répondit comme la veille, et d'un ton non moins ferme, et le succès ne fut pas moins heureux.

Cependant la marée, qui en montant nous avoit déjà fait faire près de dix lieues, commençant à descendre, il fallut s'arrêter. Notre capitaine eut l'attention de jeter l'ancre à quelque distance des autres bâtimens ; et, dès que la marée cessa de descendre, il fit mettre à la rivière ce qu'il appeloit son canot. C'étoit un des plus petits, un des

plus frêles batelets qu'un Parisien eût pu voir sur la Seine. Nous y descendîmes douze personnes, dont le capitaine et quatre matelots pour ramer. Je n'ai pas besoin de dire que le canot étoit plein ; il l'étoit au point de n'y pouvoir faire, sans témérité, beaucoup de mouvemens. Notez que cette rivière étoit là encore une espèce de mer. Elle avoit deux lieues de large. Plus loin, ce fut pis. La même masse d'eau se trouvoit resserrée dans un canal moitié plus petit. Son cours excessivement plus rapide étoit en quelques endroits embarrassé de bancs de sable mal connus de notre Écossois. Quant au batelet, il lui restoit à peine deux pouces de bord. De temps en temps la moindre oscillation nous menaçoit de chavirer, et très souvent la vague entroit dedans. C'étoient là pourtant nos moindres dangers!

Nous partions ainsi pour éviter la dernière reconnoissance des convoyeurs, et surtout la visite du fort de Blaye. Malheureusement il étoit déjà jour. L'homme de quart sur le vaisseau commandant nous vit passer; il ne nous héla que pour nous ordonner de ne pas trop approcher de son bord. Apparemment il crut, comme nous l'avions espéré, qu'un misérable petit batelet ne méritoit pas d'autre attention. Au fort de Blaye, ce fut encore mieux : on ne nous dit pas un seul mot. Arrivés au bec d'Ambès, nous descendîmes. Nous

y étions enfin, dans ce département de la Gironde; et là, nous croyant non seulement en sûreté, mais en mesure de combattre les ennemis de notre patrie, il ne tint à rien que nous ne baisassions cette terre délivrée. O malheureux humains, vos joies sont quelquefois aussi follement placées que vos tristesses !

Le capitaine se rendoit à Bordeaux. Nous nous cotisâmes pour lui faire une somme de deux mille livres, qu'il accepta. Notre intention étoit d'y joindre mille écus, que nous comptions trouver aisément à emprunter dans toute la ville, où il ne nous précéderoit apparemment que de vingt-quatre heures. Je ne sais pas s'il restoit deux cents francs dans la bourse du plus riche d'entre nous.





CHAPITRE VIII

La maison où nous venions de descendre appartenoit à un parent de Guadet. Personne n'y étoit pour nous recevoir; nous allâmes à une auberge voisine, où Guadet, avec sa confiance ordinaire, ne fit nulle difficulté de dire son nom. Dès lors, il devint facile de deviner qui nous étions tous. Cette imprudence fut la cause principale de tous les dangers qui vinrent presque aussitôt nous assaillir. De là vint qu'on fut d'abord sur nos traces à tous et que bientôt nous n'eûmes plus un instant de repos.

Les clefs de la maison étant arrivées, nous nous y retirâmes pour y causer à notre aise de notre situation. On avoit dit à l'auberge des choses bien surprenantes, et que Guadet affirmoit impossibles : qu'à Bordeaux les maratistes venoient de l'emporter; que la municipalité et le département étoient en fuite; que les représentans du peuple y entroient en force. Quoi qu'il pût être de ces bruits,

nous pensâmes qu'il ne convenoit pas de nous enfourner tous dans cette ville avant de les avoir vérifiés. Guadet, qui connoissoit toutes les issues, offrit de s'y rendre et voulut emmener Pétion.

Ils revinrent le lendemain, trop heureux d'avoir pu entrer sans être vus, et d'en être sortis sans avoir été arrêtés. Tout ce qu'on nous avoit dit étoit vrai. Là, comme ailleurs, les honnêtes gens périssoient par leur foiblesse. Il n'y avoit pas cinq jours que la bonne et brave jeunesse de Bordeaux, assemblée en armes, avoit été demander au département la permission de désarmer la section Franklin, où les brigands tenoient leur place d'armes. Au lieu de profiter de ce mouvement, les administrateurs avoient répondu qu'il falloit attendre, patienter, n'employer que la douceur, etc.; et le lendemain la section Franklin avoit culbuté Bordeaux. Au reste, les administrateurs y avoient fait fautes sur fautes. Ils avoient pu souffrir tranquillement, au jour de leur toute-puissance, que les commissaires montagnards, postés à dix lieues de là, s'emparassent, par quatre ou cinq hommes porteurs d'un arrêté, s'emparassent du château Trompette et de tout ce qu'il contenoit de provisions de guerre et de bouche. De même, ils les avoient vus tranquillement prendre possession du fort de Blaye, d'où les Montagnards avoient, sans éprouver la moindre résistance, éconduit deux ba-

taillons bordelois, auxquels ils avoient substitué deux bataillons révolutionnaires : ce qui est tout dire. Avec tant de mollesse, il falloit nécessairement succomber.

En ce moment, on emprisonnoit à Bordeaux tout ce qu'il y avoit de patriotes les plus purs, les plus éclairés, les plus courageux. La terreur était si générale qu'à neuf heures du soir Guadet et Pétion, loin de trouver un homme qui osât les retirer pour la nuit, n'avoient qu'à peine rencontré quelqu'un qui eût le courage de marcher devant eux pour les guider jusqu'à ce qu'ils fussent hors de la ville.

Il falloit donc encore ne songer qu'à notre sûreté personnelle. Guadet partit pour Saint-Émilion, lieu de sa naissance. Il y avoit, avec quelques parens, plusieurs amis, de ces amis de l'enfance dont on se croit sûr, tant que nos adversités ne les ont point éprouvés. Il ne manqueroit pas de nous trouver à chacun un asile, mais il ne nous enverroit prendre que lorsque tout seroit prêt : car il convenoit que nous arrivassions le plus secrètement possible. Il partit. Nous restâmes enfermés dans la maison de son parent. L'aubergiste voisin, mauvais sujet dont on ne se défioit pas encore assez, s'enquêtoit curieusement de ce que nous étions devenus. On lui dit que nous venions de nous rembarquer ; mais, dès le même soir, il vint rôder

autour de la maison, dont nous avions heureusement fermé tous les volets. Pourtant, il ne fut pas longtemps notre dupe ; et, dès le second jour, nous eûmes avis qu'un bruit sourd se répandoit que nous étions cachés aux environs du bec d'Ambès.

C'étoit le soir de cette seconde journée que Guadet devoit revenir. Nous ne le vîmes pas, et nous n'en fûmes que plus inquiets. Chaque instant rendoit notre séjour actuel plus dangereux. Nous étions avertis que le maître de l'auberge, maratiste soldé, venoit de faire un voyage à Bordeaux ; qu'il en revenoit à l'heure même avec quelques visages nouveaux et qu'aussitôt on avoit remarqué chez lui du mouvement, des chuchotemens, des conciliabules. Il étoit prudent de faire quelques préparatifs de défense : nous nous barricadâmes ; on se distribua les armes, qui consistoient en quatorze pistolets, cinq sabres et un seul fusil. Nous étions six hommes, car j'aurois dû dire plus tôt qu'en montant sur le vaisseau nous y avions trouvé Valady et un de ses amis, non député, celui-là même qui, ayant les cheveux blonds et la taille haute, donna lieu aux maratistes de la Gironde, lorsqu'ils ne nous connaissoient encore que sur de vagues dépositions, de répandre que Wimpffen étoit avec nous. Certes, il n'y étoit pas, et il n'y pouvoit pas être. Six hommes seulement, bien mal armés, mais bien résolus de mourir dans la place, la

composoient donc, cette garnison terrible, pour l'attaque de laquelle vous verrez qu'on ne préparoit au dehors rien moins que du canon. De cette garnison les deux tiers se couchèrent tout habillés; l'autre tiers, c'est-à-dire Barbaroux et moi, fit sentinelle toute la nuit. Mais l'ennemi, qui ne vouloit marcher sur nous qu'en force, n'avoit pas encore rassemblé assez de troupes. S'il se fût contenté des cent cinquante fusiliers qu'une simple réquisition aux gardes nationales environnantes lui mettoit en moins de deux heures sous la main, la supériorité du nombre et des armes nous accabloit : nous n'étions pas pris, mais nous étions morts. Heureusement, on vouloit nous attaquer avec une armée qui pût faire un siège en règle : rien ne parut cette nuit-là.

A l'entrée de la nuit suivante, vint un envoyé de Guadet. Celui-ci n'avoit trouvé dans sa famille et parmi ses amis qu'une seule personne qui ne pouvoit donner asile qu'à deux d'entre nous. Il espéroit le jour suivant en placer deux autres qu'il enverroit chercher à leur tour, et ainsi de suite jusqu'au dernier. Nous n'avions plus qu'à décider quels seroient les deux élus appelés à suivre actuellement celui qui venoit les sauver. Nous nous regardions en silence. Barbaroux, toujours digne de lui-même, fut le premier qui prit la parole. « Nous ne doutons pas, s'écria-t-il, qu'ici le péril ne soit

éminent. Lequel d'entre nous pourroit songer à n'y dérober que lui et ne seroit pas arrêté par cette pensée que, demain peut-être, ceux qu'il va laisser ici ne seront plus ? Quant à moi, je n'abandonne point les compagnons de mes travaux et de ma gloire ! N'y a-t-il asile que pour deux ? Restons tous ; mourons ensemble ! Mais Guadet, s'il connoissoit notre position, n'en enverroit-il chercher que deux ? Ne sentiroit-il point que le plus pressant est de nous tirer d'ici ? Quelqu'un offre asile pour deux d'entre nous, eh bien ! pour quatre ou cinq jours, s'il le faut, ne tiendrons-nous pas six dans la chambre où deux sont attendus ? Partons tous. »

Il parloit encore, lorsqu'on vint nous prévenir qu'il y avoit grand monde et grand bruit dans l'auberge voisine. Une trentaine d'officiers venoient d'y arriver. L'hôte avoit dit que ces messieurs étoient les chefs d'un bataillon de l'armée révolutionnaire qui devoit passer par ici, allant à Bordeaux. Cependant, on apercevoit déjà dans les environs plusieurs détachemens de garde nationale et même quelques brigades de gendarmerie.

Ceci trancha toute délibération. Notre guide descendit ; nous le suivîmes en silence. Nous fîmes quelques détours pour aller chercher à un quart de lieue de là une barque qui nous attendoit sur la Garonne ; et il paroît que nous n'étions pas

encore sur l'eau, lorsqu'à la faveur des ombres de la nuit quatre cents braves, armés de pied en cap, vinrent braquer deux pièces de canon sur une maison de campagne où ils espéroient trouver huit à dix victimes.

Telle fut cette glorieuse expédition du bec d'Ambès, où les révolutionnaires ne signalèrent pas moins leur courage que leur adresse, et dont B***[1] (je crois) fit grand honneur à ses dignes satellites, dans cette magnifique relation qu'il en adressa à la Convention et où il dit, en propres termes, que, grâce à l'activité des sans-culottes, on avoit entouré la maison et qu'on y avoit trouvé... nos lits encore chauds.

Pendant que ces messieurs, sabre à la main, drapeaux flottans et mèches allumées, s'amusoient à tâter nos lits, nous, avec moins de bruit, nous faisions de meilleure besogne. Nous arrivions à Saint-Émilion, après avoir encore traversé une seconde rivière, la Dordogne, devant Libourne, où très heureusement la sentinelle fut encore plus difficile à éveiller que le batelier, qui se fit appeler pendant trois quarts d'heure.

Au milieu du jour suivant, on accourut nous dire de combien peu nous l'avions échappé la

1. Il s'agit sans doute du conventionnel Baudot, qui était alors en mission à Bordeaux.

veille à Ambès, et comme quoi B***, furieux d'une aussi belle occasion perdue, et sans doute averti par le batelier qui nous avoit passés sur la Dordogne, venoit de requérir un de ses bataillons révolutionnaires, et en attendant s'avançoit sur nous à la tête de cinquante cavaliers. Il fallut s'esquiver encore. Nous allâmes, à quelques portées de fusil, nous jeter dans une carrière où, par bonheur, il n'y avoit point d'ouvriers ce jour-là, parce que c'étoit un dimanche. Nous y fûmes bientôt joints par Guadet et par notre ami Salle, qui nous avoient précédés dans la Gironde et se trouvoient pourtant sans asile.

Nous attendions un brave homme qui depuis le matin couroit les environs, tâchant de nous trouver quelque retraite. Il vint à la nuit nous apprendre que pas un individu n'avoit le courage de nous recueillir. Mon pauvre Guadet en fut confondu! Que de fois il nous avoit protesté que tous les sentimens honnêtes et généreux, s'ils étoient tout à fait bannis de la France, se réfugieroient dans le département de la Gironde! Que d'indignes parens, que de faux amis l'avoient cruellement trompé! Que nous étions à plaindre! Mais combien il l'étoit plus que nous!

Que faire cependant? Puisqu'on suivoit nos traces, et que nous étions si bien signalés, il ne convenoit plus de marcher tous ensemble. Encore

si nous avions eu, comme dans le Finistère, douze compagnons de plus, et vingt bons fusils; mais seulement huit hommes, et rien que des pistolets! Nous ne devions plus rien attendre de la force : c'étoit uniquement sur l'adresse qu'il étoit permis de compter; et de toutes les précautions la première sembloit être de nous séparer. Ma Lodoïska devait être à Paris; ce fut donc vers Paris que je parlai de m'acheminer. Si j'avois l'incroyable bonheur d'y parvenir, j'y pourrois donner asile à deux ou trois des nôtres! Infortuné, je le croyois! Moi aussi, malgré l'exemple des amis de Guadet, je comptois sur mes amis! Mon cher Barbaroux déclara qu'il suivroit mon sort; Valady et son ami se joignirent à lui. Nous voilà quatre. Pétion et Buzot s'en alloient errer je ne sais plus où; Salle et Guadet devoient tirer du côté des Landes. Eh! quoi faire? Gagner du temps. Les affreux triomphes de la Montagne étoient si inconcevables qu'ils ne paroissoient pas devoir se soutenir quinze jours!

Nous nous embrassâmes, le cœur bien serré; nous partîmes. Barbaroux passeroit pour un professeur de minéralogie, science qu'il possédoit bien, et nous, pour des négocians, voyageant avec lui dans l'intention de faire exploiter les mines qu'il pourroit découvrir. Mais des négocians, à pied, courant la nuit! Mais cent cin-

quante lieues de pays à traverser, à l'aide de cette mauvaise fable! Mais Barbaroux si connu et si reconnoissable! Le projet étoit désespéré! Un ciel protecteur nous barra la route. Après quatre heures de marche, nous trouvâmes que nous nous étions égarés. Un presbytère étoit à quelques pas. « Il faut y frapper, dit Barbaroux. — Oui, pour y demander le chemin, répondis-je, moi qui ne voyois que Paris! — Eh! si nous pouvions obtenir quelque chose de plus? » répliqua-t-il.

Un digne curé vint nous ouvrir. Nous ne nous donnâmes d'abord que pour des voyageurs égarés. « Vous êtes, nous dit-il, des gens de bien persécutés; convenez-en, et, à ce titre, acceptez chez moi l'hospitalité pour vingt-quatre heures. Que ne puis-je recueillir plus souvent et plus longtemps quelques-unes des innocentes victimes qu'on poursuit! »

Comment dire combien cet accueil nous toucha? Il commandoit une entière confiance; il l'obtint. Au nom de Barbaroux et au mien, le brave homme courut dans nos bras et versa sur nous des pleurs de joie. Il nous en fit verser d'attendrissement. La Providence nous avoit conduits comme par la main chez un de ces hommes rares dont Guadet avoit cru tout son département rempli!

Le lendemain il nous dit que nous pouvions, sans nous exposer, rester deux ou trois jours

encore, et qu'il emploieroit ce temps à nous chercher quelque asile. Ce terme expiré, il ne laissa partir que l'ami de Valady, qui croyoit pouvoir aisément gagner les environs de Périgueux, où il avoit un parent qui ne pouvoit manquer de le recevoir et qui sans doute enverroit chercher Valady. Je ne voyois toujours que Paris; je voulois accompagner celui qui alloit faire vingt lieues sur cette route. Le curé m'en dissuada; Barbaroux tomba à mes genoux pour m'en empêcher. O Lodoïska! tu leur dois ton époux : car nous apprîmes bientôt après que celui que j'avois voulu suivre venoit d'être arrêté.

Notre généreux hôte nous garda deux jours encore, quoique l'on commençât à murmurer dans le village que monsieur le curé cachoit quelqu'un. Enfin il nous conduisit chez un demi-paysan qui nous reçut fort bien, mais sa femme prit peur; du moins c'est ce qu'il nous allégua le lendemain en nous annonçant qu'il falloit partir. Notre bon curé vint nous prendre, et, faute de mieux, il nous fit grimper dans une grange pratiquée au-dessus d'une étable, attenante à une métairie qui avoit seize habitans : deux seulement étoient dans notre secret; les autres alloient et venoient continuellement dans cette étable ouverte toute la journée, et quelquefois montoient l'échelle pour jeter un coup d'œil sur le foin, où nous nous étions creusé chacun

notre trou, dans lequel il falloit nous tenir ensevelis au point qu'on ne vît pas même passer notre tête. Ce foin étoit nouveau, par conséquent brûlant; la grange en étoit si pleine qu'il restoit à peine un intervalle de deux pieds à l'air, qui ne pouvoit pénétrer que par une lucarne fort étroite. Pour comble de souffrance, le temps, quoique nous fussions en octobre, étoit sec et chaud; et nos deux confidens furent tout à coup, sans avoir pu nous voir et nous prévenir, envoyés pour une commission lointaine et imprévue. Leur voyage dura trois jours. Pendant quarante-huit heures, les grossiers alimens et la piquette qu'ils avoient coutume de nous apporter à la dérobée nous manquèrent absolument. On ne peut décrire l'extrême lassitude, l'affreux mal de tête, les fréquentes défaillances, la soif dévorante, l'angoisse générale, que nous éprouvions. Un moment je sentis affoiblir ma constance, et le courage de mon cher Barbaroux l'abandonna. J'avois pris un de mes pistolets, et le regardois avec une complaisance funeste. Barbaroux vaincu suivoit ce mouvement; il s'étoit aussi saisi de son arme : tous deux nous gardions le silence; nos yeux seuls se reportoient mutuellement de sinistres conseils. Une de mes mains tomba dans la sienne; il la serroit avec une espèce de fureur, trop semblable à celle dont j'étois tourmenté. L'instant du désespoir étoit venu; le signal

de la mort alloit être donné. Attentif à nos mouvemens, Valady s'écria : « Barbaroux, il te reste encore une mère ; et toi, Louvet, Lodoïska t'attend. » On ne peut se figurer combien fut prompte la révolution que ces paroles produisirent. L'attendrissement prit aussitôt la place de la fureur ; nos armes échappèrent de nos mains ; nos corps affaissés retombèrent ; nos pleurs se confondirent.

Mais ce changement subit en produisit un autre. « Elle m'attend ! m'écriai-je ; eh bien ! que fais-je ici ? Pour qui donc y supporté-je tant d'humiliations, tant de peines, tant de dangers ? S'il est vrai que ce soit pour elle, ce n'est pas en demeurant là que j'en trouverai la fin ; c'est sur la route de Paris que je dois aller m'exposer et souffrir ; dès ce soir je m'y mets. » Dès ce soir, insensé ! Dans l'une de nos dernières courses nocturnes, je m'étois laissé tomber au fond d'un fossé trop tard aperçu ; quelques cartilages du jarret avoient beaucoup souffert de cette chute. Depuis cette réclusion de six jours, l'inaction absolue où nous étions réduits, la chaleur de ce foin où il falloit rester gisans, l'inquiétude, l'ennui, tout avoit empiré le mal : je voulus soulever ma jambe, elle me fit d'atroces douleurs ; mon jarret, tout à fait roidi, ne pouvoit plier. Grâces te soient rendues, ô Providence ! tu me forçois à rester.

Le lendemain, il étoit dix heures de nuit, et

tout sembloit dormir dans la métairie, excepté le chien trop fidèle, dont les aboiemens ne nous laissoient point de repos. Nous crûmes entendre autour de la grange un bruit semblable à celui que produiroient plusieurs hommes qui marcheroient doucement et parleroient bas; quelques minutes après, nous vîmes une grande clarté dans l'étable, où la lumière n'entroit jamais; quelques-uns y parloient d'abord, mais avec précaution; puis il se fit un profond silence; un peu de bruit recommença au dehors; enfin, nous entendîmes qu'on montoit à notre échelle. Étions-nous découverts? La grange étoit-elle entourée? Nous prîmes nos armes.

Un homme, sans quitter l'échelle, sans s'approcher de nous, cria : « Messieurs, descendez! » C'étoit bien un de nos confidens de la métairie, mais ce n'étoit pas son ton ordinaire; il avoit la voix altérée, dure et brusque. Cette circonstance nous alarma plus que tout le reste. « Comment, descendre? lui dis-je. — Oui, descendez. — Et pourquoi? — Parce qu'il le faut. — Mais encore? — Quelqu'un vous demande. — Qui? — Le parent de monsieur le curé. — Si c'est le parent de monsieur le curé, que ne paroît-il? » Ici notre homme balbutia je ne sais quelle mauvaise raison, puis il ajouta, d'un ton brutal et menaçant : « Enfin, f....., il faut descendre! »

Ceci devenoit du plus mauvais augure. L'ima-

gination travaille vite. A l'instant je me persuadai que quelqu'un nous avoit découverts et dénoncés, qu'on étoit venu cerner la maison et qu'on avoit menacé ce pauvre malheureux de mettre le feu à sa grange, s'il ne nous en faisoit sortir. Barbaroux étoit sans doute travaillé de la même pensée, car il me dit tout bas : « Ils ne m'auront pas vivant. » Et Valady, à qui la fatigue et une maladie naissante avoient tellement abattu le courage qu'il nous avoit avoué, vingt fois dans la journée, qu'il se sentoit à chaque instant des peurs paniques, que l'idée de sa destruction lui causoit de mortelles frayeurs, surtout qu'il n'auroit jamais la force de se tuer lui-même ; Valady, croyant aussi l'heure fatale arrivée, nous disoit languissamment : « Hélas! il faut donc mourir! » Et, remarquant nos apprêts, il ajoutoit en joignant les mains : « O mes amis! vous allez donc m'abandonner! » Quant à moi, jamais dans aucune des crises les plus périlleuses de ma proscription, jamais, si ce n'est depuis, aux portes d'Orléans, je ne crus ma mort si prochaine.

« Citoyen, dis-je à notre homme du ton le plus ferme, loin de nous la pensée de vous compromettre ! Mais aussi gardez-vous de l'espérance de nous attirer dans un piège ; nous ne descendrons certainement pas que le parent du curé n'ait paru, ou que vous ne nous ayez franchement déclaré de quoi il est question. »

Pardon, lecteur, si j'ai fait passer dans votre âme les agitations dont les nôtres étoient remplies. Pardon, car ce n'étoit rien, rien qu'un peu de pusillanimité de la part de celui que le bon curé nous envoyoit, et puis une cruelle nécessité de recommencer nos tristes courses. Il parut enfin, le parent du curé. C'étoit de peur d'être aperçu par quelqu'un de la métairie qu'il n'avoit pas voulu entrer. Au reste, l'un des camarades du métayer, ayant le matin entendu quelque bruit dans la grange, avoit montré des soupçons. Dès le lendemain nous pouvions être découverts par un homme qui n'étoit rien moins que sûr. En conséquence nos deux confidens, effrayés, venoient d'aller dire au curé qu'il falloit nous retirer tout à l'heure. Celui-ci, trop tard prévenu, ne savoit où nous mettre. Impossible que nous fussions quelque part aussi exposés que chez lui qui venoit d'être dénoncé comme ayant quelqu'un. Il couroit à l'heure même pour tâcher de nous déterrer quelque coin. En attendant il falloit, pour ne pas tourner la tête de ce paysan tout à fait épouvanté, sortir de la grange et passer cette nuit comme nous pourrions.

O Dieu, si tu ne voulois pas nous sacrifier, tu nous éprouvois du moins! Nous quittions la grange au seul moment où son séjour devenoit un peu supportable et son abri nécessaire. Le temps avoit changé dans cette soirée. La force de l'orage étoit

un peu diminuée ; on n'entendoit plus le tonnerre, mais la pluie tomboit abondamment, et un vent froid souffloit du midi. Pour surcroît de peine, je ne pouvois me traîner dans les terres grasses que sur une jambe et sur un bâton. Le parent nous conduisit dans un petit bois, où nous eûmes tout le temps de transir et de nous mouiller.

Ce mauvais temps n'arrêtoit pas notre généreux curé. Un peu avant le jour, il vint lui-même nous apprendre qu'il avoit fait d'inutiles recherches, et, comme il voyoit bien qu'il étoit impossible qu'on ne nous découvrît point dans la journée, il voulut à tout risque nous ramener chez lui. Nous n'acceptâmes qu'après que nous sûmes que de son grenier, où nous allions nous enfouir, nous pourrions aisément, au moyen d'une corde fixée à la lucarne, nous glisser du haut en bas dans une arrière-cour et par-dessus un petit mur gagner les champs au premier objet menaçant que l'un de nous, toujours en sentinelle, verroit s'approcher de sa maison. Le brave homme ! il parut si content de nous y recueillir encore !

A travers tant de courses, de fatigues cruelles, de périls renaissans, que je m'applaudissois néanmoins du contretemps qui m'avoit forcé de ne point emmener mon épouse ! Si moi-même je me trouvois d'une constitution trop foible contre de pareils travaux, comment n'y auroit-elle pas suc-

combé? Avant de périr, j'aurois eu le tourment de la voir expirer dans mes bras. Et pourtant nous avions accusé le Ciel lorsqu'il nous avoit séparés! O Providence, que tes vues sont profondes et que les désirs de l'homme sont vains!

Cependant nous avions appris qu'après avoir inutilement frappé aux portes de trente amis, Guadet et Salle avoient trouvé toute espèce de secours et de sûreté chez une femme compatissante, généreuse, intrépide, autant que s'étoient montrés inhumains, égoïstes et lâches, tous ces êtres qui portoient néanmoins le nom d'hommes. D'après le touchant portrait qu'on nous avoit fait de cet ange du Ciel, il n'étoit pas besoin de lui demander asile, s'il n'étoit pas impossible qu'elle le donnât. Il suffisoit de l'avertir de notre situation. Quelqu'un y courut, et rapporta quelques heures après la réponse. « Qu'ils viennent tous trois! » avoit-elle dit. Seulement elle nous recommandoit de n'arriver qu'à minuit et de ne négliger aucune précaution pour n'être aperçus de qui que ce fût. Notre sûreté chez elle dépendoit principalement de notre exactitude à remplir ces conditions préliminaires.

Chemin faisant, nous nous arrêtâmes chez un curé, allié du nôtre. Il nous attendoit à souper. Que l'on excuse ces détails; il y avoit si longtemps que nous n'avions soupé! Et puis le repas ici n'é-

toit rien auprès des touchantes attentions qui le précédèrent : c'étoit de l'eau tiède pour laver nos pieds, un grand feu pour nous sécher, tout l'attirail d'une toilette pour couper nos longues barbes et rafraîchir nos chevelures, du linge blanc pour nous changer, enfin des viandes légères et du vin restaurant que nous versoit une jolie nièce : c'étoit une nièce véritable, et l'on comprend qu'ici je n'y saurois entendre malice. J'en parle pour qu'on se représente quel effet produisoient sur nous ces passages fréquens et subits d'une position lentement douloureuse à une situation rapidement douce, et le contraste de cette personne bonne et charmante, qui nous prodiguoit ses soins, avec ces visages insensibles, sombres ou menaçans, qui nous préparoient des pièges ou qui nous y voyoient froidement tomber. Chez cet ami de notre curé, nous trouvions notre sort semblable à celui de ces fiers paladins qui, venant de combattre des monstres, rencontrent tout à coup, dans quelque pavillon enchanté, des fées pour les servir.

C'étoit bien une autre fée que celle chez qui nous arrivâmes à minuit. Nous devions y trouver, avec mille soins non moins attendrissans, une constance, un courage, un dévouement sans bornes. Elle logeoit nos deux amis à trente pieds sous terre, et l'entrée de leur souterrain, d'ailleurs fort dangereuse, étoit encore si bien masquée qu'on

ne la pouvoit découvrir. Quelque spacieux que fût le caveau, le séjour continuel de cinq hommes pouvoit y corrompre l'air, qui ne s'y renouveloit que difficilement. Nous nous pratiquâmes, dans une autre partie de la maison, une seconde forteresse, plus saine, presque aussi sûre, presque aussi difficile à découvrir. A quelques jours de là, Buzot et Pétion nous mandèrent qu'ayant depuis quinze jours sept fois changé d'asile, ils étoient enfin réduits aux dernières extrémités. « Qu'ils viennent tous deux ! » s'écria l'étonnante femme. Et remarquez qu'il ne se passoit pas un jour qu'elle ne fût menacée d'une visite domiciliaire ; elle étoit même assez soupçonnée de vertu pour qu'il fût souvent question de l'arrêter. Observez encore que chaque jour la guillotine abattoit quelque tête, et que les brigands commettoient des horreurs. On les entendoit jurer chaque jour qu'ils feroient brûler vifs avec nous, dans leurs propres maisons, les gens chez lesquels nous serions trouvés. On parloit même d'incendier les villes. « Mon Dieu ! qu'ils viennent, les inquisiteurs, nous disoit-elle avec calme et gaieté. Je suis tranquille, pourvu que ce ne soit pas vous qui vous chargiez de les recevoir : seulement je craindrois qu'ils ne m'arrêtassent ; et que deviendriez-vous? »

Nos deux amis vinrent donc et s'en allèrent au caveau. Ainsi nous étions sept. Le moyen de nous

nourrir ? Les denrées étoient rares dans le département ; on ne lui fournissoit pour sa part qu'une livre de pain par jour, mais il y avoit des pommes de terre et des haricots au grenier. Pour ne pas déjeuner, on ne se levoit qu'à midi. Une soupe aux légumes faisoit tout le dîner. A l'entrée de la nuit, nous quittions doucement nos demeures, nous nous rassemblions auprès d'elle. Tantôt un morceau de bœuf à grand'peine obtenu à la boucherie, tantôt une pièce de la basse-cour bientôt épuisée, quelques œufs, quelques légumes, un peu de lait, composoient le souper dont elle s'obstinoit à ne prendre qu'un peu pour nous en laisser davantage. Elle étoit au milieu de nous comme une mère environnée de ses enfans pour lesquels elle se sacrifie. Nous restâmes ainsi pendant un mois tout entier, malgré les persécutions d'un intime ami de Guadet, qui, nous y sachant, n'oublia rien pour nous en chasser et à qui sa lâche peur finit par troubler tellement l'esprit que, de crainte de mourir, il vouloit se brûler la cervelle. Je ne puis, sans risquer de compromettre notre étonnante amie, faire le récit, au reste trop dégoûtant, des mensonges, des intrigues, des menaces, des lâches manœuvres de toute espèce, par lesquels il parvint enfin à son but.

Il est encore temps d'avertir qu'en arrivant dans la Gironde, j'avois mandé à ma Lodoïska, tout en

lui déguisant ce que ma position avoit de trop alarmant, qu'au lieu de l'attendre, j'allois tout essayer pour revenir vers elle. Depuis, chez le bon curé, quand tout accès vers ma ville natale m'étoit fermé, j'avois fait pour ma femme une seconde lettre, où je l'invitois à venir former un établissement à Bordeaux. Quelqu'un s'étoit chargé de transcrire cette lettre et de la mettre à la poste; mais, six semaines s'étant écoulées sans que j'en reçusse aucunes nouvelles, il étoit clair qu'on ne l'avoit pas envoyée, ou qu'elle n'étoit point parvenue. Mon désir d'affronter tous les hasards, pour me faire jour jusqu'à Paris, n'en étoit devenu que plus vif.





CHAPITRE IX

Nous touchions cependant à l'époque critique. Il venoit de luire, le jour fatal, le jour d'une séparation longue et peut-être éternelle entre des hommes à jamais étroitement liés par tout ce que l'amitié tendre, la vertu pure et une infortune vraiment sainte ont de plus respectable. Nous sortions de notre asile si sûr et si cher; nous nous séparions en deux parts, qui se subdiviseroient bientôt. Barbaroux, qui, depuis Caen, avoit couru presque toutes les mêmes aventures que moi; Barbaroux, désolé de me quitter, autant que je l'étois de le perdre, passoit du côté de Buzot et de Pétion. Tous trois ils alloient, à quelques lieues de là, vers la mer, chercher un asile incertain; avec quelle douleur nous nous fîmes nos adieux! Pauvre Buzot, il emportoit au fond du cœur des chagrins bien amers, que je connoissois seul, et que je ne dois jamais révéler. Mais Pétion, le

tranquille Pétion, comme il étoit déjà changé! Combien le calme de son âme et la sérénité de sa figure s'étoient altérés depuis que l'esclavage de sa patrie n'étoit plus douteux, depuis que la nouvelle de l'emprisonnement des soixante-quinze et du supplice de nos amis nous étoit parvenue! Et mon cher Barbaroux, comme il souffroit! je n'oublierai point ses dernières paroles : « En quelques lieux que tu trouves ma mère, tâche de lui tenir lieu de son fils; je te promets de n'avoir point une ressource que je ne partage avec ta femme, si le hasard veut que je la rencontre jamais. »

Au milieu de nous, quelqu'un vouloit en vain dissimuler son désespoir : c'étoit notre généreuse protectrice; elle pleuroit, elle gémissoit de la nécessité qui la forçoit à ne plus s'exposer pour nous. « Les cruels! s'écrioit-elle en parlant de ses parens. Quelle violence ils me font! Je ne la leur pardonnerai jamais, s'il faut que quelqu'un d'entre vous... » Elle n'acheva point; mais ses pressentimens étoient trop fondés : oui, un d'entre nous devoit bientôt périr.

A une heure du matin, nous partîmes, Guadet, Salle, moi et Valady, que nous devions quitter presque aussitôt. Nous le conduisîmes à quelques cents pas, sur le chemin d'une maison, où il avoit un parent, sur l'humanité duquel il faisoit quelque fond. De quel air il nous regarda quand nous le

quittâmes! Je n'en puis écarter le triste souvenir; il avoit la mort dans les yeux.

Nous ne restions donc donc que Salle, Guadet et moi. Ce qui m'avoit déterminé à suivre leur sort de préférence, c'est que l'endroit vers lequel ils devoient s'acheminer le lendemain étoit à six lieues de là, du côté de Périgueux, et je sentois un plaisir secret de me rapprocher un peu de Paris; mais, pour gagner cet endroit, il nous falloit, par un chemin de traverse assez difficile, tourner Libourne, où nous aurions couru trop de risques. Un confident sûr devoit nous amener, à l'entrée de la nuit suivante, un ami de Guadet, qui nous guideroit jusqu'au bout de cette traverse. Il falloit cependant passer quelque part la fin de cette nuit et tout le jour qui la suivroit. Nous avançâmes vers un bourg assez éloigné, dont les environs étoient criblés de grottes. Guadet les connoissoit toutes; la plus sûre d'entre elles, à cause de son étendue, il l'avoit désignée à notre confident comme le lieu de notre refuge et de son rendez-vous. En y arrivant, nous trouvâmes que l'entrée en étoit murée; l'accès de soixante autres restoit libre, mais comment notre confident trouveroit-il le lendemain celle que nous aurions choisie? Il falloit bien l'aller prévenir. Guadet et moi, nous y allâmes, non sans risque. Nous avions un village à traverser, et puis des gendarmes logeoient

chez notre confident : il falloit le réveiller, sans réveiller ces espions; nous y parvînmes.

Revenus dans notre grotte, nous y attendîmes vainement le sommeil; le froid et l'humidité le chassoient. A dix heures du matin seulement, les épaisses ténèbres qui nous environnoient s'éclaircirent un peu; reculés à l'extrémité la plus sombre, nous pouvions, sans être aperçus, distinguer tout ce qui se présentoit à l'entrée de la grotte. Il y vint quelques animaux : ils nous sentirent et se retirèrent; mais, de tous les animaux, les plus barbares y vinrent aussi : heureusement ceux-là ne nous sentirent pas, c'étoient des hommes. Ils ne s'arrêtoient que pour un instant, et tout à l'entrée, afin de satisfaire des besoins dont la perspective, autant que l'odeur, nous devenoit fort incommode. Malheur à nous si l'un de ces paysans, plus délicat ou plus pudibond que les autres, se fût avisé de vouloir ne se mettre à son aise qu'à l'autre bout de la grotte! Je dis malheur à nous, car nous n'aurions jamais pu nous décider à répandre, pour notre plus grande sûreté, le sang d'un homme de qui nous n'aurions pas été sûrs qu'il nous voulût du mal. Nous avions résolu, le cas échéant, de montrer nos pistolets au pauvre diable et de le retenir prisonnier jusqu'à ce que nous sortissions de notre retraite; mais alors même il pouvoit courir nous dénoncer et causer

notre perte. Nous le sentions bien, mais nous avions résolu d'en courir le risque; quoi que nous pussions encore éprouver de l'ingratitude des hommes, nos mains ne se souilleroient pas d'un sang innocent.

Au reste, il faut avoir été proscrit pour savoir comme il est difficile et gênant d'avoir, à chaque instant du jour, ses pas à mesurer, son haleine à ne pousser que doucement, un éternuement à étouffer, un rire, un cri, le moindre bruit à réprimer. A moins que de l'avoir éprouvé, on ne se figure pas combien cette gêne, si petite en apparence, devient douleur, péril et tourment par sa continuité. C'étoit, dans notre position, un mal nécessaire, et, même avant d'avoir tâté de la Gironde, je m'y étois particulièrement exercé, avec ma Lodoïska, chez notre brave original du Finistère, qui, pour notre divertissement et le sien, nous tenoit cachés dans une armoire, à côté d'un clubiste et au-dessous d'un gendarme. Une malheureuse femme vint dans la grotte mettre à cet égard nos talens à l'épreuve : d'abord, ayant plus de pudeur, elle entra plus avant; ensuite, par l'effet d'un ténesme apparemment opiniâtre, elle y fit de longs efforts, elle y mit un temps considérable; enfin, comme elle alloit sortir, le pied lui manqua très aisément sur un terrain humide, glissant et chargé d'immondices. Une fois étendue sur cette terre

trop grasse, la pauvre vieille ne put jamais se relever. Longtemps elle s'aida d'un petit monologue qui, dans toute autre circonstance, auroit pu nous paroître divertissant; mais rien n'y faisoit; elle finit par pousser des cris. Leur éclat ne manqua pas d'attirer plusieurs hommes qui ricanèrent assez de temps et d'assez près pour nous inquiéter. Comme tout doit finir cependant, ils relevèrent la vieille, et tout s'en alla.

Comme le jour finissoit, notre confident vint nous apprendre que l'ami de Guadet ne pouvoit pas, c'est-à-dire n'osoit pas faire route avec nous l'espace de deux lieues. Il falloit donc que Guadet tâchât de s'orienter et de trouver cette traverse qu'autrefois il avoit connue, mais jamais bien; c'étoit déjà un fâcheux travail à entreprendre. Il faisoit d'ailleurs un temps affreux, la pluie tomboit à verse et nous promettoit, après la mauvaise nuit que nous venions de passer, une nuit plus mauvaise; mais la nécessité, l'inexorable nécessité, l'ordonnoit. Pour moi, je me sentois très résolu; un exercice fréquent et modéré dans notre dernière maison avoit guéri ma jambe; mon jarret reprenoit toute sa souplesse. D'ailleurs, c'étoit du côté de Paris que nous allions marcher; je me sentois ma première vigueur et même quelque contentement.

Nous partîmes; c'étoit la nuit du 14 au 15 no-

vembre 1793 : ô Dieu, tu l'as marquée par d'assez tristes épreuves pour que je ne l'oublie pas.

Où allions-nous cependant? A six lieues de là, je l'ai dit. Six lieues : nous étions donc certains d'être bien reçus? Au moins Guadet n'en doutoit pas; et moi-même, pour cette fois, je trouvois qu'il avoit raison. La personne chez laquelle il alloit nous présenter avoit une famille depuis longtemps amie de la sienne, et lui personnellement avoit sauvé cette femme. Oui, je dois l'avouer, c'étoit une femme; il l'avoit sauvée d'un procès criminel où son honneur et celui de ses parens étoient gravement compromis. Depuis cette époque, longtemps même avant la Révolution, elle l'avoit cent fois assuré de sa reconnoissance et lui avoit fait mille offres de service. Au reste, nous ne lui demanderions asile que pour quatre ou cinq jours, époque après laquelle notre généreuse amie entendoit, quoi qu'on pût lui dire, nous recueillir encore.

D'abord ce que nous avions craint nous arriva. Nous nous égarâmes, et si malheureusement que, partis à sept heures, nous n'eûmes achevé qu'à minuit les deux lieues de cette traverse; nous étions passés par des chemins si détestables que, sans exagération, les boues nous montoient à mi-jambes. Je regrettois une forte canne à sabre sur laquelle il avoit fallu m'appuyer si souvent et quelquefois si violemment qu'enfin elle s'étoit rompue.

On peut se figurer notre fatigue : pourtant il y avoit encore quatre lieues à faire. Nous les fîmes; nous arrivâmes à quatre heures du matin, chargés de boue, trempés jusqu'aux os, tout à fait épuisés.

Guadet fut frapper à la porte; au bout d'une demi-heure on l'entr'ouvrit. Un domestique qui l'avoit vu cent fois ne le voulut point reconnoître; il déclina son nom, alors on dit qu'on alloit réveiller Madame. Une autre demi-heure se passa, après laquelle Madame fit dire que ce qu'on lui demandoit étoit impossible parce qu'il y avoit dans son village un comité de surveillance; elle ignoroit apparemment qu'il y en avoit partout. Guadet insista, il demanda à être introduit, seul d'abord si Madame l'aimoit mieux, qu'au moins il pût lui parler un moment. Madame fit répondre que cela aussi étoit impossible, et la porte se referma.

Il y avoit une heure que nous nous tenions sous des arbres tellement chargés d'eau que peut-être ils nous en donnoient plus qu'ils ne nous en épargnoient. Quand j'y étois arrivé, les gouttes de sueur se confondoient sur mon visage et sur tout mon corps avec des torrens de pluie. Depuis que nous étions immobiles, un vent du midi, qui nous sembla rafraîchissant d'abord et bientôt très froid, souffloit sur nous. Nos habits, imprégnés d'eau, étoient à la glace; moi, surtout, je gelois : on entendoit claquer mes dents!

Guadet désespéré venoit enfin nous rendre compte de l'inconcevable issue de ses démarches; je ne l'entendois qu'à peine. Une révolution terrible se faisoit en moi : la transpiration s'étoit entièrement arrêtée, le frisson m'avoit tout à fait saisi; je perdois connoissance. Mes amis voulurent m'appuyer debout contre un arbre; ma foiblesse étoit si grande que je ne pus m'y tenir : il fallut me laisser m'étendre par terre, c'est-à-dire dans l'eau. Guadet courut refrapper à la porte; on ne l'ouvrit point; on lui permit de parler à travers le trou de la serrure. « Une chambre et du feu, dit-il, seulement pour deux heures! un de mes amis se trouve mal! » On alla en instruire Madame, qui fit dire que cela étoit impossible. « Au moins un peu de vinaigre et un verre d'eau! » s'écria mon malheureux ami. Un moment après Madame fit répondre encore que cela étoit impossible!

La misérable! elle s'appeloit... Je le devrois! je devrois la nommer! je devrois la produire à l'enthousiasme des scélérats qui souillent aujourd'hui la France. Je l'abandonne à ses remords, et puisse la justice vengeresse ne pas lui garder un autre châtiment! Puisse-t-elle, au milieu des premières angoisses qui l'attendent, ne pas rencontrer quelque monstre d'inhumanité qui lui refuse l'eau et le feu!

Je ne pouvois parler, mais j'entendois; j'entendis Guadet accuser la nature humaine et déplorer

son sort; ceci me valut mieux pour rappeler mes forces que les liqueurs les plus irritantes. Je repris bientôt tous mes sens; la plus vive indignation m'enflammoit. « Marchons, leur dis-je; fuyons, fuyons les hommes, fuyons dans le tombeau. »

Je me relevois à peine que d'autres idées faisoient bouillonner mon sang; je les écoutois s'entretenant ensemble sur les moyens de regagner leur grotte, et ma tête travailloit un projet de toute autre espèce. Moi, me cacher encore devant des êtres aussi vils? Triompher d'eux ou mourir, plus de milieu. Cependant nous achevions le quart de lieue qu'il y avoit à faire pour regagner la grande route.

Arrivés là, je leur dis : « Mes amis, comment ferez-vous pour regagner votre triste retraite avant le jour? Je suis désespéré de vous laisser dans cette peine, mais je n'y puis rien, et, quant à moi, mon parti est pris. Je vous l'ai dit cent fois : je pense qu'il y a des extrémités au delà desquelles on ne doit pas traîner la vie. Cent fois je vous ai prévenus que, quand j'en serois à ce point de détresse extrême où je crois qu'un brave homme peut finir, au lieu de me tirer un coup de pistolet, je me mettrois sur la route de Paris. Mille à parier contre un que je n'arriverai pas, je le sais; mais mon devoir est de le tenter. Ce n'est qu'ainsi qu'il m'est permis de me donner la mort; ma famille,

des amis de vingt ans, ont encore sur moi cet empire. Vous savez surtout quelle femme m'attend! Il faut que mes amis sachent qu'abandonné du monde entier, je leur ai donné ce témoignage d'estime de ne pas désespérer d'eux et de tenter un dernier effort pour m'aller reposer dans leurs bras. Il faut surtout que ma Lodoïska voie bien qu'en tombant j'avois encore le visage tourné vers elle; que si, au contraire, à travers mille hasards, j'arrive, Guadet, dis à tes lâches amis que désormais je suis en sûreté, parce qu'il reste encore sur la terre quelques amis fidèles et dévoués. »

Ils me retiennent, ils me conseillent, ils me prient, je ne les écoute seulement pas. A la hâte je me dépouille de tout ce qui pourroit me gêner dans ma longue route. Des bas, des mouchoirs, un habit, restent sur le chemin; je garde ma redingote nationale; je jette sur mes cheveux une petite perruque jacobite, avec soin gardée en réserve, et qui me déguise assez bien. Je presse Guadet et Salle sur mon cœur; j'ouvre mon portefeuille, et je partage quelques assignats avec celui-ci, plus pauvre que moi; j'embrasse encore une fois mes amis, et je pars.

Jamais je ne m'étois senti une résolution plus forte, un courage plus exalté. A quelques pas cependant je m'arrête, je tourne la tête, je jette un regard inquiet sur les gens de bien que je

quitte. Eux aussi s'étoient retournés, eux aussi me regardoient, et, tandis que je tremblois pour eux, ils trembloient pour moi. Je les vois prêts à s'élancer pour me retenir encore; je leur fais un dernier signe de la main, je reprends mon chemin, je m'éloigne; je plonge sur cette immense route de Paris un regard d'espérance mêlée de quelque étonnement.

Je pars; vous allez jouir d'un spectacle digne de quelque attention; vous allez contempler un homme, un homme seul aux prises avec la fortune et devant un monde d'ennemis. Non, je me trompe, je n'étois pas seul. La haine des tyrans, le mépris des esclaves, le mépris de la mort, marchoient avec moi. Ta tendresse immortelle, ton impérieux génie, m'attiroient, ô Lodoïska. Surtout, Dieu d'équité, Providence infatigable, j'étois pas à pas, tantôt précédé, tantôt suivi de ta protection, que tu ne refuses pas toujours à l'innocence.

Montpont[1], chef-lieu de district, à deux lieues de là, étoit un passage dangereux; la prudence conseilloit de le franchir avant le jour. Cependant mes membres toujours engourdis refusoient d'aller vite. Bientôt l'exercice reporta dans toutes les

1. Montpont (Dordogne) est actuellement un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Ribérac.

parties du corps ce feu qui naguère n'enflammoit que ma tête et mon cœur. Mon sang réchauffé circula sans obstacle; la transpiration se rétablit; j'allai vite, j'allai longtemps, je ne sentois plus mes fatigues. Il est probable qu'en nous repoussant avec tant de barbarie, cette femme venoit de m'épargner une maladie. Le soleil se levoit, quand je vis Montpont. Ses habitans, pour s'assurer que rien ne sortiroit de la Gironde sans avoir été bien examiné, avoient placé une sentinelle à l'entrée de la ville, de ce côté-là. Je voyois bien le factionnaire : il étoit appuyé contre le mur, sous une espèce d'auvent; et là, tout à fait immobile, il avoit l'air de me regarder venir et de m'examiner attentivement. Pour ne pas me rendre suspect, je diminuai la vitesse de ma course, je m'avançai avec précaution, tenant tout prêt mon méchant passeport que je comptois lui présenter d'un air détaché, espérant qu'après y avoir jeté un coup d'œil il me diroit : « Passez. » Il ne me dit pas un mot, car il dormoit; le bout de son fusil reposoit sur son estomac, la crosse étoit par terre et barroit mon chemin : je passai par-dessus. Pour ne pas troubler l'heureux sommeil de ce jeune homme, je continuai de marcher à petits pas, à bas bruit. Au bout de la rue, je repris ma marche; alors il s'éveilla, il demanda : « Qui vive? » Il le cria deux fois. Il l'auroit crié dix que l'envie ne

30

m'auroit pas pris de retourner pour lui répondre.

Je voulois pousser beaucoup plus loin, mais à demi-lieue je sentis, aux environs de la cheville du pied gauche, une vive douleur qui me saisit comme un coup de foudre. Je comptois que ce ne seroit rien; je la voulus surmonter: elle devint plus vive, et se fixa, descendant jusque sous la plante du pied. C'étoit apparemment le reste du dépôt de la transpiration arrêtée, une humeur inflammatoire qui se jetoit sur la poitrine au moment où je perdis connoissance à la porte de cette femme, et que mes derniers efforts venoient de déterminer à se porter aux extrémités. Quoi qu'il en soit, je ne fis pas sans peine une autre demi-lieue. Ce fut dans une auberge de village que j'obtins une chambre, un grand feu, et un déjeuner dînatoire dont j'avois grand besoin.

J'y trouvai même une écritoire et une bonne plume qui ne m'étoient pas moins nécessaires. Mon passeport étoit de Rennes. Dans la Gironde, un ami de notre curé, un écrivain non moins officieux qu'habile, y avoit fait, de la même main, et pourtant de quatre écritures différentes, quatre visas divers : l'un du bureau des classes de la marine de Lorient, l'autre d'un de ses municipaux, le troisième de la marine de Bordeaux, le dernier du nouveau maire de cette ville. Tous certifioient qu'ils avoient vu passer le citoyen Larcher (c'étoit

mon nouveau nom) et que j'étois un brave sans-culotte. Fort bien ! Mais depuis Bordeaux il me falloit aussi quelques visas. Je savois le nom du président du Comité de surveillance de Libourne; je me hasardai de l'y ajouter de ma main beaucoup moins habile à se déguiser; j'y réussis néanmoins passablement, et je fis bien : à dix lieues de là, j'étois arrêté sans cette précaution.

Vous saurez que ce passeport ainsi bardé de signatures pouvoit aller dans les villages, mais que pour les villes il ne valoit rien. Il y manquoit encore assez de choses pour que les citadins n'en fussent pas toujours dupes, il y manquoit le visa du district et son cachet; et puis tout ce qui avoit passé à Bordeaux étoit très suspect dans les chefs-lieux de district et de département; et sur mon passage il y en avoit peut-être vingt de ces chefs-lieux, et dans chacun quelques commissaires du pouvoir exécutif, tous émissaires des Jacobins de Paris à qui ma figure étoit bien connue, ou, qui pis est, des Montagnards qui me connoissoient mieux! Je devois donc m'arranger de manière à ne jamais passer les villes qu'au lever du soleil ou à l'entrée de la nuit; il falloit ne coucher que dans les villages. Ceci même avoit l'inconvénient de me rendre quelquefois suspect, mais ce péril étoit moindre que celui auquel je m'exposerois si je m'arrêtois même dans un bourg.

Cette après-dînée je devois donc faire trois lieues pour traverser Mussidan[1] à la brune et m'aller gîter une lieue plus loin. Je partis à trois heures, un peu reposé, bien séché, mais non moins travaillé de mon rhumatisme. Bientôt les douleurs devinrent si vives qu'à chaque pas mon corps se plioit à moitié et ne se relevoit point sans un grand effort. La jambe malade enfloit, devenoit brûlante et prenoit un poids accablant. Pour surcroît de peine, je me traînois sur un chemin tantôt coupé par de profonds monceaux de boue, tantôt recouvert de cailloux pointus sur lesquels je ne m'aventurois que comme sur des charbons ardens. Le travail de cette marche étoit si pénible qu'au bout de cinq minutes je me trouvois inondé de sueur et qu'alors force étoit de m'arrêter au moins autant de temps, et de rester pensif, inquiet, souffrant, une jambe en l'air, l'autre bien lasse, et le corps appuyé sur un bâton. La nuit commençoit, et d'ailleurs mes forces étoient vraiment épuisées, quand je me trouvai dans un village à demi-lieue au-dessous de Mussidan. Je vis un bouchon, où je m'arrêtai.

Les bonnes gens qui l'habitoient! « Ah! Monsieur, vous paroissez bien malade! » Ils exami-

---

1. Mussidan (Dordogne) est un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Ribérac.

nèrent ma jambe, ils me préparèrent avec zèle le bain d'eau tiède que je désirois. Ils coururent chercher la fleur de sureau que je demandai. Ils voulurent que je soupasse dans une petite chambre séparée, parce qu'ils préparoient à souper pour une bande de révolutionnaires très furieux, très bavards, et qu'un malade étoit bien aise d'être tranquille. Je ne sais s'ils devinoient que j'avois quelques raisons de ne pas aimer cette compagnie. Enfin l'hôtesse découcha pour me donner son lit. Il seroit meilleur, et d'ailleurs je serois seul dans une chambre. J'étois si las, j'avois tant souffert, j'avois passé deux nuits si fâcheuses, ma jambe paroissoit exiger si impérieusement le plus long repos possible; mes hôtes avoient tant d'attentions et de si bonnes figures, et je vous ai déjà dit que je crois aux figures, aussi; quelquefois je compte un peu sur les belles, et toujours beaucoup sur les bonnes. Enfin ces braves gens prenoient tant de soin d'écarter de moi tout sujet d'inquiétude et tout regard curieux! Je crus ne pouvoir mieux faire que de me reposer chez eux jusqu'au surlendemain. Leurs soins ne se démentirent pas une minute; surtout ils ne m'alarmèrent point de cette foule de questions dont les aubergistes vous accablent toujours. Seulement ils me disoient quelquefois : « Vous venez de Bordeaux sûrement, Monsieur? » Et, sans attendre ma ré-

ponse, sans en demander davantage, sans rien ajouter, ils levoient au ciel les yeux et les mains d'un air très significatif. Une fois pourtant la femme, en regardant mes vêtemens, que mes dernières courses n'avoient pas embellis, me dit : « Ah! Monsieur, vous avez beau faire, on voit bien que vous êtes fait pour porter des habits plus propres que ceux-là! » Le compliment ne me fit pas autrement plaisir : ce m'étoit un avertissement que je ne me donnois pas encore bien toute l'encolure d'un sale jacobin, et je me promis de ne rien négliger pour l'attraper. Ce ne fut donc qu'à la fin du second jour que je pris congé de mes hôtes! Qu'avec peine je les quittai les excellentes gens, et qu'en soldant le petit compte de ma dépense je ressentis un déplaisir secret du trop bon marché qu'ils me firent!

Je m'achemine sur Mussidan, j'y entre à la brune; un corps de garde est au milieu de la rue principale sur la droite, je me glisse à gauche pendant que des rouliers passent avec leurs charrettes entre deux. Me voilà sans accident hors de la ville. Mais le moyen de me traîner plus loin? J'ai vainement soigné mon rhumatisme, le mal a empiré; le peu d'exercice que je viens de prendre a beaucoup augmenté l'enflure, elle monte à mi-jambe. Les douleurs sont extrêmes. Quelle fatalité! Moi qui naguère encore marchois si bien,

me voilà privé de mes jambes au moment où je comptois principalement sur elles pour mon salut. Si je ne fais que deux lieues par jour, quelle espérance puis-je conserver! Ils se trouvent quintuplés, les périls de mon entreprise déjà si audacieuse. M'arrêter dans plus de soixante auberges! rester deux grands mois en route! comment n'être pas découvert? Au moins s'il m'eût été donné de presser encore une fois Lodoïska sur mon cœur! mais il est trop vrai qu'enfin le cruel destin nous sépare! Ainsi je murmurois contre la Providence, et qu'elle pardonne aux foiblesses de l'homme : il ne l'accuse si souvent que parce qu'il ne pénètre point ses vues.

Je vous assure que j'eus besoin d'un vrai courage pendant les mortelles deux heures que je mis à faire trois petits quarts de lieue. Enfin parvenu au premier village, j'y réveillai des paysans, les priant de m'enseigner l'auberge. L'un d'eux me conduisit à une maison de mauvaise apparence, au reste trop semblable à son maître, qui vint en grommelant m'en ouvrir la porte. Il me toisa d'un air défiant; puis dans son patois, que j'eus le bonheur de comprendre, il dit à mon guide : « Où l'as-tu trouvé? — Ma foi, sur le chemin », répondit celui-ci; à quoi le brutal répliqua : « Bon, bon. On le retournera. »

J'étois entré. L'homme avoit déjà repris sa pipe,

la fumoit sans rien dire, me crachoit presque sur les pieds, s'étoit campé tout au beau milieu du feu, qu'il me cachoit, et sembloit avoir complètement oublié qu'il y avoit là quelqu'un. Sa petite femme, au contraire, venoit de prendre avec moi le ton le plus caressant; mais il y avoit dans ses discours je ne sais quoi de contraint, dans ses regards quelque chose de faux, et sur toute sa mine hypocrite un air de malice méchante qui ne me permit pas d'être un instant sa dupe. Je ne pouvois guère être plus mal tombé, mais je ne pouvois pas non plus être mieux averti : sur-le-champ j'arrangeai mon visage, mes gestes, mes paroles, selon le personnage que j'étois appelé si malheureusement à représenter.

Tout en brûlant mon omelette, la bavarde sempiternelle m'assassinoit de ses questions, qu'elle entremêloit de réflexions insidieuses. Comme elle les plaignoit, ces bons seigneurs, ces pauvres prêtres, tous ces braves marchands, qu'on guillotinoit par douzaine! Cela ne prit pas. Elle se rabattit sur Corday, dont elle fit l'éloge; sur Marat, dont elle dit pis que pendre. J'entrai dans une grosse fureur et ne la menaçai pas moins que de la guillotine, le tout en vrai style de Père Duchêne : enfin je me rendis un jacobin hideux de ressemblance. Elle ne s'étonna point; elle ne se rendit point : elle continua son vilain rôle avec une per-

fidie constante, et je demeurai dans le mien avec une épouvantable intrépidité.

Pourtant fallut-il s'aller coucher. Par précaution je me mis au lit avec mon pantalon, où je tenois toujours mes deux bons pistolets de poche. Ma chère espingole, je la braquai sous mon chevet. Au reste, quelque formidable que fût cette arme, qui, de sa large embouchure, comme d'un canon chargé à mitraille, vomissoit quatre balles et quinze chevrotines à la fois et laissoit ensuite échapper une puissante baïonnette, ce n'étoit pas sur elle que je comptois le plus. Ce qui me donnoit surtout l'audace de regarder avec calme les renaissans périls de chaque jour et de traverser, tête levée, la foule ennemie, c'étoient plusieurs pilules d'un excellent opium, don précieux de mon universel du Finistère. Je les tenois enveloppées d'un morceau de gant, cachées sur ma peau même, d'ailleurs si bien et dans un endroit si secret qu'à moins de me mettre nu de la tête aux pieds et de me palper le plus indécemment du monde, il étoit impossible de rien trouver. Au cas d'une attaque imprévue, de quelque brusque surprise qui ne m'eût permis ni de me faire jour, ni de terminer mon sort avec mes pistolets, une ressource dernière, mais assurée, me restoit encore. Du fond de l'affreux cachot où ils ne manqueroient pas de me jeter d'abord, au moyen de mon invisible nar-

cotique j'échappois à leur exécrable échafaud. Je me complaisois dans cette pensée que, jusqu'à mon dernier soupir, défiant leur fureur, je l'aurois trompée.

Le lendemain je fus un peu surpris d'avoir passé toute une bonne et longue nuit dans le même lieu. C'étoit à plus de neuf heures que l'hôtesse me réveilloit pour me demander si je ne partois pas. Je l'assurai que, me trouvant fort bien chez elle, j'y dînerois; il ne tint pas à elle que ce ne fût mon dernier dîner. Comme je le finissois elle sortit, me disant d'un ton patelin que je la payerois à son retour, qu'elle alloit rentrer dans l'instant. Il est vrai qu'elle ne tarda pas, mais elle amenoit un gros paysan encore plus embarrassé qu'enorgueilli de sa magistrature. « C'est le citoyen notre maire, me dit-elle, il vient voir votre passe. » Je le produisis d'un air satisfait. A la manière dont il le lut, je reconnus presque aussitôt qu'il ne savoit pas lire. Mais il demanda le cachet; il avoit un timbre que je lui montrai, ajoutant qu'on ne cachetoit pas d'une autre manière dans mon pays, et du même temps je commençai sur cette espèce de cachet une longue et belle histoire souvent interrompue par les rasades du petit vin aigrelet dont je venois de faire apporter une pinte pour que le citoyen maire me fît l'honneur de boire un coup avec moi. J'avois très bien fait, et je m'aperçus, dans le cours

du récit de mon histoire, que les épisodes faisoient merveilleusement valoir le fond. La méchante hôtesse s'en aperçut aussi : le maire trouvoit mes papiers trop bons, ce n'étoit pas son compte. « Je vais, dit-elle, chercher le citoyen procureur-syndic, c'est celui-là qui déchiffre tout couramment dans les écritures. » Il entra presque aussitôt, fut reçu comme un homme dont je connoissois l'éclatant mérite, prit un troisième verre, et d'abord entendit l'un de mes derniers contes que le maire me pria de recommencer pour son collègue. Sur celui-là un second fut enté, et sur le second un troisième, que plusieurs autres suivirent encore, le tout accompagné du cliquetis des verres et du fracas des éclats de rire que mes villageois poussoient à pleine gorge. Pour eux prodigue, avare pour moi, je remplissois à tout moment leurs verres, et ne vidois le mien que le moins possible. Peu à peu néanmoins je m'étois échauffé moi-même, j'en avois une pointe et n'en valois que mieux. Mes récits, toujours plus divertissans, les faisoient pâmer de joie. Ils oublioient le passeport, qu'au reste j'avois grand soin de leur rappeler sans cesse. La femme, qui ne buvoit pas, grilloit de l'impatience de le voir reparoître; il reparoissoit en effet, mais pour disparoître aussitôt. Le devoir, le respect pour les magistrats du peuple, me le mettoient à chaque instant à la main; mais les vertus de Marat

à publier, les grandes prouesses de la Montagne à peindre, tant de récits intéressans ou gais que j'avois à faire, ne me permettoient pas de l'ouvrir; sans que j'y fisse la moindre attention il retomboit dans mon portefeuille. Je ne tardois pas à l'en retirer, mais pour l'y laisser retomber encore. Dans l'espace d'une heure il fit trente fois le voyage; trente fois ils l'entrevirent, ils ne le virent pas une fois. Au reste, il n'en étoit plus besoin. Plus je parlois, plus je criois, plus je jurois, plus je guillotinois, plus j'insultois à la morale, à la justice, à l'honnêteté publiques, moins ils avoient envie de lire mes papiers; nul doute désormais que je ne fusse un des bons patriotes de la France. L'hôtesse en enrageoit, elle alla chercher un municipal pour renfort. Je le fis boire et rire, rire et boire; mais, pour le passeport, il ne lui fut permis, comme aux autres, de l'apercevoir que de loin. Pourtant la mijaurée n'en vouloit point démordre; ne fût-ce que pour le débit de son vin, elle iroit chercher toute la municipalité, pièce à pièce! Ne m'amenoit-elle pas encore deux recrues, mais si puissamment robustes qu'eux seuls auroient vidé la cave. On eût fini par m'y enterrer. Dès que je les aperçus, je me levai pour payer ma dépense. L'honnête femme, qui pourtant s'étoit contentée de regarder boire, voyoit double; elle comptoit quelques pintes de plus. Moi qui n'avois rien à craindre, je

l'envoyai à tous les diables et lui offris pour le voyage mon passe, dont je ne cessois de parler et avec lequel j'assurois aux nouveaux venus qu'on iroit jusqu'au fond de l'enfer. Cette assertion ne fut contredite par aucun des anciens. Le maire, qui ne l'avoit pas lu, quoique je lui en eusse laissé le pouvoir, juroit qu'il n'y avoit rien à y reprendre, mais il le juroit moins fort que ses deux acolytes auxquels je n'avois pas permis de le lire. Ce fut au milieu de leurs complimens que je payai avec la dépense déjà faite une autre pinte que je fis apporter; et, dès que j'en eus goûté à la santé des deux derniers auxiliaires, je pris congé au regret de la compagnie, fâchée de perdre un si bon compagnon; surtout au grand regret de la méchante femme, intérieurement désespérée d'être enfin réduite à ne plus espérer cette fois aux cent francs de gratification dont on récompensoit tous les délateurs.

Le lendemain rien de nouveau; ce ne fut que le jour d'après que je vis Périgueux, dangereux passage aux environs duquel l'ami de Valady s'étoit fait arrêter. Heureusement la route de Limoges tourne la ville par un faubourg où personne ne m'inquiéta; mais il étoit nuit pleine lorsque, excédé de fatigue, j'arrivai dans un hameau, distant d'une lieue, appelé les Tavernes; l'aubergiste s'alloit

coucher. A peine je lui demandois un lit qu'il me demanda mon passeport; dès qu'il eut reconnu qu'il n'étoit point visé du chef-lieu il se récria : « Je vois bien, disoit-il, qu'il l'est de Libourne, sans quoi je vous ferois arrêter tout à l'heure; mais vous passez Périgueux sans vous présenter aux autorités; dès demain, pardieu, on vous y fera reconduire! » Le moyen de ne pas frémir : je n'ignorois pas que deux ou trois montagnards étoient dans Périgueux, où d'ailleurs tous les corps administratifs avoient été, dans le style d'Hébert, régénérés. Je fis néanmoins bonne contenance, annonçant que je ne voyois à ce retour d'autre inconvénient que celui d'allonger ma route, à moi pauvre diable déjà si malade. Je croyois d'ailleurs inutile et même impossible de faire viser mes papiers partout où je passois; à quoi l'hôte répondit toujours trop laconiquement : « Ah! pardieu! vous y serez reconduit. » Enfin une espèce de voiturier qui avoit l'air de la franchise, de la douceur et de la bonhomie, prit parti pour moi contre l'aubergiste, auquel il remontra d'un ton amical, mais ferme, « qu'en effet ce pauvre homme n'étoit pas tenu de se faire viser dans toutes les villes; qu'il y auroit de la cruauté à le faire retourner sur ses pas dans l'état où il se trouvoit; qu'à force de chicaner les voyageurs, on les dégoûtoit, et que c'étoit ainsi qu'on achèveroit de ruiner les

aubergistes, le commerce, la France et les voituriers ». A ce discours, notre hôte un peu calmé ne répéta plus sa terrible phrase; mais, quoi que je pusse essayer, il ne dit pas non plus un seul mot qui fût propre à me rassurer; je trouvai même que toutes ses manières étoient de mauvais augure. Il ne me donnoit pour souper qu'un morceau de pain noir et de la piquette. Mon brave partenaire prit encore pitié de ma peine; il m'offrit et me força d'accepter le dernier morceau d'un morceau de volaille qu'il dévoroit quand j'étois entré. Puis on causa. Je ne sais comment on parla de divorce; mon bon homme alors se mit en colère, protestant qu'on ne le réduiroit jamais à se séparer de sa femme et de ses enfans. Je vis qu'il les adoroit, et quelques mots suffirent pour m'apprendre que cet homme mal élevé, mais bien né, seulement aidé de ses simples lumières et de sa probité naturelle, détestoit les excès du jour; je n'appris pas sans quelque joie qu'il alloit à Limoges avec une petite charrette chargée de marchandises, et je me promis bien de me lever d'assez bonne heure pour faire route avec lui, pourvu que l'aubergiste n'eût pas encore le secret dessein de me faire reprendre le chemin de Périgueux. Sa femme, comme j'allois dans un grenier vers le grabat qu'elle m'indiquoit, me déclara qu'il falloit payer sur l'heure mon méchant repas et mon plus méchant

lit. Qu'un philosophe même est quelquefois foible et bizarre! Cette circonstance, qui d'ailleurs me prouvoit qu'enfin je jouois à merveille le sans-culotte et que le représentant du peuple étoit bien caché, cette circonstance m'affecta beaucoup plus vivement que l'approche des plus grands périls. J'avois en vérité les larmes aux yeux lorsque je tendis à cette femme le piètre assignat de quinze sols sur lequel elle me rendit encore un moneron de cinq; et dès qu'elle se fut éloignée : « Que de peines, m'écriai-je, que de peines à souffrir! que d'humiliations à dévorer, hélas! et pour finir peut-être sur un échafaud! »

Jugez pourtant de l'imprudence que je venois de commettre et de l'angoisse qui la suivit, lorsque presque aussitôt le bruit causé par quelques mouvemens partis d'une autre manière de lit, que je n'avois pas aperçu à l'autre extrémité de mon taudis, me fit comprendre qu'un pauvre hère étoit là, qui, s'il ne s'étoit pas trouvé profondément endormi, devoit m'avoir entendu. Dès lors c'en fut fait de ma nuit; l'inquiétude amena l'insomnie; à la pointe du jour seulement la fièvre m'ayant laissé, je tombai dans un assoupissement trop long. Quand je rouvris les yeux, il y avoit une bonne heure que le charretier tutélaire étoit parti; et mon opium qui, s'étant détaché, dans les mouvemens de ma veille, étoit apparemment

perdu! Dans quelle anxiété me jeta la recherche de ce secours plus que jamais indispensable! quel tourment jusqu'à ce que je l'eusse retrouvé! Peut-être aucun des cruels accidens de ce triste voyage ne m'avoit fait autant souffrir!

Je descendois pour me traîner dehors quand, du seuil de la porte, l'aubergiste déjà à cheval me cria : « Bon voyage! Je vais à Périgueux. » Un instant après, réfléchissant sur l'étrange soin qu'il avoit pris de me dire où il alloit, à moi qui ne le lui demandois pas, je m'inquiétai de savoir s'il avoit bien pris cette route, et, regardant de tous côtés, je ne vis rien sur celle de Périgueux, mais au contraire un cavalier qui galopoit du côté de Thiviers. Dès lors je suis en proie aux plus vives alarmes : sans doute il prend l'avance pour me dénoncer et me faire arrêter dans le premier bourg; pourtant je me mets en chemin, bien résolu d'interroger les passans. Le premier à qui je demande si le cavalier qui est en avant n'a pas un cheval noir, un manteau gris, à peu près cinquante ans, cinq pieds six pouces, les cheveux bruns, me répond : « Oui. » Autant m'en dit le second. Le troisième, c'étoit mon charretier de la veille; il avoit été lentement, parce qu'il y avoit toujours à monter. J'affecte un air riant et je lui dis : « Bonjour. Notre aubergiste est donc en avant? » Il me répond simplement que non. Préoccupé de

mes craintes, je n'ajoute rien, je passe, et demi-quart de lieue plus loin je questionne un quatrième voyageur : « C'est bien l'homme que vous me dépeignez, dit-il; mais vous ne pouvez manquer de le rattraper : il vient de s'arrêter au bas de la montagne, dans le gros village que vous pouvez apercevoir d'ici. » Ces mots ne me permettent plus de douter du malheur qu'un traître me préparoit. Pour l'éviter, s'il est possible, je ferai bien, quoi qu'il m'en coûte et quel qu'en soit le risque, de revenir sur mes pas, de retourner à Périgueux et de m'y faire viser. Sans doute il vaut encore mieux aller de moi-même me présenter dans cette redoutable ville, où du moins ma démarche en apparence volontaire inspirera quelque confiance, que d'y être reconduit, dès ce soir, par les Jacobins de ce bourg où un dénonciateur m'attend. Quelle alternative néanmoins! Que le choix est cruel! Et quelle noire méchanceté m'y réduit! Enfin je me décide, et me voilà, bien triste, reprenant le chemin de la ville. Je retrouve le charretier, qui me demande si j'ai perdu quelque chose : « Hélas! oui, mes fatigues et mon temps, je retourne à Périgueux. Mais vous qui m'aviez inspiré tant de confiance, vous aussi pourquoi me tromper maintenant? Pourquoi vous réunir à cet homme qui me trahit. — Qui? me dit-il. — L'aubergiste. C'est lui qui vient de passer sur ce cheval

noir, avec un manteau gris. Il vous a prié de ne m'en rien dire; il est allé me dénoncer à Palissoux. — Pas un mot de vrai! s'écrie mon charretier; je l'ai bien vu, ce voyageur; ce n'est pas l'aubergiste; s'il en étoit capable, je ne retournerois jamais loger chez lui. » Et de ce ton que le mensonge n'imite pas, de cet air sensible que le méchant n'aura jamais, il ajoute : « Tenez, mon pauvre ami, vous me faites compassion; dans l'état où vous êtes, avec une jambe enflée jusqu'au genou, vous retourneriez à Périgueux! Croyez-moi, montez sur ma charrette, faites-vous un trou dans mes marchandises; venez dîner à Palissoux[1]; je vous promets que dans ma compagnie personne ne vous y dira mot. Après tout, je m'en tiens à mon premier dire : vous n'avez pas l'air d'un voleur. »

Quel heureux changement dans ma situation! Cette charrette me secoue à faire trembler! Et dans chaque cahot je dois me cramponner fortement, si je ne veux pas être précipité du haut en bas! Mais ma jambe se repose. Les sueurs abondantes, les fatigues cruelles, les douleurs aiguës, me sont épargnées; et puis si le bon charretier

---

1. Il s'agit sans doute du hameau appelé *Les Palissous*, et qui fait partie de la commune de Sorges-de-la-Dordogne.

me continue sa protection!... Il faut encore m'assurer!... Il faut voir.

Nous dînâmes ensemble; le repas fut trop court. Plus je lui parlois, plus il m'inspiroit de confiance, et plus il s'assuroit de son côté que je n'avois pas l'air d'un voleur. Cet étrange compliment auquel il bornoit ses éloges ne pouvoit que me frapper beaucoup. Je l'avois d'abord expliqué dans ce sens que le bon charretier, tout plein de son état, avoit le bonheur de ne connoître que cette espèce d'ennemis: apparemment son esprit, naïf et simple, n'en imaginoit aucune autre; mais bientôt j'appris que l'hôte des Tavernes ne m'avoit craint ni comme aristocrate, ni comme girondiste; il ne se mêloit que de ses affaires, et tout bonnement il m'avoit pris pour un voleur. De là venoit que sa femme m'avoit fait payer d'avance; et, pendant que je me couchois, mon charretier avoit par instinct dissuadé l'aubergiste, qui sans cela m'eût peut-être fait arrêter. Mes marches douloureuses par de mauvais chemins et des temps affreux m'avoient déjà si fort changé! D'ailleurs j'étois arrivé dans cette auberge à une heure indue; quoi qu'il en soit, mon brave homme ne se repentoit pas de m'avoir défendu : il répétoit sans cesse que je n'avois pas l'air d'un voleur.

« C'est qu'au contraire, lui dis-je, je suis leur ennemi. » Nous entrâmes en explication; je conti-

nuai : « Les voleurs, ce sont les maratistes, ce sont les gens qui guillotinent les négocians pour s'emparer de leurs marchandises, et qui détruisent le commerce par cette loi du maximum également ruineuse, inexécutable, et qui n'est qu'une permission donnée à tous les brigands de piller tous les magasins. — Bravo! » s'écria-t-il en m'appliquant sur la poitrine un rude coup du plat de sa main. Je repris : « Eh bien, moi, je suis du commerce de Bordeaux. Je me suis prononcé contre les voleurs. Je les ai tout haut appelés par leur nom. J'ai décidé nombre de mes camarades à leur faire la guerre; je la leur ai faite longue et mortelle. Enfin ils sont les plus forts; ils veulent ma tête, et je me sauve. — A ta santé! » s'écria-t-il en poussant son verre sur le mien. Il ne buvoit pas, il avaloit, il trépignoit d'aise. « Des coquins! des coquins! me dit-il; un tas de drôles qui n'ont jamais rien fait et qui mangent le bien de celui qui travaille! Mon beau *chevau,* ne l'ont-ils pas *requéri!* comme ils disent; ils ont tellement chargé la pauvre bête qu'il en est devenu malade et mort; je l'avois payé vingt beaux louis. Et ce divorce! c'est aussi pour requérir ma femme qu'ils ont inventé ça; est-ce qu'on peut m'ôter ma femme, voyons! Sacrebleu! que j'ai bien fait de vous avoir défendu! Et vous viendrez avec moi, dà! Je suis connu sur toute cette route. Avec moi, on ne

il remuoit terriblement son fouet. C'étoit la première fois que je le voyois battre ses chevaux; c'étoit aussi la plus grande preuve d'attachement qu'il pût me donner!



Imp. D. Jouaust.

MÉMOIRES

DE

LOUVET DE COUVRAI

PUBLIÉS EN DEUX VOLUMES

MÉMOIRES
DE
LOUVET DE COUVRAI
SUR
LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

PREMIÈRE ÉDITION COMPLÈTE

AVEC PRÉFACE, NOTES ET TABLES

PAR

F.-A. AULARD

TOME SECOND



PARIS
LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES
Rue de Lille, 7

M DCCC LXXXIX



MÉMOIRES

DE

LOUVET DE COUVRAI

CHAPITRE X

Ce fut dans la même soirée que nous arrivâmes à Limoges; mon conducteur savoit que je ne pouvois y descendre à l'auberge, il me reçut chez lui. Je n'y demeurai pas sans quelque péril : sa maison étoit ouverte à tout venant. J'occupois, dans une chambre du fond, un bon lit d'où je ne sortois guère que pour tremper ma jambe dans le seau plein d'eau tiède qu'on m'apportoit dix fois par jour. Deux journées s'écoulèrent ainsi au milieu des soins que la femme se donnoit pour

rétablir ma santé et des recherches que faisoit le mari pour trouver quelque bon garçon qui me conduisît plus loin. Et qu'alors je remerciois la Providence qui ne sembloit m'avoir lié les jambes qu'afin de me forcer à tomber dans les bras de cet excellent protecteur!

Nous étions à la fin de la troisième journée : l'heure étoit passée à laquelle mon conducteur ordinairement rentroit; sa femme vint tout à coup d'un ton mystérieux me conter que son mari l'avoit chargée de me conduire sur l'heure à l'auberge du faubourg, où j'allois trouver des voituriers qui m'emmèneroient à Orléans. « Non, non, vous vous trompez, lui dis-je : ce n'est point à l'heure qu'il est que des voituriers partent; ce n'est point à l'auberge du faubourg que je dois aller : au dehors de ce faubourg je trouverois un corps de garde qu'il me faut éviter. Mon brave ami m'en a prévenu; c'est lui, lui seul qui me veut guider dans ce passage difficile : il m'en a donné sa parole, j'y compte et suis bien sûr qu'il ne m'abandonne pas. » Alors elle se mit à pleurer, m'avoua qu'elle prenoit peur et me conjura de ne point affliger son mari par le récit de la petite ruse qu'elle avoit inventée pour me déloger pendant son absence.

Petite ruse, soit, pauvre femme! Mais, si je vous avois crue, je faisois naufrage dans le port.

Il rentra presque aussitôt, son mari. Ses yeux étoient étincelans, jamais son maintien ne m'avoit paru si animé; il vouloit parler et ne pouvoit pas. Enfin il campa ses deux poings sur mes épaules et sa rude barbe dans mon visage, puis m'écrasant la main, qu'il croyoit seulement serrer : « Sacrebleu! s'écria-t-il, c'est fini, vous partez demain, un bon garçon vous roule jusqu'à Paris; il est prévenu que vous êtes marchandise de contrebande, que tout le long de la route il faut souffler. Sacrebleu! que je suis content ! »

Le brave homme! qu'il l'auroit été davantage s'il eût su tout ce que j'étois! Mais le lui confier, c'étoit en même temps le dire à sa femme, avec laquelle il ne savoit pas garder un secret. Et jugez, dans sa mortelle frayeur, quelles nouvelles petites ruses elle eût peut-être inventées! Assurément la tête lui en eût tourné, et dès le lendemain, sans doute, avant que j'eusse fait dix lieues, son mari, moi, le bon garçon, nous étions tous perdus. Je me vis à regret forcé de cacher quelque chose à ce digne ami.

Il me réveilla avant deux heures du matin ; c'est qu'il falloit avoir le temps de vider chacun sa bouteille, d'entamer l'andouille et de mettre sur le tout quelques bonnes gouttes de café. Le moyen de me refuser à ce très matinal repas? Il m'y convioit de si bon cœur! Il avoit tant de plaisir à

trinquer avec moi! Pourtant j'apercevois sa joie mêlée de quelque tristesse. Ce ne pouvoit être seulement le chagrin de me quitter, puisqu'à ce prix il étoit mon libérateur. Enfin je sus que sa femme, toujours plus effrayée, n'avoit pu jamais se décider à rester cette nuit dans sa maison. « Ça me fait bien de la peine, disoit-il, car, aussitôt que je vous aurai conduit à votre occasion, moi aussi je partirai. Je vais à Périgueux, c'est un voyage de plusieurs jours; on est alors bien aise de causer avec sa femme. » Je le crois, il l'adoroit comme au premier jour de ses noces. « Eh bien, poursuivit-il, c'est partie remise : je retrouverai ma femme, et je n'aurois pas retrouvé l'occasion de sauver un honnête homme. » Vous qui me lisez, je ne sais si vous êtes émus autant que je le fus : je l'écoutois, j'admirois en silence, et mes yeux se mouilloient de larmes.

Quand nous eûmes bien bu, bien mangé, nous partîmes; mais il fallut auparavant souffrir qu'il farcît mes poches de pain, de viande, de fruits, de châtaignes; il m'offrit encore une paire de gants de laine et un bonnet de coton que j'acceptai de grand cœur, et que je conserve.

Aux premiers rayons du crépuscule, nous fîmes un assez long détour, au moyen duquel le corps de garde et tous les postes extérieurs furent évités. A demi-lieue, sur la grande route, nous entrâmes

dans un bouchon où le nouveau guide m'attendoit. Après qu'il m'eut remis dans ses mains et répété cent fois ses recommandations, mon brave ami me serra, m'embrassa, pleura même. Moi aussi je pleurois; mais qu'elles sont douces, les larmes de la reconnoissance!... Enfin nous nous dîmes adieu.

Adieu, brave homme, homme sensible et généreux, bon sans-culotte, tels qu'ils devroient être, tels qu'ils seroient tous, si des scélérats n'avoient pris à tâche de les pervertir. Tu dois être persécuté dans ma triste patrie, puisque ton âme agreste et simple est douée de toutes les vertus auxquelles la plus haute philosophie n'atteint que rarement... Il doit être persécuté!... O Dieu, Dieu juste, rends-lui du moins, dans ses infortunes, tous les secours qu'il m'a prêtés.

Mon nouveau conducteur étoit ce que m'avoit dit l'ancien : un bon garçon, dans le sens qu'il avoit du courage et me montroit les meilleures dispositions. Mais un premier coup d'œil jeté sur sa voiture, fort différente de celle de mon charretier, me fit comprendre que j'y serois dans une situation souvent très périlleuse et presque toujours très délicate. D'abord elle étoit lourde, cette voiture, et très pesamment chargée; nous n'irions donc qu'à petites journées. Ensuite j'avois sept compagnons de voyage, et quels compagnons

c'étoient!... Tous sept, d'humeur très discordante, ne s'entendoient que sur un point; tous sept ils s'honoroient d'être jacobins et n'étoient pas médiocrement jacobinisés.

Tels étoient les voyageurs appelés, d'abord par le seul intérêt de faire quelque chose d'agréable au conducteur, appelés, dis-je, à garder mon secret dans tout le cours du voyage et même à payer pour moi de leurs personnes en maintes occasions. A l'entrée d'une ville, à chaque corps de garde, à chaque poste, à tout endroit où l'on demanderoit des passeports, il faudroit que je me tinsse couché tout de mon long dans la voiture, une moitié de mon corps couverte des habits, des manteaux, des corps même de tous ces francs montagnards, et l'autre moitié cachée sous les jupons de leurs femmes maratistes. C'étoit ainsi qu'on prétendoit me passer partout; on n'avoit pas d'autre moyen!

Si vous prenez un instant ma place, vous concevrez toutes les difficultés de ma position. Premièrement il y avoit des circonstances extrêmement périlleuses où je devois pourtant prendre avec mes camarades l'air d'un homme qui ne redoute rien. Par exemple, dès que les passeports avoient été vus quelque part, on m'y croyoit hors d'affaire; l'auberge où l'on s'arrêtoit pour dîner, pour coucher surtout, étoit ordinairement la meilleure du lieu, par conséquent la plus fréquentée des voya-

geurs. C'étoit là que j'avois à craindre la rencontre d'un député, d'un commissaire, de ces coureurs en chaise de poste, dont la plupart, employés par le gouvernement, me connoissoient. C'étoit là néanmoins que je devois conserver un front tout à fait tranquille; que si j'eusse laissé transpirer quelques-unes de mes mille inquiétudes, on se fût dit à l'oreille : « Cet homme est donc très connu! Seroit-ce un émigré? Seroit-ce un personnage de quelque importance? » Et bientôt on ne se fût pas gêné de le dire tout haut. Je ne devois donc jamais prendre d'autres précautions ni témoigner d'autres craintes que celles qui convenoient à un obscur déserteur; personne ne me croyoit autre chose. Malheur à moi si mes compagnons avoient pu deviner qui j'étois! Les uns eussent pâli d'effroi, les autres eussent voulu m'arracher les yeux; je ne sais pas même si le conducteur, malgré l'appât de la récompense que je lui avois promise, malgré les recommandations de mon bon ami, qui étoit le sien, malgré sa haine pour les tyrans du jour, je ne sais pas s'il eût osé tenir ferme.

Il me falloit, en second lieu, au milieu des petites factions qui divisoient la carrossée, constamment éviter de prendre parti; je ne devois en mécontenter ni en épouser aucune, mais, au contraire, les ménager toutes et doucement me faire jour entre elles. Que dis-je? il me falloit, par un art

plus profond que celui de la coquette la plus exercée, m'attacher à m'attirer tous les soins, à me gagner toutes les bienveillances, à me conquérir tous les cœurs. Ce n'étoit pas seulement un ennemi que j'avois à craindre; il suffisoit d'un indifférent pour me perdre. Mon salut exigeoit que, dans cette coterie composée de tant d'originaux discordans, il n'y eût personne qui ne s'accordât à raffoler de moi.

Ils en raffolèrent tous, et bientôt. Le cavalier, je lui tenois tête, le verre en main, dans les repas du soir,..... le....., le..... [1]; dès la seconde journée ils raffoloient de moi.

Pardon de tous ces détails; mais c'est qu'aussi jamais homme ne se trouva dans une situation semblable, et maintenant le récit des faits va suivre avec rapidité.

Pendant les deux premiers jours tout alla bien, personne ne s'inquiéta de nous. Au milieu du troisième la mésaventure d'Aixe se renouvela. C'étoit à Bois-Rémont [2], je crois, un misérable petit hameau composé de cinq ou six chaumières. Le moyen de soupçonner qu'une sentinelle étoit là! Il avoit gelé, il faisoit très froid; pour me réchauffer

1. Ici, il y a plusieurs mots en blanc dans le texte de la première édition.

2. Le Bois-Rémont, hameau de la commune de Parnac (Indre).

j'avois mis pied à terre, je marchois avec le cavalier. Tout à coup un factionnaire nous apparoît; je vais à lui : « Que fais-tu là, camarade? Il me paroît que tu ne brûles pas? » Lui se met à rire : « Si tu veux que j'aie plus chaud, me répond-il, tu n'as qu'à m'apporter un verre de vin. — De tout mon cœur! Je le vais chercher. » Je ne le lui portai pas, je le lui envoyai. Cependant il regardoit les passeports des autres; il oublia le mien.

« Pourquoi donc une sentinelle dans ce hameau? » disois-je au maître de poste qui tenoit un bouchon qu'il appeloit auberge. Il nous apprit que la Vendée, qui grossissoit beaucoup et s'avançoit de ce côté, forçoit à cette surveillance. Sur une route de trente lieues nous trouverions des corps de garde dans tous les endroits où nous passerions. A ces mots notre voiturier fronça le sourcil. Après Limoges il avoit cru ne devoir être visité qu'une fois à Châteauroux; puis d'Orléans à Paris, très mauvais passage, quatre ou cinq fois. Sa contrebande devenoit bien plus difficile à souffler! C'est dans cette occasion que j'eus lieu de reconnoître qu'avec un grand courage cet homme avoit plus d'adresse et de pénétration qu'on ne devoit l'attendre dans son état. « Vous vous conduisez très bien avec ces gens-là, me dit-il tout bas en me montrant la carrossée; continuez, ne craignez pas que je vous manque. Fussiez-vous le

diable, ajouta-t-il en me serrant la main, je vous passerai! » Je répondis : « Fort bien! mais, puisque les obstacles sont doublés, je doublerai la récompense. — A la bonne heure! répliqua-t-il, vous êtes un homme juste et cela me fait plaisir. Cependant ne vous gênez pas, on se retrouve dans le monde, et alors comme alors. »

Le soir du lendemain nous fûmes arrêtés à l'entrée d'Argenton; mais on ne fouilla point la voiture, on se contenta de regarder les papiers que chacun produisit. Moi, pour n'en pas produire, j'étois, comme je l'ai annoncé, tapi sous un tas de hardes et de jupes. Je ne m'en dépêtrai que pour descendre à l'auberge. Tous les esprits y étoient occupés de l'événement de l'après-dîner. Sans se faire presser on nous le conta. Deux volontaires avoient été rencontrés hier, aux environs du Fay [1], vers minuit, dans la traverse, et n'ayant pour tout passeport qu'une permission qui n'avoit pas paru fort en règle. Aujourd'hui douze gardes nationaux les amenoient à Argenton pour qu'on les examinât de plus près. A quelques portées de fusil de la ville un des deux suspects avoit prétexté un besoin. On lui avoit permis de s'écarter. Arrivé sur les bords de la rivière, il en avoit d'un coup

1. Il s'agit sans doute d'un hameau de la commune de Parnac (Indre) nommé *Le Fay*.

d'œil sondé la profondeur ; il avoit jeté un couteau à son camarade, en lui criant : « Tâche de t'en servir », et il s'étoit précipité. On s'étoit vainement efforcé de le secourir, depuis deux heures on le cherchoit sous l'eau. Son compagnon venoit d'être jeté dans les prisons de la ville. Ce récit me fit frémir. Je savois que Guadet et Salle nourrissoient depuis longtemps le téméraire projet de traverser toute la France avec une permission qu'ils se seroient fabriquée, comme étant des soldats qui alloient rejoindre l'armée du Nord. Parvenus aux frontières, ils auroient traversé les Pays-Bas pour aller chercher à Amsterdam quelque vaisseau qui les eût portés en Amérique. Tremblant pour mes amis, je demandai le signalement des volontaires; on me les dépeignit tels à peu près que je les connoissois. Hélas! étoit-il bien vrai que ce fût Salle qui non loin de moi gémît dans les cachots et que mon cher Guadet eût trouvé son tombeau dans les eaux de la Creuse? Je n'ai pu depuis ce temps-là rien apprendre de ce qui les touche [1].

Tourmenté de cette inquiétude nouvelle, il me falloit cependant affecter quelque joie. L'heure du

1. Je ne le sais que trop maintenant. Ce n'est pas sous les eaux de la Creuse qu'ils ont péri, mais dans Bordeaux même, dans cette ville que leur courage avoit défendue, que leurs talens avoient illustrée ! O cité malheureuse, quand mettras-tu leurs statues où tu as vu leurs échafauds? (*Louvet.*)

souper étoit venue. Acharnés sur le premier plat, les convives ne s'apercevoient pas que je ne pouvois manger; mais le cavalier se fut bien vite aperçu que je ne pouvois boire. Entre lui et moi le choc des verres avoit déjà commencé. Jugez de ce que je souffrois!

Il y eut péril à Châteauroux dans la journée suivante. C'étoit un chef-lieu de département : les passeports furent longuement examinés. Puis un des jacobins de garde se hissa, je ne dois pas dire à la portière, je dois dire à l'ouverture de notre voiture. Il vouloit s'assurer s'il n'y avoit en effet que six voyageurs, craignant toujours que quelque girondin n'échappât. (C'étoit ainsi qu'en ce moment il le disoit lui-même.) Heureusement nos précautions avoient été prises. Habits, manteaux, jupons, paille, cartons, paquets, hommes, femmes, enfans, tout me cachoit, me couvroit, m'étouffoit; je ne bougeois pas, je ne soufflois point; mais mon cœur battoit fort. Enfin l'inquisiteur nous abandonna d'un air assez mécontent; et il devoit l'être, car, malgré toute sa surveillance, il laissoit échapper un fier girondin.

Il étoit écrit que ce seroit dans cette ville de Châteauroux que commenceroient pour moi des épreuves d'une autre espèce. Dans la Gironde nous avions su l'événement du 10 brumaire, je veux dire l'assassinat juridique de nos vingt et un mal-

heureux amis, la plupart fondateurs de la République[1]. D'autres restoient, qui pouvoient échapper; du moins nous voulions l'espérer encore. Ce soir, à Châteauroux, un homme qui venoit de Paris vint se mettre à notre table. On lui demanda des nouvelles. « Mme Roland vient d'être guillotinée », nous dit-il. Quel coup pour moi! j'y résistai le moins mal que je pus. Les Parisiens avoient donc souffert aussi qu'elle tombât sur l'échafaud, cette femme courageuse qui seule, aux premiers jours de septembre, osoit prendre encore leur défense, et, dans ses écrits immortels, tonner contre les assassins! Au moins on avoit recueilli ses dernières paroles. Après avoir entendu son arrêt, elle avoit dit aux brigands du tribunal révolutionnaire : « Vous me jugez digne de partager le sort des grands hommes que vous avez assassinés. Je tâcherai de porter à l'échafaud le courage qu'ils y ont montré. » Comme on la traînoit sur un indigne tombereau, la foule, émue de pitié, ou saisie d'admiration, mais glacée de terreur, la foule se taisoit. Seulement, de loin en loin, quelques scélérats apostés crioient : « A la guillotine! » Elle, avec sa douceur mêlée de fierté, leur répondoit : « J'y vais, tout à l'heure j'y serai; mais ceux qui m'y

---

1. Brissot, Vergniaud et leurs amis avaient été guillotinés à Paris le 31 octobre 1793 (10 brumaire an II).

envoient ne tarderont pas à m'y suivre. J'y vais innocente, ils y viendront criminels; et vous qui applaudissez aujourd'hui, vous applaudirez alors. » On lui avoit donné pour compagnon d'infortune, ou plutôt de gloire, un citoyen Lamarche, homme foible. Auprès de cette femme qui sourioit aux approches de la mort, il étoit dans l'accablement. Elle le soutenoit, elle le consoloit; et jusqu'au pied de l'échafaud, par un dernier égard, digne de cette grande âme : « Allez le premier, lui dit-elle, que je vous épargne au moins la douleur de voir couler mon sang. » Elle n'étoit plus cependant, cette femme dont le moindre mérite avoit été de réunir en sa personne toutes les grâces, tous les charmes, toutes les vertus de son sexe; cette femme, dont les rares talens et les mâles vertus auroient honoré les plus grands hommes! Elle n'étoit plus. Ma Lodoïska venoit de perdre l'amie de son choix, son intime et digne amie. Elle n'avoit un moment embelli sa patrie et travaillé à l'affranchir que pour attester encore, par un grand exemple, l'ingratitude ou l'aveuglement des hommes!... Elle n'étoit plus!... Et lorsque j'en recevois l'affreuse nouvelle, je devois garder un front calme. Que dis-je? il auroit fallu que je partageasse la cruelle joie de mes compagnons égarés! Je ne me sentis pas ce courage atroce. A son nom révéré, ma bouche murmura quelques mots d'éloge

et de plainte. C'étoit assez de retenir mes larmes. Quel tourment, grands dieux !

Plus nous nous rapprochions de Paris, plus nous rencontrions de gens qui en arrivoient. Ma position en devenoit plus périlleuse; elle en devenoit surtout plus cruelle. Des visites à essuyer deux ou trois fois par jour, le danger toujours plus pressant d'être reconnu, tout cela n'étoit que mon moindre mal. Les nouvelles, les nouvelles qu'on nous débitoit, portoient le désespoir dans mon cœur. Deux jours après, à Vierzon, c'étoit de Cussy que j'apprenois la fin; on l'avoit immolé dans la Gironde. Le lendemain, à Salbris, c'étoit de Manuel et de Kersaint : on les avoit assassinés à Paris. Deux jours après, non loin de la Ferté-Lowendal, c'étoit Roland. A la nouvelle du trépas de sa femme, il n'avoit pu supporter plus longtemps le fardeau de la vie. Pour ne pas compromettre l'ami qui lui donnoit asile, il avoit été se frapper sur la grande route de Rouen. On avoit trouvé sur lui, parmi d'autres écrits, cette ligne : « Passant, respectez les restes d'un homme vertueux. »

La fin tragique de Lidon mérite aussi quelques détails à part. Il s'échappoit de la Gironde, et vers Brives, lieu de sa naissance. Bientôt, ne pouvant plus marcher, il écrit à un ami de lui envoyer un cheval. Ce misérable étoit devenu maratiste; et

certes il se montra digne de ne jamais cesser de l'être. Le monstre! il porte au comité de surveillance de sa commune, dont il étoit chef, la lettre du trop confiant Lidon ; et, au lieu d'un cheval, il lui envoie deux brigades de gendarmerie. Lidon se défendit jusqu'à la dernière extrémité : après avoir tué trois malheureux, il se tua.

Tels étoient les récits journaliers qu'il me falloit entendre sans changer de visage. Quiconque n'éprouva point un pareil supplice ne sauroit en avoir une juste idée. O Lodoïska! sans le souvenir de ton amour, qui donc auroit pu m'empêcher de terminer mes peines? Cependant, quand je dévorois tant de maux pour aller à toi, qui pouvoit désormais me garantir que j'eusse la consolation de te retrouver? T'avoit-il été possible de rentrer dans ce Paris, vers lequel je me traînois lentement à travers de si grandes souffrances? Et même, à supposer que tu y fusses parvenue, les impitoyables ennemis de tous les talens, de toutes les vertus, ne t'y auroient-ils pas poursuivie, recherchée, découverte? Dieux! s'ils t'avoient déjà précipitée dans la tombe, à côté de la citoyenne Roland?

Depuis quelques jours, mon imagination ne pouvoit se distraire de cette horrible image. J'étois de tous les hommes le plus tourmenté, le plus impatient, le plus excédé du fardeau de la vie.

Peut-être étoit-ce encore un bienfait de la Providence. Peut-être, au milieu des immenses dangers qui me restoient à courir avant de rentrer dans ma ville natale, peut-être il étoit bon que la mort qui m'alloit serrer de plus près, que cette mort, toujours prochaine, toujours menaçante, me parût un bien.

Je venois d'entrer dans le département où tout un peuple, libre de son choix, m'avoit élu; j'avois, avec quelque courage peut-être, rempli les devoirs difficiles qu'il m'avoit imposés : cependant j'arrivois au milieu de lui, fugitif, déguisé, proscrit, trop heureux s'il me laissoit passer. Orléans, son chef-lieu, renfermoit depuis longtemps mes plus implacables ennemis. C'étoient plusieurs brigands vendus à la faction de l'étranger, longtemps sans pain et sans ressource, maintenant investis du pouvoir, couverts de richesses, et toujours chargés de mépris, de haines et de crimes. Ils me connoissoient bien, car ils avoient entendu, quelques jours avant le 31 mai, ma dernière opinion dans une Assemblée qui avoit encore une ombre de liberté. Ils m'avoient vu, dans la tribune nationale, tonner contre eux et leurs forfaits. Si l'un d'eux pouvoit m'entrevoir, j'étois reconnu; si j'étois reconnu, je ne vivois pas vingt-quatre heures.

Les portes de la ville étoient fermées, par mesure de sûreté générale. A la suite des visites domici-

liaires faites dans la nuit précédente, on avoit donné quarante nouveaux compagnons de malheur aux cinq cents infortunés déjà mis en réserve pour l'échafaud. C'étoient encore des *louvetins*, jugés dignes du plus prompt trépas. Ainsi, dans ce passage difficile qu'il me falloit franchir, mon nom seul valoit la mort à quiconque étoit soupçonné de lui garder quelque attachement.

Après que nous eûmes essuyé l'examen ordinaire, au danger duquel je m'accoutumois, on nous permit d'entrer. Je brûlois d'en sortir; mais le malheureux voiturier avoit des paquets à décharger et des paquets à prendre. Nous restâmes impunément quatre heures dans cette ville, où je ne pouvois sans témérité rester dix minutes.

Enfin nous partons; nous allons franchir la grille du pont : on nous y arrête. « Nos passeports ont été vus partout, dit mon cavalier. — Il n'est pas question de cela, répond l'officier de garde; que tout le monde descende. — Pourquoi donc? s'écrie la marchande. — Que tout le monde descende! » répète-t-il d'un ton plus impérieux.

Il faut obéir. Les hommes commencent. « Cela ne suffit pas, crie l'officier, les femmes aussi doivent descendre; certains hommes prennent bien des habits de femmes. — Je vous réponds que leurs passeports ont été vus partout et sont bien en règle », disoit le voiturier; mais le cher homme

avoit déjà la voix toute changée. Que je le plaignois! Que je me reprochois de l'avoir embarqué dans cette affaire! L'officier venoit de répliquer : « Qui vous parle de passeports? Je ne demande pas les passeports; ce sont les figures qu'il faut voir : nous savons ce que vous ne savez pas. » Et pour la troisième fois, mais d'un ton très menaçant : « Que tout le monde descende. Qu'il ne reste personne là-haut, ajouta-t-il après un moment de réflexion; j'y regarderai, je vous en préviens. Les femmes donc, les femmes! »

Pour cette fois, je crus mes travaux bientôt finis. Apparemment j'avois été reconnu quelque part; on m'avoit dénoncé; j'étois attendu sans doute. A cause de tous ces braves gens du moins, ne ferois-je pas bien de paroître? Cette idée ne fit que passer dans ma tête, car à quoi leur eût-il servi que je me découvrisse? Pour n'avoir pu me conduire jusqu'à Paris, auroient-ils été moins coupables aux yeux de mes persécuteurs? L'aventureuse entreprise étoit trop avancée, pour eux-mêmes je devois patiemment en attendre la fin.

Les femmes, qui venoient de descendre, emportant leurs jupes secourables, laissoient une bonne moitié de mon corps absolument découverte. Sans bruit, mais promptement, j'étendis sur mes jambes et sur mon estomac un peu de paille, et le grand manteau que mon cavalier avoit laissé là. Ensuite

je ramenai de mon mieux sur ma poitrine et sur ma tête les hardes et les cartons sous lesquels on les avoit d'abord ensevelies. Cela fait, je tirai doucement de mon sein l'espingole que j'y tenois toujours, je l'armai, je la mis dans ma bouche. Je donnai un soupir à ma patrie, toujours si chère, à ma femme adorée une larme, une pensée encore à la Providence rémunératrice, et j'attendis l'instant suprême. Oh! que son approche étoit lente! oh! qu'alors un moment paroît long!

Un demi-quart d'heure, un demi-siècle, péniblement se traîna, pendant lequel ce cruel visiteur examina scrupuleusement toutes les figures. Puis enfin : « N'y a-t-il plus personne dans la voiture? » s'écria-t-il. Du même temps il y sauta. Je l'entendis, je le sentis entrer! L'extrémité d'un de ses pieds venoit de s'appuyer contre ma cuisse. Ses mains sondoient les gros ballots entassés derrière le siège du fond; il donna plusieurs coups sur les bancs au pied desquels j'étois gisant pêle-mêle avec un tas de petits paquets. Dieu tutélaire! ses pieds ne surent point me sentir, ses mains ne purent me toucher, ses yeux qui me cherchoient se promenèrent sur moi sans doute et ne me virent point! S'il se fût tant soit peu baissé, s'il eût de bas en haut jeté seulement un coup d'œil, s'il eût dérangé quelques brins de paille, ou soulevé le coin de ce manteau, dans l'intant même c'en étoit

fait, je déchargeois mon arme, je quittois mon pays et Lodoïska, je tombois dans les abîmes de l'éternité.

« Parbleu, nous l'avons échappé belle! » me dit le voiturier, tout pâle encore et tout défait, quoique nous fussions dehors depuis plus d'un quart d'heure. Le cavalier, dont la voix trembloit aussi, me demanda pourquoi, puisque ce n'étoient pas les passeports qu'on vouloit examiner, je ne m'étois pas fait voir. Je lui répondis qu'un bruit vague avoit bien frappé mes oreilles, mais qu'ayant la tête enveloppée et surchargée de paquets, je n'avois pas entendu ce qui se disoit. On sent que ce mensonge étoit nécessaire. Il eût paru fort singulier que j'eusse sciemment refusé de me montrer. Je ne pouvois avoir l'air de croire que mon signalement, à moi simple déserteur, eût été envoyé, et que ce fût à la recherche d'un pauvre diable qu'on mît cette importance. On se souvient qu'il me falloit par-dessus tout éviter de me rendre suspect à la carrossée.

Je fus bien près de l'abandonner à Thoury. Je balançai longtemps si je ne me jetterois pas sur la droite, pour aller à Pithiviers gagner Nemours, où Lodoïska pouvoit s'être retirée, où je croyois trouver encore nombre d'amis. Mon bon génie m'en détourna. J'ai su depuis que de mes infortunés amis une partie étoit en arrestation, et l'autre en

fuite. L'affreux maratisme avoit fini par conquérir à sa manière quinze à vingt mauvais sujets de cette petite ville où j'avois vu longtemps régner le meilleur esprit. Là, comme ailleurs, cette bande dominoit par la terreur. Comme j'avois fait jadis quelque séjour dans ce joli endroit, plusieurs de ses nouveaux tyrans connoissoient très bien ma figure : si j'y avois paru, j'étois arrêté.

De combien peu je manquai l'être à Étampes! D'abord la visite y fut chaude, moins terrible que celle d'Orléans, mais assez semblable à celle de Châteauroux et plus sévère. Comme à Châteauroux, un trop curieux jacobin se hissa sur le marchepied et mit la tête dans notre voiture. Ce fut dans cette attitude qu'il lut les passeports; après quoi, promenant ses regards et comptant sur ses doigts, il s'assura longuement s'il y avoit autant de passes que de voyageurs. Encore, après le calcul deux ou trois fois recommencé, demandoit-il s'il n'y avoit personne autre. On n'avoit garde de lui dire qu'un mince individu, qui auroit beaucoup donné pour être plus mince encore, étoit presque étouffé sous les individus qu'il nombroit, que deux femmes piloient ses jambes et ses cuisses, qu'une petite fille écrasoit sa poitrine et qu'un sac de soldat pesoit sur sa tête. On ne le lui disoit pas, mais il auroit pu s'en apercevoir : car plusieurs fois, pour retrouver son équilibre, il posa la main sur ce sac.

Nous passâmes cependant, mais nous trouvâmes dans la ville un mouvement considérable. Sa rue principale étoit obstruée de soldats; les tambours battoient aux champs : un cavalier qui venoit de recevoir les hommages de la municipalité passoit dans les rangs et les troupes lui portoient les armes. Pour comble de disgrâce, on venoit de faire signe à notre voiturier d'arrêter jusqu'à ce que la cérémonie fût finie; et la femme du cavalier, curieuse à l'excès, s'obstinoit à tenir nos rideaux ouverts. Je me rencognois de mon mieux pour échapper aux regards de cette multitude au milieu de laquelle il suffisoit d'un seul homme pour me perdre.

Cependant le voiturier venoit de s'informer pourquoi tout ce bruit. C'étoit qu'après quelque séjour dans ce chef-lieu de district, un commissaire de la Montagne le quittoit pour se rendre dans Arpajon ce soir et demain à Paris. La commune n'avoit pas voulu le laisser partir sans lui donner les marques de son attachement. On espéroit bien le garder encore quelques heures, parce qu'apparemment il ne se refuseroit pas de vider quelques dernières bouteilles avec les jacobins de la ville. Et ce jacobin c'étoit...? Puis un exterminateur, et l'un des plus lâches, des plus cruels, des plus forcenés qu'il y eût sur l'horrible Montagne, par conséquent l'un de mes mortels ennemis. C'étoit.....

....! Tous deux, après six mois, nous nous retrouvions dans une même cité, sur la même place, pour ainsi dire encore en face l'un de l'autre. Quel contraste cependant! Moi, pour avoir voulu sacrifier quelques talens peut-être, tous mes goûts si simples, toutes mes occupations chéries, que dis-je? tous mes attachemens les plus saints : mes parens, mes amis, mon amante aussi, ma Lodoïska; oui, pour avoir tout voulu sacrifier au bonheur des hommes, je me trouvois fuyant sous les livrées de la misère, réduit à l'humiliation des derniers expédiens, menacé de la mort des criminels. Et lui, vil, ignorant, corrompu, lâchement ambitieux comme tous ceux de sa méprisable faction, il se voyoit environné d'honneurs, de respects, de toutes les apparences de l'amour de ses commettans! Peuple insensé! Malheureux peuple!

Et si ce brigand, poussé par le génie de la malveillance, eût approché seulement deux pas plus près de ce chariot ouvert d'où je ne pouvois entendre le bruit de sa marche, quelle proie pour lui! quel doux présent à faire aux rois du dehors et aux rois de la Montagne!

Ce fut en cette occasion que je reconnus que mon conducteur avoit gardé de l'aventure d'Orléans une impression forte, et que, s'il ne s'en croyoit sûr, du moins il soupçonnoit violemment que je devois être un personnage de quelque im-

portance. Quand tout eut défilé : « Voilà un terrible remue-ménage, dit-il en fixant ses regards sur moi d'un air très significatif; si nous poussions plus loin? » J'affectai de l'indifférence à cause de mes compagnons; je répondis nonchalamment : « Il est certain qu'il y a là bien du monde, tout cela mange dans les auberges aujourd'hui, nous ne trouverions peut-être point à dîner dans la vôtre. — C'est cela, s'écria-t-il, vous avez raison. » Du même temps, malgré les murmures de la femme du soldat, qui n'auroit pas été fâchée de se produire dans cette cohue, le coup de fouet du départ fut donné.

Nous allâmes deux lieues plus loin, à Étréchy, petit village où néanmoins dix voyageurs vinrent se mettre à notre table d'hôte. Ceux-ci venoient de Tours, ceux-là d'Orléans, plusieurs de Toulouse, un canonnier parisien des Pyrénées-Orientales où il avoit laissé un bras. Tous se rendoient à Paris. A mesure que nous approchions de cette ville, les rencontres de cette espèce devenoient plus fréquentes et plus nombreuses. Est-il bien sûr que plusieurs ne m'aient pas reconnu? Comment n'ai-je pas été dénoncé? Vous ne l'avez pas voulu, Providence impénétrable : à quoi donc me réservez-vous?

Comme j'avois commencé d'assez bon appétit, on se mit à crier dans la rue : « Vive le représen-

tant du peuple! Vive....! » Nous étions dans une chambre haute parce que le rez-de-chaussée se trouvoit plein. Il y avoit là toute la sans-culotterie du village, cinquante à soixante lurons qui, le verre en main, attendoient au passage leur représentant. Habile à saisir l'occasion des séductions les plus viles, celui-ci ne manqueroit pas de payer en passant quelques centaines de bouteilles et de s'arrêter quelque temps pour en prendre sa part. Peut-être aussi, comme quelques-uns des siens, poussé d'un instinct d'espionnage encore plus que d'un désir de popularité, peut-être voudroit-il paroître un moment à la table des voyageurs. En ce cas mon plan étoit fait. Je prêtois l'oreille. Dès que j'entendrois monter avec fracas, sous prétexte d'un besoin pressant, je m'éloignerois de la compagnie, je me tiendrois quelques minutes à l'écart. Cette évasion subite avoit de grands dangers, elle éveilleroit les soupçons, je le sentois; mais aussi on pouvoit ne pas s'en apercevoir. Enfin, quel autre moyen?

Cette fois encore ce n'étoit qu'une fausse alerte. Un domestique que le représentant faisoit courir en avant avoit été pris pour lui. Mais, si le courrier passoit déjà, le maître ne tarderoit donc pas : au moins on le croyoit fermement dans l'auberge. A chaque instant j'entendois : « Le voilà! le voilà! » Vous jugez dans quelles transes j'achevai

ou plutôt je n'achevai pas le dîner, dont tous les mets, peut-être très bons, me parurent dès lors détestables. A mon grand soulagement on y mit fin pourtant. Quelques heures après nous entrâmes dans Arpajon.

L'aubergiste, quoique ordinairement il logeât notre conducteur, refusa de nous recevoir. Nous avions été prévenus par deux diligences; d'ailleurs le représentant du peuple et tout son cortège devoient venir coucher et souper. « Pas possible que je pousse plus loin, me dit tout bas mon voisin d'un air triste, il est nuit : d'ici à Longjumeau il y a trois lieues, et l'un de mes chevaux est blessé; je vais voir les autres auberges. »

Toutes étoient pleines. « Je vais insister ici, me dit-il, il faut bien qu'on me loge, on y est obligé; mais c'est vous qui me donnez de la tablature. » Il me fixa beaucoup et poursuivit : « Ce monsieur député vous connoît peut-être ? — Peut-être bien : du moins je suis sûr qu'il m'a souvent passé en revue dans mon bataillon. — Oui, oui, reprit-il en secouant la tête, j'entends bien. » Il réfléchit un instant, puis : « Tenez, vous faites aujourd'hui bien des choses que vous n'avez jamais faites, je crois. Eh bien, si vous alliez passer la nuit sur la paille dans l'écurie ? — Bien trouvé !... Cependant n'y auroit-il pas de l'affectation ?... qu'en penseroit la carrossée?... — Non. Allez seulement à

l'aubergiste, obtenez qu'il nous garde et laissez-moi faire. »

Il fallut bien qu'il consentît à nous garder, mais ce ne fut pas sans nous avoir prévenus que sûrement nous serions éveillés avant minuit et qu'alors il faudroit céder nos lits; pour le souper, nous l'allions faire incessamment à table d'hôte avec tous les voyageurs. C'étoient encore des Orléanois et des Tourangeaux, mais renforcés d'Angevins, de Poitevins et de trois Parisiens. C'étoit beaucoup trop de monde. Je pris aussitôt grand mal de tête; malgré le mauvais repas de midi, je me contentai d'une rôtie bientôt apprêtée, puis j'allai choisir dans les combles un taudis, et parmi tous les plus mauvais lits le plus mauvais, bien sûr qu'à son arrivée le représentant du peuple et son cortège découcheroient tout le monde avant de me découcher. « Fatigué, malade que j'étois, disois-je à la servante, j'aime mieux me reposer tant bien que mal sur ce grabat que d'être obligé de me lever dans deux heures et de passer le reste de la nuit sur pied. » La servante trouvoit que j'avois raison, et mon inquiet voiturier, qui me voyoit faire, me serroit la main et disoit : « Quand on travaille avec un homme de ressource comme vous, la besogne fait plaisir. »

Excédé des agitations de cette journée, je fis, à part moi et mon traversin, quelques bons raison-

nemens sur les peines de la vie et les douceurs de la mort; elles ne pouvoient me fuir : je venois de m'assurer que l'opium et l'espingole étoient en bon état. Ainsi résigné, je m'endormis profondément. A mon réveil, je ne m'informai pas si le représentant du peuple et son cortège étoient venus. Il ne faisoit pas jour quand nous partîmes; mon ennemi ne songeoit point sans doute à se lever.

Longjumeau, perdu de brigandage, nous fit subir un examen plus menaçant que celui d'Étampes. Néanmoins l'événement en fut semblable. Toujours même malveillance et même maladresse d'un côté, même audace et même bonheur de l'autre. Notre dîner à la Croix-de-Berny m'offroit encore de vifs sujets d'inquiétude. Nous étions un grand nombre à table. Je ne sais plus à propos de quoi un des convives qui m'avoit beaucoup regardé, je le croyois du moins, dit et répéta plusieurs fois à l'aubergiste d'un ton qui me parut affecté : « Me prenez-vous pour un romancier? je ne fais pas de romans, moi. » Étoit-ce un appel à *Faublas* qu'il prétendoit faire? Quoi qu'il en soit, il chuchota quelques mots à l'oreille d'un ami, qui, l'instant d'après, se mit à fredonner le refrain d'une de mes romances très connue :

Est-ce crainte, est-ce indifférence?
Je voudrois bien le deviner.

Tout ceci n'étoit-il donc qu'un jeu de hasard? Au

reste, si ces deux hommes n'ignoroient point qui j'étois, je ne devois pas m'en alarmer beaucoup. Ce n'eût pas été par des plaisanteries qu'un ennemi m'eût fait comprendre qu'il me reconnoissoit. Ainsi rassuré par mes réflexions, je m'aventurai sur Paris[1].

La visite aux barrières nous épouvantoit; nous prîmes contre elle nombre de précautions très inutiles : on nous laissa passer sans nous dire un mot. Rue d'Enfer, je remerciai mille fois mes compagnons de voyage, et, sous les murs des Chartreux, lieu peu fréquenté, je mis pied à terre. « Brave homme, dis-je à mon conducteur, vous avez couru des hasards, mais, entre Dieu et nous, je vous jure que vous avez fait une bonne action. Que ne m'est-il permis de vous récompenser autant que je le voudrois! » Je lui donnai les cent francs d'assignats qui me restoient encore, et que j'avois promis; j'y ajoutai une montre d'or qui valoit six fois autant. « Et au revoir encore, m'écriai-je, si jamais la chose est possible. — C'est pour vous que je le voudrois en vérité, me répondit-il; quant à moi, cela ne seroit pas, et même vous ne m'auriez rien laissé, que je serois toujours très content! » Il me serroit la main, il alloit m'embrasser. D'un

1. Comme Louvet nous l'apprend plus bas, c'est le 6 décembre 1793 qu'il rentra ainsi à Paris.

signe je lui fis comprendre que c'étoit une imprudence que je ne permettois pas; je m'éloignai.

Non loin de là étoit un cabaret, où je me réfugie tandis que le cavalier va me chercher un fiacre; il l'amène bientôt, je m'y jette. Me voilà seul, en plein jour, à deux heures de l'après-dîner, le 6 décembre, traversant d'une extrémité à l'autre cette ville ingrate où j'avois tant de partisans foibles et tant de cruels ennemis.

Mais je puis espérer d'y retrouver ma Lodoïska. N'y fût-elle point, je saurai du moins en quels lieux elle vit, quels derniers hasards me restent à courir pour l'aller rejoindre. Je vais trouver ses amis et les miens, nos amis sûrs, dévoués, nos amis de vingt ans. Ils me croient à jamais perdu sans doute; ils vont pleurer de plaisir en me revoyant. Pourquoi donc mon cœur ne peut-il s'ouvrir à la joie? Quel est ce douloureux pressentiment qui m'accable?

Mon plus grand danger m'attendoit à l'endroit même où j'allois chercher un asile. Mon intime ami n'y demeuroit plus. Moi qui ne m'en doutois pas, je renvoie mon fiacre au coin de la rue voisine et vais frapper à la porte que je connois si bien : un enfant de sept à huit ans me l'ouvre; je reconnois le fils d'un député qui l'amenoit souvent à l'Assemblée. Je m'écrie : « Qu'est-cela! n'est-ce pas ici le logement du citoyen Brémont? » (Qu'on

me permette de déguiser ainsi le nom de l'ami que je demandois.) L'enfant répond non. « Qui donc y demeure? lui dis-je. — C'est mon papa, le voilà qui vient. » En effet, quelqu'un venoit de la pièce voisine. Je n'en demande pas davantage; je me précipite sur l'escalier, dans la cour, au milieu de la rue. Cependant une servante alloit rentrer dans la maison; je lui demande où loge actuellement le citoyen Brémont, elle me l'indique. Me voilà réduit à m'y rendre à pied, à visage découvert; heureusement il n'y a pas loin, et je n'y vais pas, j'y cours.

Je suis dans la maison et à la porte de l'appartement indiqués. La première voix, la seule qui me frappe, est celle de Lodoïska: j'entre, je me précipite; elle pousse un cri, se jette à mes genoux, qu'elle embrasse, se relève, me presse sur son cœur, pleure et tombe dans mes bras. Je ne crains rien : ce sont les larmes, c'est le délire de la joie; c'est cette joie qui m'agite, qui me remplit comme elle, qui confond déjà nos soupirs et nos sanglots. O Dieu, voilà de tous mes maux l'entier dédommagement! Voilà de tous mes travaux la digne récompense!

La maîtresse du logis, les neveux, la nièce, sont accourus. Tous ils s'écrient, tous ils m'embrassent, tous ils pleurent comme nous. Cette scène, si douce à mon cœur, se prolonge; enfin, nous nous

apercevons qu'il me faut du linge, des habits, du repos; que des besoins de toute espèce me pressent. On me conduit à la chambre la plus reculée de l'appartement : c'est celle de Lodoïska; elle et moi nous y entrons. Personne ne nous y suit; c'est apparemment une attention délicate de l'amitié qui nous livre à l'amour. O mon épouse, mon épouse adorée, qui peindra mes transports et le charme de tes caresses? C'est aux amans qui seront assez favorisés pour brûler de tous les feux du véritable amour que j'en lègue le soin.

Cependant tant de marches, de fatigues, de hasards, et même cette douce joie, ce vif bonheur, qui leur succèdent, ont épuisé un corps trop foible contre tant d'agitations. Un lit, mais quel lit! celui de mon épouse, va me recevoir. C'est là qu'enfin je vais avec délices reposer cette tête arrachée à tant de périls. Ma femme un instant m'a quitté pour me faire apporter plus vite les choses les plus nécessaires; elle rentre un moment après, d'un air assez triste. « Nous sommes presque seuls dans la maison, me dit-elle : les jeunes gens sont sortis, la nièce aussi; elle a pris son mantelet devant moi et ne m'a point dit adieu. Sans doute, elle n'est allée qu'à deux pas; elle va revenir; mais ne pouvoit-elle pas différer un moment? » Et moi, sans défiance, je répète avec ma femme : « Sans doute, elle va revenir. »

Non, non! nous nous trompions tous deux : elle ne reviendroit pas, cette jeune personne si intéressante, qui m'étoit si chère, qui avoit grandi sous mes yeux, pour laquelle ma femme avoit pris l'attachement le plus tendre, et qu'en des temps plus prospères nous parlions d'adopter. La lâche peur commençoit à glacer autour de nous toutes les âmes; elle nous abandonnoit déjà, celle que nous avions voulu faire notre fille; elle ne reviendroit pas!... Ma femme ne l'a revue qu'une fois; je ne l'ai jamais revue, moi! et, quoi qu'il arrive, je ne dois jamais la revoir! Oh! l'ingrate! c'est elle surtout, c'est elle qui a désormais fermé mon cœur à l'amitié!

Il étoit dix heures et demie, je dormois profondément. « O mon ami, rassemble toutes tes forces, me dit ma femme, tu n'en eus jamais un si grand besoin; je t'annonce de tous les malheurs le plus cruel peut-être et le moins attendu. Brémont, qui vient de rentrer, te donne une demi-heure pour sortir de chez lui; je ne change pas ses paroles. C'est le compagnon de l'enfance de ton père, c'est celui qui t'a vu naître, c'est notre ami de tous les temps, qui refuse de te recueillir, qui craint de t'entrevoir, qui nous envoie sur la place de la Révolution. Rassemble tes forces. »

Se peut-il que je sois réveillé? N'est-ce pas un affreux songe qui me tourmente? Je tâche à re-

cueillir mes esprits, toutes mes facultés. Je ne puis en croire le premier témoignage de mes oreilles et de mes yeux ; dix fois je tâte et regarde autour de moi. Enfin, il est trop certain que je n'ai pas le bonheur de rêver ; c'est bien ma femme qui est là, et certainement elle a dit les cruelles choses que je viens d'entendre, car je la vois debout, immobile de douleur, le regard fixe, trop affectée pour verser une larme et faisant effort afin de retenir ses gémissemens. A ma surprise indicible succéda presque aussitôt une indignation vive qui brûloit d'éclater. Ma Lodoïska le remarquoit bien. « Je n'ai plus en ce moment d'espérance que dans ton courage, me disoit-elle de sa voix si tendre ; au moins quelque consolation me reste. Tu n'es plus dans la Gironde, absolument abandonné, tout à fait seul. Tu n'éprouveras pas le tourment de finir loin de moi, je n'aurai pas celui de te survivre ; c'est ensemble que nous allons mourir. » Ses doux accens, ses courageuses paroles, calmoient mes agitations désordonnées. « Eh ! oui, pensois-je déjà, quelques êtres privilégiés existent encore, fidèles, généreux, magnanimes. » Déjà je nourrissois plus tranquillement l'indignation que m'inspiroit la lâcheté des hommes.

Pour se pénétrer de toute la barbarie qu'il y avoit dans cet ordre de sortir sous demi-heure, il faut savoir qu'après la retraite battue, et surtout

quand dix heures ont sonné, nul ne se montre dans les rues de Paris qu'aussitôt on ne le fasse entrer dans un corps de garde pour qu'il y produise sa carte de sûreté sur laquelle se trouvent, avec son nom et le nom de sa section, sa demeure et son signalement. Mon ancienne carte avec mon nom ne pouvoit me servir; je n'en avois pas d'autre qui pût m'aider, on le savoit bien. Me renvoyer ainsi c'étoit donc, comme le disoit ma femme, me pousser sur l'échafaud.

« Mon ami, quel parti prendre actuellement? » poursuivoit Lodoïska. Je lui dis d'un ton calme et déterminé : « Réponds-lui de ma part qu'il mériteroit qu'à l'instant même je me traînasse au seuil de sa porte pour m'y brûler la cervelle. Qu'il se rassure pourtant, il aura le bonheur d'apprendre que j'ai fini sans le compromettre. Mais je crois avoir, au prix des périls que j'ai courus pour venir me rejeter dans ses bras, acquis le droit d'exiger quelques heures de répit et de prendre, avant de terminer mon triste sort, le temps de me reconnoître. Déclare-lui donc positivement qu'aucune puissance ne m'arrachera vivant de chez lui à l'heure qu'il est, de même que rien ne pourra m'empêcher d'en sortir avec les précautions convenables demain à sept heures du soir. Que si la peur lui tourne entièrement la tête, qu'il découche; quelque ami de trente ans pourra le recevoir pour

une nuit : il n'est pas proscrit. Il va sans doute insister, crier, menacer. Ajoute alors que pourtant il lui reste un moyen, mais un moyen unique de me voir sortir d'ici avant le temps que je fixe, et qu'après la leçon qu'il me donne, j'attends encore une autre leçon : c'est que tout à l'heure il m'aille dénoncer; c'est que lui-même, au lieu de m'envoyer à mes assassins, il me les amène. »

Du moins il n'ignoroit pas que je savois garder mes résolutions; en les apprenant de la bouche de ma femme, il pâlit, il sortit sur l'heure, il ne rentra que le surlendemain.

Cependant Lodoïska ne revenoit pas seule vers mon lit. Mme Brémont accouroit me consoler, elle accusoit l'inhumanité de son mari. La nécessité de m'abandonner pour lui obéir la désespéroit. Qu'allois-je devenir? Elle me couvroit de ses larmes; je m'étonnois de voir que Lodoïska demeurât tout à fait insensible aux protestations d'attachement qui m'étoient prodiguées. Dès que nous fûmes seuls, ma malheureuse épouse dut m'éclaircir cet autre mystère de douleur. Des indices trop sûrs la forçoient à penser que c'étoit la citoyenne Brémont, dont nous connoissions d'ailleurs l'empire sur l'esprit de son mari, plus accessible encore à ses conseils, quand il avoit peur, que c'étoit elle qui avoit déterminé cet homme, foible en tout, à montrer du moins quelque force pour me mettre dehors.

Pourtant ce n'étoient que de fortes présomptions; depuis nous en avons eu la preuve. Quel abominable assemblage de barbarie, de fausseté, de lâches trahisons! « O Guadet, m'écriai-je, mon pauvre Guadet, tu te plaignois de tes amis! si tu voyois les miens! »

Au milieu de tant d'horreurs cependant, l'hymen donnoit à l'amour une nuit. Oui, l'hymen. Eh! quel plus saint contrat que celui que nous avions écrit et juré devant nos malheureux amis! Devant quelle autorité civile aurois-je pu, malheureux proscrit, me présenter et faire reconnoître mon épouse légitime? Dans quels temps elle avoit uni ses destinées aux miennes! Au sein de notre cruelle patrie nous ne pouvions plus avoir d'autres autels que les échafauds.

Hélas! seroit-elle du moins suivie de plusieurs nuits semblables, cette nuit si fortunée? Ne nous touchoit-il point, le jour, le jour fatal où nos doux liens, à peine formés, seroient rompus de la seule manière qui pût les rompre? « Écoute, me disoit mon amante : il nous reste du moins une consolation qu'on ne peut nous ravir: celle de mourir ensemble. Voici mon plan : dès demain je cherche dans ce quartier perdu un logement; je le prends sous mon nom de fille et je t'y reçois. Je sais qu'on ira bientôt s'informant quelle est cette nouvelle venue; je sais qu'on ne peut tarder à me décou-

vrir, et qu'alors, à supposer même qu'on ne me soupçonnât point de te donner asile, il leur suffira de retrouver en moi ton amie, ton amante, la compagne de tes travaux, pour qu'aussitôt mon supplice soit préparé. Ils ne m'y traîneront pourtant pas; avec toi, comme toi, je saurai me dérober à leur échafaud. Remarque cependant qu'ainsi nous allons gagner huit jours, quinze jours peut-être, peut-être un mois. O mon ami, combien dans ce court espace de temps pourrons-nous vivre davantage que tel qui ne tombe que de vieillesse! Comme Saint-Preux tu me pourras dire : « Nous « n'aurons pas quitté la vie sans avoir connu le « bonheur. »

Je la serrois dans mes bras, sur mon cœur; je la couvrois de baisers; mes yeux versoient des pleurs délicieux. « Si pourtant, lui dis-je, il n'étoit pas impossible qu'un jour, sans moi, la vie te fût moins à charge; qu'avec le temps... — Pourquoi cet outrage? interrompit-elle. Par où l'ai-je mérité? » Elle m'échappa, joignit les mains, leva les yeux au ciel : « Non, je jure que sans toi la vie m'est un tourment, un insupportable tourment. Seule, je périrois bientôt, je périrois désespérée. Ah! permets, permets que nous mourions ensemble. »

Je n'ai pu me résoudre à passer ces détails, on les trouvera longs peut-être; qu'on me le par-

donne : ces momens furent à la fois les plus doux et les plus cruels de ma vie.

Avant sept heures du soir le lendemain, ce brave jeune homme qui m'avoit déjà recueilli quelque temps avant mon départ pour Caen vint me prendre; il ne put me garder que trois jours. Des maratistes demeuroient actuellement sur son carré; le mur qui séparoit les deux logemens étoit si mince qu'il n'y avoit point de mouvement qu'on ne pût mutuellement entendre. Une amie de ma femme me reçut alors, mais elle prit peur dès le second jour. Ma femme se vit obligée de me venir chercher, quoique la cache qu'elle me préparoit dans son nouveau logement ne fût pas achevée.

Les jolies mains de ma Lodoïska, ses délicates mains, n'avoient jamais, comme vous le pensez bien, manié le rabot, ni les clous, ni le plâtre; pourtant en cinq jours encore elle acheva seule, sans mon secours, car mon myopisme me rendoit absolument inhabile à cet apprentissage, elle acheva un ouvrage en menuiserie maçonnée, d'un plan si parfaitement conçu et si artistement imaginé qu'un tel coup d'essai eût passé pour le chef-d'œuvre d'un maître. A moins qu'on ne sût qu'il y avoit quelqu'un dans cette boîte qui paroissoit un mur et un mur où l'on n'apercevoit pas une fente, à moins qu'on ne la sût, je défiois le plus habile de me trouver là.

Désormais nous étions parfaitement assurés contre ces visites générales dont les sections s'avisoient de temps en temps, chacune dans son arrondissement. Celles-là se faisoient de jour, elles n'avoient point pour objet telle personne en particulier; elles se bornoient à quelques coups d'œil d'inquisition dans chaque logement. Ma cache étoit en ce cas un rempart certain, j'y volois au premier coup de sifflet du portier. Si l'on venoit à frapper chez nous, sans que le sifflet nous eût avertis, ma femme, à dessein lente et lourde dans sa marche, n'ouvroit jamais la première de nos trois portes qu'après m'avoir donné le temps d'aller au fond de la quatrième pièce, me laisser doucement tomber dans mon asile où j'entrois fort vite et beaucoup plus commodément que je n'en pouvois sortir; elle avoit calculé que pour cette dernière opération j'aurois toujours assez de temps. Si c'étoit quelque importun, mais dans notre adversité nous n'en avions guère, quelque bavard, on en rencontre en tout temps, une voisine, par exemple, et souvent la portière, qui, soit désœuvrement, soit curiosité, restoit là quelquefois deux heures, alors je m'arrangeois pour une espèce d'établissement. O Lodoïska, deux heures sans te voir! C'étoit bien un exil! Je tâchois d'en alléger les rigueurs. J'avois, dans mon retranchement assez large, un siège pour m'asseoir, un paillasson sous mes pieds,

un petit briquet phosphorique dont j'allumois une bougie, les journaux du jour, et, par un contraste assez frappant, les *Géorgiques* de Virgile, les *Jardins* de Delille, les *Idylles* de Gesner; j'avois encore de l'encre, du papier, des plumes, et à tout hasard quelques provisions. Une espèce de soupape me rendoit de l'air quand j'en sentois le besoin. Combien de hors la loi, pour avoir ma cache, eussent pris l'engagement de n'en jamais sortir[1]! Je n'en sortois que quand ma femme accouroit me donner elle-même le signal convenu et nous nous embrassions alors comme après une longue absence.

Nous avions des voisins à côté de nous et dessous. Les planchers, les murs, étoient minces; pour les assourdir, nous avions couvert ceux-ci d'une tapisserie épaisse, ceux-là d'un fort tapis, et, afin que je pusse me mouvoir, me promener, courir même sans être entendu, Lodoïska, toujours inventive et toujours adroite, m'avoit fait de bons chaussons de grosse laine avec une forte semelle de crin; c'étoient là mes souliers. Mille autres précautions subalternes avoient été prises et n'étoient jamais négligées.

Mais cette excellente cache et toutes ces pré-

1. Des raisons majeures m'empêchent d'en donner aujourd'hui la description. Je n'y suis plus; mais l'invention n'en est pas restée inutile. (*Louvet.*)

cautions tutélaires ne pouvoient rien contre une visite de l'ordre du Comité de sûreté générale ou de la municipalité; celles-ci se faisoient, à domicile donné, contre telles personnes suspectes qu'on vouloit arrêter. A supposer que rien ne pût jamais indiquer aux bourreaux qu'en dépit de toutes leurs fureurs une proie ardemment convoitée étoit là qui vivoit encore, toujours paroissoit-il certain que ma femme devoit être bientôt reconnue, et seroit plus tôt encore suspectée. Tôt ou tard le municipal Hébert, ou le conventionnel Amar, tous deux ses ennemis personnels et ses ennemis jurés, lui enverroient leurs assassins. Heureusement ceux-ci, comme tous les brigands, craignoient la lumière et ne faisoient jamais leurs expéditions que dans les ténèbres. Quand on viendroit frapper chez nous, au milieu de la nuit, qu'avions-nous résolu de faire? Nous jeter tous deux dans mon retranchement, c'eût été notre perte. Quelque bien que vous puissiez vous trouver cachés, vous ne l'êtes réellement plus dans un petit logement, où des inquisiteurs arrivent, bien sûrs que vous vous y tenez quelque part. Un simple feu de paille mouillée vous enfume dans votre asile, et la nature, qui machinalement résiste à l'asphyxie, vous livre à la guillotine. Le bruit de vos convulsions vous trahit : vous tombez vivans aux mains de vos bourreaux. « Non, non, m'avoit dit Lodoïska, ma digne com-

pagne. Si l'on frappe au milieu de la nuit, nous nous garderons bien d'aller ouvrir ; nous nous garderons bien surtout de disputer un instant à la mort. Qu'ils enfoncent la première porte ; il en reste encore deux, pleines, épaisses, garnies chacune de sa serrure et de ses verrous. Tes pistolets et l'espingole sont sous l'oreiller. Non pour les assassins : pourquoi tremper nos mains dans un sang aussi vil ? Descendons sans tache au tombeau. Du moins nous aurons tout le temps de nous frapper ; et surtout, je t'en conjure, ne commence pas. Laisse-moi, d'une seconde, seulement d'une seconde, mourir avant mon époux. »

Que de fois nous nous endormîmes à peu près sûrs que presque aussitôt nous allions rouvrir nos yeux pour les refermer à jamais ! Que de fois, lorsqu'un locataire attardé venoit, après minuit, frapper à grands coups de marteau, réveillés en sursaut par le bruit, puis, entendant la porte cochère crier sur ses gonds, que de fois il nous arriva de nous embrasser et de saisir nos armes !

Mais quelle joie lorsque le soleil revenu nous apportoit la douce certitude qu'un jour nous restoit encore ; que nous avions, de bon compte, au moins seize heures à passer ensemble ! Que de temps gagné pour l'amour ! Elle se levoit, ma Lodoïska ; elle se levoit toujours plus charmante. Toujours aussi plus attentive à ma sûreté, plus

occupée de mes besoins, ses soins pour moi recommençoient avec l'aurore. Une fille, sûre et fidèle, hélas! plus fidèle que tous nos amis, venoit l'aider au petit tracas du ménage, en moins d'une heure achevé. La bonne servante alloit nous acheter quelques provisions; ma femme aussi devoit en chercher, car, dans ces temps de disette, une seule personne ne pouvoit obtenir, même à prix d'assignats, double portion. Elle sortoit donc, mon amante! Hélas! oui, nous nous quittions pour quelques instans, pour des siècles! Elle sortoit, laissant enfermé, sous la double garde de ses trois clefs et de mon retranchement, son précieux dépôt, qu'elle trembloit encore de ne pas retrouver. Et moi, que j'étois inquiet jusqu'à ce qu'elle fût rentrée! Enfin, la voilà de retour, et c'est pour la journée. Qu'il sera délicieux, ce repas qu'elle apprête de ses mains charmantes! Au moins, c'est moi qui mets le couvert! C'est moi qui dois servir à table, quoique je le fasse bien maladroitement, car je n'y vois goutte. Mais j'ai mes raisons pour m'y obstiner; de peur qu'il ne m'en reste point assez, elle me donnera tout, si je la laisse faire, et si quelquefois je ne me fâche. Après dîner, c'est elle qui me fait tout haut la lecture, puis elle est à son piano; ensuite une partie d'échecs; et parmi tout cela de doux entretiens à voix bien basse. Enfin, nous soupons encore tête à tête, car peu de gens sont curieux de trou-

bler notre périlleuse retraite; et nous nous couchons, souhaitant avec ardeur que des barbares ne viennent pas nous ravir la superbe journée du lendemain.

Non, rien n'en eût troublé la douceur de ces journées trop courtes; rien, si j'avois pu gagner sur moi de répondre à l'attention de ma femme qui tâchoit toujours de me faire oublier les journaux; mais le moyen de n'y pas chercher continuellement des nouvelles de mes malheureux amis! Que de fois j'en trouvai de funestes! Tour à tour ils étoient malheureusement découverts, impitoyablement assassinés.

C'étoit Le Brun, ex-ministre des affaires étrangères, surpris dans un grenier, sous des habits d'ouvrier, à peine interrogé, sur-le-champ conduit à la mort.

Bougon, administrateur du Calvados, qui, à l'époque de la défection de son département, s'étoit réfugié dans Fougères, où les tyrans surent le trouver. Avant de le frapper, fidèles à la méthode de calomnier ceux qu'ils égorgeoient, ils publièrent qu'ils l'avoient pris au milieu des rebelles de la Vendée. C'est le même que Charlotte Corday a immortalisé en parlant de lui dans sa lettre à Barbaroux.

Clavière, ministre des contributions; plus heureux que les deux autres, il avoit pu, avant de

paroître devant les assassins du tribunal révolutionnaire, se donner la mort; sa vertueuse femme l'avoit suivi. Un poison subtil, obtenu, dit-on, de l'amitié de C...[1], venoit de la réunir à son époux. Ils avoient de dignes compagnes, qu'ils rendoient heureuses, et dont ils étoient adorés, presque tous ces républicains. Et telle est la réponse victorieuse que les amis de leur mémoire feront à ces vils libellistes qui, non contens de les calomnier dans leur vie publique, ont osé les attaquer dans leur vie privée.

Rabaut (Saint-Étienne), bien caché dans Paris, mais vendu, dit-on, par l'infâme cupidité d'une fille de confiance, qui le servoit depuis longtemps. La femme de Rabaut fit comme celle de Clavière, mais elle tomba plus tragiquement. Elle alla s'asseoir sur le bord d'un puits, de manière que le coup de pistolet qu'elle se tira la précipita dans le fond. Elle mourut ainsi de deux morts à la fois.

Boisguyon, généreuse victime qu'ils immolèrent avec Girey-Dupré. Avec quel courage il finit, ce digne Girey! Les tigres du tribunal entendoient lui faire de son attachement pour Brissot un chef d'accusation. « N'avez-vous pas été son ami? » lui demandoit-on. Il répondit : « Oui, je l'aimois. Oui, je le respecte et je l'admire. Il a

1. Il s'agit évidemment de Cabanis.

vécu comme Aristide, il est mort comme Sidney : je n'aspire qu'à partager son sort. » En allant au supplice, il chantoit gaiement son hymne de mort qu'il avoit composé. Comme il passoit au coin de la rue Saint-Florentin, il vit aux fenêtres du logement de Robespierre la maîtresse de celui-ci, ses sœurs et quelques-uns de ses féroces complices. « A bas les tyrans et les dictateurs! » leur cria-t-il; et il leur répéta ce souhait prophétique jusqu'à ce qu'il les eût perdus de vue. Il mourut enfin comme il avoit vécu, plein de courage et de civisme. Son dernier vœu fut pour la République[1].

---

1. Ces deux républicains furent arrêtés dans Bordeaux, avec les représentans du peuple Duchastel et Cussy. Celui qui les a dénoncés tous quatre est un nommé Mahon, aide de camp de Wimpffen, et qui s'étoit réfugié dans la même ville avec la femme de ce Puisaye dont j'ai déjà parlé. Je ne sais où ce Mahon traîne son existence, mais, quelque part qu'il se cache, les remords le rongent, et la honte l'atteindra. Vil délateur, il a fait assassiner quatre hommes de bien. Comment se peut-il qu'à son âge (il est tout jeune encore) on unisse tant de bassesse à tant de barbarie! Mais faut-il donc s'en étonner ? Il est l'élève de Wimpffen.

Le misérable vouloit encore nous causer d'autres pertes irréparables; avec les quatre proscrits que je viens de nommer, on arrêta Marchena et Riouffe : tous deux ils ont langui quatorze mois dans les prisons de Robespierre. Comment n'ont-ils pas été tués? Talens, vertus, lumières, courage inébranlable, ardent civisme, que de titres pour l'échafaud! Mais dans la foule immense l'assassin public, autrement dit accusateur, les a perdus de vue. Le même hasard a sauvé plusieurs dignes républicains; les mangeurs d'hommes ne

Custine, le fils du général, assassiné comme son père pour avoir trop bien servi cette République maintenant anéantie. C'étoit un jeune homme de la plus grande espérance, celui dont Mirabeau fait l'éloge dans sa correspondance secrète sur la Prusse. Il mourut en souriant, comme devoit mourir un homme loué par Mirabeau.

Masuyer, coupable d'avoir, par une amère plaisanterie, un moment déconcerté la scélérate hypocrisie du maire Pache. Oui, Masuyer a perdu la tête pour un bon mot.

Enfin, Valady, que j'avois laissé dans la Gironde, et qui fut apparemment bientôt abandonné du parent sur lequel il comptoit. J'ai lu que l'infortuné avoit passé quelques semaines après moi à Périgueux, qu'il avoit été arrêté dans les environs où j'avois couru le même risque, ramené dans cette

---

pouvoient tout dévorer, le temps manquoit à leurs massacres.

Une chose digne de remarque, c'est que le digne ami de Brissot, Marchena, écrivit plusieurs fois à Fouquier : « Vous m'oubliez, je suis là pour qu'on me guillotine, et je le désire. » Il eut beau faire, on l'oublia toujours ; sans doute ils le prirent pour un fou. Le mépris de la mort et l'enthousiasme de la vertu : le moyen que ces gens du tribunal comprissent cela?

Quant à Riouffe, il a fait un digne usage de sa liberté récemment recouvrée. Il est l'auteur des *Mémoires d'un détenu ;* c'est une brochure qu'on ne sauroit assez lire. Je n'entends pas seulement parler du rare talent dont elle brille, mais que de faits y sont consignés pour l'histoire ! (*Louvet.*)

ville où l'on vouloit aussi me ramener, qu'il y avoit été examiné, questionné, dépouillé de son déguisement, enfin conduit à Roux-Fazillac[1], et de là à l'échafaud. Hélas! quoique le moins intéressant des sept, à ce que je crois, il aura coûté bien des regrets à cet ange du ciel qui, dans la Gironde, désolée de nous voir quitter sa maison, disoit : « Si l'un d'entre vous périt, je ne me consolerai pas. »

C'étoit une amie, celle-là! Mais les miens, ces amis de Paris sur lesquels j'avois tant compté, les miens, au milieu des chagrins que me causoient tant de pertes si grandes, quelles consolations me prodiguoient-ils? De quels secours aidoient-ils ma Lodoïska?

La citoyenne Brémont du moins nous rendoit quelques visites, et il est consolant pour moi d'avoir à déclarer que son mari, par réflexion rendu à lui-même, à son cœur naturellement généreux et bon, s'exposa bientôt davantage pour nous maintenir dehors avec quelque sûreté qu'il ne l'eût fait en nous gardant chez lui. Quant au compagnon de mon enfance, il ne vint me voir que quinze jours après mon arrivée! Il ne vint dans l'espace de deux mois que trois fois! Il nous restoit d'autres amis,

---

1. Pierre Roux-Fazillac, député de la Dordogne à la Convention, et alors en mission dans ce département.

réputés intimes, auxquels j'aurois cru faire injure de leur cacher que je fusse à Paris, et qui sentoient bien qu'en un temps où tout étoit matière à soupçons, on suspecteroit bientôt une demoiselle, à peu près inconnue, nouvellement emménagée, tombée tout d'un coup on ne savoit trop d'où, laquelle, se réclamant d'une assez nombreuse famille, n'alloit pourtant jamais manger dehors et ne recevoit non plus jamais personne. Une voisine, le portier, tous les curieux et tous les espions, se diroient : « Seroit-ce une aventurière, une émigrée, ou seulement une personne suspecte avec laquelle on ne veut point avoir d'intelligences ? » C'en étoit assez pour qu'elle fût incessamment notée au comité révolutionnaire de sa section, et tôt ou tard arrêtée. Ils le sentoient bien ; ils n'en tinrent compte. Aucun ne parut chez nous ! Pas une fois, pas même une seule fois ! De sorte qu'il est vrai de dire qu'à la délation près, ils firent absolument tout ce qu'il falloit pour nous perdre. Au reste, s'ils se privoient du plaisir de nous voir, ils ne s'épargnoient pas celui de s'entretenir de nous. Notre position devenoit l'objet perpétuel de leurs entretiens et de leurs alarmes. Moi, j'étois bien malheureux, et je ne l'avois pas mérité ; on en convenoit. Mais on me plaignoit tout bas de n'avoir pas assez de courage pour terminer mes peines, de n'être pas assez l'ami de mes amis pour les débarrasser, en mourant une

fois, de la crainte où ils étoient toujours de me voir mourir. Ma femme, on la trouvoit fort extraordinaire. Soit, je l'accorde. Mais on ajoutoit : fort égoïste, égoïste à l'excès. Et cela non pas précisément parce qu'elle exposoit sa vie pour sauver la mienne, mais parce qu'en s'obstinant ainsi à me vouloir sauver contre toute apparence, elle finiroit par compromettre tous mes amis et tous ses amis. Bon Dieu! quels amis! Comme ils m'ont appris à me défier de ce nom!

Heureusement il existoit un homme qui, dans le cours de mes prospérités littéraires et politiques, n'avoit jamais affecté de se parer du titre de mon ami, mais qui en réclama tous les droits dès qu'il me vit dans le malheur. Dix ans auparavant, le connoissant à peine, je ne lui avois rendu qu'un service léger en soi, qui tiroit seulement quelque mérite de l'à-propos. Dès qu'il fut de retour à Paris et qu'il m'y sut rentré, il accourut. Il vint tous les jours. Vainement nous le conjurions de ne pas paroître si souvent chez nous. Tantôt sous un prétexte et tantôt sous un autre, aujourd'hui parce qu'il passoit dans le quartier, demain pour nous rendre compte de quelque nouvelle propre à nous tranquilliser, une autre fois pour nous apporter quelques provisions dont il s'apercevoit bien que nous étions dénués, il venoit, il revenoit; son esprit ne rêvoit qu'aux moyens de me sortir de

mon cruel état, et, s'il se trouvoit quelque occasion où il pût me servir, il se croiroit le plus heureux du monde.

Lorsque, tombé dans le plus profond de l'abîme, on reconnoît qu'on ne peut essayer d'en sortir qu'au risque d'y entraîner l'ami fidèle qui, de ses bords, vous appelle et vous tend la main, on détourne les yeux, on craint d'imaginer quelque chose, on trembleroit de rien demander; mais pour un autre, pour l'objet aimé, qu'on se sent d'aptitude à inventer le secours et d'éloquence à le solliciter! Ma Lodoïska, depuis qu'il ne lui étoit plus permis de porter ses regards vers l'Amérique, ne voyoit d'asile pour moi que dans le Jura. A force d'y penser, elle découvrit que, sans parler de sa bonne volonté bien reconnue, F... (je lui donne le nom qu'aujourd'hui je porte : il l'a conquis!) F... sembloit avoir en lui, par un rare concours de circonstances et les hasards les plus singuliers, tous les moyens de me faire arriver à cette terre promise, des moyens dont je ne donne point de détails, de peur de le compromettre, mais tels qu'il sembloit que la Providence nous eût conservé tout exprès, tout exprès ramené cet ami. C'en étoit un, celui-là! C'étoit un ami véritable. Il en est donc! Et moi qui parois en douter, moi qui me plains amèrement des hommes, ne serois-je aussi qu'un ingrat? Car enfin, quelque petit que soit le

nombre de ces êtres privilégiés qui honorent l'espèce humaine, m'ont-ils manqué quelquefois? Ne s'est-il pas, toujours à point, présenté pour moi quelques-unes de ces créatures bienfaisantes, douces, généreuses, intrépides autant que.....? Eh bien donc, oublions la foule égoïste, et ne nous souvenons que des héros.

Ma femme médita, mûrit son projet. Dès que F... revint, c'est-à-dire dès le lendemain, elle lui en fit l'ouverture. Il la saisit avidement. Dès lors plus de repos pour lui. Comme son esprit, son corps fut dans un continuel travail. Point de démarches qui lui coûtassent, point de peines qu'il ne prît gaiement, point d'obstacles qui pussent l'arrêter, point de danger qui l'étonnât. Quel zèle! Quel dévouement! Que de grandeur d'âme! Mon cœur en gardera l'éternel souvenir.

En moins de quinze jours les difficultés disparurent devant son invincible activité. Le 6 février 1794, deux mois, jour pour jour, après ma rentrée dans Paris, tout se trouva prêt : déguisement, passeport, voiture. Nous partions le lendemain à l'aurore. Je dis nous partions, car il m'accompagnoit jusqu'à la montagne; il vouloit m'y voir établi ou périr avec moi. Le courage de Lodoïska ne s'étoit point démenti dans le cours des préparatifs; mais les obstacles étant surmontés, l'heure de notre séparation et celle de mes périls s'appro-

chant, la tendresse de l'amante s'étoit alarmée. Plusieurs fois dans la journée elle m'avoit dit : « Si pourtant je ne devois plus te revoir ! Si, voulant te sauver, je causois ta perte ! Tiens, je tremble. Tiens, ne pars pas, ne me quitte pas, reste. Hélas ! nous avions résolu de mourir ensemble ! »

Le soir, elle venoit de m'enfermer ; elle me laissoit un instant seul ; elle étoit allée me chercher quelques derniers renseignemens indispensables. Je profitai de ce moment pour lui écrire. C'est afin que le lecteur achève de prendre une juste idée de la situation où nous avions été à Paris et de nos vains projets pour l'avenir que je lui donne ici l'exacte copie de ma lettre. Il ne tardera point à savoir comment l'original m'est revenu.

De ma cache, à Paris, ce 6 février 1794,
sept heures du soir.

A MA FEMME.

C'est donc demain, ma bien-aimée, que je pars pour la cabane. Par quel chemin la destinée nous aura-t-elle conduits à cet objet de tous nos vœux ? Il falloit donc qu'auparavant, bienfaiteur et victime de mes compatriotes, lâchement abandonné par tous mes faux amis, je me trouvasse seul au fond de l'abîme où m'avoient précipité les scélérats qui oppri-

ment mon pays. Mais non, non, je n'étois pas seul. Quelque chose me restoit de plus consolateur, de plus secourable, de plus fort que mon courage, que mon amour, et même que mon innocence : tu me restois, ma bien-aimée... Et chaque jour, au péril de ta vie, tu m'as défendu, tu m'as sauvé... Quel étrange bonheur! Chaque jour, chaque nuit, environnés de nos dangers imminens, nos armes toujours prêtes sous notre chevet, un pied pour ainsi dire dans la tombe, mais l'âme exempte de tout reproche, mais le cœur plein de nos amours, nous avons constamment, au sein de cette imperturbable tranquillité qui n'appartient qu'à l'homme de courage et de bien, car toi, ma bien-aimée, ma digne épouse, toi la plus aimable des femmes, tu es en même temps homme de courage et de bien, nous avons goûté de ravissans plaisirs que peu de mortels connoîtront. Nous avons, par notre bonheur, bravé, puni nos tyrans. Nous avons, toujours préparés à la mort, épuisé la coupe de la vie. Nous aurions, dans notre ivresse, épuisé l'amour même, s'il n'étoit pas vrai qu'une passion comme la nôtre, à l'épreuve du temps et des supplices, est inépuisable. Nous avons, grâces t'en soient rendues, idole de mon cœur, toi peut-être encore autant que ma femme idolâtrée, Liberté, nous avons dans l'asile secret, dans le profond mystère où les oppresseurs nous tenoient ensevelis, nous avons trouvé le moyen de rester libres!

Mais cet état ne pouvoit durer. Des mille précautions qui nous sauvoient, une seule oubliée pouvoit nous perdre... La Providence, oh! oui, la Providence vint à mon secours. O ma bien-aimée! c'est encore toi... c'étoit toi, c'étoit l'ascendant de ton étoile, c'étoit ton impérieux génie qui, du fond de cette Gironde où m'environnoient tant d'embûches mortelles, m'appeloient et m'appeloient sans cesse. Eh bien! le visage découvert, le front levé, le bras toujours armé, l'esprit toujours vers toi, au milieu de leurs comités, de leurs commissions, de leurs satellites, à travers cette foule d'assassins, j'ai passé. Sans toi, je périssois là-bas, sans toi j'allois périr ici. C'est toi, c'est ta patience, qui ne s'altère point quand il s'agit de ton amant, c'est ton courage, que rien n'étonne quand il faut résister à l'oppression, c'est ta douce éloquence qui me suscite des libérateurs. O ma bien-aimée! s'il arrivoit que cette entreprise, commencée sous de si favorables auspices, eût une fin malheureuse, je t'en conjure, n'aie pas cette horrible injustice, ne me fais pas cette peine cruelle de t'accuser. Redis-toi, redis-toi sans cesse qu'infailliblement je périssois ici. Oui, si je me sauve, c'est par toi; si je succombe, c'est la fatalité, c'est le tort de la destinée. N'accuse... mais non, n'accuse pas... avec le calme de l'innocence, hâte-toi de te réunir à ton époux. Que dans la tombe encore nous nous retrouvions ensemble!... Tiens, ce sont tes alarmes

pour moi qui m'entraînent dans de telles suppositions. Jamais je n'eus autant de confiance. Espère, crois-moi; ne crains rien : me voilà sauvé. Je le suis; le Ciel le doit peut-être aux sacrifices que j'ai faits pour le bonheur des hommes, mais surtout à ta généreuse constance, à ton malheureux amour, à ton dévouement magnanime. Ma bien-aimée, je te le dis : longtemps j'ai travaillé pour fonder la cabane[1]*; je vais maintenant la choisir. Dans six semaines je t'y posséderai. Nous la goûterons enfin, cette vie casanière que j'ai toujours ardemment désirée; je les savourerai, ces délices de la retraite où je serai tout entier à toi, ces charmes de la solitude que j'ai si longtemps sacrifiés à ma patrie ingrate. Mon amie, entends la prière que je te fais à genoux; veille sur toi. Je laisse derrière moi la plus chère moitié de moi-même, tu le sais. Veille sur toi. Laisse tes affaires, si leurs soins doivent te coûter quelque imprudence. Soyons plus pauvres encore et soyons plus promptement réunis. Songe à l'inquiétude mortelle où je vais languir... Te voilà de retour. Que j'aurois de choses à te dire encore!... Adieu, je t'adore, conserve-toi; je pars le premier, je t'attends.*

---

1. C'étoit ainsi que nous désignions la retraite où, depuis dix ans, nous brûlions de nous dérober au tourbillon du monde, pour nous livrer sans partage à l'amour. Et cette retraite, on m'assuroit aujourd'hui que je l'aurois dans le Jura. (*Louvet.*)

Le 7 février, dès six heures du matin, je repris ma course aventureuse. A l'extrémité de la rue de Charenton je laissai ma femme dans le fiacre où elle avoit voulu m'accompagner. Je la laissai. J'étois à plaindre, elle l'étoit davantage : celui qui reste est le plus malheureux. La prudence exigeoit que la séparation se fît à quelque distance en deçà de la barrière ; il falloit y passer seul et à pied pour être moins examiné. De la portière de devant, Lodoïska me suivoit d'un œil plein d'inquiétude ; elle trembloit que je n'allasse échouer au premier écueil. Elle vit trop bien que la sentinelle m'arrêtoit ; mais elle vit aussi que, d'un air assuré, je produisois une carte qui n'étoit pas la mienne, et que, d'un air amical, je passois. Qu'en ce moment je sentis vivement ta joie, ma Lodoïska! Mais que je souffrois des promptes alarmes qui alloient succéder! Bien des passages plus dangereux me restoient à franchir, et tes regards ne pouvoient plus m'y accompagner. Que je souffrois pour toi! L'absence d'ailleurs, la cruelle absence commençoit. Ah! du moins ne néglige rien pour l'abréger. A ton tour dans six semaines, tu me l'as promis! dans six semaines au plus tard viens te présenter à cette porte; mets-toi sur cette route où je te devance. Hâte-toi, sors de cette ville où si longtemps nous avons cru trouver notre tombeau. Viens avant la fin de mars me joindre dans cette

contrée qu'on nous a dit être sûre, tranquille, hospitalière... Hélas!

Dans le bourg de Charenton je trouvai mon brave ami qui m'attendoit. Ensemble nous entrâmes à Villeneuve-Saint-Georges. Par une heureuse précaution, j'avois décidé ma femme à trouver bon que, partant un jour plus tôt et devançant la voiture où ma place étoit retenue de Paris à Dôle, je fisse dix lieues à pied pour l'aller attendre à Melun. C'étoit un sûr moyen de diminuer les dangers de ma sortie de Paris et d'être beaucoup moins inquiété dans ses redoutables environs. Nous lui dûmes notre salut à Villeneuve-Saint-Georges. Un commissaire du pouvoir exécutif se tenoit là pour examiner à leur passage toutes les voitures publiques, tous les voyageurs à voitures. On me dit son nom, que j'ai oublié; tout ce qui m'en reste, c'est que c'étoit un jacobin qui, très probablement, m'auroit reconnu; mais on ne nous fit point à nous, braves piétons, l'injurieux honneur d'une visite commissariale. On nous conduisit seulement à l'officier de garde, qui n'examina que très légèrement nos papiers, et sans difficulté laissa passer deux soldats. Deux soldats, car F... en avoit le costume ordinaire; moi je portois, avec un large pantalon de laine noire, la courte veste pareille, un gilet tricolore, une perruque jacobite à poils courts, plats et noirs, tout récemment faite

exprès, et qui m'alloit si bien qu'on eût juré que c'étoient mes cheveux; enfin le bonnet rouge, l'énorme sabre, et deux terribles moustaches que j'avois laissées croître pendant ma réclusion. Si dans cet équipage je représentois encore quelque chose, ce n'étoit assurément pas un muscadin; tout cela étoit alors le grand habit des grands patriotes et s'appeloit une carmagnole complète.

J'avois pu entreprendre et j'achevai très bien cette marche de dix lieues, parce que deux mois de répit et de soins convenables avoient chassé mon rhumatisme.

Le lendemain, tous les voyageurs de la voiture publique que je venois de joindre à... furent conduits à la municipalité. Un membre du comité de surveillance visoit les passeports. Je lui donnai le mien, il le lut attentivement, me regarda beaucoup, et, sans me le rendre, demanda ceux de mes compagnons de voyage. Il les examinoit tour à tour, les leur rendoit et retenoit toujours le mien; il le gardoit à part dans la main gauche, qui se retiroit chaque fois que j'avançois la mienne pour le reprendre. « Un moment », me disoit-il toujours. Je commençois à n'être pas fort à mon aise. Tous mes camarades de route étoient déjà renvoyés, je restois seul avec le surveillant. « Tu vas rejoindre l'armée? me demanda-t-il. — Eh non! tu as pourtant assez lu! je vais pour affaires de commerce. »

Il y rejeta les yeux. « Ah ! pour affaires de commerce ! — Oui ! Donne donc ! » m'écriai-je. J'avançois la main. Il fit encore le même mouvement en arrière. « Tu es bien pressé ! dit-il. — Et toi tu ne l'es guère ! Ne vois-tu pas que tu as expédié tous les voyageurs et que la voiture va partir sans moi? — Mais n'as-tu rien à me dire? — Non », répliquai-je brusquement dans le style du jour et de mon accoutrement. Il répondit : « Eh bien, j'ai quelque chose à te dire, moi. — Sacrebleu ! dis tout de suite. — J'ai à te dire, poursuivit-il en prenant une de mes mains qu'il serra et en remettant mon passeport dans l'autre, j'ai à te dire que je souhaite de tout mon cœur que tu finisses ton voyage sans accident. Adieu. » Je répétai : « Adieu », n'en demandai pas davantage, et je cours encore.

Étoit-ce à mon seul habit que je devois cette politesse? M'avoit-il pris pour quelqu'un de sa connoissance? Ou plutôt, quoique je ne le connusse pas, ne me connoissoit-il pas très bien? Voilà ce que le lecteur se demandera, ce que je me suis demandé cent fois à moi-même, et ce que je n'ai jamais pu décider.

Je ne pourrois fidèlement rapporter toutes les bizarres aventures de ce voyage sans risquer de compromettre le généreux compagnon de mes périls. Je vais donc tout à coup sauter à...; et de

ce qui nous arriva dans ce dernier endroit je dirai seulement que la voiture y restoit, mais que nous ne fîmes point la faute de nous y arrêter, même deux minutes. Je savois qu'il y séjournoit un représentant montagnard; nous évitâmes habilement le corps de garde, qui nous eût peut-être conduits à la municipalité, celle-ci au comité de surveillance, et l'un des inquisiteurs au représentant.

De là à..., six lieues que nous fîmes à pied, par un affreux temps. Pour comble de disgrâces, l'abondante pluie qui nous traversoit dans la plaine nous promettoit une neige plus abondante dans les montagnes. C'est en sortant de... qu'on commence à gravir le Jura. On nous dit que la route portoit, dans les passages les moins chargés, trois pieds de neige. Dès cinq heures du matin, nous nous y enfonçâmes.

Avant la fin d'une journée pénible, j'embrassai le généreux F... Charmé d'avoir achevé son ouvrage, il alloit reporter une heureuse nouvelle à ma femme impatiente. Ah! qu'il jouisse à Paris d'un bonheur constant! qu'au milieu des forfaits qui règnent dans ma patrie, ses vertus y demeurent méconnues, pour n'y être pas châtiées! Il est du moins une récompense qui ne sauroit lui manquer : cette joie intérieure, ce délicieux sentiment qui suit les belles actions courageusement faites, vivra

dans son cœur. La reconnoissance ne mourra pas dans le mien. Adieu, mon ami.

Je fis quelques pas, j'entrai dans ma retraite. S'il daigne un moment arrêter ses regards sur moi, Dieu même doit jouir de l'une de ses œuvres. Ce ne peut être un spectacle indifférent à sa justice que celui d'un homme libre, d'un homme de bien, enfin arraché au glaive des dictateurs et des brigands. Mais sa protection n'embrassera-t-elle que moi? Voudra-t-il laisser un peuple immense sous le joug des oppresseurs les plus détestables? Ou, pour le châtiment d'une multitude entraînée, souffrira-t-il que ces tyrans soient remplacés par d'autres tyrans? A peine débarrassé de mes plus imminens périls, je tournois ainsi sur mon pays des regards d'inquiétude; ainsi je formois pour son affranchissement d'inutiles vœux[1].

De l'impénétrable asile, de la caverne profonde où je m'étois jeté sur les âpres montagnes qui de ce côté limitent la France, je voyois et je touchois, pour ainsi dire, l'antique Helvétie. Au premier bruit, à la moindre alarme, je pouvois me précipiter sur le territoire neutre, puis, ayant vu passer l'ennemi, remonter à ma retraite et rentrer en même temps dans ma patrie.

Tout ce que j'ai souffert, tout ce dont j'ai joui

---

1. Souvenez-vous que Robespierre vivoit encore. (*Louvet.*)

dans ces retraites, vous ne pouvez le concevoir. Au moins j'y nourrissois mon indépendance. Tous les bons sentimens de mon cœur, ses mouvemens les plus louables, il m'étoit permis de les épancher. Je le pouvois au milieu de ce bois solitaire où je restois des journées entières, où je ne restois pas assez. C'est là que, tantôt renversé sous de noirs sapins, pensant à ma famille à jamais quittée, je soupire; et tantôt, me rappelant toute ma patrie, la gloire qui lui étoit promise et l'opprobre dont ils la souillent, la prospérité dont elle alloit jouir et les décombres qui la couvrent, sa liberté d'un jour et son esclavage éternel, je pleure. C'est encore là qu'appelant l'amour à mon aide, l'amour et l'espérance, son inséparable compagne, je grave sur l'écorce tendre du fayard le chiffre de mon amante, qui demain peut-être me sera rendue. Et puis, afin de donner le change à mes vives agitations, je foule de mes pieds impatiens cette terre agreste, avec rapidité je parcours les silencieux labyrinthes de ces retraites, avec effort je gravis les énormes roches, jetées sans ordre, taillées à pic, chargées de chênes immenses; bientôt, comme suspendu sur les bords les plus élevés de cet abîme, au fond duquel un torrent innavigable roule à grand bruit son onde antédiluvienne, je me retrouve, je pense, je donne l'essor à mes idées les plus hardies : « Quel mortel viendroit ici jusqu'à

moi ? Ici, loin des hommes et devant Dieu, malgré toutes les révolutions, en dépit de tous les tyrans, je suis encore moi, je suis libre ! »

Mais, ô tourment ! si dans le lointain quelques hommes se montrent, il n'est pas impossible que l'un d'eux m'entrevoie, il me faut soudain quitter ces hauteurs, m'enfoncer dans le plus épais du bois, retrouver mon dernier asile ; ou malheur à moi !... Alors je me rappelle que ce fut ton sort, ô mon maître, ô mon soutien, sublime et vertueux Rousseau ! Toi aussi, pour avoir bien mérité du genre humain, tu t'en vis persécuté. Toi aussi, pour avoir été l'ami du peuple... Ciel ! que d'efforts ont été tentés pour rendre odieux ce titre qui, malgré tant de forfaits, restera toujours honoré ! Toi aussi, pour avoir été l'ami du peuple, tu fus méconnu, détesté, maltraité par lui. Dans des contrées voisines, à quelque vingt lieues d'ici, à Neuchâtel, on te jetoit des pierres ! En de telles extrémités pourtant tu m'as donné l'exemple de porter encore le poids de la vie ; mais qui t'en imposoit le devoir ? Tu n'avois que Thérèse, et c'est Lodoïska que j'attends.

Hélas ! elle n'arrivoit pas ! Plus de six semaines s'étoient écoulées ; je n'avois eu de ses nouvelles qu'une fois. L'espérance commençoit à quitter mon cœur. J'avois donc perdu l'unique bien par lequel, attaché désormais à la vie, j'aurois pu la chérir

encore. Je l'avois perdu ! Eh! comment? Pour m'avoir voulu sauver, elle gémissoit dans les prisons, elle périssoit sur l'échafaud. Quel homme assez malheureusement sensible se représentera mes agitations, mes angoisses, tous mes désirs de vengeance et de mort? Avec l'aurore j'allois me jeter dans ces bois naguère seulement mélancoliques, maintenant tristes, sombres, pleins d'horreurs. Sur ces roches où dernièrement je me bornois à fuir les hommes, aujourd'hui je venois chercher les images du chaos, des abîmes, de la destruction. Que de fois j'ai, d'un œil d'envie, mesuré ces deux cents pieds d'élévation, d'où je pouvois, me précipitant, rouler de pierres en pierres, et, déjà mille fois brisé, m'engouffrer dans ces eaux rapides, tempétueuses, blanchies d'écume, et d'ailleurs trop peu profondes pour empêcher que de tout mon poids, centuplé par la chute, je n'achevasse de me mettre en pièces sur les tranchans du roc vif qui formoit leur lit! Mais de quelle utilité seroit cette fin? Aussitôt mon esprit s'élevoit à d'autres pensées. Il n'y en eut point de si folles, de si forcenées qu'elles fussent, que je n'embrassasse d'abord avec passion. Je voulois, sous un nouveau déguisement, rentrer à Paris, pénétrer jusqu'au cabinet de Robespierre, et, le pistolet sur la gorge, le forcer à me signer l'ordre qui rendroit à ma Lodoïska sa liberté. Puis, contraint de m'avouer les invincibles

difficultés de l'exécution, je me bornois à examiner lequel des oppresseurs de mon pays je devois aller immoler sur la tombe de mon épouse. Enfin, ma tête s'étant un peu reposée, je m'arrêtai au dessein que voici :

Je manderois au dictateur que l'un des proscrits du 31 mai, celui qu'il détestoit le plus sans doute, respiroit sur la frontière de France, hors de ses recherches, hors de ses atteintes. Pourtant je lui proposerois la tête de cet ennemi, à cette condition seule que ma femme seroit amenée saine et sauve dans mes roches. Au moment où elle y poseroit le pied, je descendrois dans la plaine, moi, je me remettrois sous la hache des licteurs.

On sentira tout ce que ce projet avoit de hasardeux. Ma dernière espérance étoit que ma femme, qui portoit dans son sein l'unique fruit de nos amours, consentiroit à vivre pour élever le fils de son amant, et peut-être un vengeur à la patrie. Que si le traître Robespierre prenoit ses mesures de sorte qu'en attirant la seconde victime, il pût aussi retenir la première, au moins Lodoïska ne mourroit pas seule ; ensemble nous irions au supplice, je finirois d'une manière moins triste pour elle et plus digne de moi.

Cinq semaines s'étoient écoulées dans les tourmens de cette fièvre où mon corps épuisé perdoit le reste de ses forces, mais où mon âme s'exerçoit

de plus en plus aux résolutions magnanimes. Un jour, celui-là doit faire époque dans ma vie : c'étoit vers midi, le 21 mai, un homme comme moi, victime de la tyrannie, un ami que je m'étois fait dans ces solitudes, m'entraîna, sous je ne sais plus quel prétexte, dans une route où je n'avois jamais été, une traverse de ... à ... « Vous vous laissez abattre par le chagrin, me dit-il; eh! pourquoi? votre malheur n'est pas certain : je parierois même que vous reverrez votre épouse très incessamment... — Jamais, citoyen, tout me le dit : jamais. » Il s'étoit arrêté ; il attachoit à quelques cents pas son regard attentif. « C'est un char à bancs, reprit-il, je n'y distingue qu'une citoyenne avec le conducteur. Tenez, c'est peut-être votre femme ! — Ah ! citoyen, par pitié, gardez-vous de me présenter de pareilles images. » Il poursuivit : « Ma foi ! je n'y vois qu'une femme en habits de voyage, et elle a des malles. » Je m'écriai : « Ami, ne vous jouez pas de mon désespoir ; je vous avertis qu'il y auroit de quoi me rendre fou. » Il indiquoit de la main le point de la route où il apercevoit la voyageuse ; je repoussois sa main, je tournois la tête, je fermois les yeux.

Cependant le conducteur faisoit claquer son fouet. La légère voiture venoit à nous de toute la vitesse des chevaux. Bientôt une voix, quelle voix, grand Dieu ! celle de ces esprits célestes que peint

Milton ne laisse point à l'oreille charmée d'impression plus ravissante; une voix dit : « Arrêtez! » Son doux accent m'a fait tressaillir. Je vole, je me précipite vers le char. C'est Lodoïska qui s'élance, c'est elle que j'enlève dans mes bras. Quel fardeau! quel moment!

Mon bonheur n'a duré que trois jours. Il a fallu se résoudre encore à l'absence, à ses tourmens, à ses périls; ma femme a dû le vouloir; j'ai dû le souffrir. Elle est partie, elle est rentrée... Quoi! dans Paris? dans cette ville ennemie?... Elle y est rentrée, oui. Je ne saurois dire, en ce moment, comment ni pourquoi l'invincible nécessité l'ordonne; au reste, tant de sûretés garantissent le succès! Je suis tranquille. Depuis douze jours elle est à Paris; elle y est arrivée sans accident, sans inquiétude; j'en ai la nouvelle. C'est après-demain qu'elle en sort... Je l'attends dans neuf jours; dans neuf jours nous nous réunirons. Nous nous réunirons pour essayer de nous ouvrir, à travers de nouveaux dangers, le chemin de quelques contrées plus heureuses, mais, quoi qu'il arrive, pour ne nous plus séparer.

Bois d'Élinens, de ce jour, du jour de son arrivée, vous avez recouvré toutes vos beautés naturelles. Vos frais gazons, vos bocages tranquilles, vos perspectives variées, vos sites romantiques, n'inspirent plus que les douces rêveries, les émo-

tions tendres, l'espoir, la joie, le bonheur. Je l'ai conduite sous vos rians berceaux, mon épouse : avec tous ses attraits, elle s'y est promenée; avec toutes ses grâces, elle s'est reposée sur l'énorme colosse dernièrement déraciné par l'ouragan terrible. Absente maintenant, c'est ici que je la retrouve; j'ai remarqué le lieu, j'ai remarqué la place; chaque jour je la viens reconnoître; je viens chaque jour reprendre celle que j'occupois tout auprès d'elle; la sienne, je la lui garde, je la lui garde entière et respectée. Non, jamais couple heureux aussi doucement agité d'une passion à la fois vive et tendre, sainte et durable, ne parut dans vos retraites, jamais! A moins que de Clarens, peu distant de vos solitudes, de ce Clarens célébré par l'écrivain sublime, Julie d'Étange n'y soit venue, belle de sa jeunesse, de ses charmes, de son amour surtout, et même de ses remords après la nuit si fortunée; à moins qu'elle n'y soit venue amenant avec elle le digne ami de son cœur, ce Saint-Preux, rappelé pour mille délices de l'exil de Meillerie, de cette roche désormais immortelle, que je n'ai pas touchée, mais que j'ai vue. Que s'ils ont aussi visité vos ombrages, bois d'Élinens, vous pouvez vous glorifier d'un rare prodige : en moins d'un demi-siècle, vous avez vu deux couples amans.

Depuis que je parcours leur vaste enceinte

pour y chercher les plus douces retraites, Lodoïska, j'ai découvert, entre ce bois touffu, qui vers l'occident se présente en amphithéâtre, par mille détours monte peu à peu vers la plaine, la couvre tout entière et d'une pente insensible se prolonge jusqu'à la vallée; entre ces roches qui, du côté de l'orient bornant ces vastes promenades, élèvent, taillé pour ainsi dire à pic, leur inabordable rempart chargé de forêts éternelles; près de ces eaux qui, plus loin resserrées, se précipitent impétueux torrent, mais ici, libres dans un vaste espace, s'écoulent ruisseau paisible; au milieu de ces jardins inimitables où, dans sa sauvage magnificence, la nature a jeté des modèles pour le génie de Kent[1] et le désespoir de ses trop foibles successeurs; parmi tant d'enchanteurs asiles, j'ai découvert l'asile enchanteur. Des chênes centenaires et des sapins avec eux vieillis entrelacent leurs cent bras de cent manières différentes; autour d'eux, sous leur ombre, et condamnés à ne s'élever qu'après leur chute, de jeunes fayards, quelques rares platanes, une foule de rosiers sauvages, se pressent, se confondent, et, dans les formes variées qu'ils affectent, laissent au centre un salon de verdure d'où les flammes de l'été qui commence ne chasseront jamais les perles du

1. Il passe pour l'inventeur des jardins anglois. (*Louvet.*)

matin, les ombres du soir, la fraîcheur amie de Vénus et les ténèbres, ministres de l'amour; là, j'entends l'onde amoureuse expirer sur sa rive, le zéphyr caresser la prairie, aux pieds de ces arbrisseaux Philomèle, tendre et timide, gémir ses amours, tandis qu'enorgueilli des siennes, au sommet de ce chêne altier, le chantre des forêts module ses airs poétiques; enfin mille oiseaux saluer de leurs concerts la brillante aurore et tous les plaisirs qu'elle ramène. Mais ce qu'il m'est donné de n'y plus entendre, ce sont les êtres de mon espèce; jamais le bruit de leur marche et le son de leur voix ne m'y inquiètent; je ne sais quelle déité conservatrice veille sur ces lieux préférés, et de ses soins jaloux en écarte tout mortel indigne; j'y ai passé des journées entières sans qu'aucun profane y soit venu troubler mes souvenirs et mes espérances, sans qu'aucun m'ait réduit, par son approche, à voiler ton image. La fable nous a-t-elle trompés? Seroit-ce donc ici qu'Endymion reçut un baiser de Diane? Ou plutôt je me figure que tel étoit le bosquet où la tendre Héloïse recevoit de son heureux maître les leçons de l'amour. Je t'y mènerai, dans ce bosquet, Lodoïska; à travers les nombreux détours du labyrinthe qui le masque je serai ton guide; tu seras accueillie de la déité tutélaire; ton nom lui plaît : elle a cent fois répété ton nom. Tiens, nous avons longtemps erré;

je viens d'écarter quelques branches, regarde : voilà cette difficile entrée; tu n'aperçois rien encore? Avance, approche, baisse-toi. Passe inclinée sous ces pesans rameaux que je soulève, sous cet arc triomphal que mon bras soutient pour toi.

Maintenant, ô mon épouse idolâtrée, je vais graver sur ces arbrisseaux tes chiffres déjà mille fois gravés dans ces solitudes; et si quelque jour des hommes libres et des amans, sans doute il s'en retrouvera dans ces contrées républicaines, si des amans ont mérité que ce délicieux asile leur soit ouvert, à l'aspect de cet antique monument de notre union fortunée, ils sentiront leurs cœurs pénétrés d'une émotion plus douce; alors, reportant sur les événemens de notre vie leurs tristes pensées, touchés d'attendrissement, ils accorderont quelques plaintes à nos malheurs peu communs; qu'ils pleurent le fruit laborieux de nos veilles, le précieux reste de nos amis, la patrie si chère, à notre printemps perdus, et perdus sans retour; qu'ils pleurent, nous le permettons. Mais que bientôt, consultant leurs cœurs, saisis de cet enthousiasme qui n'appartient qu'aux vrais amans, que bientôt ils s'écrient dans leur joie : « La foule des mortels dut encore leur porter envie; il leur restoit l'amour. »

Dieu protecteur, grâces te soient rendues; elle est de retour. C'est sous ses yeux que je jette ces

dernières lignes. Il est donc certain qu'il existe une Providence rémunératrice. Chaumette, Delacroix, Marat, tous leurs plus vils complices, tous mes plus cruels persécuteurs ne sont déjà plus. Qu'ai-je dit? Le plus cruel respire encore: il règne, il règne en tyran; mais je doute qu'au sein de ses passagères grandeurs il parvienne quelquefois à saisir l'ombre d'une vraie jouissance; moi cependant je vis pour Lodoïska.

Tu m'appelles; un moment, je t'en prie! Permets que j'ajoute deux mots; ce travail m'est doux, c'est de toi que je vais m'entretenir.

Un lecteur attentif a pu s'apercevoir qu'il y avoit dans ces mémoires une lacune importante : je n'ai pas fait le récit des obstacles que ma femme a surmontés pour retourner du Finistère à Paris, et venir de Paris au Jura; je ne l'ai pas fait, je m'en suis bien gardé. C'est elle qui l'écrira; elle l'écrira de ce style enchanteur qui dictoit les lettres qu'elle m'adressa pendant les dix premières années de notre amour alors malheureux. Puisse toute sa correspondance et la mienne, précieux dépôt laissé en France aux mains d'un ami fidèle, se conserver et quelque jour être publiée! C'est là que se rencontreroit ma justification complète; fier de mon amante, j'ai l'orgueil de croire aussi que le monument où l'on verroit nos âmes ne paroîtroit pas indigne de ses auteurs. Au reste, il m'importe assez

peu qu'après avoir parcouru le recueil, un lecteur superficiel se demande si l'homme qui gagna le cœur d'une femme douée de tant d'esprit, d'une sensibilité si exquise, d'un si grand courage et d'une foule de rares talens, n'en avoit pas lui-même un peu plus que bien d'autres. Mais ce que j'aime à penser, c'est que l'amant tendre et le philosophe sensible n'achèveroient pas cette attendrissante lecture sans s'être dit plus d'une fois : « Puisqu'il mérita d'être aimé d'elle, il fut vertueux. »

Pourquoi ma femme a fait ce dernier voyage à Paris, comment elle a su sortir encore de cette ville redoutable, et venir une seconde fois dans mes roches, c'est ce que ma femme aussi dira, mais dans un autre temps. Ni moi non plus je ne saurois rendre compte aujourd'hui des hasardeux projets que nous formons, des lointaines espérances qui nous restent. Dieu protecteur, ne retire pas le bras qui nous appuie, guide-nous, marche devant les amis des peuples; peut-être ceux-ci ne sont pas tous ingrats. Si pourtant, de ces trois proscrits que je vais confier encore aux événemens, un doit succomber dans l'aventureuse entreprise, ah! je t'en conjure, que ce soit moi! Donne à Lodoïska la force de me survivre, et sauve notre enfant.

O Dieu, si tu voulois avant tout sauver mon pays!

Fini dans nos cavernes, le 22 juillet 1794, quelques jours avant la chute de Robespierre.



LETTRE DE LOUVET

A LA CONVENTION

Le 20 frimaire, l'an III de la République,
une et indivisible (10 décembre 1794).



REPRÉSENTANS, à la voix des libérateurs du 9 thermidor, les républicains entr'ouvrent leur tombe; et moi aussi, je demande que vous me rendiez le feu et l'eau.

Hébert poussa sur moi tous ses hommes de sang; Pache vint me dénoncer; Hanriot s'arma contre vous pour me saisir; Couthon décréta qu'on m'arrêteroit; Saint-Just créa mes crimes; Amar dressa mon acte de proscription; Barère me mit hors la loi.

Le premier qui vous dénonça le tyran, les for-

faits qu'il avoit commis, les forfaits plus grands qu'il vouloit commettre, ce fut moi. Me refuseriez-vous la faculté de repousser devant vous la calomnie du tyran? Les formes qui ont protégé Carrier même, me les raviriez-vous? Non, non, vous êtes justes, car vous êtes libres.

Amar et Barère sont au milieu de vous : réduisez-les, pour la première fois, à regarder leur victime en face; contraignez-les enfin à m'accuser, moi présent, non devant la troupe d'assassins qu'ils appeloient un tribunal, mais devant des juges impartiaux, intègres, irrécusables, devant vous; qu'un décret ordonne entre eux et moi cette confrontation solennelle, et j'accours.

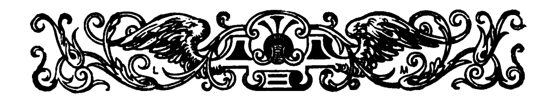
Je ne vous parle point des mille périls, des maux sans nombre qui m'ont accompagné : tant d'autres en ont enduré plus que moi! Moi, tantôt au fond des souterrains et tantôt sur d'âpres montagnes, errant, abandonné, proscrit, mais seul du moins et libre, j'ai pu souvent à haute voix protester contre la tyrannie. Ils ont souffert plus que moi, sans doute, les dignes envoyés du peuple, dont les uns ont, pour l'amour de la liberté, reçu des fers, et les autres, restés en présence de l'oppresseur, ont, sous son bras toujours menaçant, patiemment préparé, généreusement attendu l'instant de se relever et de le précipiter. Ce n'est donc pas de ce que vous allez terminer mes détresses

que je vous remercie, mais je vous remercie avec la France entière de ce que vous avez sauvé la patrie. Trop heureux quiconque ayant été, comme vous, opprimé pour elle, peut ressaisir l'espoir de la servir encore avec vous.

JEAN-BAPTISTE LOUVET, *l'un des représentans proscrits en* 1793.



PAMPHLETS DE LOUVET



ACCUSATION

CONTRE

MAXIMILIEN ROBESPIERRE

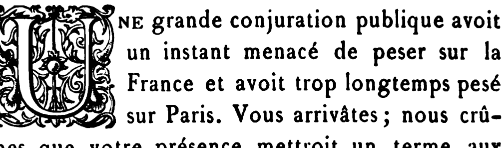
PAR JEAN-BAPTISTE LOUVET

A LA

CONVENTION NATIONALE

A LA SÉANCE DU 29 OCTOBRE 1792

Imprimée par ordre de la Convention nationale.



NE grande conjuration publique avoit un instant menacé de peser sur la France et avoit trop longtemps pesé sur Paris. Vous arrivâtes; nous crûmes que votre présence mettroit un terme aux fureurs des ambitieux et intimideroit les conspirateurs. Nous nous étions trompés : l'état où nous sommes annonce que les complots n'ont été qu'un instant interrompus.

Quand vous arrivâtes, l'autorité nationale, représentée par l'Assemblée législative, étoit méconnue, avilie, foulée aux pieds. Aujourd'hui on s'attache de même à décrier cette Assemblée; on emploie de semblables moyens pour l'avilir. Sur les places publiques, au palais de la Révolution et ailleurs, vous m'entendez : que dis-je! jusque sur la terrasse des Feuillans, jusqu'aux portes de ce temple des lois, on prêche l'insurrection contre vous, contre les représentans du peuple en Convention!

Il est temps de savoir s'il existe une faction ou dans sept à huit membres de cette Assemblée, ou dans les sept cent trente autres qui la combattent. Il faut que de cette lutte insolente vous sortiez vainqueurs ou avilis. Il faut que vous rendiez compte à la France des raisons qui vous font conserver dans votre sein cet homme sur lequel l'opinion publique se développe avec horreur. Il faut, et je ne crains pas de le dire, ou nous délivrer de sa présence, ou, par un décret solennel, insulter à la raison publique, et le proclamer innocent.

Il n'est pas moins pressant que vous preniez des mesures et contre cette Commune désorganisatrice qui prolonge une autorité usurpée, et contre les agitateurs qui sèment le trouble par leurs discours et par leurs placards. En vain prodigueriez-vous des mesures partielles, si vous n'attaquez pas le

mal dans le mal même, c'est-à-dire dans les hommes qui en sont les auteurs; et c'est ici que l'on sent combien est fausse la maxime que l'on a eu soin de jeter à l'avance dans cette discussion. On vous a dit qu'il faut s'occuper des choses, et non pas des personnes; mais, dans une conjuration publique, les choses et les hommes sont intimement liés, et je défie bien qu'on puisse dénoncer une conjuration sans dénoncer les conjurés. C'est aussi le moment de relever une absurdité politique, bien maladroitement avancée : c'est que, dans une république, il ne peut exister de factieux, tandis que l'expérience des siècles atteste que les factions sont les maladies presque périodiques des républiques. On vous a dit qu'il ne falloit pas accuser la ville de Paris. Un sentiment contraire m'anime. Ceux-là ont calomnié le peuple de Paris, qui lui ont attribué les horreurs commises par quelques personnes couvertes de son masque et de son nom. Leur masque, je l'arracherai; leur nom, je le dirai : je vais rendre à chacun ce qui lui appartient.

Dans une de vos premières séances, on vous dénonça des tentatives criminelles faites par quelques ambitieux pour changer le gouvernement; et, si vous passâtes à l'ordre du jour, ce ne fut pas que vous n'eussiez point un commencement de preuves, ni que l'accusation ne vous parût très

grave, mais parce que vous voulûtes fermer les yeux sur un péril passé et jeter un voile sur des complots avortés que votre présence sembloit devoir empêcher de renaître. Moi-même je fus entraîné par ces flatteuses espérances. Autrement, on m'auroit mis en pièces plutôt que de me faire consentir à reléguer dans le portefeuille ces dénonciations toutes prêtes.

Je vais donc aujourd'hui les révéler, leurs complots; je les prouverai, non par des pièces, mais par des faits. Les pièces sont au Comité de surveillance; elles sont partout; Paris tout entier sera mon témoin. Je dénoncerai les projets de subversion, d'anarchie, d'envahissement, de destruction de la représentation nationale, que quelques hommes avoient conçus et qu'ils osent nourrir encore. Je m'efforcerai d'être court. Soutenez-moi de votre attention; et vous, citoyen président, tâchez qu'on ne m'interrompe point : car, dès que je toucherai le mal, on criera. J'ai à dire des vérités qui déplairont mortellement à quelques-uns.

Encore une courte réflexion. Je pourrois d'abord m'étonner que Danton, que personne n'attaquoit, se soit élancé à cette tribune pour déclarer qu'il est inattaquable; qu'on soit venu tout d'un coup et d'avance désavouer un collègue, comme si on ne s'en étoit pas servi pour quelque chose dans cette combinaison vaste d'un grand complot

qui a existé; et j'observe que, si l'on a fait l'expérience du mauvais tempérament de cet homme, on ne doit pas en être tout à fait quitte, pour déclarer maintenant qu'on y renonce. On vous a rappelé les observations d'un ministre sur les événemens du commencement de septembre. Je pense en effet qu'on y a trouvé un grand mérite; mais moi, qui considère depuis un an ces mouvemens du peuple de Paris et ceux qui l'agitent, je ne me laisserai pas égarer par une éloquence trop subtile. Celle du nouveau ministre de la justice[1] l'a entraîné; il a fait des rapprochemens plus ingénieux que solides : les faits vont le démontrer.

Je comparerai à la révolution du 10 août celle du 2 septembre.

Robespierre, c'est de l'ensemble de vos actions et de votre conduite que sortira l'accusation.

Ce fut dès le mois de janvier dernier que, dans un lieu où se rassembloient mille à quinze cents hommes, jugés les meilleurs ou les plus ardens patriotes de Paris; dans un lieu qu'à cause du respect qu'il lui faut porter pour d'immenses services antérieurement rendus à la patrie je vous prie de me dispenser de nommer[2]. Ce fut au mois de

1. Il s'agit de Dominique-Joseph Garat, qui, le 9 octobre 1792, avait été élu ministre de la justice en remplacement de Danton, démissionnaire.

2. Ici la grande majorité insista pour qu'il ne fût pas

janvier dernier qu'on dut remarquer aux Jacobins un parti, foible de nombre et de moyens, fort d'audace et de toute espèce d'immoralités; un parti qui s'étoit venu jeter au milieu de nous pour couvrir de notre nom glorieux son nom justement suspect, pour s'emparer du bien que nous avions fait et se l'attribuer, pour propager dans notre local, plus commode que le sien, sa doctrine, qu'il disoit être la nôtre; pour pervertir notre institution à son profit et contre nous-mêmes; pour inquiéter, fatiguer, écarter, par tous les moyens de la plus vile tactique, quiconque essayeroit de ramener à sa pureté primitive cet établissement aujourd'hui si méconnoissable qu'il ne lui reste, en vérité, que son titre, dont les usurpateurs abusent pour appeler et retenir au milieu d'eux quelques hommes de bien qu'ils trompent indignement.

Ce fut dès le mois de janvier qu'on vit succéder aux discussions profondes ou brillantes qui nous avoient honorés et servis dans l'Europe ces misérables débats qui auroient pu nous y perdre. Ce fut alors qu'à travers les inculpations infiniment justes dont une cour traîtresse méritoit d'être poursuivie on eut soin de jeter indirectement contre l'excellent côté gauche de l'Assemblée législative

---

permis d'user de ces petits ménagemens indignes d'un républicain : je nommai donc les Jacobins. (*Louvet.*)

les accusations les plus étranges, dont le germe devoit se développer terrible quand le jour des calomnies directes seroit arrivé. Alors on vit quelques personnes, assurément privilégiées, vouloir parler, parler sans cesse, exclusivement parler, non pour éclairer les membres de l'agrégation, mais pour jeter entre eux des semences de division toujours renaissantes, mais surtout pour être entendues de quelques centaines de spectateurs dont il parut qu'on cherchoit à conquérir les applaudissemens à quelque prix que ce fût ; alors on vit qu'apparemment il étoit convenu que tour à tour les affidés se relayeroient pour présenter tel ou tel décret, tel ou tel individu du côté gauche de l'Assemblée à l'animadversion de ces spectateurs crédules, et au contraire à leur admiration de mille manières provoquée tel constituant [1] dont les partisans fougueux faisoient constamment le plus fastueux éloge, à moins qu'il ne le fît lui-même. Nous cependant, demeurés en petit nombre à cause des dégoûts dont on nous environnoit; nous, observateurs assidus malgré les persécutions naissantes, nous nous sentions oppressés d'étonnement beaucoup plus que d'inquiétude. Nos yeux ne s'étoient pas tout à fait ouverts; nous nous bornions

1. Il s'agit de Robespierre, qui avait fait partie de la Constituante.

à gémir sur l'humaine foiblesse de quelques personnages que nous voulions encore estimer assez pour les croire seulement travaillés de jalousie vive envers autrui, d'estime désordonnée pour eux-mêmes.

Mais, après la fameuse journée du 10 mars, Delessart ayant été frappé d'accusation et des patriotes se trouvant saisis des rênes du gouvernement, quelle fut notre surprise d'entendre ceux qu'alors nous reconnûmes pour des agitateurs déclamer contre un ministère jacobin avec plus de chaleur cent fois qu'ils n'en avoient mis à surveiller un ministère conspirateur! A cette époque ils ne craignirent pas de laisser tomber un premier masque devenu trop incommode : les harangues ne furent permises qu'à celui qui dénigroit les meilleurs décrets emportés par le courage du côté gauche de l'Assemblée; qu'à celui qui calomnioit tel philosophe, tel écrivain, tel orateur patriotes; qu'à celui qui déclaroit avec le plus d'impudeur qu'un tel étoit en France le seul homme vertueux, le seul à qui l'on pût confier le soin de sauver la patrie; qu'à celui qui prodiguoit les plus basses flatteries à quelques centaines de citoyens d'abord qualifiés le peuple de Paris, et puis absolument le peuple, et puis le souverain; qu'à celui qui présentoit à des hommes réputés libres une idole; et surtout elles ne furent permises qu'à l'idole même, qu'à

cet usurpateur superbe, de qui déjà sa faction disoit presque qu'il étoit un dieu, et qui lui-même, répétant l'éternelle énumération des mérites, des perfections, des vertus sans nombre dont il se reconnoissoit pourvu, ne manquoit jamais, après avoir vingt fois attesté la force, la grandeur, la bonté, la souveraineté du peuple, de protester qu'il étoit peuple aussi : ruse aussi grossière que coupable, au moyen de laquelle, confondant ensemble et l'idole, et les adorateurs, et le prétendu souverain, on parvenoit à les rendre, pour ainsi dire, inattaquables; de sorte que quiconque avoit encore assez de courage pour contester au chef adoré, je ne dis pas le moindre de ses mérites, mais seulement la plus absurde ou la plus calomnieuse de ses opinions, étoit aussitôt poursuivi comme ayant outragé le peuple; ruse grossière, mais qu'on ne doit pas, quelque méprisable qu'elle soit, repousser par le seul mépris : car on sait trop que c'est elle qui a réussi à tous les usurpateurs, à tous, depuis César jusqu'à Cromwell, depuis Sylla jusqu'à Mazanielle.

Alors, Représentans du peuple, tous ceux qui ne voulurent pas rester dans l'aveuglement durent voir. Il devenoit incontestable qu'entre ces hommes toujours plus unis, plus intolérans, plus audacieux dans leurs calomnieuses persécutions, plus rampans dans leurs populacières flagorneries, plus

impudens dans leurs ridicules apothéoses, à mesure qu'elle s'avançoit plus inévitable et plus sainte, cette insurrection que d'autres aussi provoquoient, mais dans des intentions bien différentes, il devenoit incontestable qu'entre ces hommes il existoit un pacte secret dont le but devoit être, puisqu'ils poursuivoient de toutes parts les talens et les vertus, de faire tourner au profit de leur ambition personnelle la révolution qui se préparoit; d'opprimer le peuple, puisqu'en feignant d'en éclairer une portion ils ne cherchoient qu'à les égarer toutes; d'anéantir la représentation nationale, puisqu'afin de l'avilir ils décrioient tous ses actes; enfin, puisqu'ils vouloient qu'on adorât leur chef, de se constituer sous lui, avec lui, et bientôt peut-être sans lui, au moment où le roi traître alloit tomber, de se constituer rois eux-mêmes, rois, ou tribuns, ou dictateurs, ou triumvirs, qu'importe le nom?

Nous, cependant, membres anciens de l'agrégation presque détruite, nous constamment demeurés fidèles aux principes de l'austère égalité, convaincus des mauvais desseins de cette horde de faux frères conjurés, inquiets de la marche qu'ils comptoient suivre, et nous demandant quels étoient leurs moyens, nous avancions de notre côté dans la carrière révolutionnaire; nous avancions, frappant ensemble une cour traîtresse et de traîtres agi-

tateurs[1]; et surtout redoublant d'efforts pour que la considération également due au caractère et à la conduite de deux cents et quelques députés que nous regardions comme les dignes représentans de la nation ne pût leur être ravie; pour qu'ils en restassent environnés pendant cette commotion violente, où il étoit si nécessaire de conserver un centre d'union autour duquel pussent se reconnoître et se rallier tous les amis vrais de la liberté; nous avancions, bien résolus, quoi qu'il pût arriver, à ne jamais consentir qu'on substituât au saint amour de la patrie l'idolâtrie sacrilège d'un homme; bien décidés à ne courber un front soumis que devant la majesté de tout un peuple légitimement représenté; et nous flattant d'ailleurs qu'après avoir renversé l'ancien tyran, la toute-puissance nationale sauroit bien abattre les tyrans nouveaux.

Certes, et pourquoi le nierois-je? ils ont, dans la journée du 10 août, contribué pour quelque chose à la chute de celui qu'ils comptoient rem-

---

1. Sous les poignards de la cour et de l'état-major parisien, j'écrivois *la Sentinelle*, où je dénonçois avec quelque énergie La Fayette et Louis XVI; mais en même temps je soutenois de mes foibles efforts le crédit du côté gauche de l'Assemblée, toujours attaqué par l'idole et ses idolâtres. Ce fut mon crime à leurs yeux; ils n'osoient m'en accuser, mais ils ne me le pardonnoient pas. (*Louvet*.)

placer. Mais l'utilité de leurs secours suffiroit-elle pour en effacer la tache? Ou je n'ai qu'une fausse idée des mœurs républicaines, ou la liberté, pure comme la vertu, son inséparable compagne, réprouve ceux qui l'ont servie par des motifs indignes d'elle! Et d'ailleurs comment ne pas punir leurs complots, lorsqu'ils en reprennent l'exécrable trame?

Représentans du peuple, une journée à jamais glorieuse, celle du 10 août, venoit de sauver la France. Deux jours encore s'étoient écoulés; membre de ce Conseil général provisoire[1], j'étois à mes fonctions; un homme entre, et tout à coup il se fait un grand mouvement dans l'assemblée. Je regarde, et j'en crois à peine mes yeux: c'étoit lui, c'étoit lui-même! Il venoit s'asseoir au milieu de nous... Je me trompe, il étoit allé déjà se placer au bureau : depuis longtemps il n'y avoit plus

1. Quelques murmures s'élevoient, j'en ai deviné la cause; j'ai dit à l'Assemblée que je n'étois pas resté dans ce Conseil général plus de dix à douze jours, persuadé que j'étois que les salutaires convulsions de la révolution la plus nécessaire devenoient funestes dès qu'elles se prolongeoient au delà du terme. J'ai dit que ma prompte retraite m'avoit valu des calomnies et des persécutions. C'est à cette occasion qu'ils ont voulu soulever le peuple de Paris contre la section des Lombards, à laquelle je me fais gloire d'avoir toujours appartenu. (*Louvet.*) — Le Conseil général provisoire dont parle ici Louvet, c'est la Commune révolutionnaire du 10 août.

d'égalité pour lui... Et moi, dans une stupeur profonde, je m'interroge sur cet événement, imprévu, je l'avoue. Quoi! Robespierre, l'orgueilleux Robespierre, qui, dans des jours de péril, avoit abandonné le poste important où la confiance de ses concitoyens l'avoit appelé; qui, depuis, avoit pris vingt fois l'engagement solennel de n'accepter aucune fonction publique; qui, seulement un soir, devant quinze cents témoins, avoit bien voulu s'engager à se faire le conseiller du peuple, pourvu que le peuple en témoignât le vif désir : le conseiller du peuple! pesez l'expression, je vous prie; Robespierre se commettant au point de devenir comme nous un officier municipal! De ce moment il me fut démontré que le Conseil général devoit sans doute exécuter de grandes choses, et que plusieurs de ses membres étoient appelés à de hautes destinées.

Mais reposons-nous un instant sur cette révolution du 10 août. Vous savez, Représentans, qu'ils s'en attribuent l'honneur; et certes je m'étonne que ceux-là qui se portent sans cesse les défenseurs du peuple, et paroissent ne se complaire qu'à vanter sa prudence et sa force, veuillent aujourd'hui lui disputer la gloire de cette journée et ne craignent pas de soutenir que, sans leur appui foible, il alloit tomber dans l'abîme. La révolution du 10 août est l'ouvrage de tous : elle appartient à

nos faubourgs, qui se levèrent tout entiers, à ces braves fédérés, qu'il ne tint pas aux chefs des agitateurs qu'on ne reçût point dans nos murs [1]. Elle appartient à ces deux cents courageux députés qui, là même, au bruit des décharges de l'artillerie, rendirent le décret de la suspension de Louis XVI, et plusieurs autres que la Commission des vingt-un [2], tant calomniée, tenoit tout prêts; elle appartient, et grâces leur soient rendues, à la vaillance des généreux guerriers du Finistère, à l'intrépidité des dignes enfans de la fière Marseille; elle appartient à tous, la révolution du 10 août. Mais celle du 2 septembre! conjurés barbares, elle est à vous; elle n'est qu'à vous! et vous-mêmes, vous vous en êtes glorifiés. Eux-mêmes, avec un mépris féroce, ils ne nous désignoient que les patriotes du 10 août; avec un féroce orgueil ils se qualifioient les patriotes du 2 septembre. Ah! qu'elle leur reste, cette distinction digne de l'espèce de courage qui leur est propre; qu'elle leur reste pour notre justification durable et pour leur long opprobre!

1. Ici une voix a crié : « Cela n'est pas vrai. » J'ai répondu : « Cela est si vrai que, pendant deux séances consécutives aux Jacobins, il a déclamé contre le camp de 20,000 hommes : je l'ai entendu. » (*Louvet.*)

2. Il s'agit de la Commission extraordinaire créée par l'Assemblée législative et composée d'abord de 12, puis de 21 membres.

Messieurs, nous voici donc à l'époque fatale : pourrai-je contenir mon indignation ? Les prétendus amis du peuple ont voulu rejeter sur le peuple de Paris les horreurs dont la première semaine de septembre fut souillée ; ils lui ont fait le plus mortel outrage ; ils l'ont indignement calomnié. Je le connois, le peuple de Paris, car je suis né, j'ai vécu au milieu de lui : il est brave ; mais, comme les braves, il est bon ; il est impatient, mais il est généreux ; il ressent vivement une injure, mais après la victoire il est magnanime. Je n'entends pas parler de telle ou telle portion qu'on égare, mais de l'immense majorité, quand on la laisse à son heureux naturel.

Il sait combattre, le peuple de Paris ; il ne sait point assassiner. Il est vrai qu'on le vit tout entier le 10 août devant le château des Tuileries ; il est faux qu'on l'ait vu le 2 septembre devant les prisons. Dans leur intérieur, combien les bourreaux étoient-ils ? Deux cents, pas deux cents, peut-être ; et au dehors que pouvoit-on compter de spectateurs, attirés par une curiosité véritablement incompréhensible ? Le double, tout au plus [1].

Mais, a-t-on dit, si le peuple n'a pas participé

1. On m'a interrompu, j'ai dit : « Niez-vous ? Eh bien, qu'on interroge la vertu ; le fait que j'avance, je le tiens de Pétion, c'est Pétion qui me l'a dit. » (*Louvet.*)

à ces meurtres, pourquoi ne les a-t-il pas empêchés? Pourquoi? Parce que l'autorité tutélaire de Pétion étoit enchaînée; parce que Roland parloit en vain; parce que le ministre de la justice ne parloit pas; parce que les présidens des quarante-huit sections, prêtes à réprimer tant d'affreux désordres, attendoient des réquisitions que le commandant général ne fit pas; parce que des officiers municipaux, couverts de leurs écharpes, présidoient à ces atroces exécutions. Mais l'Assemblée législative? L'Assemblée législative! Représentans du peuple, vous la vengerez. L'impuissance où vos prédécesseurs étoient réduits est, à travers tant de crimes, le plus grand de ceux dont il faut punir les forcenés que je vous dénonce. L'Assemblée législative! elle étoit journellement tourmentée, méconnue, avilie, par un insolent démagogue qui venoit à sa barre lui ordonner des décrets; qui ne retournoit au Conseil général que pour la dénoncer; qui revenoit jusque dans la Commission des vingt-un menacer du tocsin [1]; qui, toujours l'in-

1. Ici plusieurs membres ont murmuré, comme si le fait avancé eût été faux. « J'ai demandé la parole, a dit Delacroix, pour attester un fait avancé par Louvet. Un soir, pendant ma présidence à l'Assemblée législative, j'avois cédé le fauteuil à Hérault, vice-président. Robespierre, à la tête d'une députation du conseil général de la Commune, vint demander à l'Assemblée nationale de confirmer l'anéantissement, déjà

jure, le mensonge et les proscriptions à la bouche, accusoit les plus dignes représentans du peuple d'avoir vendu la France à Brunswick, et les accusoit la veille du jour où le glaive des assassins alloit se tirer; qui, ne pouvant arracher tous les décrets, en faisoit lui-même, et, contre une loi formelle, tenoit les barrières fermées et conservoit son Conseil général inutilement cassé par un décret. C'est ainsi que déjà ce despote approchoit du but proposé : celui d'humilier devant les pou-

---

opéré, de cette Commune et du directoire du département. J'eus le courage de combattre cette proposition et de faire celle de passer à l'ordre du jour, qui fut décrété. En descendant de la tribune, je me retirai dans l'extrémité du côté gauche, et là Robespierre me dit que, si l'Assemblée nationale ne faisoit pas de bonne volonté ce qu'il demandoit, on sauroit bien le lui faire faire avec le tocsin.

« D'après cette menace, qui fut répétée par plusieurs membres du conseil de la Commune et entendue par plusieurs de mes collègues, je quittai ma place, et je vins à la tribune dénoncer le fait et faire cette réponse : « La Commune peut « bien nous faire assassiner, mais nous faire manquer à notre « devoir, jamais. » Plusieurs de mes collègues sont parmi nous, ils peuvent me rendre justice. »

Plusieurs membres se sont levés et ont attesté la vérité de ce fait.

Delacroix a ajouté : « Et je dois à l'Assemblée nationale la justice de dire que, malgré cette menace réitérée du tocsin, elle passa encore à l'ordre du jour. Alors les membres de la Commune s'en furent dénoncer l'Assemblée nationale, et mes collègues me prièrent de ne pas m'en aller chez moi par les Feuillans, parce qu'on m'attendoit pour m'égorger. » (*Louvet.*)

voirs de la municipalité, dont il étoit réellement le chef, l'autorité nationale, en attendant qu'il pût l'anéantir; oui, l'anéantir: car en même temps, par ce trop célèbre Comité de surveillance de la ville, des conjurés couvroient la France entière de cette lettre où toutes les communes étoient invitées à l'assassinat des individus, et, ce qui est plus horrible encore!... donnez ici toute votre attention à l'ensemble de leurs forfaits; et, ce qui est plus horrible encore! à l'assassinat de la liberté, puisqu'il ne s'agissoit de rien moins que d'obtenir la coalition de toutes les municipalités entre elles et leur réunion à celle de Paris, qui devenoit ainsi le centre de la représentation commune et renversoit de fond en comble la forme de votre gouvernement. Tel étoit assurément leur système de conjuration, que vous les voyez maintenant même poursuivant encore; tel étoit leur plan exécrable; et, s'il peut rester quelque doute, sachez ou rappelez-vous qu'alors nos murs furent déshonorés par des placards d'un genre inconnu dans l'histoire des nations les plus féroces. C'étoit là qu'on lisoit qu'il falloit piller, massacrer sans cesse; c'étoit là qu'on trouvoit d'affreuses calomnies contre les patriotes les plus purs, visiblement destinés à une mort violente; c'étoit là que Pétion, digne de lui, bien digne de sa popularité, qu'au reste on s'étoit efforcé mille fois de lui ravir, c'étoit là que Pé-

tion, dont l'inflexible vertu devenoit trop gênante, étoit journellement attaqué; c'étoit là qu'on désignoit comme des traîtres que la justice du peuple devoit se hâter de sacrifier les nouveaux ministres, un seul excepté, un seul, et toujours le même... Et puisses-tu, Danton, te justifier de cette exception devant la postérité! Enfin, c'étoit là qu'on osoit essayer de préparer l'opinion publique à ces grands changemens si ardemment désirés, à l'institution de la dictature ou, ce qui eût mieux accordé les nouveaux despotes, à l'institution du triumvirat.

Et n'espérez pas nous donner le change en désavouant aujourd'hui cet enfant perdu de l'assassinat. S'il n'appartenoit point à votre faction, qui donc lui donna tout à coup la hardiesse de sortir vivant du sépulcre auquel lui-même il s'étoit condamné? Si vous ne deviez l'accueillir et le protéger, qui lui inspira cette confiance, à lui de qui vous nous laissiez croire, quelques semaines auparavant, que son existence étoit un problème? S'il n'étoit pas des vôtres, qui donc lui fournit, dans la misère extrême qu'il venoit d'avouer [1], qui lui fournit les fonds nécessaires à tant de dépenses exorbitantes? S'il n'étoit pas initié à tous vos projets

1. Ici j'ai cité sa lettre à Roland, dans laquelle il demandoit 15,000 livres pour le pauvre patriote Marat. (*Louvet.*)

d'oppression; si son dévouement à les servir ne lui avoit pas mérité quelque récompense, pourquoi le produisîtes-vous dans cette assemblée électorale que vous dominiez par l'intrigue et par l'effroi... [1], à qui vous ordonnâtes ses suffrages pour lui, et du sein de laquelle vous le jetâtes au milieu de nous, où il est encore, mais où, s'il y a quelque justice sur la terre, il ne restera pas?

Revenons à ses maîtres. Par quelle voie espéroient-ils accomplir leurs suprêmes destinées? Par celle à travers laquelle ils s'avançoient, déjà cruelle-

---

1. Encore une interruption ici. Obligé de m'expliquer, j'ai dit :

« Oui, Robespierre, dans un même discours à l'assemblée électorale, dénigra Priestley et produisit Marat, non pas nominativement, mais il le désigna si bien qu'on ne le put méconnoître. Citoyens, on devoit discuter les candidats, ceux-là surtout contre lesquels il pouvoit s'élever des reproches. Eh bien, plusieurs demandèrent la parole contre cet étrange candidat ; moi aussi je la demandai, personne ne l'obtint; et, comme je sortois, je fus entouré de ces hommes à gros bâton et à sabre dont le futur dictateur marchoit toujours environné : des gardes du corps de Robespierre. Ils me menacèrent; ils me dirent (et remarquez que c'étoit dans les jours de l'assassinat), ils me dirent en propres termes : « Avant peu tu y passeras. »

Ainsi l'on étoit libre dans cette assemblée, où sous les poignards on votoit à haute voix !

Non que j'entende attaquer tous les choix de l'assemblée électorale : certainement plusieurs sont bons ; mais ceux-là ont été surpris à la faction, qui, d'ailleurs, n'en a pas déguisé son mécontentement. (*Louvet.*)

ment enorgueillis, par de nouveaux massacres. Il en falloit encore pour que la terreur fût complète et pour écarter quiconque, en ces jours de deuil et de subversion, plus attaché à la liberté qu'à la vie, tentoit d'opposer quelque résistance à leurs triomphes exécrés. Aussi nous entendîmes bientôt, jusque dans les places publiques, des voix impies réclamant une immense liste où se pressoient entassées des milliers de signatures, la plupart surprises à une aveugle crédulité; des voix impies qui déjà sollicitoient les biens et le sang de l'innombrable foule des proscrits. Alors la consternation fut générale. Pendant quarante-huit heures, et 30,000 familles désolées seront mes témoins, chacun trembla pour l'objet de ses affections les plus chères : des épouses, des enfans en pleurs, venoient nous conjurer d'épargner la vie de leurs pères et de leurs époux. Hélas! à travers l'inutile prière, nous sentions le reproche déchirant : nous demander d'empêcher les assassinats à commettre, c'étoit nous accuser des assassinats commis. Les empêcher! Comment l'aurions-nous pu? Nous-mêmes nous étions sous les poignards. Tous ceux qui avoient défendu les droits du peuple avec constance, courage et désintéressement, étoient calomniés, poursuivis, menacés. Grands dieux! où donc étions-nous? Lorsqu'en regardant autour de moi je vis les plus purs patriotes persécutés,

une visite outrageante et du plus menaçant augure faite chez un énergique républicain, dont les écrivains agitateurs, comme naguère ceux de Louis XVI, vouloient que le nom devînt une injure; des mandats d'amener préparés contre ceux qui, dans l'Assemblée législative, avoient mis en état de suspension le despote précipité des Tuileries au Temple, et, pour comble d'horreur, un mandat d'arrêt contre Roland, contre cet homme!... son vertueux courage est au-dessus des éloges d'un homme; quand je vis tant d'atrocités liberticides, je me demandai si j'avois, dans la journée du 10 août, rêvé notre victoire, ou si déjà Brunswick et ses cohortes contre-révolutionnaires étoient dans nos murs. Non; mais de farouches conjurés venoient de cimenter par le sang leur autorité naissante, et pour l'affermir il leur falloit encore vingt-huit mille cadavres! Alors je me ressouvins de Sylla, qui commença par frapper dans Rome des citoyens détestés, et qui bientôt fit porter sur les places publiques et sur la tribune aux harangues les têtes des citoyens les plus recommandables par leurs vertus et leurs talens. Ainsi la faction désorganisatrice, escortée de la terreur et toujours précédée des placards de l'homme de sang, s'avançoit rapidement vers son but; ainsi les conjurés alloient, sur les débris de toutes les autorités et de toutes les réputations, commencer leur

règne; ainsi tu marchois à grands pas, Robespierre, vers ce pouvoir dictatorial dont la soif te dévoroit, mais où t'attendoient enfin plusieurs hommes de quelque résolution, et que, n'en doute pas, ils l'avoient juré par Brutus, tu n'aurois pas gardé plus d'un jour.

Qui les arrêta cependant? Ce furent quelques citoyens courageux qui se serrèrent; ce fut la force d'inertie que Pétion leur opposa; ce fut la force d'activité que leur opposa Roland, qui mit à les dénoncer devant toute la France plus d'intrépidité qu'il ne lui en avoit fallu pour démasquer le plus fourbe des rois; ce furent encore le mauvais succès de cette lettre du Comité de surveillance, dont les anarchiques invitations furent repoussées avec horreur par les lumières ou le bon sens de toutes les communes, et ce cri d'indignation qui, parti de toutes les extrémités de l'empire, vint retentir jusqu'au centre; et les premières espérances que fit concevoir Dumouriez, trop foible encore pour arrêter l'ennemi, mais assez heureux déjà pour l'inquiéter; ce fut surtout ce génie protecteur de la France, qui paroît avoir veillé sur elle pendant trois années de révolutions successives, qui, dans les plus furieux orages, sembloit jusqu'à présent avoir toujours pris sous sa sauvegarde particulière ce Paris, le centre et le foyer de toutes les commotions violentes, ce Paris que, dans les circon-

stances où nous sommes, il doit sauver encore, pour peu que vous l'aidiez.

Robespierre, je t'accuse d'avoir depuis longtemps calomnié les plus purs, les meilleurs patriotes; je t'en accuse, car je pense que l'honneur des bons citoyens et des représentans du peuple ne t'appartient pas.

Je t'accuse d'avoir calomnié les mêmes hommes, avec plus de fureur, à l'époque des premiers jours de septembre, c'est-à-dire dans un temps où tes calomnies étoient des proscriptions.

Je t'accuse d'avoir, autant qu'il étoit en toi, méconnu, persécuté, avili, la représentation nationale, et de l'avoir fait méconnoître, persécuter, avilir.

Je t'accuse de t'être continuellement produit comme un objet d'idolâtrie; d'avoir souffert que devant toi l'on dît que tu étois le seul homme vertueux de la France, le seul qui pût sauver la patrie, et de l'avoir vingt fois donné à entendre toi-même.

Je t'accuse d'avoir tyrannisé l'assemblée électorale de Paris par tous les moyens d'intrigue et d'effroi.

Je t'accuse d'avoir évidemment marché au suprême pouvoir.

Législateurs, il est au milieu de vous un autre homme dont le nom ne souillera pas ma bouche,

un homme que je n'ai pas besoin d'accuser, car il s'est accusé lui-même. Lui-même il vous a dit que son opinion étoit qu'il falloit faire tomber deux cent soixante mille têtes; lui-même il vous a avoué, ce qu'au reste il ne pouvoit nier, qu'il avoit conseillé la subversion du gouvernement, qu'il avoit provoqué l'établissement du tribunat, de la dictature, du triumvirat; mais, quand il vous fit cet aveu, vous ne connoissiez peut-être pas encore toutes les circonstances qui rendoient ce délit vraiment national; et cet homme est au milieu de vous! et la France s'en indigne, et l'Europe s'en étonne. Elles attendent que vous prononciez.

Je demande que vous chargiez un comité d'examiner la conduite de Robespierre.

Et pour prévenir désormais, autant que possible, des conjurations semblables à celle que je vous dénonce, je demande que vous fassiez examiner, par votre Comité de constitution, la question de savoir si, pour le maintien de la liberté publique, devant lequel tout intérêt particulier doit disparoître, vous ne porterez pas, comme dans l'ancienne Grèce, une loi qui condamne au bannissement tout homme qui aura fait de son nom un sujet de division entre les citoyens.

J'insiste surtout pour qu'à l'instant vous prononciez sur un homme de sang dont les crimes sont prouvés; que si quelqu'un a le courage de le

défendre, qu'il monte à la tribune ; et croyez-moi, pour notre gloire, pour l'honneur de la patrie, ne nous séparons pas sans l'avoir jugé. Je demande sur l'heure un décret d'accusation contre Marat... Dieux ! je l'ai nommé !





A MAXIMILIEN ROBESPIERRE

ET

A SES ROYALISTES

JEAN-BAPTISTE LOUVET

DÉPUTÉ DE FRANCE, A LA CONVENTION

PAR LE LOIRET

In politiks there exist onless two parties in France : the first is composed of philosophers, the second of thieves, robbers and murderers.

Il n'y a plus que deux partis en France : celui des philosophes et celui des voleurs.

AVERTISSEMENT

DANS *l'accusation, je n'avois présenté que les masses; le détail des faits, j'avois cru devoir le garder pour la réplique. Elle eût cependant été plus courte que je ne la donne actuellement, si la Convention eût voulu l'entendre. J'ai senti que je pouvois me permettre, dans cette brochure, plusieurs déve-*

loppemens que la dignité de l'Assemblée et son temps, si précieux à ménager, m'auroient également interdits. Il est vrai qu'aussi l'on trouvera peut-être ici quelques répétitions et sûrement beaucoup de négligences; mais il n'étoit pas question de ma réputation d'écrivain; j'aurois voulu pouvoir aller plus vite encore.

Je méprise toutes les calomnies qui m'attaquent comme individu. Dans le nombre de celles qui me frappent comme homme public, il en est une que je crois devoir relever: j'ai toujours voulu fortement la République unique; je déclare qu'aucun de ceux qu'on veut appeler « les nôtres » ne m'ont jamais laissé entrevoir qu'ils eussent la pensée de la République fédérative.

Mais je déclare aussi qu'ils paroissent détester autant que je hais quiconque, s'étant enveloppé du manteau de cette République unique, travaille néanmoins à nous donner des rois.

Il avoit achevé sa lecture [1], et, comme il venoit de quitter la tribune, on m'y voyoit déjà. Je m'opposois à l'ordre du jour, vivement réclamé par

1. Louvet veut parler de Robespierre, qui lui répondit dans la séance du 5 novembre 1792. On trouvera le texte de ce discours dans la réimpression de l'ancien *Moniteur*, XIV, 390.

ses amis, qui, rassurés dans les ténèbres de la réponse, craignoient le grand jour de la réplique, et par une partie de l'Assemblée, qui croyoit l'usurpateur assez puni d'un hors de cour. D'autres pensoient avec moi qu'il étoit utile et nécessaire, à quelque mesure de modération qu'on voulût se borner ensuite, de combattre l'accusé sur les foibles remparts qu'il s'étoit péniblement élevés, de le surprendre au milieu de ses contradictions, de le saisir sur ses aveux indirectement échappés, de l'accabler du poids de sa pitoyable défense, de rétablir les faits qu'il avoit insidieusement dénaturés, de le ramener sur ceux dont il n'avoit décliné l'imposant témoignage que par des réponses évasives, de prouver que partout où il s'étoit hasardé à récriminer il s'étoit constitué calomniateur, que partout où il avoit osé nier il avoit osé mentir.

Cependant l'ordre du jour, emporté dans le bruit, excitoit de vives réclamations; j'avois demandé la parole contre le président, il falloit m'entendre ou se déterminer à une seconde épreuve. Ce fut alors qu'un membre, apparemment animé d'un sentiment tout autre que celui d'une vaine curiosité, demanda qu'on fît proclamer les noms inscrits sur la liste de la parole. Il n'étoit pas en effet inutile de savoir, d'une part, quelle phalange d'alliés invincibles environnoit l'accusateur dans sa marche plus ferme, et, de l'autre, quelle étoit la

bande exiguë des timides auxiliaires à la tête desquels l'accusé se traînoit chancelant. On vit pour Robespierre, Saint-Just, Garnier, et si, l'on ne m'a pas trompé, Manuel. Manuel, qu'il y soit donc, puisqu'il y veut être; mais j'aime à croire qu'il n'y restera pas longtemps. Contre Robespierre on vit Chénier, Faure, Birotteau, Buzot, Barbaroux, et sur lui Barère, Delaunay (d'Angers), Lehardi, Bailleul, Pétion; Pétion, dont on accusoit l'ancien ami, le compagnon jadis inséparable, et qui, demandant à parler, annonçoit qu'il ne parleroit pas pour. Ce fut un nouveau trait de lumière qui fit au *hors de cour* de nombreux prosélytes dans cette Assemblée, où la majorité parut craindre que des preuves plus irrésistibles, sortant d'une discussion contradictoire, ne forçassent contre le dictateur un décret sévèrement juste, que le grand nombre jugeoit inutile, que quelques-uns croyoient dangereux.

Mais Barbaroux, qui ne voit de danger nulle part, si ce n'est dans les déterminations foibles au milieu des circonstances fortes, Barbaroux, devenu volontairement simple citoyen, venoit de descendre à la barre, d'où il vouloit articuler et d'où il offroit de signer sa dénonciation. C'étoit, comme Lanjuinais l'observoit très bien, un grand signal par lequel la Convention étoit avertie qu'un dernier combat entre les défenseurs des droits du

peuple et ses faux amis devenoit inévitable. Cependant Barère se décide pour l'ordre du jour, et voici comme il le motive ; je rapporte exactement ses expressions :

« Je réclame, au nom du bien public, que les passions individuelles disparoissent de nos délibérations pour faire place à la grande passion du bien public.

« Que signifient, aux yeux d'un législateur politique, toutes ces accusations de dictature, d'ambition du pouvoir suprême, et les ridicules projets de triumvirat? Citoyens, ne donnons pas de l'importance à des hommes que l'opinion générale saura, mieux que nous, remettre à leur place ; ne faisons pas des piédestaux à des pygmées.

« Citoyens, s'il existoit dans la République un homme né avec le génie de César ou l'audace de Cromwell, un homme qui, avec le talent de Sylla, en auroit les dangereux moyens, je viendrois avec courage l'accuser devant vous : un tel homme pourroit être dangereux à la liberté. S'il existoit ici quelque législateur d'un grand génie, d'un caractère profond ou d'une ambition vaste, je demanderois d'abord s'il a une armée à ses ordres, ou un trésor public à sa disposition, ou un grand parti dans le sénat ou dans la République.

« Et si de tels individus avoient laissé des traces de leur plan d'attenter aux droits du peuple ou à

la majesté des lois, vous devriez les décréter d'accusation, comme des conspirateurs audacieux. Mais des hommes d'un jour, de petits entrepreneurs de révolution, des politiques qui n'entreront jamais dans le domaine de l'histoire, ne sont pas faits pour occuper le temps précieux que vous devez aux grands travaux dont le peuple vous a chargés.

« Pour accuser un homme d'avoir visé à la dictature (car les calomnies, les excès personnels, sont du ressort des tribunaux ordinaires), il faudroit lui supposer un caractère, du génie, de l'audace, et quelques grands succès politiques ou militaires.

« Qu'un grand général, par exemple, ivre de ses succès, le front ceint de lauriers et revenant au milieu de nous avec une armée victorieuse, vienne à la barre, comme l'a fait le perfide La Fayette, vienne, dis-je, pour commander aux législateurs ou insulter aux droits du peuple, il faudroit, sans doute, appeler vos regards et la sévérité des lois sur cette tête coupable; mais que vous fassiez ce terrible honneur à ceux dont les couronnes civiques sont mêlées de cyprès, voilà ce que je ne peux concevoir : car ces hommes ont cessé d'être dangereux dans une république. On n'arrive pas ainsi au pouvoir suprême dans un pays libre, etc. »

Certes on pouvoit, en accordant à Barère plusieurs de ses propositions, lui contester les autres

avec avantage. Il étoit aisé de lui démontrer qu'il y avoit injustice à la fois et légèreté à faire entendre que ceux-là s'abandonnoient à des passions individuelles qui venoient, à travers quelques périls, accuser d'audacieux conjurés; il étoit aisé de lui démontrer que des projets d'usurpation, qui avoient eu quelque passager succès, ne devoient pas être qualifiés seulement ridicules; qu'il n'étoit pas sûr que des calomnies, auxquelles d'odieuses circonstances donnoient un affreux caractère de proscription, appartinssent aux tribunaux ordinaires; qu'enfin, parmi les grands travaux dont le peuple nous avoit chargés, nous devions aussi compter l'obligation de punir les conspirateurs, sans nous arrêter à l'examen calculé de leurs moyens personnels. Mais les considérations de Barère rallioient le grand nombre; et, ce qui est digne de remarque, les deux ou trois défenseurs de Robespierre s'en contentoient. Vainement quelques impartiaux observoient-ils à celui-ci qu'un hors de cour déterminé par de semblables motifs équivaloit à condamnation; que, s'il étoit innocent, il devoit demander, prier, supplier qu'on n'étouffât pas la voix de ceux qui persistoient à le soutenir coupable; vainement je le lui criois moi-même : l'accusé n'entendoit pas, parce qu'il ne vouloit pas entendre. Ses amis et lui s'estimoient trop heureux d'obtenir cet ordre du jour.

La Convention nationale y a passé; puisse-t-elle n'avoir jamais à s'en repentir!

Non que je ne pense, avec la majorité, que, nul par lui-même, cet homme a cessé d'être un ennemi bien redoutable le jour où son masque de vertu lui a été arraché. Mais tous les factieux qui se tenoient cachés derrière lui sont-ils autant à mépriser? Mais son parti ne doit-il pas naturellement se recruter sans cesse de tous ces petits hommes qui, peu sensibles au bonheur de préparer à leur pays d'éternelles prospérités, ne voient dans un changement de gouvernement qu'une occasion favorable de travailler à leur élévation propre? Mais qui me garantit que, dans cette République naissante, où je vois un ci-devant prince au sénat, et dans l'une de nos armées victorieuses ses enfans déjà couverts de lauriers [1], il ne se prépare pas quelque audacieux protecteur qui, faisant en secret et pour quelque temps cause commune avec de faux républicains popularisés n'importe comment, pourroit causer de vives inquiétudes aux hommes vraiment libres, prêts à la mort plutôt qu'au joug de la royauté rétablie, de quelque nom qu'elle se couvre? Et le législateur doit-il, en de telles circonstances, laisser quelque chose au ha-

1. Allusions au duc d'Orléans, au duc de Chartres et au duc de Montpensier.

sard? Les ambitieux, auxquels tous les moyens de parvenir sont bons, n'ont-ils pas toujours un prodigieux avantage sur les gens de bien, qui ne savent opposer qu'une résistance légale tant qu'il ne leur est pas démontré qu'on ne peut autrement se dérober à l'oppression? Pour songer à traverser les desseins des méchans, faut-il donc attendre qu'ils aient le pouvoir de les exécuter? Quand ils auront des armées et des trésors, sera-t-il temps de les arrêter? Et n'est-ce pas d'ailleurs un dangereux exemple à laisser à nos enfans que celui des principes sacrifiés aux considérations sur le berceau même de la République?

Certes, en te dénonçant à la France entière devant ses représentans, Robespierre, je pense avoir fait mon devoir; mais je ne croirai l'avoir tout à fait rempli qu'après que j'aurai démontré que, dans ta prétendue réponse, tu ne m'as pas répondu: car le meilleur moyen de déjouer les complots liberticides qu'une faction prépare est de prouver ceux qu'elle a déjà tentés; et ce n'est peut-être qu'en achevant de te bien signaler, toi et quelques-uns des faux républicains qui osoient se produire à tes côtés, que je puis espérer de retarder dans leur marche perfide les usurpateurs plus habiles et plus redoutables qui savent attendre pour se montrer.

Au reste, je dois commencer par observer que

ton discours est surtout remarquable par cette espèce d'adresse naturelle à tout coupable dénoncé, plus naturelle à toi, qui, depuis un an, pour le seul intérêt de ta grandeur, faisant métier de poursuivre de tes mensonges tout ce qu'il y a de purs patriotes, devois à plus forte raison, pour l'intérêt de ton salut, attaquer les intentions de celui qui demandoit justice contre toi pour le peuple françois : je veux parler des artificieux efforts que tu fais pour me décrier; et cela, je le déclare, car je n'ai pas plus le désir que le besoin de te chercher de nouveaux torts, et cela moins pour céder à l'habitude que tu as contractée de persécuter toujours quelqu'un que par l'étrange nécessité où tu te trouves réduit de te défendre enfin, toi qui ne cessois d'attaquer; et cela moins dans l'espoir de perdre l'accusateur que dans le dessein de tâcher de sauver l'accusé.

Assurément quelques récriminations ne sont ici qu'une misérable ressource; je dois néanmoins te l'enlever. Je le dois, non pour moi, non pour ceux que tu appelles mes amis, car ils sont venus, ces jours de justice où tes calomnies et les calomnies des tiens sont le plus bel éloge de l'homme qui se les attire; je le dois pour l'intérêt d'une querelle qui n'est pas la mienne, puisqu'elle appartient, quoi qu'on en puisse dire, à la nation tout entière, à qui vous osiez réserver votre joug,

votre joug moins insupportable encore par sa pesanteur que par son ignominie.

Si l'on en croit tes insinuations perfides, je suis ton ennemi. Certes, je pourrois l'être. Vingt fois tu m'as calomnié, persécuté, proscrit. J'atteste cependant la liberté, dont le nom est sur tes lèvres, dont l'amour est dans mon cœur, qu'à la vérité je suis tourmenté du ressentiment des irréparables torts que tu as faits, que tu as voulu faire, que tu veux faire encore à mon pays, mais qu'aucun désir de vengeance personnelle ne m'anime contre toi. Je dirai plus : Robespierre, il m'en a coûté de me désabuser et de te combattre. Je t'ai longtemps aimé, longtemps j'ai voulu te garder mon estime. Tu étois, aux derniers jours de l'Assemblée constituante, l'un des sept à huit hommes dont j'eusse voulu répondre. Cruel, comme tu m'as trompé! Combien il a fallu que tu devinsses coupable pour me forcer à te haïr! Qu'ai-je dit? je ne te hais pas : je hais tes crimes. Ce n'est pas Robespierre que je poursuis, c'est son ambition présomptueuse, sa domination insolente; ce sont tous les projets de sa tyrannie. Traître, je t'ai vu t'efforçant encore de précipiter vers sa ruine ce Paris trop aveuglé sur tes vertus trompeuses; ce Paris dont il t'importe fort peu de faire un désert, pourvu que le signal de ton règne y soit donné; ce Paris d'où vous jetez journellement sur tous les points de la

République les brandons de la guerre civile que vous voulez allumer, barbares, mais que nous étoufferons de nos mains courageuses, dussions-nous en être consumés!

Quelques-uns de tes partisans affectent au contraire de répéter que je me suis montré le commode instrument de l'inimitié que d'autres te portent. Mais, dis-moi, quelle récompense assez brillante imagineras-tu qu'on m'ait promise, pour me déterminer à me commettre avec les tiens? Car enfin je vous connoissois tous; et presque seul je me suis hasardé dans cette périlleuse carrière où je brave, en frappant les principaux chefs, une foule de conjurés, à la barbarie desquels l'expérience de septembre m'a trop appris que les moyens les moins légitimes et les plus violens ne répugnent pas. Eh! qui ne voit qu'en de telles conjonctures un homme, à qui d'ailleurs tu ne refuses pas apparemment quelque sens commun, ne peut être déterminé que par la plus belle, la plus grande des passions : le saint amour de la patrie? Mais tu t'écries que la dénonciation étoit préparée. Oui, sans doute, et depuis longtemps; cependant je te l'épargnois. Barbaroux venoit d'arriver et te dénonçoit; ce jour-là je voulus fermer les yeux sur le passé, entrevoir un meilleur avenir : je voulus espérer de toi, je me tus. Mais presque aussitôt je te vis renouer tes infâmes intrigues, et, devant la

Convention même, poursuivre tes forfaits. Alors je repris mon indignation, mon courage, ma haine!... Cependant je gardois encore un silence déjà coupable, sans doute; mais voilà que toi-même, crois-tu qu'on ait pu, déjà l'oublier?... poussé par ta mauvaise destinée... que sais-je? par un de ces arrêts d'en haut qui veulent que de temps en temps les grands coupables courent d'eux-mêmes à leur perte, tu te jettes insolemment dans l'arène. Ton audacieuse imprudence appelle un accusateur; ton superbe orgueil défie qui que ce soit de se montrer! Je me montre, le combat s'engage; Robespierre, c'étoit toi qui l'avois provoqué, ce fut toi qui ne voulus pas qu'il s'achevât. Voyons, au reste, ce que sur le fond tu as dit pour ta défense.

Je t'ai accusé d'avoir avili l'Assemblée législative. A cela tu réponds (pages 19 et 20 [1]) par des phrases; tu réponds qu'*on ne peut pas l'avilir*. Mais quand on décrie ses actes, quand on méprise ses lois, quand on attaque ses membres les plus connus? Tu dis (page 23) que *le peuple avoit*

---

1. Louvet renvoie ici au texte du discours de Robespierre tel qu'il fut imprimé par ordre de la Convention, sous ce titre : *Réponse de Maximilien Robespierre à l'accusation de M. Louvet*, Paris, 1792, in-8. Il en existe une autre édition publiée aux frais des Jacobins, Bibl. nat., Lb⁴⁰ 727, in-8.

respecté les membres les plus décriés du Corps législatif, et tu n'as pas osé imprimer ce qui concerne Jouneau[1], dont tu avois pourtant parlé à la tribune. Tu ne l'as pas osé, parce qu'avant que ton discours fût imprimé Cambon t'avoit pleinement réfuté sur ce point. Voilà ce qu'il en a dit à la Convention, dans la séance du 10 novembre : « Ces agitateurs nous calomnioient, et le Corps législatif n'osoit parler. Ce ne fut que par un reste de courage qu'il s'opposa à la dissolution de ses comités et au pillage du Trésor public. Nous avons vu venir ici, le dirai-je? des hommes couverts de sang. Ils nous ramenoient un de nos collègues couvert d'un décret d'inviolabilité; mais ils nous commandèrent de le juger dans la journée, sans quoi le peuple souverain feroit justice. »

On ne peut pas l'avilir! Mais quand on tient les barrières fermées, quoiqu'il eût décrété qu'elles seroient ouvertes; mais quand on veut lui arracher des décrets par la menace du tocsin! Tu me réponds (page 22) : *Delacroix, sans doute, s'est trompé.* Et, à l'appui de cette timide dénégation,

1. Jouneau, député de la Charente-Inférieure à la Législative, avait été enfermé à l'Abbaye, le 16 août 1792, pour s'être porté à des voies de fait sur son collègue Grangeneuve. Le 3 septembre suivant, il échappa aux massacres et vint déclarer à la barre que le peuple avait respecté en lui le caractère de député.

tu ajoutes dans une note ce hardi mensonge, que plusieurs membres se sont levés pour attester ton récit. Il ne s'en est levé qu'un, Reynaud. Et j'ai pour moi le témoignage de trente, qui, le jour que je te fis cette inculpation, s'en portèrent garans avec Delacroix.

Je t'ai accusé d'avoir, à compter du mois de janvier dernier, exercé aux Jacobins le plus intolérable despotisme, et de t'y être mis à la tête d'une poignée de faux patriotes qui sont parvenus à décomposer cette société, et qui ont perverti son institution au point de la rendre méconnoissable.

Tu ne réponds à cela qu'en demandant (page 6) *ce que c'est que le despotisme d'opinion dans une société de* 1,500 *citoyens,* qui ne sont plus, à beaucoup près, 1,500, Robespierre, à moins que ta faction ne se soit promptement recrutée de tous les admirateurs de Marat; qui ne sont plus 1,500, ou qui ne sont plus les anciens Jacobins, parce que tu les as lassés, maltraités, chassés par tous les moyens de la plus vile tactique. Tu m'oses demander ce que c'est que le despotisme d'opinion? Je l'expliquerai, et même j'essayerai de rendre comment tu l'exerçois avec les tiens; je l'essayerai pour l'instruction de ceux qui n'ont pas eu la douleur de le voir.

Les tiens, qui, n'étant pas membres de l'Assem-

blée législative, pouvoient ne s'occuper que de la Société, arrivoient de bonne heure et se retiroient les derniers; ils avoient soin de se diviser par pelotons dans toutes les parties de la salle. Presque seuls au commencement de la séance, la rédaction du procès-verbal leur appartenoit; ils le corrigeoient selon leurs vues. L'ordre du jour, tant qu'il y en eut un, et après nos discussions sur la guerre il n'y en eut presque jamais, l'ordre du jour étant venu, vous étiez les maîtres de la tribune, car vous aviez pu vous faire inscrire les premiers; si ce n'est dans les jours de votre domination complète, où, sans être inscrits, vous vous empariez de la parole. L'ordre du jour n'étoit pour vous qu'un prétexte dont vous aviez encore besoin pour prononcer de longs discours, où vous traitiez tout, excepté l'objet à discuter. Des choses, vous n'en parliez pas; vous nous entreteniez continuellement des personnes : des bons ministres pour les censurer, des bons députés pour les dénoncer, des bons décrets pour les critiquer, de vos partisans pour les populariser, de vos tribunes pour les flagorner, et de Robespierre surtout, du vertueux, du grand Robespierre, pour le faire adorer. Et quiconque parloit ainsi, bien sûr de reparler quand il lui plairoit, trouvoit dans chaque partie de la salle des mains complaisantes qui régloient la dose de leurs applaudissemens sur

celle des flatteries prodiguées au peuple et à l'idole. Quant à toi, Robespierre, d'abord sous mille différens prétextes, et bientôt par le seul effet de ta volonté souveraine, tu parlois tous les jours, et chaque jour plus que les membres de la Société tous ensemble. Tu parlois de quoi? Contre qui? Contre la cour? Quelquefois. Contre La Fayette? Assez souvent. Mais sans aucune relâche et sans nulle mesure contre la philosophie et les philosophes, contre le côté gauche de l'Assemblée, contre tous les républicains recommandables par des vertus et des talens. Et tes compères, distribués, comme je l'ai dit, sur tous les points de la salle, commençoient à jouer des mains et se renvoyoient le signal; et ton peuple, car tu as ton peuple comme il avoit son armée, ce La Fayette, qu'il falloit bien, pour ton intérêt propre, que tu poursuivisses, puisque lui aussi étoit une idole, et que les idoles de secte opposée ne se souffrent point; ton peuple, que tu avois tellement accoutumé aux dénonciations violentes que, quand on ne déchiroit personne, il n'écoutoit plus, à moins qu'on ne fît ton apothéose; ton peuple applaudissoit avec transport. Mais, lorsque tu arrivois à l'intéressant chapitre, celui que tu n'oubliois jamais, l'éternel chapitre de tes mérites, de tes perfections, de tes vertus, lorsque, pendant des heures entières, tu faisois de toi-même de si pompeux

éloges que, maladroitement, tu ne laissois presque rien à dire à quiconque devoit te succéder à la tribune pour le même objet, alors ce n'étoient plus des applaudissemens, c'étoient des trépignemens convulsifs, c'étoit un enthousiasme religieux, c'étoit une sainte fureur.

Et malheur à quiconque, en ce cas, n'appartenant pas à ta faction, obtenoit par hasard la parole! S'il étoit un député connu, s'il avoit quelque réputation, s'il devenoit impossible qu'on refusât de l'entendre enfin, les tiens commençoient par de sourds murmures; on se passoit à l'oreille d'astucieuses confidences contre lui, on n'oublioit aucune insinuation perfide; pour décrier ses opinions on décrioit sa personne (voyez le discours de Pétion, page 24 [1]), on calomnioit jusqu'à ses intentions. Et, dès qu'on croyoit les esprits suffisamment préparés, on murmuroit tout haut, on interrompoit à chaque phrase; si même il le falloit, on essayoit les huées, et force étoit qu'il n'achevât pas son opinion. Si par hasard il avoit dit: « Ayons donc un ordre du jour, occupons-nous des choses,

1. Ce discours de Pétion sur l'accusation intentée par Louvet à Robespierre ne put être prononcé. L'auteur le fit imprimer, mais nous n'avons pu nous procurer cette première édition à laquelle Louvet renvoie. Nous n'avons lu le discours de Pétion que dans le tome IV des *Œuvres de Jérôme Pétion*, p. 323. Il est facile d'y retrouver le passage cité par Louvet.

laissons les personnes », c'étoit un feuillant. S'il avoit entrepris de défendre le côté gauche de l'Assemblée, c'étoit un intrigant. S'il n'avoit pas craint de repousser les calomnies dirigées contre de vrais républicains, c'étoit un traître. S'il avoit osé dire : « N'idolâtrons point un homme », c'étoit un ennemi public, l'ennemi de Robespierre, l'ennemi du peuple. Et les pelotons de compères montroient les poings, les bâtons à sabre ! Et les dévotes des deux bouts paroissoient prêtes à se précipiter du haut des tribunes sur l'impie. Et, s'il lui restoit encore assez de courage pour essayer de parler un autre jour, la chose devenoit impossible, car on l'avoit noté.

Toi cependant, Robespierre, dans les momens de relâche où ta langue se reposoit, ton corps en travail faisoit représentation. Tu m'as répondu qu'à la Commune tu t'étois avancé vers le bureau pour la vérification de tes pouvoirs. Je ne t'accusois pas de t'y être avancé, mais d'y être resté. Pourquoi? parce qu'aux Jacobins tu affectois le même privilège. Lors même que tu n'étois ni président, ni secrétaire, tu restois en évidence, assis au bureau. Tu restois complaisamment exposé à la contemplation de ton peuple. De là tu te livrois à mille et mille mouvemens que, dans le franc parler des républicains, on doit dénommer contorsions et grimaces, qu'un freluquet eût qualifiés de mines,

mais que les idolâtres appeloient sûrement tes grâces. De là tes yeux, toujours mobiles, parcouroient toute l'étendue de la salle; de là tu encourageois les tiens d'un regard bénévole, tu réprimois les nôtres d'un regard de fureur. De là tu sollicitois l'attention, les secours, les hommages des tribunes; de là tu récompensois d'un coup d'œil les dévots, et les adoratrices d'un coup de lorgnette. De là tu faisois passer tes ordres par tes aides de camp, qu'on voyoit constamment voltiger du centre sur les ailes, et, dans les occasions majeures, changeant vingt fois de place en vingt minutes, parcourir tous les rangs. De là tu ne craignois pas d'indiquer du geste ceux qu'il convenoit de laisser parler, ceux dont il falloit forcer le silence; et même on t'a vu quelquefois ordonner au président qu'il eût à mettre ou à ne pas mettre aux voix.

Faut-il, dans la foule des exemples, en citer quelques-uns? Je citerai ce que les tiens se permirent contre Millin (de Grandmaison), qui, pour avoir fait dans la *Chronique* un article où il se moquoit des petitesses du grand homme, fut attaqué dans la salle même, outrageusement poussé dehors, et là, serré de près par ce qu'il appelle les Ménades de Robespierre.

Je me citerai, moi, qui, certain dimanche qu'un courageux député t'ayant pressé de te rétracter

sur son compte ou de te reconnoître calomniateur, tu n'avois trouvé d'autre ressource que d'aller à la tribune, les yeux levés au ciel, et, du ton le plus hypocrite, invoquer Dieu et flagorner la Providence; moi, dis-je, qui, pour avoir voulu faire une motion d'ordre, par laquelle je comptois tout bonnement te rappeler du ciel à ta conscience, et de la Providence à tes calomnies, pour avoir voulu faire cette motion d'ordre, dont prudemment tu ne permis pas qu'on entendît le premier mot, fus à la sortie obligé de m'esquiver, afin de ne pas tomber au milieu d'une procession de tes initiées qui, dans l'accès de leur douce fureur, ne vouloient que me lanterner.

Je citerai cette séance remarquable du 26 avril, où Brissot, s'étant présenté pour repousser une fois tes calomnies, ne put se faire entendre qu'au milieu des murmures, dont à chaque instant tu renouvelois le signal, et fut, en descendant de la tribune, chargé des plus grossières invectives et des plus lâches provocations de tous les tiens; où Guadet, te pressant à son tour de ses raisons éloquemment vigoureuses, tu ne craignis pas d'ordonner à Lasource, qui présidoit, de lui retirer la parole; où, sur son refus, tu osas lui prodiguer tes injures, et plusieurs fois lui montrer le poing, tandis que, de l'autre côté, l'un des tiens lui juroit qu'en sortant il perdroit la vie; tandis que, de

toutes parts, tes tribunes furieuses entroient en insurrection.

Et ces horribles scènes se répétoient chaque fois que tu pensois en avoir besoin pour assurer ta domination.

Et lorsqu'à neuf heures, neuf heures et demie, les Jacobins, ennuyés à la fois et indignés d'avoir perdu leur soirée tout entière dans des débats également misérables et scandaleux, se retiroient pour la plupart, ta faction, dès lors à peu près seule et maîtresse du champ de bataille, prenoit les arrêtés d'avance convenus entre vous, et les donnoit aux départemens pour les arrêtés de la Société.

Ce fut ainsi que tu fis suspendre les affiliations, sans doute pour ne les permettre qu'au moment où tu te croirois assuré du nouvel esprit que tu te flattois d'inspirer aux Sociétés déjà affiliées. Ce fut ainsi que tu cassas despotiquement notre comité de correspondance, pour le recomposer selon tes vues[1]. Ce fut ainsi... mais j'en ferois un volume !

Tu dis (page 7) que *le seul objet de dissentiment qui nous divisoit, c'étoit que nous défendions indis-*

---

1. Ce comité de correspondance étoit de l'avis de la majorité, qui vouloit la guerre. Robespierre le recomposa, pour faire écrire qu'il ne falloit pas la guerre. (*Louvet.*)

tinctement tous les actes des nouveaux ministres; et tu prétends que *nous voulons faire servir la Convention à venger nos disgrâces.* Robespierre, ce furent les tiens qui attaquèrent indistinctement tous les actes des ministres patriotes, et, comme je l'ai dit, avec une persévérante fureur que vous n'aviez jamais montrée contre les ministres aristocrates. Le seul objet de notre dissentiment! Il y en avoit un autre, et c'étoit le principal. C'étoit la question sur la guerre. Pourquoi avois-tu montré tant d'acharnement à ne pas vouloir cette guerre? Tout à l'heure je le dirai. Nous, Robespierre, nous étions pour; et lorsque les tiens ne purent empêcher qu'on ne nous entendît, nous n'eûmes rien à te pardonner. Tes plus idolâtres furent atterrés de ta défaite; aussi s'arrangèrent-ils pour que la tribune nous fût désormais interdite. Une fois j'y voulus remonter, moi; on m'en fit presque aussitôt redescendre; et ce soir-là, Dubois (de Crancé)[1], prêt à partir pour le Midi, fut si indigné de la manière dont tu nous faisois délibérer, qu'il prit la parole et nous dénonça cette

1. Il vient d'afficher un placard qui m'auroit beaucoup étonné, si, depuis la Révolution, je n'avois dû m'accoutumer à voir bien des hommes suivre, selon les événemens divers, un système tout opposé. Mais si plusieurs viennent à varier, ce ne sera pas une raison pour que je varie; et les choses étranges que Dubois dit aujourd'hui ne peuvent me faire oublier les choses raisonnables qu'il disoit autrefois. (*Louvet.*)

poignée de *Cordeliers* qui, les jours où nous n'avions pas de séances, se rassembloit dans son local, où elle se concertoit pour revenir le lendemain au milieu de nous avec ses motions préparées et sa tactique toute prête. Tels étoient tes triomphes, Robespierre; pour avoir raison contre les Jacobins, tu n'avois d'autre moyen que d'étouffer leur voix; pour l'étouffer, ta dernière ressource étoit les injures qui, proférées par toi, pouvoient, grâce au zèle d'une partie de ton peuple, donner la mort. Et tu prétends que les hommes courageux qui t'opposoient encore quelque résistance ont des disgrâces à venger! Robespierre, je soutiens qu'en pareil cas c'est la victoire qui doit faire rougir; il n'y a rien dans la défaite dont on ne puisse être fier, et je sens que le législateur peut s'enorgueillir encore de ce que tu appelles les disgrâces de M. Louvet.

Robespierre, voilà ce que c'est que le despotisme d'opinion, et voilà comme tu l'exerçois.

Tout cela, j'en conviens, pouvoit encore ne te charger que de ridicule, lorsque rien ne prouvoit qu'il fût possible qu'un jour ta tyrannie passât les limites de notre salle; mais depuis que tu as essayé de l'étendre sur la France entière, tout cela est devenu criminel.

Et voilà pourquoi moi, qui alors retenois péniblement ces odieux secrets, je les ai divulgués de-

puis. Si pourtant quelqu'un me demande encore par quelle raison j'ai, même en ce temps-là, combattu vigoureusement, dans ma *Sentinelle,* pour cette Société qu'aujourd'hui je dénonce, je répondrai que je ne dénonce pas la Société, mais les meneurs qui la tuent; je répondrai qu'assurément les vices, les turpitudes, la tyrannique domination d'une insolente poignée d'hommes avoient fait que la Société de Paris n'étoit plus qu'un fantôme, mais un fantôme encore tout-puissant, terrible, et par conséquent nécessaire contre le plus scélérat de nos ennemis, Louis Capet et sa digne cour. Je réponds qu'en soutenant les Sociétés populaires en général contre La Fayette et ses Feuillans, j'ai plusieurs fois assez vivement attaqué la bande d'intrigans qui déchiroit ce qu'on appeloit la Société mère. Je réponds par ce passage de ma dénonciation : « Ce fut dès le mois de janvier dernier, etc. » Si on le médite, il explique tout. Eh bien ! lecteur, deux mots maintenant. Ceux-là qu'animoit le désir désintéressé de fonder la liberté de la France et de délivrer l'univers du fardeau de la royauté, c'étoient les Jacobins. Ceux, au contraire, qui avoient un double but, celui de ne renverser que le roi régnant et de s'attribuer à leur profit tous ses pouvoirs, c'étoient les Cordeliers. Or, maintenant, dans la Société de Paris, les Cordeliers dominent; le peu de Jacobins qui s'y

trouve y est surpris ou opprimé. Au moment où j'écris, ce n'est plus avec des Jacobins, c'est avec des Cordeliers que les Sociétés des départemens correspondent. Mais aujourd'hui même que leur grand complot de septembre a échoué, aujourd'hui qu'ils ont eu l'air de provoquer, pour notre constitution en république, ce décret qu'ils ont senti ne pouvoir échapper, est-il bien vrai qu'ils veuillent une démocratie pure, une république véritable, dont les premiers magistrats ne soient pas des rois sous un nom plus modeste? J'affirme qu'ils ne le veulent pas; et, dès qu'il le faudra, je m'expliquerai davantage.

Mais Robespierre n'étoit-il pas jacobin? Jusqu'à la fin de 1791, oui; depuis 1792, il est cordelier. Il l'est devenu d'abord par bêtise et par vanité, puis par vanité et par ambition. Je n'ai jamais prétendu, moi, qu'il eût personnellement assez de moyens pour être dictateur. Grâce aux scélérats plus habiles qui le poussoient, il le fut un instant, il le pourroit devenir encore. Mais se maintenir dans ce poste aussi difficile que périlleux, lui? jamais. Il est loin d'avoir le courage et le génie nécessaires. C'est pour cela que j'ai dit qu'ils vouloient se constituer rois avec lui, sous lui et peut-être bientôt sans lui. Je devois retrancher le peut-être : car je ne doute pas qu'après avoir jeté en avant cet homme, qu'on a si bien

qualifié « une espèce de prêtre », et s'en être servi comme d'un instrument utile à leurs desseins, ils ne l'eussent aussitôt, n'importe comment, brisé plus facilement que le verre le plus fragile. Ah ! l'insensé !

J'attendrai, m'a-t-il dit, que vous demandiez la proscription des Jacobins. Robespierre, le soin de leur honneur me touche : car les turpitudes dont ils semblent enveloppés depuis trop longtemps, je fais voir qu'elles sont les tiennes ; que de toi seul elles jaillissent, et ne doivent par conséquent retomber que sur toi. Je veux leur conservation, car, en dévoilant toute ta meurtrière tyrannie, je travaille à les en délivrer. Je suis leur ami véritable, car je les défends contre leurs ennemis les plus cruels : toi et l'imbécile cohue qui t'a reçu pour son dieu, toi et la troupe perfide qui t'a fait son mannequin. Si je soutenois les Jacobins, tels qu'ils ont paru depuis dix mois, on pourroit m'accuser de les vouloir détruire ; mais je rétablis leur gloire en te restituant leurs souillures ; en faisant voir qu'il fut possible de les opprimer, je démontre qu'il fut impossible de les corrompre ; je prouve que, pour rendre à la Société tout son lustre, il ne s'agit que de la régénérer, et que, pour la régénérer, il suffit d'en chasser les usurpateurs. Non, je n'attaquerai point les Sociétés populaires ; longtemps elles furent nécessaires, elles seront long-

temps utiles : j'attaquerai les ambitieux qui ont entièrement perverti celle de Paris, et qui la mettent en péril. Bientôt elle tomberoit d'elle-même, s'ils n'en étoient expulsés. Dès qu'ils le seront, nous tous, Jacobins, nous y rentrerons en foule; aussitôt la Société reparoîtra digne d'estime comme en ses plus beaux jours; et le journal, je ne dis plus de ses débats misérables et scandaleux, mais j'ose dire de ses discussions brillantes et profondes, fera foi qu'une poignée d'agitateurs, qui nous déshonoroit de son ignorance et de ses vices, plus difficile à vaincre que ces Feuillans tant combattus, nuisoit à la République, moins encore par le mal qu'elle savoit faire que par le bien qu'elle empêchoit.

Mais, dis-tu, *si c'est depuis le mois de janvier que l'Autriche et la Prusse ont déclaré la guerre aux Jacobins!* Aux Jacobins de 1791, Robespierre, et non aux Cordeliers de 1792; tu vois que nous sommes d'accord. Léopold menaçoit au mois de février : n'étoit-ce pas, dis-moi, à cause des services anciens rendus par les Jacobins à la patrie? Oseras-tu soutenir que c'étoit à cause des services futurs que tes Cordeliers devoient peut-être lui rendre? Étoit-ce nous qu'il ménageoit, nous qui sentions dès lors qu'il falloit profiter du moment pour l'attaquer? Étoit-ce toi qu'il attaquoit, toi qui déjà, de concert avec lui sur ce point, ne cher-

chois qu'à faire des ennemis au côté gauche de l'Assemblée nationale de France? Toi qui, d'accord avec les héros du côté droit, prétendois que, malgré l'état ruineux où ses démonstrations hostiles nous constituoient, il falloit paisiblement attendre que tous ses pandours fussent prêts? Toi qui, à quatorze reprises différentes, plaidois les plus chers intérêts de cet ennemi, qui n'eût pas fait de simples menaces s'il se fût senti dès lors en état de frapper? Toi qui, avec tous les aristocrates, tremblois qu'on ne hâtât cette guerre. Mais vous aviez des motifs différens, je te rends justice. Eux ne la vouloient pas alors, parce qu'ils savoient qu'elle nous seroit inévitable, et que plus nous aurions différé, moins il nous resteroit de ressources. Vous ne la vouliez pas, vous, parce que vous calculiez que l'état d'anxiété générale où nous étions, s'il se prolongeoit par la paix, devenant par degré intolérable, vous fourniroit tôt ou tard l'occasion d'aller droit au despote de l'intérieur; et que la nation, satisfaite d'avoir vu tomber le parjure, ne trouveroit pas mauvais qu'on lui donnât, sous quelque autre nom, un ou plusieurs successeurs, en apparence amis de la liberté. Nous la voulions, nous purs Jacobins, parce qu'à coup sûr la paix tuoit la République, puisque, dans la supposition la plus favorable, elle nous conduisoit tout au plus à un changement de tyran. Nous la voulions,

parce que, si elle avoit actuellement ses périls, plus tard elle en auroit de plus certains; parce qu'entreprise à temps, ses premiers revers, sans doute inévitables, pouvoient du moins se réparer et devoient purger à la fois le sénat, les armées et le trône; parce qu'au milieu des prompts succès qui devoient suivre le plus profond ressentiment d'une trahison mieux prouvée, plus inexcusable, plus éclatante, forçoit nécessairement une véritable révolution, d'un prix auquel on ne pouvoit rien comparer. Vous vous retranchez sur la paix, vous, ambitieux, qui ne songez qu'à déplacer un roi. Ils appeloient la guerre à grands cris, les hommes d'un cœur généreux, d'une âme vraiment libre, trop forts pour céder aux petites suggestions du vil intérêt personnel; trop grands pour ne se considérer que dans le passage de cette vie. Ils appeloient la guerre, les républicains dignes de l'être. Ils osoient aspirer à la gloire solide, à l'immortel honneur de tuer la royauté même; de la tuer à jamais, d'abord en France, et puis dans l'univers.

Tu poursuis (page 6) : *S'ils ont dans leur sein recueilli les fédérés.* Malgré toi, Robespierre, ces vingt mille nouveaux personnages dont on provoquoit la venue, vous ne les attendiez pas dans votre plan : vos mesures principales en étoient dérangées; ils pouvoient être honorablement soupçonnés de ne pas goûter vos projets d'usurpation.

Tu déclamas, pendant deux séances, contre le salutaire décret qui les appeloit. Mais cette fois tu ne persuadas que ton peuple : celui de Paris voulut bien ne te croire qu'absurde. Malgré toi et l'état-major de La Fayette, car ici vous vous rencontrâtes encore poursuivant le même chemin, malgré les différens chefs de faction qui s'accordoient à le vouloir tromper, Paris eut le bon esprit de désirer ses frères. Les fédérés accoururent. Aussitôt, comme tous les apprentis despotes, tantôt insolens et tantôt flatteurs, qui crient de loin contre l'obstacle et le caressent dès qu'il s'approche, tu caressas ces nouveaux venus; les tiens s'en emparèrent; on s'efforça de te les conquérir; on leur montra l'*idole*. Mais l'idolâtrie-La Fayette cuisoit encore à nos braves amis : le grand nombre réprouva ta divinité par trop humaine. Dès lors il vous fut démontré que le *triumvirat* ne pouvoit plus échoir que par des coups de force : on vous a vus les essayer dans les premiers jours de septembre.

Tu nous apprends enfin que les Jacobins *ont abattu le despotisme;* mais par les Jacobins, tu n'entends que tes Cordeliers et toi, surtout toi, toi par-dessus tout, toi seul peut-être ! Et tu ajoutes (page 7) que *moi et les miens étions trop sages pour tremper dans de telles conspirations.* Ici paroît cet artifice que je t'ai reproché plus haut. Te voilà

réduit à jeter de la défaveur sur celui qui t'accuse. Eh bien, combattons sur ce terrain où tu sembles me défier, mais je n'y veux rester qu'un moment. Ton exemple, si à cet égard j'avois eu besoin de leçon, m'a trop appris que tôt ou tard on se perd en cédant à l'ambitieuse fantaisie de parler de soi. Ceux que tu appelles les miens, c'étoient... Roland : il avoit dénoncé Louis XVI à la France entière; tu le chargeois de tes calomnies, La Fayette parloit de son supplice, Brunswick appeloit son échafaud, et, le 3 septembre, ton Marat disputoit cette proie magnanime aux bourreaux de Brunswick. Servan : il avoit partagé l'honorable retraite du ministre de l'intérieur; il n'étoit rentré qu'avec lui, et cela pour sauver la France; les tiens cependant lui prodiguoient les dégoûts, tu l'accusois sans cesse, il étoit désigné victime dans les placards de ton associé. Pétion : sa conduite, en même temps vigoureuse et sage, usoit la royauté; tu t'efforçois, toi, d'user sa popularité. Brissot : il écrivoit contre la monarchie, dans un temps où tu confessois naïvement, tantôt que tu ne savois ce que c'étoit que la république, une autre fois que cette espèce de gouvernement ne convenoit pas à la France : c'est Pétion qui l'a raconté devant moi. Condorcet : sa philosophie avançoit la raison publique; et depuis longtemps, comme le petit Barnave, que Desmoulins, ton vil flatteur, appeloit

aussi un grand homme, comme Barnave, dont tout le monde connoît la fin politique, tu déclarois solennellement ne pas aimer plus la philosophie que les philosophes. Vergniaud, Gensonné, beaucoup d'autres : ils faisoient d'avance le projet de décret de la suspension. Guadet : il occupoit le fauteuil, lorsqu'au bruit des premières décharges de l'artillerie, et dans ce moment critique où la victoire de la bonne cause étoit plus que douteuse, le projet devenoit loi. Barbaroux : il arrivoit pour la journée du 10 avec les Marseillois, et bien vous en a pris qu'ils y fussent. Enfin... mais qu'on me pardonne l'étrange nécessité où tu me réduis de placer mon nom avec tant de noms justement célèbres! enfin, moi.

Moi, Robespierre, je restai pendant dix-huit mois dans cette Société de Paris, caché, tout à fait caché, au milieu de quelques hommes que leur médiocrité n'empêchoit pas de se produire. Observateur attentif, je m'instruisois à la fois des leçons d'un grand homme, vraiment grand malgré ses nombreux écarts, et des fautes de plusieurs petits hommes auprès desquels, si l'on ne t'avoit pas tenu compte de ta conduite, alors recommandable, on t'auroit trouvé petit. Là je voyois tour à tour s'élever et tomber plus d'une idole, et, franchement, j'étois loin de penser qu'un jour tu le pusses devenir. Aux heures de mes loisirs champêtres, je

faisois des ouvrages qui n'étoient pas tous perdus pour la Révolution. Mais enfin, à l'aspect des pressans dangers de la patrie, arraché à mes goûts solitaires et à mon obscurité politique, j'osai, n'étant pas de ton avis sur une question de première importance, paroître à la tribune des Jacobins, et contre toi, contre tes Cordeliers, malgré tes grimaces, malgré leurs clameurs, prouver la nécessité de la guerre. Nous l'obtenions deux mois trop tard; mais nous l'obtenions. Dès lors je consacrois mes journées entières à la défense de tout un peuple indignement trahi; sous les poignards de la Cour, au milieu des soldats de La Fayette, la poitrine découverte et le front levé, j'écrivois *la Sentinelle*. Et tes éternelles vanteries me forcent à me rappeler quelquefois que ce journal a, plus que *le Défenseur de la Constitution* [1], contribué à la révolution du 10.

Dans les premiers jours de juillet, je cherchois, avec Léonard Bourdon, les moyens d'obtenir promptement une Convention. Dans la nuit du 9 au 10 août, je présidois, de onze heures à une heure, ma section, la vigoureuse section des Lombards. A trois heures, mon bataillon me députoit à la maison commune, pour réclamer les canons

1. C'étoit le journal que faisoit Robespierre; le titre, au moins singulier, appellera la réflexion du lecteur. (*Louvet.*)

que notre état-major nous refusoit; nous revenions les lui enlever; l'état-major Sainte-Opportune vouloit nous arrêter, nous forcions le passage; avec ce bataillon des Lombards, l'un des premiers arrivés, j'étois à cinq heures du matin sur la place Vendôme, et, avant sept heures, nous nous placions sur le Carrousel. Le soir, fatigué d'une nuit et d'une journée passées dans de telles agitations, je reposois; le 11, dès le matin, j'apportois mes pouvoirs au Conseil général.

Et toi, tu n'y parus que le 12 ou le 13; et d'où venois-tu? Quelle retraite assez ignorée te recéloit dans la nuit du 9 au 10? Interrogé sur ce point à l'Assemblée électorale par un brave homme dont on ne put pas assez tôt étouffer la voix, tu répondis : *On me demande où j'étois. Partout où l'intérêt de ce peuple, qui m'est si cher, exigeoit que je fusse.*

Et deux mois avant le 10 août, lorsque l'aristocratie et le feuillantisme, ensemble ligués, osoient relever une tête insolente jusque dans nos sections, j'allois presque toujours les combattre dans la mienne. La tienne ne te vit qu'après le 10 août, et ne t'entendit prêcher que le mépris de l'Assemblée nationale et de ses lois.

Et quelques semaines avant le 10, lorsque, nommés commissaires par nos sections, nous obtenions de Chénier cette éloquente adresse par laquelle,

au nom de Paris, nous demandions la déchéance, où étois-tu? Où étois-tu, quand nous l'arrêtâmes? Lorsque, Pétion à notre tête, nous allâmes la présenter, où étois-tu? Aux Jacobins, Robespierre, uniquement aux Jacobins, pour faire adorer tes paroles et persécuter les républicains qui agissoient.

Robespierre, en te suivant dans cette partie de ta défense, j'ai dit ce que tes Jacobins étoient avant le 10; pour savoir ce qu'ils sont depuis, il suffit de parcourir leur journal. On y verra quelles rapsodies capucinières, gravement réputées plan de gouvernement, y sont applaudies; quels vices y passent pour vertus; quel monstre de scélératesse on qualifie magnanime; sur quelle autorité l'on ne craint pas d'appeler constamment le mépris et l'insurrection. Seulement je terminerai cet article, en t'observant que je t'avois accusé d'avoir bassement séduit, trompé, flatté ce que tu appelles le souverain; de t'être sans relâche et sans pudeur produit à son idolâtrie; d'avoir solennellement déclaré que tu serois le conseiller du peuple, pourvu qu'il le désirât fortement; d'avoir souffert qu'en ta présence on te proclamât le seul homme vertueux de la France, le seul capable de sauver ton pays; et qu'à tout cela tu n'as pas même essayé de répondre un mot [1].

---

1. Avant de quitter cet article jacobin, qu'il me soit per-

Venons à l'assemblée électorale. Je t'ai accusé de l'avoir tyrannisée par l'intrigue et par l'effroi : par l'intrigue, les tiens y apportèrent tous les moyens de cette vile tactique qui opprimoit depuis si longtemps nos Jacobins; par l'effroi, le premier député ne fut élu que le 3 ou le 4 septembre, c'est-à-dire sous les auspices de vos massacres déjà commencés. Mais ce premier député, quel fut-il? Toi, Robespierre, toi! et cependant Pétion étoit au milieu de vous. Un autre trait pourroit suffire pour montrer quel étoit l'esprit des meneurs de cette assemblée, et jusqu'à quel point ils pouvoient y corrompre et y étouffer l'opinion publique. Comme on alloit procéder à l'élection du second député, arrive la nouvelle de la nomination de Pétion à Chartres. Quelqu'un proposa que le corps électoral de Paris consignât dans son procès-

---

mis d'observer qu'il est difficile de contenir son indignation, quand on les voit essayer, jusqu'au sein de la Convention, plusieurs des moyens de leur tactique exécrable, et, comme dans la séance du lundi 26 novembre, par exemple, où le décret de mandat à la barre alloit être lancé contre un de leurs agitateurs, rentrer, sous le prétexte d'un amendement, dans la discussion du fond, demander qu'on interroge un des dénonciateurs quand ils ont vu sortir tous les autres, et, après une heure de tumulte, à dessein prolongé, arracher de lassitude un ajournement qui, devenant indéfini, équivaut à une question préalable. (*Louvet.*) — Sur les faits dont parle Louvet dans cette note, voir le *Moniteur*, XIV, 576.

verbal le regret d'avoir été prévenu dans le choix de Pétion par... Les plus violens murmures couvroient déjà sa voix; il ne put achever cette motion que les tiens trouvoient scandaleuse, exécrable. J'osai demander la parole pour la soutenir, mais la question préalable en fit justice avant qu'on m'eût permis de dire un mot. Cependant, au pied de la tribune, je tombai dans un groupe de tes Cordeliers. Les moins furieux m'appeloient un intrigant; les plus forcenés juroient que j'étois un scélérat; d'autres, à qui l'excès de leur rage ne permettoit plus de jurer, me prodiguoient, par signes, des menaces que depuis longtemps j'avois l'habitude de braver.

Oh! oui, je devois être à leurs yeux un scélérat, car le premier jour ce n'étoit point à Robespierre que j'avois donné ma voix. Le lendemain, je n'avois pas caché que j'estimois et qu'on devoit estimer Pétion; enfin, quelques jours après, j'avois eu l'audace de demander la parole, qu'on s'étoit bien gardé de m'accorder, contre le plus étrange des candidats que le directeur venoit de désigner, contre Marat. C'étoit ainsi pourtant que *je te faisois la cour,* à toi, Robespierre, qui m'as fait le plus mortel des outrages, en insinuant plus loin que j'avois loué ton Conseil général, parce que nous étions à l'époque des élections. Bientôt j'expliquerai comment et dans quel temps ces élo-

ges me furent surpris; et je donnerai en même temps une preuve nouvelle de ta profonde habileté dans l'art de la calomnie [1]. Ici, pour ne pas anticiper sur un autre sujet, je n'avancerai qu'une vérité, savoir que j'aurois souffert mille morts plu-

1. Il vient de publier sur cette matière une brochure intitulée : *De l'Influence de la calomnie sur la Révolution,* et qui s'imprime aux frais des Jacobins, où il l'a lue. Personne de nous assurément n'étoit plus que lui capable de faire là-dessus plusieurs volumes, C'est bien le cas de répéter : l'auteur est plein de son sujet. Cependant plusieurs passages, mieux écrits qu'il ne le sauroit faire, me donnent à penser que quelques compères calomniateurs l'ont aidé. Au reste il n'est pas inutile de faire voir ce qu'on y dit de la majorité de la Convention. « Ils veulent qu'on les garde; quels crimes veulent-ils donc commettre?... Ils veulent quitter Paris... Ils ont raison... Qu'ils partent donc... Mais où vont-ils se cacher pour démembrer l'État et conspirer contre la liberté du monde?... Quel moyen nous reste-t-il *aujourd'hui* pour déconcerter leurs funestes projets? Je n'en connois pas d'autre *en ce moment* que l'union des amis de la liberté, la sagesse et la patience. Un peuple magnanime et éclairé est toujours à temps de réclamer ses droits *et de venger ses injures.* » Voilà pourtant ce que l'on couvre d'applaudissemens dans la Société des ci-devant Jacobins. Et rapprochez de cette grande instruction du général le propos tenu quelques semaines auparavant par un des goujats subalternes : Qu'il n'y auroit bientôt plus contre la Convention d'autre raison que la raison du sabre, propos qui excita des battemens de main convulsifs et valut à son auteur l'honneur d'être reconduit à sa place en triomphe; rapprochez de toutes ces provocations séditieuses les contre-révolutionnaires atrocités dont est rempli le journal de leur magnanime; et demandez-vous ce qu'ils veulent. (*Louvet.*)

tôt que de descendre devant les tiens dans l'assemblée électorale, je ne dis point jusqu'à cet excès de bassesse de caresser leurs fureurs, je dis seulement jusqu'au point de me contraindre assez pour leur dissimuler le mépris et l'horreur qu'ils m'inspiroient. Loin de moi la lâche pensée de m'imposer, à cet égard, la moindre retenue. Et d'ailleurs ne le savois-je point qu'il n'y a nulle composition possible entre l'ambition désordonnée d'un faux patriote déjà tyran et l'entier désintéressement d'un vrai républicain? Ne le voyois-je pas dès lors qu'il ne pouvoit y avoir aucune espèce d'accommodement entre nous, qui voulions fonder la république sur l'éternelle base des vertus premières, la justice et l'humanité, et vous, qui commenciez des assassinats pour assurer votre triple dictature? Pouvois-je ignorer qu'en ce moment vous persécutiez les plus dignes républicains [1]; que, s'il ne vous étoit pas d'abord impossible d'abattre les principaux d'entre eux, vous ne manqueriez pas ensuite de venir jusqu'à moi; que, loin de me porter à la Convention, il ne tenoit à rien que vous ne me précipitassiez dans le tombeau de vos prisons-Marat? Et s'il m'étoit resté quelques

1. On verra bientôt que c'étoit alors que les mandats Marat étoient expédiés contre Roland, Brissot et d'autres. (*Louvet.*)

doutes à cet égard, Robespierre, n'avoient-ils pas pris la peine de les éclaircir, tes gardes du corps, qui, me sachant coupable du crime irrémissible d'avoir voulu parler contre ton candidat favori, contre le fauteur du triumvirat, dit l'ami du peuple, m'avoient attendu, et, me montrant leurs cannes à sabres, avoient proféré ces paroles remarquables aux premiers jours de septembre : « Avant peu tu y passeras »?

Tu dis qu'on étoit libre à cette assemblée, *parce qu'on y votoit à haute voix* (page 4); mais c'est précisément pour cela qu'on n'y étoit pas libre, car les tiens avoient pour eux les massacres, et ne dissimuloient pas l'intention de revenir à cette ressource, dès qu'elle leur paroîtroit nécessaire. Je citerai ce Tallien qui, ayant dit à la tribune : « Je ne suis pas Brissot », fut à bon droit couvert d'applaudissemens, mais qui, s'étant avisé, je ne sais pourquoi, d'ajouter : « Je ne suis pas non plus Robespierre », fut accueilli d'une épouvantable huée, n'acheva qu'à travers d'horribles murmures, ne fut point élu, parce que la faction lui retira tout à fait son appui, et put entendre, en revenant à sa place, au reste ce n'est pas son témoignage que je réclame, put entendre, car nous l'entendîmes de plusieurs parties de la salle, quelques voix l'apostropher des plus grossières menaces, et l'une d'entre elles lui crier : *Va, coquin,*

laisse faire, nous avons encore la hache levée[1].

Tu prétends (page 4) que *chacun usa librement du droit de les proposer,* les candidats. Robespierre, souffre l'âpreté de mon langage républicain, supporte la dure vérité : tu mens. Toi, toujours et plus que jamais privilégié, tu prenois, tu gardois la parole toutes les fois et aussi longuement que tu le jugeois convenable. Personne au contraire ne parloit que tu ne le voulusses. Si quelque visage nouveau, de qui l'on ne savoit point encore s'il n'étoit pas des tiens, demandoit la parole, il pouvoit l'obtenir ; mais aussitôt qu'il devenoit possible de s'apercevoir qu'il alloit dire ce que vous ne prétendiez pas permettre qu'on dît, vous l'empêchiez de continuer. Il étoit sur-le-champ réduit au plus absolu silence, trop heureux si vous ne le condamniez à l'heure même au supplice d'entendre et tes déclamations violentes, et toutes celles des plus forcenés boutefeux de ta faction. Ce manège, quelque scandaleux qu'il fût, se couvroit de si peu de ménagemens que les plus impassibles en conçurent une indignation vive. Un jour, dans l'accès d'une impatience trop juste, le courageux Dugazon poussa tout à coup, dans notre salle, ces généreuses paroles : « Quoi ! citoyens, vous avez abattu

1. Voyez aussi Gorsas, *Convention nationale,* t. II, n° 3, jeudi 8 novembre, p. 117. (*Louvet.*)

le despotisme, et vous souffrez que la tyrannie s'exerce au milieu de vous! » Ai-je besoin d'ajouter qu'il ne put dire un mot de plus? Voilà, Robespierre, quelle étoit la dose de liberté dont tu voulois bien nous laisser jouir. Et s'il est vrai qu'on ait été libre dans le choix des candidats, dis-moi par quel prodige il est arrivé qu'excepté Kersaint, que vous repoussâtes, nul autre des excellens républicains que réprouvoit Marat dans ses placards ne fut même proposé, tandis que presque tous les Cordeliers qu'il désignoit furent élus. L'oseras-tu nier? Il est de notoriété publique que les honteuses listes de *votre magnanime* furent suivies.

Tu dis (page 4) : *Je n'en présentai aucun.* Tu mens encore. En effet, je lis au commencement de ta page 5 que *tu ne désignas point Marat* plus particulièrement *que les écrivains courageux qui, etc...*, ce qui est déjà un aveu que tu en désignas plusieurs; et je vais prouver que cette prétendue désignation de Marat fut une présentation véritable qui produisit une nomination forcée. Mais, puisqu'il t'étoit réservé de montrer l'espèce de courage qu'il falloit pour accoler, dans le même discours, les deux noms les plus étonnés de se trouver ensemble, celui de Priestley, si respectable, et celui de cet odieux Marat, ne les séparons pas aussitôt qu'il le faudroit. Ne séparons pas tes mensonges, car tu mens encore, lorsque tu oses avancer que tu

ne dis pas de mal de Priestley, qui t'étoit connu par sa réputation de savant, etc. Il ne me faut, pour confondre tant d'impostures, que rapporter les faits. Cinq ou six nominations étoient déjà faites. Aux derniers appels nous avions vainement porté Priestley; de leur côté, les tiens avoient inutilement essayé Marat. Tu montes à la tribune, Robespierre. Dans le même discours, dans le même, et si la postérité s'occupe de tes méfaits, elle ne te pardonnera pas celui-là! dans le même discours, tu attaques, tu dénigres Priestley, tu désignes, tu vantes une espèce d'homme qu'à la vérité tu ne nommes pas, mais que tu signales si bien que tout le monde le reconnoît. Tu t'écries : « Je le sais, qu'il existe une coalition de philosophes; je sais que MM. Condorcet et Brissot veulent mettre des philosophes dans la Convention. Le docteur Priestley a écrit dans son cabinet. Mais qu'avons-nous besoin de ces hommes, qui n'ont fait que des livres? Il nous faut des patriotes qui se soient exercés dans des révolutions, qui aient combattu corps à corps le despotisme, qui en aient été les victimes. » Ainsi, Robespierre, tu poursuivois dans Priestley sa réputation de savant, et, par une mauvaise foi révoltante, tu donnois à entendre qu'il ne s'étoit point exercé contre le despotisme; tu cachois cette vérité, qu'il t'a fallu depuis reconnoître devant la Convention (page 5) : que Priest-

ley avoit éprouvé *une disgrâce qui le rendoit intéressant aux yeux des amis de la Révolution françoise.* Tu le dis dans ta réponse, tu ne le disois pas à l'assemblée électorale. Content d'avoir obscurci d'un même nuage le courageux dévouement d'un sage et la vérité, il te restoit à préconiser jusqu'aux lâchetés de celui que, pour l'honneur de l'espèce humaine, je voudrois bien ne pouvoir regarder que comme un insensé ! Tu poursuivis : « Quant à moi, je l'avoue, j'aime mieux un homme qui, pour combattre La Fayette et la Cour, se seroit pendant un an caché dans une cave. » Dirai-je que les tiens applaudirent avec fureur ces paroles impatiemment attendues? Dirai-je que, pour terminer dignement ce discours vandale, tu parus amèrement regretter, à cause des mauvais choix que faisoient les départemens, et dont les nouvelles nous arrivoient de toutes parts, qu'il ne dût pas se trouver dans la Convention un plus grand nombre d'hommes doués d'une ignorance assez crasse pour ne pas même savoir parler leur langue ? Dirai-je ?... Non, mon intention n'est pas d'affliger sans nécessité qui que ce soit, et je pense que l'homme [1] qu'il te plut d'indiquer après Marat ne méritoit

1. On m'assure que le même homme m'injurie quelquefois aux ci-devant Jacobins ; je le lui pardonne, car je le crois égaré. (*Louvet.*)

pas la honte de se trouver à ses côtés; mais ce que je ne puis taire, c'est que vainement plusieurs républicains, indignés, demandèrent la parole avec moi. Vainement, comme eux, je brûlois de venger le philosophe anglois et de démasquer le François indigne. Tu avois prudemment décidé qu'on ne parleroit point après toi; tu ordonnois que la discussion, qui réellement n'étoit point ouverte, puisqu'on n'avoit pas entendu de contradicteurs, fût fermée; elle le fut. Tu nous donnas despotiquement l'appel nominal. O honte!... mais du moins ce n'est pas la nôtre; ce n'est pas, je le jure, celle du peuple de Paris : la vertu perdit presque toutes les voix; le crime nous échut.

Mais, pour essayer de pallier l'ignominie et le despotisme de tes élections, tu oses dire et imprimer que les choix ont été discutés et ratifiés par les sections. Eh bien, je ne te réponds que par deux mots, et Paris tout entier, que je puis appeler en témoignage, les répétera : tu mens, tu mens, tu mens trois fois. Lis Condorcet, il te dira : « Il a fait entendre que ce choix avoit été confirmé par les assemblées primaires, mais il n'a pas dit que cette résolution, prise dans le corps électoral, n'avoit point eu d'exécution, et que ceux qui avoient provoqué cet arrêté, quand ils croyoient cette exclusion utile pour écarter les hommes qu'ils haïssoient, l'ont abandonné quand ils ont prévu

qu'elle ne frappoit que sur leurs amis. » Lis Gorsas, il te dira, page 120 du numéro du jeudi 8 novembre : « Quand on est venu dire au corps électoral qu'une ou deux sections avoient rayé ou vouloient rayer Marat, Fréron ou Robespierre : « Eh « bien! s'est-on écrié, nous verrons s'ils l'osent! »

Enfin, sur toute ta conduite dans l'assemblée électorale, lis un homme dont le témoignage est accablant contre toi, car devant la France, qui n'ignoroit pas quelle intime et sainte amitié vous unissoit jadis[1], son silence eût maintenant suffi pour t'accuser. A la page 17 de son discours sur l'accusation intentée contre toi, il te dira : « Il est vrai que cette assemblée (électorale) étoit influencée, dominée par un petit nombre d'hommes; qu'on ne pouvoit choisir que leurs partisans; que les élections étoient préparées par des listes qui furent exactement suivies, à de légères exceptions près.

« Il est vrai encore que cette assemblée étoit devenue une lice, toujours ouverte aux dénonciations, aux déclamations les plus emportées. Des orateurs, par leurs discours, entretenoient dans le peuple une agitation violente et nous exposoient sans cesse au renouvellement de ces scènes d'horreurs dont nous venions d'être témoins. »

---

1. Il s'agit de Pétion.

Encore un fait, cependant, sur cette assemblée électorale, un fait qui pourroit fournir à de nombreuses réflexions, et sur lequel je n'en veux faire aujourd'hui que très peu. Qui donc, après la révolution du 10 août, s'occupa du soin de rappeler l'attention publique sur un homme que, dans toutes les suppositions possibles, il étoit sage de laisser dans ses palais? Qui donc eut la funeste maladresse et le cruel pouvoir de le faire représentant du peuple [1]? Que signifie cette précaution de l'avoir nommé le dernier, le vingt-quatrième? Que signifie surtout cette impertinente comédie par laquelle les Cordeliers, qui venoient de faire cette élection, eurent l'air d'en être étonnés et de vouloir revenir contre, sans doute afin de persuader aux bonnes gens que c'étoit nous qui l'avions faite. Et comment l'aurions-nous pu, nous qui nous étions trouvés trop foibles pour porter l'homme irréprochable, Priestley; nous qui, toujours écrasés par la faction, n'avions pu conquérir sur elle, et par une espèce de surprise encore, que le respectable Dusaulx et trois ou quatre autres

1. Quelques jours auparavant parut un placard de Marat dans lequel, se plaignant de Roland, qui lui avoit refusé 15,000 livres destinées à des impressions pour éclairer le peuple, il disoit que d'Orléans devroit les lui donner; qu'il prouveroit ainsi qu'en effet il étoit l'ami de la Révolution, et que cela pourroit décider les électeurs à le porter à la Convention. (*Louvet.*)

nominations, précieuses pour nous, pour eux insignifiantes? Comment, surtout, l'aurions-nous voulu, nous, purs Jacobins, que le fantôme d'un monseigneur effarouche? Philippe, malgré tes services dans la révolution de 1789, et peut-être aussi à cause d'eux, je ne puis avoir confiance en toi, je ne puis oublier que tu naquis au sein des grandeurs; que tu reçus l'insolente éducation réservée aux gens de ta sorte; que ta jeunesse respira l'air empoisonné des cours; que la soif de dominer servoit à toutes les passions dans les individus de ta caste; qu'elle doit couler dans tes veines avec ton sang. Tes enfans... Loin de moi l'odieux dessein de flétrir leur jeune courage et d'arrêter leurs dispositions sans doute louables, mais je crains que, pour leur entière régénération, ils n'aient tout à faire par eux-mêmes. A quelle époque, en effet, auroient-ils été formés pour l'austérité de nos mœurs républicaines? *Adèle et Théodore*, la *Religion considérée*, etc., et plusieurs autres ouvrages qui ne respirent que fanatisme de toute espèce, fanatisme religieux, superstition nobiliaire, haine de Voltaire, de Rousseau, de nos plus grands philosophes et de toute la philosophie, me sont-ils de bons garans que la gouvernante de tes fils [1] ait voulu sincèrement leur mettre au cœur l'amour de cette

1. Mme de Genlis.

égalité sainte, dont il est au moins étrange que tu aies usurpé le nom pour le leur passer? Tes enfans! je me défie des crimes de leurs ancêtres, et je voudrois me défier de leurs propres vertus. Je me défie surtout, et je m'indigne de l'espèce d'enthousiasme avec lequel ces mêmes hommes, qui n'ont pas craint de t'élire, affectent d'applaudir, jusque dans la Convention, à chaque nouvelle des succès que ces jeunes gens obtiennent. Tes enfans, je les plains. Ils auront longtemps encore à travailler, avant d'avoir effacé la tache de leur origine : ils sont nés d'un Bourbon! Philippe, Philippe, je te le dis, et le dis tout haut : Quoique, malgré tes amis, il soit entré beaucoup de vrais républicains dans la Convention, je suis toujours surpris qu'au milieu de ces premiers plénipotentiaires de ma patrie, enfin tout à fait plébéienne, toujours surpris, dis-je, et quelquefois inquiet, de voir assis, non loin de moi, un homme qui fut prince. Philippe, Danton, Robespierre et Marat, vous tous et tous vos Cordeliers, prenez garde; nous serons unis contre vous, j'espère; nous vous observerons; jusqu'à notre chute, fût-elle prompte, inévitable et violente, sûrs que du moins elle enfanteroit des vengeurs à la République, nous vous combattrons : car, pour ce qui me regarde, mes commettans m'ont fait jurer, et je l'avois juré déjà, que, dussions-nous périr, nous ne souffririons plus,

sous quelque nom que ce pût être, la honte et le fardeau de la royauté.

Passons au Conseil général. Tu fais l'éloge de la conduite qu'il tint dans ses premiers jours. Je ne l'ai pas attaquée, j'ai dit au contraire qu'alors j'étois un de ses membres. Mais ensuite, uniquement dirigé par toi, dont le despotisme éloignoit le maire, écartoit d'anciens et dignes administrateurs[1], entraînoit la majorité, peut-être bien intentionnée, écrasoit une minorité respectable, tout à fait animée de ton esprit désorganisateur, loin de déposer son pouvoir, il l'étendit; il méconnut les sections qui l'avoient envoyé, le Conseil exécutif qu'il entravoit dans sa marche, l'Assemblée législative qu'il insultoit jusqu'à sa barre, et les communes environnantes, sur le territoire desquelles ses commissaires allèrent exercer des actes de tyrannie. Tu régnois déjà, Robespierre, et pourtant le 2 septembre n'étoit pas encore venu. Ce fut, je crois, le 25 août, que la section des Lombards, connue pour avoir constamment veillé

---

1. Bidermann, Chambon, Osselin, Thomas, et plusieurs autres qu'on ne laissoit plus administrer; trop heureux qu'on leur permît d'avoir encore voix délibérative. Et qui voulut-on faire administrateurs? Des hommes dont quelques-uns savoient à peine lire, mais qui, en revanche, savoient calomnier l'Assemblée, dénigrer Pétion et louer Robespierre : de vrais Cordeliers. (*Louvet.*)

contre l'aristocratie, tandis que le grand nombre des sections paroissoit dormir, la section des Lombards, incapable aussi de fléchir sous ta tyrannie démagogique, prit le vigoureux arrêté par lequel, déclarant le Conseil général usurpateur, elle lui retiroit ses commissaires, et invitoit les autres sections à en faire autant. Aussitôt toute la cohue des petits rois de se mettre en campagne. Tallien dans sa section, Laveaux à celle de l'Oratoire, à celle de Mauconseil Lulier, et dans plusieurs autres tous les affiliés de cette espèce, me dénoncèrent dans les termes les plus violens. Que dis-je? le dictateur en personne, toi-même, Robespierre, feignant de me croire l'auteur de cet arrêté que tu trouvois contre-révolutionnaire, et auquel j'avoue que je n'avois pas eu l'honneur de contribuer, toi-même, du haut de ta tribune, tu appelois sur moi les licteurs. Au milieu de tes groupes, il n'étoit question de rien moins que de marcher sur la section des Lombards; sous les fenêtres de la maison commune, un peuple égaré demandoit ma tête, tandis que d'adroits émissaires venoient répandre jusque dans mon quartier le bruit que j'étois arrêté; et tout cela, faisoit-on dire encore, parce que Pétion se conduisoit mal depuis que j'étois son ami. Son ami! J'aurois pu désirer qu'il m'eût jugé digne de l'être. Mais son conseiller? De quoi mes avis auroient-ils pu servir à son expé-

rience? A cette époque, il y avoit peut-être quinze jours que je ne l'avois vu, et je ne crois pas qu'il ait reçu jamais une lettre de moi. Les calomniateurs le savoient bien sans doute; mais que leur importoit, pourvu qu'ils préparassent l'opinion publique à la fin violente et prochaine qui m'étoit apparemment réservée, comme à tous les vrais républicains (nous touchions à l'époque terrible, remarquez), et surtout, surtout, pourvu qu'ils parvinssent à dépopulariser cet incommode Pétion?... Qu'en auroient-ils fait par la suite? C'est ce que je laisse à penser.

Tu dis (page 10) : *On vous entretient d'intrigans qui s'étoient introduits dans ce corps; je sais qu'il en existoit quelques-uns.* Ici, Robespierre, me voilà fort de ton propre aveu. Mais ces intrigans, voyons quels ils étoient, et de quelle espèce. C'est Pétion qui va parler[1] : « Beaucoup de ses membres (du Conseil de la Commune), et en général les plus effervescens, étoient dispersés; ils remplissoient des missions dans plusieurs parties de l'empire; et ces missions, à quel titre les remplissoient-ils? En qualité de commissaires du pouvoir exécutif. Mais comment le pouvoir exécutif avoit-il choisi les plus effervescens? Ce n'étoit pas le pouvoir exécutif qui les avoit choisis, c'étoit le seul ministre de

1. Voyez son discours, p. 17. (*Louvet.*)

la justice [1], et ce fait n'est pas du nombre de ceux que Danton veuille nier : car un député, lui reprochant dernièrement la conduite qu'a tenue l'un de ces effervescens, n'obtint de lui que cette justification : « Eh! f.....! croyez-vous qu'on vous enverra « des demoiselles? » C'étoit un rude ministre de la justice, que ce monsieur-là! »

Après avoir fait l'apologie des usurpateurs du Conseil général, tu entreprends indirectement celle de son comité de surveillance ; et, certes, je n'en suis point étonné. Tu t'écries (page 2) : *Des arrestations illégales! que ne nous reprochez-vous aussi d'avoir brisé les plumes mercenaires*, etc. Robespierre, je ne reproche à ton comité que d'avoir voulu, par des assassinats, préparer le peuple françois à recevoir le joug de ta tyrannie. Je voulois oublier tout le reste. Entends-tu me forcer à m'en ressouvenir?

L'apologie des événemens du 2 septembre, tu ne tarderas pas à l'entreprendre aussi. Néanmoins, soit délicatesse, soit précaution, tu ne juges pas à propos de permettre qu'on t'impute d'y avoir contribué le moins du monde. *Tu avois*, à ce que tu dis (page 14), *cessé de fréquenter le Conseil avant*

1. Le pouvoir exécutif, qui ne connoissoit pas encore Danton, lui abandonna le choix des commissaires, et les reçut sur sa désignation. (*Louvet.*)

l'époque des massacres, et moi, je dirai bientôt quel jour, à quelle heure et en quels termes tu y proscrivois ceux que Pétion appelle si bien les chefs d'opinion de l'Assemblée législative. Ensuite je conviendrai bien qu'après que l'assemblée électorale eut ouvert ses séances, ce fut à la tribune principalement, et devant ton peuple des Jacobins, que tu allas poursuivre contre les plus purs patriotes ton système de diffamation séditieuse et violente.

Tu prétends (page 15) que *le Conseil général a fait tout ce qui étoit en son pouvoir pour empêcher ces massacres*. Mais d'où étoient-ils donc ces deux municipaux qui, couverts de leurs écharpes, y présidoient?

Il est vrai que tu dis plus loin (page 19) que, *ne pouvant les déterminer* (*les citoyens*) *à se reposer sur les tribunaux, les municipaux les engagèrent à suivre des formes*. Quels citoyens! grands dieux! et quels municipaux! et surtout quelles formes! (Voyez *l'Agonie de trente-huit heures*, par Saint-Méard.)

(Page 15.) *Depoix avoit été frauduleusement mis en liberté*. Par qui? Dis-nous quelle main a soustrait les pièces et le prisonnier.

Enfin tu oses imprimer (page 17) que *c'étoit un mouvement populaire, et non la sédition partielle de quelques scélérats*. Un mouvement populaire!

Écoute Pétion (pages 12 et 13) : « Le 2 septembre arrive, le canon d'alarme tire, le tocsin sonne. Oh ! jour de deuil ! A ce son lugubre et alarmant on se rassemble, on se précipite dans les prisons; on égorge, on assassine. Manuel, plusieurs députés de l'Assemblée nationale, se rendent dans ces lieux de carnage : leurs efforts sont inutiles; on immole les victimes jusque dans leurs bras. Eh bien, j'étois dans une fausse sécurité, j'ignorois ces cruautés ; depuis quelque temps on ne me parloit de rien. Je les apprends enfin, et comment? d'une manière vague, indirecte, défigurée; on m'ajoute en même temps que tout est fini. Les détails les plus déchirans me parviennent ensuite ; mais j'étois dans la conviction la plus intime que le jour qui avoit éclairé ces scènes affreuses ne reparoîtroit plus. Cependant elles continuent. J'écris au commandant général; je le requiers de porter des forces aux prisons : il ne me répond pas d'abord; j'écris de nouveau : il me dit qu'il a donné des ordres. Rien n'annonce que ses ordres s'exécutent. Cependant elles continuent encore; je vais au Conseil de la Commune ; je me rends de là à l'hôtel de la Force avec plusieurs de mes collègues. Des citoyens assez paisibles obstruoient la rue qui conduit à cette prison; une très foible garde étoit à la porte ; j'entre... Non, jamais ce spectacle ne s'effacera de mon cœur. Je vois deux officiers re-

vêtus de leurs écharpes; je vois trois hommes tranquillement assis devant une table, les registres d'écrous ouverts et sous leurs yeux, faisant l'appel des prisonniers; d'autres hommes les interrogeant, d'autres hommes faisant fonctions de jurés et de juges; une douzaine de bourreaux, les bras nus, couverts de sang, les uns avec des massues, les autres avec des sabres et des coutelas qui en dégouttoient, exécutant à l'instant les jugemens; des citoyens attendant au dehors ces jugemens avec impatience; gardant le plus morne silence aux arrêts de mort, jetant des cris de joie aux arrêts d'absolution. »

C'est ainsi que Pétion s'exprime; et toi, Robespierre, tu as le courage de continuer (toujours page 17) : *Et non la sédition partielle de quelques scélérats* payés *pour assassiner leurs semblables.* S'ils ne l'étoient pas encore, payés, ils s'attendoient à l'être. Écoutons encore Pétion (page 13): « Et les hommes qui jugeoient, et les hommes qui exécutoient, avoient la même sécurité que si la loi les eût appelés à remplir ces fonctions. Ils demandoient, pourroit-on le croire? ils demandoient à être payés du temps qu'ils avoient passé, etc.. » Page 14, il continue : « Ces assassinats furent-ils commandés? Furent-ils dirigés par quelques hommes? J'ai eu des listes sous les yeux, j'ai reçu des rapports, j'ai recueilli quelques faits; si j'avois

à prononcer comme juge, je ne pourrois pas dire: *Voilà le coupable.* »

Ainsi quand Pétion vit les exécuteurs, ils n'étoient pas payés, mais ils comptoient l'être. Je n'ai plus qu'à rapporter un fait qui prouvera que quelques personnes entendoient qu'ils le fussent. Un matin, quatre hommes arrivèrent dans la maison du ministre de l'intérieur et s'adressèrent au citoyen Faipoult, l'un des chefs de bureau; ils avoient des piques et une épée de deuil ensanglantées; ils venoient chercher le prix de leur travail, que le ministre de l'intérieur devoit leur remettre, leur avoit-on dit; le citoyen Faipoult, malgré les horribles explications qu'on lui donnoit, feignit toujours de ne pas comprendre quelle avoit été l'espèce d'ouvrage dont le payement lui étoit demandé. Observez que, pendant l'étrange colloque, un des ouvriers, accablé de la double ivresse du sang et du vin, s'étoit mis sur un fauteuil, où déjà il étoit assoupi. « On vous a donné de l'ouvrage, disoit toujours Faipoult, vous dites avoir bien travaillé, vous demandez qu'on vous paye, rien n'est plus juste, mais adressez-vous donc à ceux qui vous ont employés. » Enfin les bourreaux, assez mécontens, réveillèrent leur camarade et partirent. Le même soir, entre sept et huit heures, il en revint un; il étoit porteur d'un mandat à peu près conçu en ces termes : « Il est ordonné à M. Vallé

de Villeneuve [1] de payer à ... (ici quatre noms)... la somme de 12 livres chaque pour l'expédition des prêtres à Saint-Firmin. » Le garçon du bureau, qui reconnoissoit le quidam pour un des quatre du matin, ne voulut point le laisser aller jusqu'au citoyen Faipoult; pressé, au contraire, du besoin de renvoyer le cruel créancier, il parcourut très rapidement son mandat, ne se donna point le temps de déchiffrer les noms très mal écrits des ouvriers et des signataires, courut dans le cabinet du premier commis consulter l'Almanach royal, et revint aussitôt rapporter l'adresse du citoyen Vallé-Villeneuve. On ignore comment celui-ci aura pu s'en débarrasser.

Je reviens à toi, Robespierre. Page 18, tu t'écries : *Je pourrois citer la faveur du Conseil général de la Commune; M. Louvet lui-même, qui commençoit l'une de ses affiches par ces mots : Honneur au Conseil général de la Commune;* il a fait *sonner le tocsin,* il a sauvé *la patrie.* Et tu ajoutes: *C'étoit alors le temps des élections.* Robespierre, tu mens, tu mens à dessein, tu mens à ta conscience. Tu as voulu faire croire, et en te lisant on croiroit que je t'ai loué, toi et ton Conseil, après ou pendant les massacres, et que par conséquent je les approuvois alors, moi qui les condamne aujourd'hui. Eh bien! cette affiche est dans les mains

1. Vallé-Villeneuve est le trésorier de la ville. (*Louvet.*)

de mes souscripteurs; qu'ils veuillent bien la consulter, c'est le n° 57[1]; il ne porte pas, comme tu le prétends : « Le Conseil général a sauvé la patrie » ; mais : « Il vient de prouver qu'il vouloit sauver la patrie » ; il ne porte pas : « Il a fait sonner le tocsin » ; mais : « Il vient d'arrêter que le tocsin alloit sonner »; ce qui démontre incontestablement, sans parler de la date qu'elle porte, que l'affiche est du 2, et de la matinée du 2 ; qu'alors ni vos massacres, ni par conséquent votre révolution de septembre, n'étoient commencés; qu'ainsi tu ne t'es emparé d'un écrit à moi que pour le dénaturer complètement; qu'enfin tu as altéré tous les faits avec cette réflexion, ce calcul, cet imperturbable sang-froid, qui ne t'abandonnent pas quand tu calomnies.

Qu'on apprécie maintenant l'insigne méchanceté de ce trait : « C'étoit le temps des élections » ; autre infamie que j'ai suffisamment repoussée.

Cependant on pourroit demander comment, à cette époque de la matinée du 2, je pouvois t'approuver, te louer même, toi et ton Conseil, qui, de mon aveu propre, étiez depuis quelque temps d'insolens usurpateurs. Je prévois cette objection d'autant plus volontiers que ma réponse va jeter

1. Les soixante premiers numéros sont de moi : les suivans ne m'appartiennent pas. Je n'ai pu continuer cet ouvrage depuis que je suis dans la Convention. (*Louvet.*)

encore beaucoup de lumières sur l'infâme conduite des tiens.

Marat, le pauvre patriote[1], devenu tout d'un coup assez riche pour imprimer de nombreux placards, peut-être parce qu'il avoit rencontré parmi les nouveaux ministres un ami, qui, sommé quelque jour de rendre des comptes d'assignats, en seroit quitte pour dire qu'il avoit rendu compte de la liberté, et que d'ailleurs le tempérament de Marat, dont il avoit fait l'expérience, ne lui convenoit plus, Marat couvroit Paris de ses ordures sanguinaires. A la nouvelle de la trahison de Longwy, l'Assemblée venoit de décréter que Paris fourniroit 30,000 hommes pour sa part. Le lendemain, Marat, dans un placard nouveau, déchire Condorcet, Brissot, tous les chefs d'opinion de l'Assemblée et cinq des six ministres. Il crie à la trahison, il soutient qu'on veut livrer la France à Brunswick ; qu'on veut envoyer d'abord 30,000 Parisiens à la boucherie. Il invite Paris à ne pas envoyer un homme à Soissons ; il ose dire qu'il faut fouler aux pieds les décrets de l'Assemblée. J'étois indigné; cependant, le mépris me paroissant encore l'arme qu'on dût préférer, je fais une *Sentinelle* où je me borne à représenter aux

1. Rappelez-vous la lettre par laquelle il demandoit à Roland 15,000 livres. (*Louvet.*)

Parisiens qu'il n'est pas de leur intérêt d'attendre que l'ennemi les vienne assiéger dans leurs murs. Le lendemain encore, placard du monstre, qui ne craint pas de parler de la convenance d'*un triumvirat;* cependant je ne remarque pas que la masse des citoyens soit en général pénétrée de l'horreur qu'une telle proposition devroit inspirer; je ne vois pas, d'un autre côté, que le Conseil général s'occupe sérieusement de la levée des enrôlemens; et je trouve le peuple de Paris, que ses magistrats abandonnent, tandis que des agitateurs le poussent aux plus folles défiances, je le trouve plongé dans des irrésolutions, une espèce d'insouciance, une sorte de stupeur du plus fâcheux augure. Alors, véritablement inquiet des secrets desseins de l'ambitieux qui règne au Conseil général et de l'audace du libelliste incendiaire qui le seconde si bien, je reprends la plume, je les dénonce à l'opinion. Malheureusement ce numéro ne parut pas : tout à l'heure on saura pourquoi ; mais d'abord il n'est pas inutile qu'on le lise.

Je commençois par presser les Parisiens de fournir sur l'heure un fort contingent à l'armée de Soissons, et puis je disois :

« Peuple, s'il est vrai que je t'aie souvent averti des trahisons qui menaçoient ta liberté, écoute, écoute encore : les excès de quelques prétendus patriotes continuent; leurs usurpations deviennent

chaque jour plus dangereuses; il est temps de te les dénoncer.

« Peuple, sais-tu bien ce que c'est que le *triumvirat* qu'il t'ose proposer? C'est la réunion de *trois rois*. Juge maintenant, par le mal qu'un seul tyran t'a fait, s'il est bon pour toi que tu t'en donnes trois. Ils te diront qu'on choisira ces trois commissaires parmi les ardens amis de la liberté; mais souviens-toi que tour à tour les Barnave, les Lameth et l'infâme La Fayette, passèrent aussi pour les ardens amis de la liberté; ne crains pas de te rappeler que, sans cesse occupés du soin de te flatter, ils te trompoient assez habilement pour exciter aussi ton idolâtrie. D'ailleurs il faut te le dire : tout homme investi d'un grand pouvoir est tenté de l'augmenter encore; tôt ou tard il essaye de devenir *maître*, et tu as juré de n'en plus avoir.

« Au reste, fixe ton attention sur une remarque importante : les hommes qui te proposent le *triumvirat* sont précisément les mêmes qui, dans le temps, ont déclamé contre le camp de 20,000 hommes; les mêmes qui ont servi le côté droit de l'Assemblée nationale par des calomnies sans relâche, répétées contre les meilleurs députés du côté gauche; les mêmes qui ont indirectement essayé tous les moyens d'enlever à Pétion ton amour, dont il est si digne; les mêmes qui, tout récemment, te conseilloient de ne pas envoyer un homme

à Soissons; les mêmes qui te prêchoient ouvertement le mépris des représentans de l'empire et la révolte à leurs décrets.

« Peuple de Paris, quand je les ai vus t'inviter à ne point envoyer ton contingent à l'armée, et s'efforcer de t'écarter du respect que tu dois à l'Assemblée nationale, j'ai soupçonné qu'ils pouvoient avoir fait ce calcul de scélératesse : qu'il falloit te pousser à mécontenter les départemens, afin que la Convention, qu'ils ne comptent pas pouvoir maîtriser, ne s'assemble point dans tes murs; et, encore, afin que les départemens où ils voient bien qu'ils ont peu d'influence se séparent de toi, qu'ils espéroient influencer puissamment [1]. Quand je les ai vus décrier les meilleurs patriotes, sans excepter Pétion, j'ai soupçonné qu'ils s'étoient dit qu'au moment où ils t'auroient mis dans une situation tellement critique que, de toutes parts environné d'ennemis, tu n'aurois pas un auxiliaire, il leur importoit qu'il ne te restât personne à qui te confier, et que, privé de tout moyen de défense, tu ne trouvasses plus dans ton désespoir d'autre ressource que de te jeter toi-même dans leurs

1. On voit que je n'avois pénétré qu'une partie de leurs complots. Ils avoient un plan beaucoup plus vaste : sans doute, ils vouloient régner à Paris, mais ils vouloient entraîner les départemens. (*Louvet.*)

mains, ainsi revêtues du suprême pouvoir, dont la soif les dévoroit.

« Maintenant ils parlent hautement d'un *triumvirat;* eh bien! je le déclare hautement : mes conjectures deviennent des certitudes; eh! ne me dites plus que ces prétendus patriotes sont des insensés furieux! Non, non, ce sont des *traîtres;* ce sont des traîtres d'une ambition désordonnée, qui depuis longtemps nourrissent la criminelle espérance d'établir, tôt ou tard, sur les débris de toutes les réputations et de toutes les autorités, leur intolérable dictature, leur tribunat odieux, que, pour ma part, dussé-je être encore l'objet de leurs proscriptions, je ne supporterai pas deux jours.

« Peuple, puisque je te les dénonce, ils tâcheront sans doute de me susciter une persécution violente; mais tu te garderas de ce nouveau piège; toi-même tu me défendras. C'est peut-être sur ce combat, auquel je les défie, qu'aujourd'hui ta liberté repose. J'accuse les triumvirs; qu'ils se justifient. J'écris; qu'ils écrivent. Toi, reste calme; reste là pour nous lire et pour prononcer.

« Que s'ils déchirent mes affiches, tu te rappelleras que l'état-major de La Fayette les déchiroit aussi. Tu te diras qu'à leur tour ils tremblent que je ne te fasse entendre la vérité, la vérité terrible aux méchans.

« Brave peuple, encore un mot: n'oublie pas

que quiconque te détourne de te rallier sans cesse et uniquement autour de l'Assemblée nationale et de Pétion est un traître; mais en même temps n'oublie pas que l'insolent étranger s'approche. Aux armes! aux armes! »

« *Nouvelles.* — Le patriote Roland a dénoncé à l'Assemblée quelques-uns des petits despotes qui espéroient mener le Conseil général de la Commune de Paris. Il faut espérer qu'on empêchera bien que certains agitateurs ne parviennent à devenir *rois* sous un autre nom. »

Lecteur, continuez-moi votre attention, je vous prie. C'étoit le samedi, 1er septembre, que j'avois écrit cette *Sentinelle.* Uniquement occupé des affaires, en ces momens décisifs, j'étois le lendemain dimanche, avant onze heures du matin, au nombre des spectateurs dans les tribunes de l'Assemblée. Arrive à sa barre une députation du Conseil général; elle s'exprime dans les termes d'un respect inusité; elle proteste de son dévouement aux lois et à l'Assemblée; elle annonce qu'un décret de première importance va recevoir sur l'heure son exécution; qu'au lieu de 30,000 hommes, Paris en fournira 60,000; qu'au bruit du tocsin et du canon d'alarme, on s'enrégimentera sur-le-champ, etc., etc. Aussitôt quelque joie rentre dans mon cœur avec l'espérance. Je me persuade que, soit de gré, soit de force, les chefs abandon-

nent leurs projets liberticides; que le bruit sourd de la prise de Verdun, observez bien que la nouvelle officielle n'étoit pas arrivée, que ce bruit d'un nouveau revers les avoit frappés de terreur, ou plutôt que le Conseil général, ouvrant enfin les yeux sur les pressans dangers de la patrie, sentoit la nécessité de s'occuper uniquement de son salut et de se rallier, avec la masse des bons citoyens, contre les agitateurs, autour de l'Assemblée. Ceux-ci, dès qu'ils ne sont plus redoutables, me paroissent moins odieux : je me dis qu'il ne s'agit plus de les dénoncer, qu'il convient de les abandonner à leurs remords. Je m'arrache à l'Assemblée; je cours à l'imprimerie du *Cercle social;* mon numéro étoit composé, on m'en donne l'épreuve : je suis pressé de tout refaire, parce qu'il me semble important que cette affiche, seulement retardée de quelques heures, paroisse encore dans la journée. Bonneville, qui demeure là, voit mon impatience et consent à m'aider. Ensemble nous arrêtons de conserver la première partie de l'affiche, où j'invitois Paris à marcher au secours de Verdun. Tout le reste tombe, et voici ce que nous croyons devoir y substituer :

(N° 57, 2 Septembre, *la Sentinelle.*) « Je sais que quelques hommes t'avoient donné des avis contraires. J'allois les réfuter devant le peuple, mais tout est changé...

« Honneur au Conseil général de la Commune; il vient de prouver qu'en effet il vouloit sauver la patrie et mériter la reconnoissance des départemens de l'empire. Verdun combat pour nous : allons combattre pour Verdun ; allons, pour notre intérêt particulier et pour l'intérêt de tous, allons à l'ennemi. Le Conseil général vient d'arrêter que le tocsin alloit sonner, que le canon d'alarme seroit tiré, que nos légions s'organiseroient au Champ de Mars; que soixante mille hommes s'avanceroient sur les tyrans. Allez, enfans de la patrie : campagnes de Verdun, vous rendrez à l'univers la journée de Marathon!

« Les députés de la Commune viennent de porter à l'Assemblée nationale, avec cet arrêté digne de nos périls, l'assurance du profond respect qu'ils ont pour elle, et la ferme résolution qu'ils ont prise de se rallier fortement et de rallier tous les bons citoyens autour des représentans de l'empire : nous voilà tous d'accord.

« Oui, nous avons tous également aimé la patrie, et, j'aime à le croire, nous n'avons pu différer que sur les moyens de la sauver.

« Quand la cause commune aux combats les appelle,
« Rome, au cœur de ses fils, éteint toute querelle;
« Vainqueurs de leurs débats, ils marchent réunis;
« Tyrans, ils ne verront que vous pour ennemis. »

(*Brutus à son fils.* VOLTAIRE.)

Cette affiche ainsi tout à fait changée, je rentrai dans mon cabinet ; le lendemain matin seulement j'y appris les massacres de la soirée, ceux de la nuit entière, et tant d'horreurs qui continuoient. Vous tous, républicains ardens et sensibles, jugez de ma situation ! Je reçus bientôt après de nombreux détails dont je rendrai compte tout à l'heure, et qui m'instruisoient que ces mouvemens prétendus populaires ne seroient pas dirigés seulement contre l'aristocratie et le feuillantisme, et que les plus purs patriotes étoient menacés. Il me devenoit évident qu'une autre révolution commençoit, semblable à celle des Marius et des Sylla ; qu'elle nous étoit donnée par les triumvirs et pour eux ; qu'ils déshonoroient Paris afin de l'asservir ; qu'ils l'opprimeroient pour opprimer la France ; et l'éloge de leurs forfaits se trouvoit écrit de ma main sur les murs ! Et moi-même j'aidois à leurs projets de tyrannie !... Ce moment fut l'un des plus cruels de ma vie ! J'étois au désespoir ! J'ai versé des larmes de douleur !

A présent, néanmoins, cherchez l'épithète propre à la sorte d'habileté que ce Robespierre a mise à me calomnier, non seulement par une citation volontairement fausse, mais encore par les omissions les plus perfides. Qualifiez l'espèce de courage qu'il lui a fallu pour essayer de tourner en sa faveur et contre moi l'une de mes actions révolu-

tionnaires qui le confonde et m'honore le plus. Oui, certes, qui m'honore : car, si elle accuse mon esprit, elle justifie mon cœur. Au simple récit de cette anecdote, tout homme juste reconnoîtra qu'alors du moins, et c'est pour le présent un préjugé favorable, j'étois animé d'une seule passion : celle d'assurer à mon pays le bonheur, qui ne se trouve que dans la liberté.

Me demandera-t-on pourquoi, ayant eu le courage d'écrire ce numéro non imprimé, puis la justice de le remettre en portefeuille, je ne l'ai pas publié quelques jours après? Je le voulois. Quelques amis, qui le surent, m'en détournèrent. Ils me remontrèrent qu'il étoit déjà trop tard; qu'inutilement un homme songeroit à se dévouer pour tous; qu'il se sacrifieroit sans fruit; que les massacreurs étant dans toute leur rage, et les directeurs dans toute leur puissance, les dénoncer seroit peut-être appeler un choc violent, qui, mal à propos provoqué, ne serviroit qu'à leur assurer la plus horrible des victoires; qu'il convenoit d'attendre une occasion favorable de les désarmer, en les démasquant; que la force d'inertie étoit la seule que pût actuellement leur opposer un homme qui n'étoit revêtu d'aucune fonction publique, sauf à recourir, si toute autre ressource devenoit impossible, au dernier des moyens alors légitimes, la résistance à l'oppression.

Page 15 et ailleurs, Robespierre s'efforce de confondre ce qu'il appelle les deux révolutions, et soutient leur analogie. Il n'y en avoit d'autre que la disposition funeste, où tout peuple qui vient d'insurger se trouve à souffrir qu'une poignée d'hypocrites amis qui le caressent continue d'agir en son nom. On n'ignore pas qu'alors il se rencontre toujours quelques ambitieux, moins habiles que pervers, qui ne s'étudient qu'à prolonger les agitations, pour les tourner enfin à leur profit, au détriment de la masse entière. Nous savons que plusieurs révolutions, d'abord heureuses, contre le despotisme, ont échoué par l'anarchie ; que d'infortunés peuples ont un instant quitté leurs fers pour les reprendre plus honteux et plus lourds ; qu'à des despotes des tyrans ont succédé. Nous le savons, Robespierre, et nous y prendrons garde.

Tu veux aussi te séparer de tes complices ; ensemble vous vous accordez pour rejeter quelques iniquités principales sur l'un d'entre vous, qu'aujourd'hui vous trouvez tout simple de renier dans la Convention, quoique vous l'exaltiez aux ci-devant Jacobins ; et vous n'entendez chacun ne répondre qu'aux faits qui vous concernent individuellement[1]. Personne ne sera dupe de cet artifice.

---

1. Observez que, s'il prend soin de s'isoler ici pour de mauvaises actions, il sait pourtant fort bien parler collecti-

Sans doute il y a des crimes, et c'est le grand nombre, pour l'exécution desquels il ne faut que la volonté et l'action d'un seul homme; il en est autrement d'une conjuration, qui exige nécessairement le concours de plusieurs. Aussi, dans la recherche d'un complot de cette espèce, ne doit-on pas permettre que chaque conjuré s'isole et fasse évanouir la preuve en la divisant. Ainsi morcelée en autant de parcelles qu'il y auroit de complices, une conjuration ne pourroit jamais se prouver. Rapprochez, au contraire, les événemens et les personnages; reportez chacun des faits à sa date, et chacun des acteurs en son lieu, aussitôt la preuve sort de toutes parts. Et vainement alors voudrois-tu, Robespierre, feindre d'ignorer que les principaux chefs sont entre eux solidairement responsables, si ce n'est plus au suprême tribunal de la Convention, du moins et toujours au tribunal souverain de l'opinion publique, responsables de tous les actes d'un complot dont ils exécutoient une partie, dont ils faisoient exécuter l'autre, et qui devoit essentiellement leur profiter.

---

vement quand il s'agit d'usurper quelque partie de l'estime que mérite telle ou telle bonne action à laquelle il n'a pas eu de part. Ainsi il dit : « Nous avons vaincu aux Tuileries. » Ce ne sera qu'après avoir répété : « Nous avons vaincu », pendant deux ou trois mois qu'il osera dire : « J'ai vaincu aux Tuileries. » Et cela par une raison simple : c'est qu'il n'y étoit pas. (*Louvet.*)

Tu dis (page 3) *n'avoir vu Marat qu'une fois, et à la fin de 1791; qu'il ne te trouva que des vues politiques étroites, et nullement l'audace d'un homme d'État.* Ici, je t'arrête : il faut que tes vues politiques se soient agrandies et qu'il te soit venu de l'audace, car, au mois de septembre dernier, il a paru que Marat faisoit grand cas de tes talens et de tes principes. Robespierre, il te méprisoit en 1791, et nous t'estimions; il t'estime en 1792, et nous t'accusons : tout cela ne s'accorde malheureusement que trop bien.

Tu poursuis : *Je l'ai retrouvé à l'assemblée électorale.* Et ailleurs, Robespierre, ailleurs. Vous vous réunissiez quelquefois chez Collot (d'Herbois), plus souvent chez Robert[1], très souvent chez Danton.

C'en est assez, pour ce moment, sur l'union des personnes; venons à la collection des faits.

C'étoit le 27 août que l'Assemblée législative avoit rendu le décret qui demandoit aux Parisiens

---

1. C'est Mme Robert elle-même qui l'a dit à une de ses amies, laquelle l'a dit à Gorsas, lequel me l'a dit. La même personne a rendu à Gorsas quelques précieux mots de Mme Robert. Son mari venoit d'être nommé : « J'en suis bien aise, disoit-elle, mais cela se fait d'une étrange manière. Je veux croire que c'est pour le bien ; cependant j'aimerois mieux qu'il eût été nommé par un autre département que celui de Paris. — Je vous crois, Madame Robert. » (*Louvet.*)

30,000 hommes; Longwy étoit pris; l'ennemi marchoit sur Verdun. Pourquoi Robespierre, qui gouvernoit le Conseil général, ne fit-il point, le même jour, sonner le tocsin, tirer le canon d'alarme? Pourquoi Marat afficha-t-il, dès le lendemain, que ce décret étoit une trahison, qu'il ne falloit pas envoyer un seul homme à Soissons? Pourquoi? Parce que les conjurés n'étoient pas tout à fait prêts; parce que les prisons ne se trouvoient pas suffisamment garnies; parce que Marat n'avoit pu encore essayer l'opinion sur l'établissement du *triumvirat;* parce qu'on ne croyoit pas avoir assez calomnié les républicains, dont il falloit se défaire, pour que le complot de royauté réussît; parce qu'il étoit nécessaire de prêcher, pendant plusieurs jours encore, le mépris de la représentation nationale, qu'on vouloit usurper; parce que, enfin, il n'étoit que trop aisé de calculer que les Parisiens, qu'on auroit tenus endormis sur le pressant danger d'une invasion étrangère, se réveilleroient plus terribles à la nouvelle d'un nouveau revers presque inévitable, et qu'alors on pourroit les porter, sinon à commettre, du moins à souffrir les horreurs qu'on préméditoit.

Le 28, Danton sollicite et obtient un autre décret qui ordonne qu'il sera fait des visites domiciliaires, que les citoyens suspects seront désarmés. Quant à l'exécution de ce décret, Robespierre n'y

met pas de lenteur : on l'exécute aussitôt, pendant la nuit, dans une seule nuit, avec l'appareil militaire le plus menaçant. On cherche des armes beaucoup moins que des hommes; on saisit ce moyen de combler les prisons; on arrête cette foule de particuliers, surpris chez eux, massacrés quelques jours après. Le 30 ou le 31, nouveau placard de Marat, qui dénigre Pétion, désigne cinq de six ministres aux vengeances populaires et propose le *triumvirat*. A la Commune, Robespierre mandoit Roland, tourmentoit Servan et ne louoit que Danton.

Le 30, les républicains un moment respirèrent. Plusieurs sections se plaignirent de leurs municipaux despotes; Roland les dénonça; l'Assemblée reprit quelque force; elle cassa le Conseil général; je crus voir ton trône brisé, Robespierre.

Mais le lendemain, Tallien, pour céder, disiez-vous, au vœu d'un peuple immense, que vous prétendiez être en marche et déjà près du Pont-Neuf, c'est-à-dire entre le lieu de vos séances et le lieu des séances de l'Assemblée, Tallien venoit demander le rapport du décret, et l'Assemblée, toujours forcée dans ses délibérations, mais voulant conserver quelque apparence de liberté, renvoyoit, pour la forme, à sa Commission des vingt-un, et remettoit au lendemain sa décision, qui n'étoit plus douteuse. Le dernier jour d'août fut encore re-

marquable par une circonstance trop peu connue, et néanmoins essentielle à l'histoire de cette prétendue révolution de septembre. Panis, alors du comité de surveillance de la Commune, étoit souvent gêné dans ses opérations par la justice et l'humanité de quelques administrateurs, selon lui trop prompts à reconnoître l'innocence, trop lents à mettre le crime en lieu de sûreté. « Ces gens-là, crioit-il sans cesse, ne sont pas du tout à la hauteur de la Révolution. » Pour se débarrasser de ces indignes collaborateurs, que fit-il? Pendant qu'ils étoient allés dîner, il mit les scellés sur la porte du lieu de leur travail; puis il courut au Conseil général; il exposa que ce comité de surveillance n'alloit pas, qu'il lui falloit des gens plus habiles; il demanda à se choisir des adjoints. Le Conseil y consentit, imaginant, sans doute, qu'il les prendroit tous parmi ses membres. Panis s'en garda bien. Panis osa violer tous les droits du peuple de Paris. Il osa, de sa propre autorité, mettre au comité de surveillance un homme qui s'y trouva disposer despotiquement des biens, de la liberté, de la vie de tous les citoyens d'une grande commune, dont aucune section ne l'avoit élu ! Un homme qui ne tarda pas à se montrer digne du choix qu'on avoit fait de lui, car, à compter de ce moment, les prisons ne se vidèrent plus que le troisième jour, et, pour le malheur de

la nation françoise, l'Europe sait comment! Un homme que la soif, l'inextinguible soif des crimes et du sang tourmente sans cesse. Quoi! Marat? Oui, Marat! Oui, pour le massacre certain d'un plus grand nombre de victimes, Panis alla déterrer Marat!... Lecteurs attentifs, veuillez vous ressouvenir que nous étions au 31 d'août, et réfléchissez.

Cependant, n'étoit-il arrivé dans les prisons, aux jours précédens, aucun événement qu'on dût remarquer? L'*Agonie de Saint-Méard* nous offre, sur ce qui se passoit à la Force, quelques détails importans à saisir : le 16, à minuit, un officier municipal étoit venu prendre les noms des prisonniers; le 28 et le 29, il arrivoit à chaque instant de nouvelles victimes. Le 1er septembre, cependant, l'antre du lion rendit quelques proies; on fit sortir trois patriotes, moins étonnés, dit Saint-Méard, de leur délivrance que de leur arrestation[1]. Mais si l'on vouloit bien, selon l'ancienne acception du mot, élargir quelques républicains obscurs, c'étoit pour jeter à leur place, et bientôt élargir

---

1. On fit sortir aussi M. de Jaucour, que peut-être on ne devoit pas considérer comme un patriote. Au reste, j'espère qu'on m'entendra. Certainement je ne puis regretter qu'il n'ait pas été assassiné, mais on assure que son passeport lui aura coûté beaucoup d'argent; pas autant sans doute qu'à l'ancien évêque d'Autun, qui, dit-on, n'a pas acheté moins de cinq cents louis celui avec lequel il a pu se retirer en Angleterre. (*Louvet.*)

suivant la nouvelle manière, des républicains connus. Dès le matin, le bruit étoit semé que Verdun, bloqué de toutes parts et dépourvu de tout, ne pouvoit longtemps se défendre. Avant midi, rien n'étoit épargné pour multiplier les groupes. D'habiles émissaires y faisoient entendre que jamais Guillaume et Brunswick n'auroient eu l'audace de s'avancer autant s'ils n'avoient eu, avec quelques membres du Conseil exécutif et l'Assemblée nationale, un traité secret. Un peu plus tard, nous dûmes gémir, mais nous ne dûmes pas nous étonner de voir l'Assemblée rapporter le décret qui avoit cassé le Conseil général. Enfin, le soir, le soir du 1er septembre, dans l'assemblée de ce Conseil, quelques-uns de tes affidés, Robespierre, commencèrent par prodiguer les dénonciations vagues. Les dangers actuels de la patrie ne leur paroissoient point une suite naturelle des complots de Louis XVI et des perfidies de La Fayette ; ils ne les attribuèrent qu'à quelques hommes auxquels le peuple trompé croyoit du patriotisme. Et lorsqu'ils eurent, de mille et mille manières, excité la curieuse défiance des auditeurs, lorsque tu jugeas les voies suffisamment préparées, à ton tour tu t'élanças à la tribune, et je rapporte tes expressions : « Personne n'ose donc nommer les traîtres? Eh bien, moi, pour le salut du peuple, je les nomme. Je dénonce le liberticide Brissot, la fac-

tion de la Gironde, la scélérate commission des vingt-un de l'Assemblée nationale. Je les dénonce pour avoir vendu la France à Brunswick, et pour avoir reçu d'avance le prix de leur lâcheté. » Les preuves! tu les promettois pour le lendemain. Traître! et le lendemain, les tiens jugeoient, condamnoient, massacroient sans preuves! C'étoit le soir du 1er septembre qu'ainsi tu dénonçois les amis de la République; et douze ou quinze heures après, les assassins, à la solde du *triumvirat,* tiroient le glaive!

Le lendemain!... O jour de deuil, dit Pétion; et moi je dis : O jour à la fois horrible et profitable à la République, puisqu'il nous offre un terrible avertissement de tout ce que l'audace de quelques pervers peut entreprendre encore contre cette égalité naissante, que leur ambition déteste! O jour à jamais exécrable et cependant trop heureux de n'avoir vu que la moindre partie des forfaits liberticides dont ils espéroient le souiller!

Mais, d'abord, retraçons les principaux événemens de la matinée. Cherchons-en quelque part le récit fidèle. Bornons-nous à citer : ma plume, fatiguée de tant d'horreurs, a besoin de repos.

« Le ministre de la justice, Danton[1], vient en-

---

1. Extrait de *la Chronique du mois*, par Bonneville. (*Louvet.*)

fler de sa voix révolutionnaire toutes les trompettes de la renommée, et, par un discours d'une profonde politique, il enlève les applaudissemens des tribunes et de l'Assemblée. Il demande que des commissaires ambulans soient à l'instant nommés pour seconder les bons desseins du pouvoir exécutif. (Ils ont tous été nommés sur sa présentation [1].) Il demande, et l'on décrète encore, que quiconque refusera de remettre ses armes ou de servir en personne soit puni de mort, et qu'il soit fait une adresse aux citoyens pour diriger leurs mouvemens...

« Est-ce de l'adresse [2] du lendemain, de l'adresse du 3 septembre, dont tu voulois parler, Danton?

« ... Delacroix, qui cède à l'enthousiasme universel, électrique, violent, et au besoin d'une force publique, et qui, sans doute, est bien loin de soupçonner que Danton, ministre de la justice, Danton, pouvoir exécutif, est seul excepté d'une proscription totale [3], de ce Conseil exécutif dont on a vanté les bons desseins, fait décréter la plus

---

1. Je l'ai dit plus haut. (*Louvet.*)

2. La fameuse lettre circulaire du comité de surveillance de la Commune. (*Louvet.*)

3. J'ai dit que des six ministres, cinq étoient continuellement proscrits par les écrits de Marat et les déclamations de Robespierre. (*Louvet.*)

horrible dictature qui fut jamais. Sylla, en usurpant la dictature, n'avoit pas pour lui les décrets du sénat romain et la loi de la république. — On n'avoit pas dit à Sylla, comme à Danton, au nom du sénat et du peuple romain, et du salut public qui est la loi suprême : « Quiconque contrariera, « soit directement, soit indirectement, les opéra- « tions du ministre de la République, sera puni de « mort. »

SÉANCE DU SOIR, 2 SEPTEMBRE.

« Ici finissent les travaux de la première législature.

« La plume d'un homme libre ne peut écrire que la vérité : ce fut au 2 septembre, sur les deux heures, que la première législature termina ses travaux ; il est bien vrai qu'elle siégea encore quelques jours. Elle se leva, et on la fit asseoir, comme on osa le lui prescrire.

« Libre, eût-elle souffert, sans réclamation, avec impunité, que l'adresse du 3 septembre, qu'on va lire, eût été répandue avec profusion dans les départemens, dans les sociétés populaires ?... et sous le contreseing du ministre de la justice, dont il étoit défendu, sous peine de mort, d'entraver directement ou indirectement les opérations !

« Lisez donc cette adresse du 3 septembre à

tous les citoyens de l'empire, pour diriger leurs mouvemens :

« Frères et amis, un affreux complot tramé par la cour, pour égorger tous les patriotes de l'empire françois, complot dans lequel un grand nombre de membres de l'Assemblée nationale se trouvent compromis, ayant réduit, le 9 du mois dernier, la Commune de Paris à la cruelle nécessité de se ressaisir de la puissance du peuple pour sauver la nation, elle n'a rien négligé pour bien mériter de la patrie, témoignage honorable que vient de lui donner l'Assemblée nationale elle-même. L'eût-on pensé dès lors? De nouveaux complots non moins atroces se sont tramés dans le silence. Ils éclatoient au moment même où l'Assemblée nationale, oubliant qu'elle venoit de déclarer que la Commune de Paris avoit sauvé la patrie, s'empressoit de la destituer pour prix de son brûlant civisme. A cette nouvelle, les clameurs publiques, élevées de toutes parts, ont fait sentir à l'Assemblée nationale la nécessité urgente de s'unir au peuple et de rendre à la Commune de Paris, par le rapport du décret de destitution, les pouvoirs dont il l'avoit investie.

« Fière de jouir de toute la plénitude de la confiance nationale, qu'elle s'efforcera toujours de mériter de plus en plus, placée au foyer de toutes les conspirations et déterminée à s'immoler pour

le salut public, elle ne se glorifiera d'avoir pleinement rempli ses devoirs que lorsqu'elle aura obtenu votre approbation, objet de tous ses vœux, et dont elle ne sera certaine qu'après que tous les départemens auront sanctionné ses mesures pour sauver la chose publique.

« Professant les principes de la plus parfaite égalité, n'ambitionnant d'autre privilège que celui de se présenter le premier à la brèche, elle s'empressera de se remettre au niveau de la commune la moins nombreuse de l'État, dès l'instant que la patrie n'aura plus rien à redouter des nuées de satellites féroces qui s'avancent contre la capitale.

« La Commune de Paris se hâte d'informer ses frères de tous les départemens qu'une partie des conspirateurs féroces détenus dans les prisons a été mise à mort par le peuple, actes de justice qui lui ont paru indispensables pour retenir par la terreur ces légions de traîtres cachés dans ses murs au moment où il alloit marcher à l'ennemi, et sans doute la nation entière, après la longue suite de trahisons qui l'ont conduite sur les bords de l'abîme, s'empressera d'adopter ce moyen si nécessaire de salut public, et tous les François s'écrieront comme les Parisiens : « Marchons à l'ennemi, mais « ne laissons pas derrière nous ces brigands pour « égorger nos enfans et des femmes !

« Frères et amis, nous nous attendons qu'une

partie d'entre vous va voler à notre secours et nous aider à repousser les légions innombrables de satellites des despotes conjurés à la perte des François. Nous allons ensemble sauver la patrie, et nous vous devrons la gloire de l'avoir retirée de l'abîme.

« Ce 3 septembre 1792.

« *Signé :* Les administrateurs du salut public et les administrateurs adjoints réunis, PIERRE DUPLAIN, PANIS, SERGENT, LENFANT, JOURDEUIL, MARAT, *l'ami du peuple*, DEFORGUES, LECLERC, DUFORT, CALLY, constitués par la Commune, et séant à la mairie.

« *N. B.* Nos frères sont invités à remettre cette lettre sous presse et à la faire passer à toutes les municipalités de leur arrondissement. »

« Atrocité inouïe, dont Néron et Caligula n'ont pas donné d'exemple. Qui vengera les représentans d'un grand peuple, d'un peuple tout-puissant, dégradés, avilis et souillés du sang innocent répandu à grands flots? »

Et j'ajoute, moi : Qui punira des conjurés assez audacieux pour s'être glorifiés de la tyrannie qu'ils exerçoient sur l'Assemblée nationale ; des assassinats qu'ils avoient commis et qu'ils excitoient à

commettre; des usurpations de pouvoirs qu'ils s'étoient permises et qu'ils demandoient qu'on sanctionnât; de leurs projets de dictature complète, auxquels ils osoient prier les départemens d'accéder? Qui punira les prétendus magistrats signataires, et le prétendu ministre de la justice, distributeur de cette circulaire, telle qu'à l'époque de la Saint-Barthélemy la digne mère de l'impie Charles IX n'en écrivoit point de plus horribles aux gouverneurs de ses provinces; telle que les plus insolens, les plus lâches, les plus cruels usurpateurs n'osèrent en hasarder d'aussi exécrable: exécrable par les forfaits qui l'avoient précédée, par les forfaits dont ils comptoient la faire suivre; si évidemment exécrable que seule elle prouve tout et ne me laisse rien à prouver.

Achevons néanmoins, pour le complet anéantissement de leurs complots, achevons de porter la lumière sur toutes les horreurs de septembre; et d'abord observons que le 2 étoit un dimanche: le choix d'un jour d'oisiveté n'est pas une circonstance à négliger. On voit cependant que Danton n'étoit pas oisif : l'emploi de la matinée préparoit la terrible circulaire du lendemain et promettoit aux départemens des émissaires non moins terribles. D'un autre côté, on se préparoit aussi. La prise de Verdun se donnoit pour certaine, quoique la nouvelle officielle ne fût pas arrivée. A la Force,

on faisoit dîner les prisonniers plus tôt que de coutume; au dessert, on enlevoit tous les couteaux; on mettoit dehors la garde-malade d'un prisonnier qui avoit le bras cassé, et véritablement le malheureux n'avoit plus besoin de ses soins: son heure dernière approchoit[1] ! Dans la ville on alloit presser le départ de 60,000 hommes, et en même temps, chose remarquable, on faisoit fermer les portes! A lire la page 16 de Robespierre, on croiroit déjà que 40,000 anthropophages étoient, en moins d'une heure, sortis de terre tout armés, lorsque leurs cris de fureur demandoient quelques milliers de sacrifices humains : eh bien, le tocsin ne sonna que deux heures et demie, et des témoins oculaires attesteront qu'une heure après il n'y avoit pas cent personnes au Champ de Mars, mais, au milieu de Paris, peut-être une cinquantaine de monstres qui alloient provoquer les groupes et se relayant pour y crier les sanguinaires paroles qu'on retrouve dans la digne circulaire du lendemain : « Ne laissons pas derrière nous ces brigands pour égorger nos enfans et nos femmes! » A trois heures et demie, pas cent personnes au Champ de Mars, et les massacres commencés à l'hôtel de la Force à quatre heures[2] !

1. Les barbares! ils l'ont tiré de son lit pour le porter dans la rue, où on l'a achevé. — Voyez l'*Agonie des trente-huit heures*. (*Louvet*.)

2. On voit déjà, puisque les citoyens n'étoient pas encore

Poursuivons : c'étoit le soir du 1er septembre que Robespierre avoit proscrit *Brissot* et la députation de la Gironde; ce fut le soir du 2 que Marat et son comité lancèrent des mandats contre eux; ce fut le lundi 3, à six heures du matin, que des commissaires de la Commune se présentèrent chez Brissot. Ils lui montrèrent leurs pouvoirs. Dans le principe, on avoit voulu faire un arrêt de mort, mais on s'étoit ravisé, je ne sais par quelle crainte; ce n'étoit plus qu'une sentence diffamatoire. Les mots *mandons d'arrêter* étoient seulement couverts d'un trait de plume si léger qu'ils demeuroient parfaitement lisibles. Restoit un *ordre de visiter*. Brissot n'y voulut mettre aucun obstacle; on chercha dans ses papiers *les preuves* que d'avance tu avois toujours promises, Robespierre, et l'on ne trouva rien. Germeuil, l'un des com-

---

assemblés, qu'il est faux que ce soit le peuple qui ait demandé ces massacres; il ne l'est pas moins que ce soit le peuple qui les ait commis et qui les ait vu commettre, même le premier jour. Chabot a osé imprimer qu'il avoit passé sous une voûte de dix mille sabres. Eh bien, le respectable Dusaulx, qui étoit avec lui député à l'Assemblée nationale, attestera que deux cents hommes auroient facilement dissipé les bourreaux et les spectateurs, et, puisque je le cite, je rapporterai un trait qu'il m'a raconté et qui fait frémir. Un de ces malheureux qui haranguoit lui dit : « Monsieur, vous avez l'air d'un bien brave homme; mais rangez-vous donc; il y en a derrière vous deux que vous nous empêchez de tuer depuis un quart d'heure, et après eux nous en aurions déjà expédié vingt. » (*Louvet.*)

missaires, dit à Brissot qu'il avoit huit mandats pareils contre des députés de la Gironde, et qu'il comptoit commencer par Guadet. « Moi, répondit le républicain persécuté, moi, pour des raisons dont le détail seroit trop long, j'ai bien voulu souffrir cette visite; mais Guadet? prenez garde! Les gens de bien le trouvent toujours doux et paisible; mais il est violent contre le crime, mais il exècre la tyrannie de ceux qui vous envoient; prenez garde! » Je ne sais si ces représentations eurent leur effet ou si les visiteurs reçurent contre-ordre : ils n'allèrent chez aucun des députés de la Gironde. La postérité remarquera sans doute que cette journée du 3 septembre fut encore souillée d'une autre tache, d'une tache ineffaçable, celle d'avoir vu paroître, au milieu des flots de sang qui devoient couler pendant quatre jours encore, cette adresse sanguinaire et lèse-nationale du Comité de surveillance; adresse approuvée par Robespierre en son Conseil, et que Danton, je ne saurois trop le dire, fit passer sous son contre-seing!

Le 4 fut signalé par une infamie nouvelle. On fit un mandat d'arrêt contre Roland. Roland! Si après tant de gages donnés à la Révolution il l'avoit trahie, personne n'étoit plus que lui criminel! S'il avoit mérité cet arrêt de mort, nulle considération humaine ne devoit empêcher qu'il s'exé-

cutât. Pourtant, si j'en crois Pétion (page 15), il suffit à Danton, pour obtenir qu'on le révoquât, de s'emporter devant Robespierre et de représenter que cet acte de démence perdroit non pas Roland, mais ceux qui l'avoient décerné. D'où je conclus du moins qu'auprès de Robespierre et de Marat Danton étoit une *puissance*.

Mais je continue ma lecture, et je trouve (pages 15 et 16) que Pétion et Robespierre commençoient à s'expliquer; que Danton s'entremêla du colloque, et fit si bien que l'explication ne put s'achever, d'où je conclus que Robespierre pourroit bien n'être qu'un instrument aveugle dans les mains de Danton.

Et je vois (page 17) que, peu de jours après, Marat et Danton eurent ensemble une petite querelle d'amitié qui se termina par de tendres embrassemens; d'où je conclus que Danton sentoit le besoin de continuer encore l'expérience du tempérament de cet homme [1].

Les massacres continuoient cependant [2]. Pétion

---

1. Ce sont les expressions dont il s'est servi pour réprouver Marat, au moment où je venois de déclarer que j'allois accuser Robespierre. (*Louvet.*)

2. Marat et les siens ont longtemps imprimé que ces massacres étoient un supplément nécessaire de révolution; ils impriment tous aujourd'hui que c'est l'œuvre de quelques contre-révolutionnaires. (*Louvet.*)

réclamoit la force publique. Il écrivoit au commandant, à Santerre, nommé par le Conseil général, ami de Robespierre, beau-frère de Panis, et maintenant maréchal de camp, je ne sais pourquoi. Santerre ne répond pas. Pétion écrit encore; alors Santerre répond qu'il a donné des ordres; et pourtant les présidens des quarante-huit sections ont assuré depuis à la Commission des vingt et un que les massacres leur avoient fait horreur, qu'ils auroient voulu pouvoir montrer la force publique, mais qu'ils n'avoient point reçu de réquisitions.

La même commission pressoit Danton d'arrêter ces massacres; il rioit. « Faites exécuter le décret d'accusation contre Marat », lui disoit-elle; il répondoit froidement qu'il aimeroit mieux donner sa démission.

Saisi d'une trop juste impatience, Brissot se détermine à entrer chez le ministre de la justice. Il y trouve Fabre d'Églantine, il se plaint à Danton de ces affreux massacres. « Et d'ailleurs, s'écrie-t-il, le moyen d'empêcher que des innocens n'y soient confondus? — Pas un, pas un ! répond Danton. — Quel garant? » dit Brissot. Le ministre de la justice réplique : « Je me suis fait donner les listes des prisons, et l'on a effacé ceux qu'il convenoit de mettre dehors. » Lecteur attentif, « je me suis fait donner les listes »! Et rappelez-vous que dès le 26

un officier municipal avoit été jusque dans la chambre de Saint-Méard prendre les noms des prisonniers.

Enfin Gorsas m'a raconté, comme à beaucoup d'autres, l'étrange conversation qu'il eut avec un homme qui, dans un certificat signé de lui, en date du 9 septembre, a pris le titre de juge souverain élu par le peuple aux journées du 2 et du 3. Cet homme entre chez un libraire où se trouvoit Gorsas. Il y demande les *Courriers des départemens*[1] de la dernière quinzaine. Le libraire ne les a pas. L'homme en paroît très fâché. Gorsas s'approche, se nomme, et lui demande ce qu'il veut chercher dans ces numéros. « C'est que, dit l'autre, en rendant compte des journées de septembre vous avez parlé de moi. — Oh! oh! vous en étiez donc? — Vraiment! j'étois grand juge. — Oui! vous pouvez donc m'apprendre comment cela se pratiquoit. A quoi reconnoissiez-vous les innocens? — Bah! bah! il n'y en avoit guère! — Mais encore, comment faisiez-vous? — Nous avions des listes, et puis on le voyoit bien tout de suite. Cependant il y avoit un grand b..... qui avoit les cheveux en jacobin; on ne pouvoit pas trop lire son nom, et il ne se défendoit pas trop mal. Il nous a donné de la tablature. — Eh bien? — Eh bien, j'ai envoyé

---

1. C'était le titre du journal de Gorsas.

demander à Panis et à Marat : ils m'ont fait dire, c'est cela même : *Élargissez.* »

La plume tombe de mes mains !

Les bourreaux étoient excédés de carnage : ils ne s'arrêtèrent que quand il ne resta plus de victimes ; et le cours de leurs forfaits étoit seulement suspendu. Les commissaires ambulans portoient dans tous les départemens leurs maximes d'anarchie et de sang ; plusieurs distribuoient une déclaration des droits de leur façon ; quelques-uns osoient demander la loi agraire. Les meneurs de Paris attendoient la nouvelle du succès de leurs envoyés et les réponses à la fameuse circulaire. Dans tous les cas possibles il falloit se tenir prêts au foyer de la conspiration. Il falloit, au sein de la capitale, continuer les trames si bien ourdies, ne point abandonner les calomnies sanguinaires, parvenir aux mandats d'arrêt essayés par les mandats de visite, et s'élever à de nouveaux massacres d'un genre plus favorable à l'établissement de la royauté.

Il falloit *régner* par la ruse, par la force, par la terreur. Il falloit que toutes les communes de l'empire fussent, bon gré, mal gré, bientôt amenées à souffrir que celle de Paris devînt le centre de la représentation nationale, ou, si cette première partie du complot avortoit, que tous les principaux meneurs de cette commune fussent jetés dans la

Convention pour la dominer à son tour par tous les moyens d'intrigue et d'effroi. J'ai dit ce qu'étoit l'assemblée électorale. Le premier député fut Robespierre; le second, Danton; puis Billaud-Varenne, tout récemment tiré du Conseil général pour aller en qualité de commissaire du pouvoir exécutif à la grande armée; puis Panis, qui avoit d'anciens droits à leur reconnoissance, puisque même avant le 10 août il avoit pressé Barbaroux et Rebecquy de se rallier autour de l'homme vertueux et de le reconnoître pour dictateur; puis Marat; puis enfin toi, Philippe, toi sur qui nous avons les yeux. Santerre, on ne le nomma point, parce qu'il falloit le laisser à la tête de la force publique, ni Lulier, parce qu'on le gardoit pour la mairie[1].

Robespierre reprit à la tribune de l'assemblée électorale ses déclamations violentes, ses calomnieuses proscriptions contre tout ce qu'il y avoit de plus vrais républicains. D'une main Marat recommença ses placards, où il ne cessoit de presser le peuple au massacre de tout ce qui n'étoit pas cordelier; de l'autre il se remit à signer des mandats d'arrêt pour précipiter dans leur tombeau

---

1. Ils l'ont dit publiquement. Ils n'avoient pas besoin de dissimuler alors. (*Louvet.*)

quatre ou cinq cents nouveaux malheureux [1] qui ne pouvoient ignorer, en entrant dans ces prisons, comment ceux qui les y avoient précédés venoient d'en sortir. Puis les plus habiles émissaires allèrent répéter dans les groupes que la Convention ne pouvoit être rassemblée pour le 20 septembre; qu'alors cependant l'Assemblée ne pouvoit se dispenser de rendre ses pouvoirs au peuple; qu'il y auroit une grande insurrection ce jour-là; qu'aussitôt il faudroit bien se rallier autour de Robespierre et des hommes capables de sauver la France; que la justice du peuple devoit demander les têtes de quatre cents députés traîtres à la nation; qu'il faudroit aussi se défaire des aristocrates signataires de la pétition des vingt mille, et se partager les biens de tous les bourgeois accapareurs [2].

1. Oui, le ministre de l'intérieur dénonce, du 15 au 17 septembre, à l'Assemblée législative, près de cinq cents arrestations nouvelles, dont plusieurs exécutées sur des mandats d'arrêt signés du seul Marat. Ces pièces, où sont-elles? Je dirai seulement où elles doivent être : au comité de surveillance de l'Assemblée; mais quand même elles n'y seroient plus, toujours est-il certain qu'elles ont existé. Plus d'un membre de la Convention les a vues. (*Louvet.*)

2. Tout Paris a été témoin des faits que je rapporte; mais il y en a de particuliers, qui prouvent que les royalistes, d'abord très dérangés dans leur plan par le prompt rassemblement de la Convention, ne désespéroient pas néanmoins d'obtenir quelque grand mouvement. Le 20 septembre, à onze heures du soir, le président de la section de Popincourt et trois commissaires vinrent à la Convention nationale, en

Ainsi, tous les rôles étoient distribués et remplis. Toi, Robespierre, de ta tribune, tu parlois pour proscrire. Lui, Marat, de son antre secret expédioit quelques arrêts, en attendant qu'il en pût faire exécuter beaucoup. Il espéroit encore trente mille proscrits dont les biens, déjà convoités, eussent pu conquérir quelques mille brigands à la suite des triumvirs. Ensemble vous creusiez le tombeau de la République en son berceau même; ensemble, vous savouriez d'avance le sang des républicains. Vous appeliez l'heureux jour, le jour terrible. Et, dès que les uns auroient été pour jamais écartés par le fer et les autres suffisamment contenus par la terreur, tous deux vous commen-

ce moment au château des Tuileries, demander Gensonné, et le prévenir, de la part de la section, que beaucoup, assez peu connus, tous enrégimentés et prêts à partir depuis longtemps, étoient retenus à Paris, on ne savoit pourquoi; qu'au moment même il y avoit beaucoup de fermentation et de mouvement; qu'on parloit d'aller massacrer quatre cents députés, et les signataires des huit mille et des vingt mille. Ces commissaires s'en allèrent inquiets, et Gensonné refusa de se retirer avec eux.

Oui, certes, ils espéroient encore un mouvement, car Marat continuoit d'y pousser dans ses placards; tantôt il affichoit qu'on devoit chasser la Convention, si en deux mois la constitution n'étoit pas faite; une autre fois qu'il falloit que le souverain eût des tribunes assez basses pour lapider ceux de ses mandataires qui le trahiront; une autre fois qu'à voir la trempe des députés envoyés par les départemens on ne devoit rien espérer..., et il ajoutoit: « O peuple babillard, si tu savois agir ! » (*Louvet.*)

ciez votre règne. Mais il parloit d'un triumvirat! Comment donc saurons-nous le nom du troisième roi qu'ils nous gardoient dans leurs fureurs?

Comment? Il ne s'agit que de rapprocher les faits, d'examiner les hommes et de réfléchir. Depuis longtemps Marat songe au triumvirat[1]; depuis quelque temps Robespierre marche à la dictature. Ces deux hommes ont, chacun de son côté, quelque empire sur quelque portion du peuple. Séparés, ils restent trop foibles; rapprochés, ils se corroborent mutuellement. Qui se chargera de ce rapprochement? Apparemment l'autre homme, à qui sa voix révolutionnaire et ses formes athlétiques ont fait aussi quelques partisans dans la multitude, amie de la vigueur; l'homme dont je crains, depuis plus d'un an, l'ambition vaste et mal déguisée; l'homme à qui je crois, du moins, le génie de l'intrigue et de l'observation; l'autre homme, qui s'arrange de sorte qu'à l'époque convenable, les deux premiers se rencontrent chez lui ou ailleurs, qu'importe? Voilà cependant deux des triumvirs qui ne s'estimoient pas en 1791, parce que l'un d'eux n'avoit pas l'audace convenable, et qui maintenant se conviennent et se chérissent. Mais le troisième, quel sera-t-il? Belle

1. Il le demandoit déjà à la fatale époque du 17 juillet 1791. (*Louvet.*)

question ! celui qui a concilié les deux autres. Voilà donc tout? Non, certes. Dès que, marchant ensemble, ils seront parvenus à leurs fins, des trois le plus habile, et vous voyez déjà que c'est le dernier, le plus habile dira qu'ayant fait l'expérience du tempérament des deux autres, il se trouve qu'ils ne valent rien; et sur l'heure il les précipitera. Mais comment le pourra-t-il? Parce que, depuis trois ans peut-être, il y a derrière lui quelque ci-devant grand, qui n'entend se montrer qu'au moment décisif [1]. Et ne doutez pas qu'aussitôt il ne se montre. C'est ainsi, pourtant, qu'après cinq ou six années de combats, de sacrifices de toute espèce, nous, républicains, nous n'aurons fait que changer de tyrans, sans que peut-être nous ayons même changé de dynastie!

O génie tutélaire de ma patrie, je te rends grâce : aucun de leurs derniers attentats, si méchamment concertés, n'a réussi.

La plupart des départemens repoussèrent par le mépris, et quelques-uns par des traitemens sévèrement justes, ces ambulans commissaires, effrontés propagateurs de troubles, d'assassinats, de désorganisation. L'immense majorité des communes ne daigna pas lire, ou ne lut qu'avec horreur la trop affreuse circulaire. Ainsi tomba la première partie

1. Allusion au duc d'Orléans.

du complot; ainsi furent renversées les vastes espérances de ce Conseil général, que ses meneurs vouloient saisir de la représentation nationale, dont ils s'étoient flattés de faire, à la place de cette Convention qu'on eût renvoyée à des temps moins périlleux, un corps souverain sur lequel ils régnoient déjà.

Mais cette révolution du 20 septembre, par laquelle ils espéroient encore royaliser la France en la couvrant de cadavres, qui nous l'épargna? Un double prodige que des yeux contemporains ne remarquent pas assez, mais dont nos enfans pourront s'étonner : malgré le peu de temps laissé pour de longues opérations, malgré les embarras de toute espèce, malgré des obstacles sans nombre, toutes les assemblées primaires firent les premiers choix, tous les corps électoraux achevèrent leurs nominations, tous les représentans du peuple accoururent, plus de trois cents se trouvèrent au rendez-vous auguste à l'heure désignée! Le même jour, au même instant, quelques bataillons d'hommes libres, Kellermann à leur tête, arrêtoient de nombreuses légions d'esclaves. En cette action vraiment grande, trop peu connue ou trop peu célébrée, quelques milliers de nos braves amis repoussoient d'immenses armées. O bonheur indicible! ô digne prix de leur vaillance! En chassant devant eux les Prussiens de Brunswick, ils faisoient

aussi reculer les Cordeliers de Danton. Ainsi, ce jour du 20 septembre, que l'ennemi du dehors et celui de l'intérieur avoient également marqué pour notre perte et notre opprobre, nous devint un jour de salut et de gloire. Ainsi, placée entre les cohortes cruelles des deux ou trois despotes couronnés et la scélérate faction de trois ou quatre tyrans qui vouloient un trône, à sa naissance menacée d'un double trépas, la République vint à la vie par un double miracle.

Il ne falloit pas moins que l'imprévu concours du subit rassemblement de la Convention et de l'étonnante victoire de Kellermann pour que la seconde et la plus redoutable partie de la conjuration royaliste avortât.

Cependant n'ont-ils pas repris leurs trames liberticides? Et, je répète, s'ils ne les continuoient, je ne les eusse point dénoncés, je ne les poursuivrois pas. Républicains trop confians ou trop foibles, regardez donc autour de vous; songez-vous à leur retirer tous les moyens d'usurpation qu'ils s'étoient ménagés? Toutes les semences de troubles qu'ils jettent sans cesse autour de vous, prenez-vous soin de les étouffer?

Une poignée d'agitateurs est-elle contenue dans les sections? L'hydre du Conseil général est-elle abattue? Permet-on qu'un maire soit nommé digne de confiance? A la place d'un prétendu général,

appelé par acclamation dans les secousses d'un mouvement révolutionnaire, un véritable commandant est-il légalement réélu ? La justice a-t-elle repris son cours ordinaire ? L'Assemblée des représentans du peuple est-elle purgée ?

Non, non, Robespierre ; presque tout ce qui existoit pour ton élévation existe encore. Dans les groupes, ce sont toujours tes mérites qu'on veut faire admirer ; aux Jacobins, c'est toujours de l'idolâtrie qu'on sollicite pour tes vertus. Aux Jacobins et dans les groupes, c'est contre la Convention qu'on appelle constamment l'animadversion publique[1]. Aucun moyen d'agiter le peuple de Paris n'est oublié. Samedi, ce fut la nouvelle de l'enlèvement de Louis XVI ; dimanche, c'étoit celle de sa mort ; lundi, c'est celle d'une entière défaite de Custine[2]. Partout c'est au nom de Marat[3] et

---

1. Certain personnage qui, monté sur une chaise, fait métier de haranguer, et qu'on reconnoît à son enseigne où sont écrits ces mots : Liberté ! égalité ! crioit il y a trois ou quatre jours : « La Convention ne fait rien, ne fera rien, n'est bonne à rien ! Citoyens, il faut absolument nous rallier autour du grand, du vertueux Robespierre. » (*Louvet.*)

2. Tous les jours quelque tentative d'émeute, mais principalement les samedis, dimanches et lundis ; observez bien. (*Louvet.*)

3. Lecteur, quand j'écrivois ceci, je ne pouvois connoître un n° 57 qu'il vient de publier en date du lundi 26 novembre ; j'en citerai quelques passages :

« Nous sommes dans un état de crise violent ; nous touchons à quelque catastrophe désastreuse... Elle est bien dis-

de tous les tiens qu'on prêche les désordres, l'anarchie, l'insurrection. Quinze jours se sont à peine écoulés depuis qu'au palais de la Révolution un homme pérorant devant cinq cents autres demandoit vingt mille victimes et six cents dans la Convention. Que six cents, Robespierre? ce malheureux se trompoit : il est impossible qu'il y ait cent cinquante traîtres au milieu de nous.

Représentans du peuple, le mépris de vos lois,

---

posée (la Convention), mais elle manque de lumières et de vues, etc. Nous avons aboli le despotisme royal, qu'y avons-nous gagné?... Les contre-révolutionnaires occuperont éternellement, sous de nouveaux noms, tous les emplois de l'État, jusqu'à ce que la mort nous en délivre... Sous la République, comme sous le royalisme et sous le despotisme, le cabinet ministériel est maître de tout... Les fonctionnaires publics, sous le nouveau régime, valent moins encore que sous l'ancien, la justice n'est pas mieux rendue, et les finances sont plus mal administrées.

« Les temps des illusions sont passés; le peuple ne croit plus à l'inviolabilité; déjà il a jugé l'incapacité de ses députés à la Convention. C'est en vain qu'on lui proposeroit une seconde Convention : il n'y auroit aucune confiance; et puis, quel bien pourroit-elle produire? Ne nous le dissimulons pas : elle ne pourroit qu'être plus mal composée encore que celle-ci. Il ne restera donc au pauvre peuple d'autre parti à prendre que de rétablir le despote... ou se donner *un nouveau maître.* »

Lecteurs, je vous le demande, que veulent les hommes qui emploient, qui vantent un tel écrivain, que veulent-ils, sinon le rétablissement de la royauté sous un autre nom?

Et cependant ce Marat siège au milieu de nous... O mon pays! (*Louvet.*)

l'assassinat de vos personnes, le règne de tous les désordres, de tous les méchans, et par conséquent de tous les despotes, rois ou triumvirs, se proclament sur toutes les places, dans une Société dite populaire, et jusqu'aux portes de cette Assemblée. Laisserez-vous au dedans périr, par l'anarchie, cette République dont les armées sont victorieuses au dehors? Après avoir échappé à tant de violens orages, est-ce contre un si misérable écueil que vous irez échouer et vous briser? Je l'ai dit, je le redis, je le redirai sans cesse : l'anarchie est le seul ennemi redoutable qui vous reste. Seul, il peut vous reconduire au despotisme, de quelque nom que le despotisme prenne soin de se masquer. Vous exposeriez-vous à la honte d'avoir laissé tomber de vos mains, par excès de foiblesse, le précieux dépôt de la liberté françoise et de la liberté universelle? Comme section du tout, Paris mérite vos soins; acteur généreux dans deux révolutions successives, il a des droits à la reconnoissance publique. Cependant, jusque sous vos yeux, une faction cruelle l'agite, le tourmente, le dépeuple, voudroit en faire un désert. Dispersez les brigands, frappez les chefs, sauvez Paris!

Nos amis, nos frères, nos enfans, combattent aujourd'hui pour les droits des peuples opprimés; souffrirez-vous qu'en leur absence les droits les plus précieux leur soient ravis? Quand ils auront

conquis vingt nations à la liberté, rentreront-ils chez eux esclaves? Sera-ce pour le règne de Danton et de son illustre associé qu'ils auront versé les flots du sang le plus pur? L'armée combat pour nous, combattons pour l'armée.

Législateurs, lorsqu'au 10 août la nation, lassée du joug des rois, entendit le canon tonner sur leur repaire, elle respira, se croyant délivrée. Eh bien, c'étoit déjà la royauté qui revenoit, sur les cadavres des premiers jours de septembre, sucer le lait dont elle a toujours soif. C'étoit elle encore qui comptoit, vers la fin du même mois, se relever entièrement au milieu d'un massacre plus vaste; c'est elle, enfin, qui veut, aujourd'hui, que nous n'obtenions ni repos ni lois; c'est elle qui a chargé l'anarchie de lui ramener, par de longs détours, son pouvoir et ses victimes. Hâtez-vous, cependant; écrasez tout à l'heure ce reste et ce commencement de tyrannie, si vous voulez vraiment la République.

Et s'il étoit permis de supposer qu'auprès de vous, environnés de tant de grands intérêts, il reste encore quelque place pour l'intérêt personnel, je vous dirois : « Prenez garde ; les traîtres que vous ménagez, s'ils avoient un instant de succès, ne vous laisseroient pas même le temps de vous reconnoître. Pour prix de votre indulgence fatale, pour prix de vos éternelles temporisations, vous

tomberiez leurs premières victimes, vous tomberiez à jamais. Prenez garde; défendez-vous ! »

Quoi qu'il arrive cependant, les voilà trop bien signalés pour qu'ils s'affermissent jamais sur leur trône, quand même ils parviendroient à le ressaisir d'une main sanglante. Et si je dois, foible individu, pour les avoir démasqués, mourir sous leurs coups, je ne mourrai pas tout à fait. Même à l'instant de ma chute, je pourrai sentir quelque joie, car après moi je laisserai ces vérités courageuses qui, tôt ou tard, et plus ou moins, selon les hommes appelés à les recueillir, profiteront à la liberté. J'aurai payé ma dette à mon pays.





A LA CONVENTION NATIONALE

ET

A MES COMMETTANS

SUR LA CONSPIRATION DU 10 MARS

ET LA FACTION D'ORLÉANS

JEAN-BAPTISTE LOUVET

DÉPUTÉ DE FRANCE PAR LE LOIRET

Représentans,



Les complices de Dumouriez nous accusent d'être ses complices; nous leur devons des actions de grâces; nos voix, depuis si longtemps étouffées, peuvent se faire entendre[1]; la plus entière

---

1. Je me trompois : j'ai vainement, depuis huit jours, demandé la parole; cependant une section m'avoit accusé. Enfin, la Convention vient de décréter qu'elle n'entendroit plus de dénonciation à la tribune. Je prends le parti d'imprimer. (*Louvet.*)

liberté d'opinion nous est acquise; nos accusateurs vont être accusés.

Dumouriez demande un roi, il le demande avec un des fils d'un ci-devant prince du sang, et Valence son allié. Les plus incrédules reconnoissent alors qu'il existoit dans nos armées, au profit de Philippe, un parti royaliste, et les déclamations de nos dénonciateurs prouvent au moins qu'ils sentent parfaitement qu'il n'est plus douteux pour personne que le Monseigneur ait eu aussi, dans l'intérieur, ses conjurés. Donc, pour savoir si nous sommes les complices de Dumouriez, il ne reste plus qu'à examiner si nous sommes de la faction d'Orléans.

Étoit-ce nous qui maîtrisions le corps électoral de Paris au mois de septembre? Étoit-ce nous qui annoncions que nous gardions d'Orléans pour le vingt-quatrième député? Étoit-ce nous qui, dans un placard affiché, nous étions hautement engagés à le faire nommer par nos amis, s'il nous donnoit quinze mille livres[1]?

Une fois dans la Convention, est-ce à côté de nous qu'il a pris place? Est-ce avec nous qu'il a voté? Ne l'a-t-on pas vu se placer toujours sur le plus haut de la Montagne?

Là, comme vous le savez, siègent des hommes

1. C'étoit Marat. (*Louvet.*)

qui voient partout des conspirateurs. Cependant ont-ils jamais vu celui-là? Vingt fois n'avons-nous pas essayé de vous dénoncer ses mauvais desseins? Et ces interruptions qui ont toujours couvert nos voix, ne sont-elles pas toujours parties du lieu où ses amis le tenoient en spectacle?

Étoit-ce nous qui sans cesse répétions son éloge et celui de ses fils dans une Société célèbre, ou bien n'étoient-ce pas ses meneurs royalistes qui venoient de nous expulser, avec beaucoup d'autres républicains trop incommodes?

Quand, dans ses relations, sans doute concertées, Dumouriez exaltoit les exploits de d'Orléans fils, n'étoit-ce pas d'ici qu'avec beaucoup d'autres je ne pouvois retenir des réclamations ou des murmures? Et les applaudissemens inquiétans pour la République, n'étoit-ce pas de la Montagne qu'on les faisoit entendre?

Dumouriez, que je n'avois vu qu'une fois avant le 10 août, devant vingt personnes, Dumouriez vint, après son expédition de l'Argonne, passer quelques jours à Paris. Quiconque oseroit avancer qu'alors je le joignis quelque part mentiroit impudemment[1]. Ce n'est ni avec moi ni avec mes amis qu'on l'a vu se produire dans les spectacles, au théâtre de la République et à l'Opéra :

---

1. Marat l'a dit dans ses feuilles, et il a menti. (*Louvet.*)

c'est avec Fabre d'Églantine, Santerre et Danton.

Il partit pour conquérir la Belgique. Est-ce nous cependant qu'on a vus former avec Philippe les liaisons les plus intimes? Est-ce nous qu'on a jamais reconnus sur ses chevaux, dans ses carrosses, à sa table?

Lorsque Buzot demanda le décret qui punit de mort quiconque proposeroit[1] de rétablir la royauté, me montrai-je des derniers à l'appuyer? N'est-ce pas de la Montagne qu'on essaya de stipuler pour les assemblées primaires d'officieuses réserves? Enfin, quand on mit aux voix, ne put-on, sur la Montagne, remarquer personne qui refusât de se lever[2]?

N'ai-je pas encore, avec Buzot, demandé l'expulsion des Bourbons? N'est-ce pas de la Montagne que les plus fortes oppositions se sont manifestées? N'est-ce pas encore de la Montagne qu'après vingt amendemens inutiles et plusieurs heures du plus horrible tumulte on finit par vous arracher une exception en faveur de Philippe, sous prétexte de la souveraineté du peuple qui l'avoit élu son représentant[3]?

---

1. Proposer, c'est faire la proposition, et non pas tenir quelques propos : ceci soit dit par forme de représentation au Tribunal extraordinaire. (*Louvet.*)

2. Basire et Robespierre. (*Louvet.*)

3. Voyez dans le *Moniteur* du 18 décembre la séance du 16. (*Louvet.*)

Est-ce nous qui, peu de jours après, avons soulevé toutes les sections de Paris pour qu'elles vinssent en quelque sorte vous ordonner de rapporter le décret qui éloignoit les enfans de Philippe ?

N'est-ce pas à moi qu'au contraire on adressa de violens reproches pour avoir, disoit-on, violé les formes (j'étois secrétaire), afin que ce décret d'expulsion fût expédié plus vite aux armées ? N'est-ce pas encore au ministre de l'intérieur qu'on en voulut faire un crime? Sont-ils donc aujourd'hui les ennemis bien sincères de la race des rois, ceux qui alors me réputoient coupable de trop d'ardeur à la poursuivre? Et si dans ce temps ils me trouvoient, ainsi que Roland, un trop zélé républicain, comment feront-ils pour qu'on me soupçonne maintenant d'être, avec Philippe, un vil royaliste?

Cet appel au peuple, éternel prétexte de tant de calomnies, ne l'avons-nous pas principalement motivé sur les trop justes défiances que nous inspiroient ces Bourbons à la fois placés au sénat et dans vos armées ? N'y a-t-il pas, au reste, une contradiction bien étrange dans cette double inculpation, également calomnieuse, que nous avons voulu conserver sa couronne à Louis XVI et mettre d'Orléans sur le trône?

Quand il fut question du sursis, est-ce moi qui

vins à cette tribune me porter caution[1] que cette faction d'Orléans tant dénoncée n'étoit qu'une chimère? Et lorsque des hommes courageux rappeloient de temps en temps votre attention sur les intrigues de Philippe, étoit-ce moi qui les appelois calomniateurs et visionnaires[2]?

Enfin, lorsqu'aux derniers jours de janvier un grand nombre de républicains, succombant sous le poids des calomnies, eurent ici perdu toute espèce d'influence, est-ce nous qui pûmes obtenir qu'on ne mît point à l'ordre du jour cette question de l'exil des Bourbons, renvoyée par un décret solennel après le jugement de Capet? Ne nous sommes-nous pas au contraire, et toujours en vain, présentés pour une discussion qu'il ne fut plus permis d'aborder?

Et dernièrement, quand Robespierre, apparemment jaloux de se masquer un peu mieux, vint, quatre mois trop tard, demander à son tour l'exil des Bourbons, qui ne vit que ce n'étoit qu'une impertinente comédie? Où néanmoins essaya-t-on de faire de cette insidieuse proposition une motion sérieuse? Ici. Mais n'est-ce pas encore de la Montagne qu'on réclama vivement et qu'on arracha l'ordre du jour?

---

1. Voyez l'opinion de Thuriot sur le sursis. (*Louvet.*)

2. Encore Thuriot, sur la dénonciation de Birotteau. (*Louvet.*)

Au reste, s'il étoit vrai que, même aux champs de l'Argonne, Dumouriez, déjà traître, eût composé avec l'ennemi, qui nous a trompés? Ceux qu'on appelle les nôtres n'étoient pas commissaires auprès de lui. Qui nous faisoit son éloge dans des lettres officielles? C'étoient Carra, Prieur et Sillery.

Depuis, qui a pu le surveiller? Nous n'étions pas, nous, commissaires dans la Belgique; si nous l'eussions été, nous n'aurions pas affecté de ne faire nos rapports les plus importans que de vive voix; surtout, après notre dernier voyage, nous n'aurions pas laissé plusieurs heures s'écouler avant de venir dénoncer le traître; nous n'aurions pas attendu qu'au Comité de défense un député nous interpellât de renoncer aux tergiversations et de déclarer catégoriquement ce que nous savions des dispositions du général.

Est-ce nous qui, le 8 mars, avons dit à cette tribune que Dumouriez valoit seul une armée[1]?

---

1. C'est Danton. (*Louvet.*) — Danton, d'après le *Moniteur* du 10 mars, n'avait pas tout à fait dit cela. Il s'était exprimé ainsi : « Dumouriez réunit au génie de général l'art d'échauffer et d'encourager le soldat. Nous avons entendu l'armée battue le demander à grands cris. L'histoire jugera ses talens, ses passions et ses vices; mais ce qui est certain, c'est qu'il est intéressé à la splendeur de la République. S'il est secondé, si une armée lui prête la main, il saura faire repentir nos ennemis de leurs premiers succès. »

Est-ce nous qui, le 15 du même mois, avons dit à l'orateur de la section Poissonnière qu'il n'y avoit qu'un contre-révolutionnaire qui pût demander un décret d'accusation contre ce général[1]?

Est-ce nous qui, à la nouvelle de l'émigration de d'Orléans fils, avons essayé de défendre son père, en disant qu'il n'y avoit pas contre lui de preuves légales[2]?

Est-ce nous qui nous sommes efforcés de faire qu'on le gardât à Paris, où se trouvent nécessairement ses principaux moyens de conspiration[3]?

Est-ce nous qui n'avons pas voulu qu'on donnât de suite à la proposition de destituer Biron, l'une des créatures de Philippe?

Sera-ce nous qui pourrons obtenir qu'on se hâte de destituer ce La Touche[4] qui commande vos flottes, ce La Touche, ci-devant chancelier du ci-devant duc?

Est-ce nous qui, dès le 26 octobre, n'avons pas craint d'écrire que la nation finiroit par reprendre un maître[5]? Peut-on produire un de mes ou-

---

1. C'est Delacroix. (*Louvet.*) — Il n'est pas question de cet incident dans le compte rendu du *Moniteur*.

2. C'est Marat. (*Louvet.*)

3. C'est une partie de la Montagne. (*Louvet.*)

4. Il s'agit du contre-amiral La Touche-Tréville qui commanda, en décembre 1792, l'expédition contre Naples.

5. C'est Marat. (*Louvet.*)

vrages politiques qui ne respire la haine des rois[1]?

Sommes-nous de l'avis de ceux qui déclarent ne vouloir de constitution qu'après la guerre? Et

---

1. Voici ce que, dans ma Réponse à Robespierre, dès le mois de novembre dernier, j'écrivois sur d'Orléans, et remarquez que Brissot se hâta de réimprimer ce passage dans un des Suppléments de son Journal : « Et comment l'aurions-nous pu (nommer d'Orléans dans l'Assemblée électorale de Paris), nous qui nous étions trouvés trop foibles pour porter l'homme irréprochable, Priestley? Nous qui, toujours écrasés par la faction, n'avions pu conquérir sur elle, et par une espèce de surprise encore, que le respectable Dusaulx, et trois ou quatre autres nominations précieuses pour nous, pour eux insignifiantes? Comment surtout l'aurions-nous voulu, nous, *purs jacobins*, que le fantôme d'*un monseigneur* effarouche? Philippe, malgré tes services dans la Révolution de 89, et peut-être aussi à cause d'eux, je ne puis avoir confiance en toi. Je ne puis oublier que tu naquis au sein des grandeurs; que tu reçus l'insolente éducation réservée aux gens de ta sorte; que ta jeunesse respira l'air empoisonné *des cours;* que la soif de dominer survit à toutes les passions dans les individus de *ta caste;* qu'elle doit couler dans tes veines avec *ton sang*. Tes enfans... Loin de moi l'odieux dessein de flétrir leur jeune courage et d'arrêter leurs dispositions sans doute louables; mais je crains que, pour leur entière régénération, ils n'aient tout à faire par eux-mêmes. A quelle époque, en effet, auroient-ils été formés pour l'austérité de nos mœurs républicaines? *Adèle et Théodore, la Religion considérée*, etc., et plusieurs autres ouvrages qui ne respirent que fanatisme de toute espèce, fanatisme religieux, superstition *nobiliaire*, haine de Voltaire, de Rousseau, de nos plus grands philosophes et de toute la philosophie, me sont-ils de bon garans que la gouvernante de tes fils ait voulu sincèrement leur mettre au cœur l'amour de cette égalité sainte, dont il est au moins étrange que tu aies usurpé le nom pour le leur passer? Tes

ceux-là sont-ils donc d'un sentiment bien contraire à celui de quiconque offre tout à l'heure à la nation françoise une constitution toute faite, avec la paix? Si pourtant ces hommes ont raison d'attester que nous sommes partisans de la constitution Condorcet, qu'ils veuillent bien ne pas se contredire en ajoutant que nous voulons la constitution Dumouriez.

---

enfans! Je me défie des crimes de leurs ancêtres, et je voudrois me défier de leurs propres vertus. Je me défie surtout et je m'indigne de l'espèce d'enthousiasme avec lequel les mêmes hommes, qui n'ont pas craint de t'élire, affectent d'applaudir jusque dans la Convention à chaque nouvelle des succès que ces jeunes gens obtiennent. Tes enfans, je les plains. Ils auront longtemps encore à travailler avant d'avoir effacé la tache de leur origine : ils sont nés d'un Bourbon! Philippe, Philippe, je te le dis, et te le dis tout haut : quoique, malgré tes amis, il soit entré beaucoup de vrais républicains dans la Convention, je suis toujours surpris qu'au milieu de ces premiers plénipotentiaires de ma patrie, enfin tout à fait plébéienne, toujours surpris, dis-je, et quelquefois inquiet, de voir assis non loin de moi un homme qui fut *prince*. Philippe et Danton, Robespierre et Marat, vous tous et tous vos *cordeliers,* prenez garde, nous serons unis contre vous, j'espère; nous vous observerons; jusqu'à notre chute, fût-elle prompte, inévitable et violente, sûrs que du moins elle enfanteroit des vengeurs *à la République,* nous vous combattrons. Car, pour ce qui me regarde, mes commettans m'ont fait jurer, et je l'avois juré déjà, que, dussions-nous périr, nous ne souffririons plus, sous quelque nom que ce pût être, la honte et le fardeau de *la Royauté.* » J'écrivois cela dès novembre dernier, remarquez bien. (*Louvet.*)

Citoyens, et c'est ici que je réclame toute votre attention, pour nous préparer des revers, il falloit porter le trouble au milieu de nos bataillons, et les laisser dans le dénuement le plus complet. Est-ce nous qui avons soutenu ce ministre de la guerre [1], dont l'ineptie et la malveillance ont perdu nos troupes? Ne nous sommes-nous pas opposés à ces nouveaux décrets qui, sous prétexte d'une organisation nouvelle, ont détruit la discipline, et par conséquent les armées?

Il falloit, pour ramener le despotisme, répandre l'anarchie. Est-ce nous qui avons constamment disséminé ces feuilles atroces où l'on n'a cessé d'inquiéter chacun dans ses propriétés ou dans sa personne?

Il falloit, pour relever le trône, dissoudre la Convention. Citoyens, il est temps de vous dire, il est temps de dire à la France quels hommes ont voulu, dans la nuit du 10 au 11 mars, faire massacrer le plus grand nombre des membres de la Convention; et quand vous connoîtrez ces détails, vous demeurerez persuadés que ce perfide manifeste où Dumouriez feignit de vouloir, après que cette conspiration du 10 mars eut avorté, marcher contre eux et pour nous, n'étoit qu'une ruse

---

1. Pache. (*Louvet.*)

infâme imaginée pour nous remettre sous les poignards des orléanistes de l'intérieur.

Ici, Représentans, je vous dénonce non seulement l'accusateur public, mais aussi le ministre de la justice, actuellement ministre de l'intérieur[1]. Vous l'aviez chargé de poursuivre les membres du Comité d'insurrection; il est venu vous dire, après de longs discours et les plus étranges tergiversations, qu'il étoit très douteux que ce comité existât. Il existe pourtant; il existe non loin du lieu que le ministre habite; il s'assemble tous les deux jours, et avec si peu de mystère qu'il est aussi trop étonnant que le ministre n'en ait rien su.

C'est là que, pour anéantir la Convention de la République, on veut anéantir ses armées. C'est là que, pour ravir au peuple ses représentans, on ne cesse de les calomnier et de les proscrire. C'est là qu'on essaye tous les moyens de persuader aux plus crédules qu'il n'y a, dans toutes vos armées et dans la Convention, à très peu d'exceptions près, que des traîtres. C'est là qu'on a entendu, et nous en donnerons les preuves, des hommes, pour la plupart nouveaux dans la Révolution, esclaves le 9 août, bourreaux le 2 septembre, voleurs le 25 fé-

1. Garat. (*Louvet.*)

vrier[1], bourreaux et tyrans autant qu'ils le pourront, provoquer sans cesse la haine de vos lois, l'exécration de vos personnes, le massacre du plus grand nombre de vos membres. C'est de là que le soir du 10 mars sont partis, en armes, les assassins qui devoient frapper une partie de la Convention nationale et dissoudre le reste. J'accuse le ministre de la justice d'une assez grande incapacité pour ne l'avoir pu découvrir, ou d'une pusillanimité assez grande pour n'avoir pas osé vous le déclarer.

Depuis quelque temps les voies étoient suffisamment préparées; le pillage du 25 février avoit favorablement disposé certains satellites; il ne restoit plus qu'à pouvoir annoncer du dehors quelques désastres qu'ils vous attribueroient, à vous, dignes représentans du peuple, à vous tous, fiers républicains. Aussi, les effrayantes motions que, le matin du 8 mars, on vous avoit faites à cette tribune, furent encore répétées plus effrayantes dans le Comité d'insurrection. On ne parla que de nos défaites, que de la nécessité d'un grand mouvement révolutionnaire, que des trahisons des ministres, que des trahisons de tous les généraux, et surtout des trahisons du plus grand nombre des députés à la Convention.

1. Le 25 février 1793, le peuple pilla quelques boutiques d'épiciers.

Ainsi se passa la journée du 8 mars. Que le ministre ait négligé de remonter à la source de ces premiers fermens de sédition, je ne m'en étonne pas; apparemment il ignoroit que les mêmes circonstances avoient vu commencer l'horrible conspiration de septembre; mais que dans ses recherches il n'ait pas donné la moindre attention aux événemens du lendemain, je m'en étonne.

Le 9 mars fut un premier jour de deuil pour la République; le 9 mars attesta l'existence d'un Comité d'insurrection qui vint s'établir autour de vous; le 9 mars, la représentation nationale fut moralement assassinée. On ne vouloit plus que la Convention, arbitre des destinées du monde, demeurât maîtresse des siennes; on ne vouloit plus que cette auguste Assemblée, dépositaire de la liberté universelle, fût libre. La publicité de vos séances fut audacieusement violée; des hommes armés obstruèrent les issues de votre salle et ses corridors, et se désignèrent eux-mêmes « la Compagnie de la Glacière ». Des hommes armés forcèrent la consigne, et, s'emparant de vos tribunes, en firent sortir des femmes, qui pourroient troubler leur expédition, disoient-ils. Leur expédition! c'étoit aussi le mot de ralliement des assassins de septembre! Là cependant, sur l'initiative de deux sections qu'on avoit visitées la veille, et par l'impulsion du Comité d'insurrection, qui la veille avoit

décrété que vous décréteriez ce qui lui plairoit, en présence de ses satellites et sous leurs poignards, là cependant, ô peuple des quatre-vingt-six départemens, tes députés délibérèrent ! Il faut le dire : on ne cessa de vomir contre le grand nombre d'entre eux des vociférations horribles, d'exécrables proscriptions, tandis qu'ici même, sur leurs têtes, quelques gladiateurs poussèrent leur sacrilège audace jusqu'à montrer, avec des gestes menaçans, les pistolets dont ils étoient armés; tandis qu'au nom du Comité des inspecteurs de votre salle, Gamon demandoit vainement à produire des dépositions dont le témoignage eût attesté qu'il falloit qu'à midi précis un tribunal organisé de telle ou telle manière fût décrété, sans quoi, dans le sanctuaire même des lois, plusieurs de ses organes seroient égorgés; et comme si d'avance il avoit été décidé que, dans cette journée à jamais déplorable, rien ne seroit oublié pour que la représentation nationale fût chargée de chaînes ou saturée d'opprobre, vous remarquerez de tous les contrastes le plus affligeant pour tout ami de la morale publique, savoir : qu'en se rendant au lieu de nos délibérations, le maire du 10 août rencontra des scélérats assez forcenés pour le poursuivre de leurs huées insolentes, de leurs sanguinaires clameurs, et qu'en sortant de notre salle, le monstre aux deux cent soixante mille

têtes[1] trouva des bateleurs assez vils pour le promener en triomphe.

Cependant l'affreuse journée n'étoit pas finie : à la veille de frapper leurs derniers coups, les conjurés songeoient à se débarrasser des derniers obstacles ; ils devoient craindre que la vérité n'arrivât terrible aux départemens ; ils devoient trembler si les événemens qu'ils préparoient parvenoient à nos commettans environnés de toutes les circonstances qui les dévoileroient plus criminels. On le savoit bien, qu'il existoit au Centre plusieurs écrivains courageux, sentinelles également incorruptibles et vigilantes, qui ne manqueroient pas, à la première invasion de la tyrannie, de sonner le tocsin sur elle, et dont les cris d'alarme iroient, jusque sur l'extrême frontière, appeler tous les François libres à la plus légitime des résistances. Tels bons citoyens ne pouvoient déjà plus parler : il devenoit pressant d'empêcher tels autres d'écrire. Depuis longtemps les journalistes républicains étoient dénoncés dans le Comité d'insurrection ; alors on les y proscrivit ; à côté du tribunal révolutionnaire qui s'élevoit, on les qualifioit déjà criminels de lèse-nation[2]. Il ne restoit aux conspira-

---

1. Marat.

2. Puis Thuriot daigna venir jusque dans votre Assemblée les honorer de ses calomnies ; Saint-André, plus habile, leur distribua de côté quelques coups de poignard ; et, plus

teurs que les voies de fait; ils s'y déterminèrent, croyant d'ailleurs qu'il leur suffiroit d'une expédition chez deux ou trois journalistes pour contenir les autres par l'effroi. Quelques satellites, se disant défenseurs de la République, et alliés intimes d'un Comité d'insurrection, prirent les armes, violèrent l'asile des citoyens paisibles, détruisirent les propriétés et menacèrent les personnes; un représentant du peuple ne leur échappa que par son courage[1]. On vous le fit savoir, et les députés applaudirent.

Tant d'excès, au reste, n'étoient que le prélude de leurs excès (*sic*). Par des délits on avoit essayé le crime; puis, le crime ayant succédé, c'étoit aux grands forfaits qu'on brûloit de s'élever. Vingt-quatre heures encore, et le glaive parricide alloit se tirer. Aussi les conjurés sentoient parfaitement que chaque moment devenoit précieux; qu'il leur importoit de travailler sans cesse les esprits déjà tant exaspérés; qu'il falloit se garder de laisser un

---

hardi qu'eux tous, Tallien vous proposa crûment d'investir le Comité de sûreté générale du droit de censurer toutes les presses, c'est-à-dire d'ordonner que douze hommes enchaîneroient, au gré de leurs caprices ou de leur ambition, toutes les vérités, tous les principes, toutes les pensées, et qu'au besoin ils pourroient, au profit d'une faction de brigands royalistes, se constituer instituteurs suprêmes de l'opinion. (*Louvet.*)

1. Gorsas. (*Louvet.*)

instant à elle-même cette malheureuse portion du peuple, instrument et jouet de leur ambition scélérate; que sans relâche ils devoient attiser les feux de la discorde et de la révolte au cœur de Verrès gorgés de leurs brigandages, ou des séides fanatisés de leurs fureurs. Ce n'est donc pas une circonstance qu'il faille omettre que le Comité d'insurrection eut, comme vous, le soir du samedi 9, une séance extraordinaire. Dans celle-là, comme dans toutes les autres, on ne négligea rien pour monter l'esprit public à la hauteur de la contre-révolution. Presque tous les fonctionnaires publics, administrateurs, généraux, ministres, le plus grand nombre de vos membres et la plupart de vos Comités furent calomniés, déchirés, proscrits. Vous étiez à peu près tous des mandataires infidèles, et rien ne pressoit tant que de continuer à vous influencer pour obtenir la complète organisation de ce tribunal révolutionnaire qui, devant juger tous les conspirateurs, devoit par conséquent vous juger. Ainsi parloient les hommes qui se prétendent exclusivement patriotes; et, dès qu'il en sera temps, j'apprendrai au ministre le nom des insurgens les plus incendiaires.

Je pourrois lui rappeler aussi quelles motions furent faites ici, dans la matinée du 10, par un homme qui d'abord se contenta de vous annoncer qu'il n'étoit point buveur de sang; que nous de-

vions ne plus songer qu'à remplir nos destinées, ne plus avoir ni débats, ni querelles ; qui bientôt osa vous dire que vous ne remplissiez pas vos devoirs; qu'il falloit faire marcher la France, et qui ensuite, à la fin de la séance, poussé par le temps, par l'heure terrible et décisive qui devoit sonner, vous déclara positivement que, si la France ne marchoit pas, c'est qu'à proprement parler elle n'avoit pas de ministère; que le ministère devoit être sur-le-champ réorganisé ; que, même en ces momens de crise, il vous faudroit sans doute quelque puissant régulateur. Je pourrois rappeler encore au ministre qu'alors un autre de vos membres venoit de vous proposer l'établissement d'une véritable inquisition politique, et qu'après lui, dans la séance de cette nuit terrible, marquée pour de grands forfaits, un autre député du peuple, depuis quelques jours audacieux à votre tribune, et plus audacieux alors, prenant déjà le ton d'un maître, vous ordonnoit, en quelque sorte, mais grâce à votre courage vous ordonna vainement, de mettre sous la terrible main du nouveau tribunal quiconque, soit écrivain, soit orateur, avoit eu l'insolente intrépidité de dénoncer d'anciens conspirateurs à la France, et quiconque, du fond des départemens, avoit envoyé des hommes libres pour défendre la Convention contre les triumvirs. Je pourrois rappeler ces faits au ministre, parce que,

chargé d'éclairer la conspiration du 10, il devoit s'efforcer de la saisir dans son ensemble; parce qu'il auroit dû, puisque quelques hommes avoient osé, jusque dans la tribune de la Convention, vous proposer d'établir un gouvernement tyrannique et de légaliser leurs prochaines vengeances, examiner si ces hommes n'avoient pas, hors de la Convention, des conjurés et des vengeurs: car les différens actes dont une conspiration se compose ne peuvent se passer dans un seul et même lieu; et, si les députés du peuple sont inviolables pour leurs opinions à la tribune nationale[1], ils ne le

---

1. Observez, lecteur, pour qu'aucun des différens actes de la conspiration, en quelque lieu qu'il ait éclaté, ne vous échappe, observez que de ce tribunal si vivement réclamé là-bas, le lendemain de très bonne heure on nous déterminoit à nous en occuper à l'Assemblée.

D'abord Robespierre vient longuement nous entretenir de la nécessité de frapper sans délai tout ce qu'il appelle généralement des traîtres; or, on n'ignore pas que tous ceux qui depuis longtemps gênent l'ambition de Sylla, c'est toujours comme traîtres que Sylla les a peints à son peuple. Après Robespierre se montre à la tribune celui de qui l'on doit penser qu'apparemment il tient dans sa main vigoureuse les principaux ressorts de la machine aux insurrections, puisque l'époque de son retour subit a vu commencer tous les mouvemens qui nous pressent; celui qui de sa voix puissante, de ses formes athlétiques, de son audace révolutionnaire, anime, enhardit, enflamme tous les conjurés; celui qu'au club, principalement depuis quelques semaines, on ne manque jamais de proclamer grand homme, et qui du moins n'est pas, autant que tel ou tel autre, indigne de sa réputa-

sont pas au dehors pour leurs discours et leurs actions.

Revenons cependant. Il étoit six heures, nous allions nous séparer. « Sans désemparer, s'écrie l'un

tion. Il se montre, il parle un peu de lui, pour se justifier, mais sans affectation. « J'ai consenti à être appelé buveur de sang, dit-il; eh bien, buvons le sang des ennemis. » Il est si naturel de ne croire qu'à la vertu, on le croit; il parle beaucoup de la patrie, afin de persuader qu'il n'adore qu'elle. « Qu'importe la réputation? continue-t-il; que la France soit libre, et que mon nom soit flétri à jamais! » Qui n'applaudiroit à de telles paroles? On applaudit, il parle encore : « Remplissez vos grandes destinées; point de débats, point de querelles. » Les applaudissemens recommencent, et comme par hasard il laisse tomber au milieu de nous ces mots peu rassurans pour ceux qui n'ignorent pas que le besoin de régner le dévore : « Faisons marcher la France. » Bien sûr qu'en ce moment on ne va pas lui demander de quelle manière il entend la faire marcher. De quelques formes civiques qu'il se soit enveloppé, néanmoins il n'a pu tout à fait déguiser son ambition profonde, ses desseins vastes; et, pressé de nous attirer à son but, encore a-t-il fallu qu'il laissât entrevoir l'un de ses principaux moyens. C'est celui que tout à l'heure il vient d'indiquer devant nous, aux quatre-vingt-deux, dont la liste tout arrangée, loin de subir l'épreuve de l'appel nominal, n'a pas même été soumise au scrutin. « Allez, dit-il, parcourez la République; criez à tous ceux qui possèdent : « Misérables, « prodiguez vos richesses. » Mais il se gardera bien d'ajouter ce qu'ailleurs ses alliés crient sans cesse : « Et vous tous qui ne possédez pas, seuls vous êtes exclusivement le peuple; le peuple peut tout dire, tout faire, tout prendre; le peuple est souverain. » Il se gardera bien de l'ajouter devant nous, l'habile tribun; mais, en revanche, il répétera : « Faisons marcher la France. » Et, poussé par le temps, par l'heure terrible et décisive qui doit incessamment sonner,

de vos membres, le tribunal et le ministère! La France ne marche pas; Clerfayt s'avance; les traîtres s'agitent dans l'intérieur. » Eh oui! les traîtres s'agitent... Nous n'avons pas comme quelques-uns d'in-

---

bientôt, dans la même séance, il osera nous annoncer que si la France ne marche pas, c'est qu'à proprement parler elle n'a pas de ministère; que le ministère doit être sur-le-champ réorganisé; que même, en ces momens de crise, il nous faudra sans doute quelque puissant régulateur. O Danton!

Il va se rasseoir, cet homme, le plus redoutable peut-être à la liberté de la République : aussitôt ses amis demandent le tribunal. Alors nous entendîmes, et de la vie nous n'oublierons l'inexprimable contraste de son langage mielleux et de son projet de carnage, nous entendîmes Lindet solliciter, avec bénignité, l'établissement d'une sainte inquisition politique. Neuf bons dominicains, bien choisis, pris à Paris, dans le club (les candidats qu'ils présentoient pour jurés étoient des défenseurs de la République), auroient été les seuls agens de cette Chambre ardente; ils se seroient partagés en deux sections pour expédier plus à leur aise et davantage; on les auroit chargés de poursuivre seulement tous les écrits, tous les discours, toutes les opinions, toutes les négligences; ils auroient acquis la conviction par tous les moyens possibles, ce qui pouvoit signifier même par la question extraordinaire; la peine la plus douce, ce n'étoit que la mort; nul accusé n'auroit eu de jurés. L'Assemblée se souleva, on l'appela contre-révolutionnaire, et les tribunes applaudirent. Le président tardoit à mettre aux voix la priorité pour ce projet, Duroy l'insulta; Vergniaud demanda que cette priorité fût du moins discutée, quelques-uns le couvrirent de huées; Lépeaux réclama l'appel nominal, on l'appela conspirateur; Buzot soutint que l'Assemblée ne pouvoit délibérer sur ce projet; Amar le prêtre lui répondit : « Cette mesure est la seule qui puisse sauver le peuple, autrement il faut qu'il s'insurge et que ses ennemis tombent. » Cam-

times rapports avec ceux qui ne prêchent que pillage, révolte, massacres ; et pourtant nous le voyons bien : une grande fermentation règne autour de nous; le bruit sourd, précurseur des tempêtes, se fait entendre, quelque affreux mouvement se prépare; il paroît dirigé contre les représentans du peuple : croit-on qu'il soit plus difficile aux assas-

---

bon trouvoit ce projet par trop révolutionnaire; Duhem lui cria : « Quelque mauvais que puisse être ce tribunal, il sera encore trop bon pour des scélérats. » Barère réclamoit les jurés. « Vous ne voulez pas, disoit-il, imiter les plus affreux despotes dans leurs vengeances; vous ne voulez pas de commission du Conseil... — Nous le voulons », disoit Billaud; enfin, sur une dernière réclamation de Fonfrède, on décréta, malgré les démonstrations de Philippeaux, qu'il y auroit des jurés, et, malgré les questions du prêtre Châles, qu'ils seroient pris dans tous les départemens. Il étoit six heures. Delmas parut s'étonner qu'on parlât d'ajourner le reste des articles. « Si vous renvoyez à demain, s'écria-t-il, pensez-vous que les commissaires, dont vous avez ordonné le départ, quittent leur poste? » Et plusieurs d'entre eux, sans attendre le vœu de l'Assemblée, protestèrent qu'ils ne partiroient pas, apparemment parce que déjà leur volonté seule faisoit la loi. On se séparoit cependant : prompt comme l'éclair, bruyant comme la foudre, Danton revient à la tribune; il ne veut pas que nous désemparions; il nous donne séance nocturne, dans le cours de laquelle on devoit nous assassiner. O Danton, si ce ne fut qu'un hasard, il étoit assez fâcheux pour que tu eusses dû témoigner quelque regret d'avoir été, par l'étrange concours de tant de circonstances, si malheureusement compromis. Voyez sur tous ces faits *le Républicain françois*, journal in-folio, voyez séance par séance; rapprochez du *Journal des débats* des Jacobins, et suivez la conspiration. (*Louvet.*)

sins de nous atteindre, si nous restons assemblés? On parle de réorganiser le Conseil! Mais lorsque la Convention nationale est en péril, c'est ce Conseil qui est spécialement chargé de la garantir. Quel moment choisit-on pour proposer ici indirectement la destitution des ministres? Ne craint-on pas d'atténuer encore leur autorité déjà trop foible en ces instans de crise? Ne craint-on pas d'être tôt ou tard accusé d'avoir essayé de paralyser, à l'heure décisive, nos derniers moyens de salut, aux mains de nos plus sûrs défenseurs? Le tribunal, les ministres, la dictature, les régulateurs, il faut tout sur-le-champ, sans désemparer! Mais le jour est déjà sur son déclin; et quelque foible opposition que des républicains, auxquels on ne permet plus de se faire entendre, puissent apporter à des motions préparées, encore est-il probable que nous aurons à délibérer pendant la nuit. Danton, c'est ordinairement dans l'ombre que les brigands portent leurs coups; c'est pendant le sommeil de Paris qu'ils doivent essayer de le perdre. Ce n'est qu'au milieu des épaisses ténèbres que les ennemis de la Convention peuvent la frapper. Si l'horrible contre-révolution est possible, elle ne l'est que pendant la nuit!... surtout pendant celle-ci, qu'on a vue précédée de tant de funestes présages!... Le moyen cependant que la Convention soupçonne encore de si grands attentats? Elle se décide. Nous

nous séparons pour une heure; dans une heure il nous faudra tous revenir au piège mortel que d'atroces conspirateurs ont trop habilement préparé !

Plus de débats, plus de querelles, disoit-on le matin. Je le crois ! Ils ne devoient plus être longs, nos débats; elles alloient à jamais être terminées, nos querelles. Encore une soirée, et quiconque refusoit de courber un front soumis devant les superbes usurpateurs, s'il échappoit à leurs insurgens, ne pouvoit échapper à leurs juges ! Encore une soirée, et quiconque ne vouloit pas voir son pays dans l'esclavage n'avoit plus qu'à mourir.

Le moment fatal approchoit ; il étoit neuf heures; les conjurés n'étoient pas prêts encore : ils alloient bientôt l'être. De la terrasse des Feuillans, les groupes se portoient au Comité d'insurrection. Une force armée considérable y étoit entrée. Les hommes du 10 août se levoient, disoit-elle; ils venoient prêter le serment d'exterminer les tyrans de l'intérieur. On les engageoit à se rendre aux Cordeliers, où ils étoient attendus. Des Cordeliers, ils marcheroient à la Convention. Admis à défiler devant elle, ils demanderoient que sur-le-champ justice fût faite de tous les traîtres. Les appelans, c'est ainsi qu'ils désignent les députés proscrits, les appelans devoient être aussitôt mis en état d'arrestation. D'autres vouloient qu'à l'instant même

la justice du peuple commençât. « Vengeance ! crioit l'un d'entre eux. L'inviolabilité ne seroit-elle que la sauvegarde du crime ? Je mets l'inviolabilité sous mes pieds ; il faut frapper !... » Les tribunes applaudissoient par des cris de rage ; on a vu des furies tirer leurs couteaux... Et le ministre de la justice ne sait pas où trouver le Comité d'insurrection !

« Il faut frapper, continuoit l'orateur, la mort est la dernière raison des hommes libres. Vengeance ! vengeance ! »

Ici recommença plus terrible l'explosion de fureur. Quelques hommes, inaccoutumés encore à tant de crimes, voulurent en vain se faire entendre. Le tumulte fut long, horrible, épouvantable. Pour s'enhardir sur la route des plus exécrables forfaits, les chefs eux-mêmes sentoient le besoin des ténèbres. Une partie des lumières fut éteinte. Aux atroces délibérations succédèrent les résolutions atroces. La force armée, les tribunes, le plus grand nombre des membres du rassemblement, se précipitèrent hors la salle ; ils coururent aux Cordeliers chercher leurs plus féroces auxiliaires. Et le ministre de la justice ne sait pas où trouver un Comité d'insurrection !

La Société, réduite à un très petit nombre d'individus, se déclara permanente.

Cependant, Représentans du peuple, aucun de vos collègues ne connoissoit-il vos dangers ? Aucun

membre de cette Assemblée n'est-il membre de l'attroupement ennemi ? Aucun député ne savoit-il rien de l'affreux mouvement qui alloit dissoudre la Convention ? N'en saviez-vous rien, de l'existence du Comité d'insurrection et de ses projets,

Vous, Thirion, qui, dans la séance[1] extraordinaire du samedi 9, aviez remercié le souverain des tribunes de sa contenance dans les tribunes de la Convention (il est vrai que le souverain nous avoit montré ses pistolets);

Vous, Lejeune, qui, dans la séance du 8, proscriviez Brissot, Gorsas, Guadet, Gensonné, tout ce que vous appelez leurs partisans; vous qui demandiez un tribunal d'État; vous qui proposiez qu'on destituât le président de la Convention, que le Comité de sûreté générale s'investît d'un plus grand pouvoir, et que celui de défense fût purgé des conspirateurs que vous y aviez reconnus;

Vous, Garnier, qui le même soir leur disiez que le moment étoit venu de sauver la patrie; que cette gloire leur étoit réservée; qu'il falloit exterminer les traîtres; vous qui dénonciez Beurnonville, qu'on essaya d'assassiner le lendemain; vous

---

1. Voyez le *Journal des débats* des Jacobins, et songez que ce journal, où leurs atrocités sont adoucies, est avoué par eux. (*Louvet.*)

qui souteniez que tous les généraux et officiers généraux étoient des conspirateurs, et que les vrais patriotes ne formoient pas le tiers de la Convention; vous qui vous permettiez ces paroles trop remarquables : « Profitons de nos revers, nantissons-nous de l'autorité que ces brigands ont usurpée, en s'emparant des trésors et des places du gouvernement » ;

Vous, prêtre Monestier, qui, dans une séance, fameuse au reste par vos déportemens, avez juré sur un sabre nu que vous étiez en insurrection;

Vous, Collot, qui, dans leur séance du 5, quelques jours avant les jours de l'assassinat, mettiez, par les plus absurdes calomnies, par les plus viles grimaces, un irréprochable ministre sous les poignards de vos bourreaux;

Vous, Robespierre, qui, dès le mois d'octobre, annonciez que la Convention, telle qu'elle étoit composée, anéantiroit la liberté françoise, mais qu'un moment viendroit où le peuple devroit se lever pour châtier les traîtres; vous qui, dans leur séance du 6 mars, disiez que les blasphèmes de ceux qui, selon vous, ont voulu sauver le tyran, recommençoient à la tribune, que la trame n'avoit point été interrompue, que cette faction vouloit livrer la République aux despotes; vous qui, dans les derniers jours de février, aviez dit que le peuple ne devoit pas se lever pour du sucre, mais pour

exterminer ceux des membres de cette Assemblée que vous appelez des intrigans;

Vous que je ne nommerai pas, parce qu'il est tel coupable qu'il suffit de ne vouloir pas nommer pour qu'aussitôt la France entière le nomme; vous qui, le 2 septembre, proposiez un triumvirat, qui ne vouliez point dès lors que la Convention se formât; qui, le 21 septembre, lorsqu'elle étoit formée, appeliez déjà la révolte sur elle; qui depuis n'avez pas un instant cessé de provoquer son esclavage ou sa dissolution?

Ne saviez-vous rien de cet affreux complot, vous, presque tous à la fois membres du foyer d'émeutes et de notre Comité de sûreté générale [1]? N'appartenez-vous donc à cette fameuse Société que pour manquer toutes ses séances? Ou bien de quoi sert-il que vous formiez le Comité de sûreté de la Convention, si depuis trois mois vous ne pouvez apercevoir une conspiration dont le vaste plan se travaille chaque jour, et même au sein du périodique attroupement que vous grossissez?

N'en saviez-vous rien, ou plutôt étiez-vous donc bien assuré du contraire, vous, Duhem, qui, lorsque la municipalité nous fit dire qu'un mouvement nous menaçoit, vous écriâtes que tout cela

---

1. Je parle de celui qui existoit alors. (*Louvet.*)

n'étoit qu'imposture, qu'il n'y avoit que des aristocrates dans ce Conseil général?

N'en savoient-ils rien, quelques-uns de ces commissaires choisis pour aller, dès le lendemain, répandre dans nos départements les plus désastreuses nouvelles, et qui, dans le cours de cette nuit, n'appeloient jamais trois ou quatre cents de leurs collègues que des contre-révolutionnaires; et qui de temps en temps, comme si nous n'étions pas très bien instruits que, dans le langage du club, sauver la patrie ne signifioit autre chose que commencer les proscriptions, de temps en temps s'écrioient avec une espèce de rage qu'ils ne partiroient pas sans avoir sauvé la patrie?

Ignoriez-vous que les assassins étoient en marche, vous, Bentabole, qui faisiez à leur tribune le plus étrange des rapports, lorsque leurs motions de sang vous interrompirent?

Espériez-vous qu'il n'y auroit point de massacre, vous, Dubois-Crancé, qui aviez fait aux massacreurs d'inutiles représentations; vous qui vîntes paisiblement nous présider ici, et ne daignâtes pas nous avertir de nos dangers?

Aviez-vous peur que beaucoup de vos victimes ne vous échappassent? Vouliez-vous seulement les proscrire encore, ou comptiez-vous les forcer à venir au piège mortel, vous, Bourdon de l'Oise, qui, de toute la force de vos poumons, faisiez

cette remarque : qu'elles étoient à peu près toutes désertes les places de ce côté qu'il faut bien que nous occupions, puisque vous avez usurpé celles où nous devrions nous asseoir; vous qui osiez crier : « Ils passoient bien la nuit quand ils espéroient sauver le tyran ; ils ne la passeront pas aujourd'hui qu'il est question de sauver le peuple » ; vous qui, désignant encore aux poignards des satellites de Cromwell les têtes apparemment plus particulièrement convoitées, demandiez hautement : « Qu'est devenu Gensonné ? Buzot, Guadet, Louvet, Barbaroux, que font-ils? Que fait Brissot? Où est Pétion? Sans doute ils conspirent! »

Oui, barbares, nous conspirions, mais pour les gens de bien contre les brigands; mais pour les républicains contre les orléanistes; mais pour les représentans du peuple contre les assassins. Oui, nous allions presque seuls, à travers d'épaisses ténèbres, dans le silence de cette nuit : triste silence, silence affreux, que vous n'interrompiez que par vos cris de fureur; nous allions tremblans pour nos amis, pour la patrie, pour la liberté, pour les objets les plus chers à nos cœurs; nous allions de porte en porte, avertissant les proscrits; nous les tirions de leur domicile; nous les empêchions d'entrer dans la séance; nous les empêchions d'entrer au tombeau. Kervélégan, prévenu par nous, couroit avertir ses fidèles Brestois; ces Brestois que,

huit jours auparavant, Thuriot avoit voulu chasser de Paris par un décret; ces Brestois qui, la main sur leurs armes, n'attendoient qu'un coup de tocsin pour voler au secours de la Convention. Oui, nous conspirions. Oui, toujours ennemis des tyrans, cette nuit-là, comme au 14 juillet 1789 contre l'aristocratie en masse; comme au 10 août contre Capet et ses satellites; comme au 2 septembre contre les triumvirs et leurs bourreaux, nous conspirions. Oui, la nuit du 10 mars, nous avons contribué sans doute à sauver la liberté.

Mais vous que j'ai nommés, vous qui connoissiez leurs complots, pourquoi ne les dénonciez-vous pas, si vous n'étiez pas leurs complices? Ils étoient là, dans le club ennemi, vous y étiez. Ils en sortoient, vous en sortiez; ils partoient furieux, vous arriviez tranquilles. C'étoit ici qu'ils devoient revenir, brûlés d'une fièvre de sang, âpres d'un sacrilège, âpres de quatre ou cinq cents parricides. C'étoit ici, vous attendiez, vous gardiez le silence. O France! ô mon pays! qui vengera tes députés, trahis, livrés par tes députés mêmes?

Et cette Société qui se déclare permanente! permanente, immobile! quand les gladiateurs marchent, quand la patrie doit être frappée! Permanente! Eh! si des brigands menaçoient un simple citoyen, quels égoïstes assez cruels, pouvant secourir l'innocence, ou lui donner du moins un

avertissement salutaire, s'établiroient observateurs silencieux et neutres? Permanente!... Mais on comprend, c'est-à-dire prête à profiter des événemens. L'expédition a manqué? Vous étiez permanens, pour qu'on ne pût vous accuser d'y avoir pris part. Eût-elle réussi, l'expédition, vous l'appeliez une insurrection sainte, elle étoit votre ouvrage! Et vos émissaires alloient partout, s'efforçant de diviniser cette quatrième insurrection, par vous sollicitée sans cesse, et de tous les vôtres si impatiemment attendue! Et vous réhabilitiez aussitôt, comme cent fois vous l'avez tenté, votre dictature, vos assassinats du dernier automne! Et tout ce qui peut se trouver encore dans notre infortunée patrie de lâches étrangers ou de François indignes, tout ce qu'il y a de plus croupi dans la fange de l'oisiveté, de la débauche et du brigandage; tout ce qui jadis ne savoit exister que par d'infâmes manœuvres dans les plus honteux réceptacles des grandes villes, ou dans nos campagnes par des massacres sur les grandes routes; tous ces hommes de boue et de sang, écume des nations, fléau le plus terrible au vrai peuple, qui sans eux seroit partout mûr pour la liberté; tous ces animaux voraces, aussitôt unis pour la curée d'une riche proie, se précipitoient sur la foule commerçante, agricole, industrieuse. Malheur alors à quiconque eût possédé quelque espèce de bien:

pour dévorer son héritage, on buvoit son sang; et sur des monceaux de dépouilles, et sur des milliers de cadavres, on célébroit à l'envi, on célébroit ensemble les immortelles journées du 2 septembre, les immortelles journées du 10 mars, et les bienfaisans triumvirs qui nous les auroient données, et le nouveau despote, le roi nouveau, que bientôt ils auroient offert aux acclamations de leur peuple... Quel plan, quels moyens! Que de scélérats et que d'horreurs!... Et cependant le ministre ne sait pas où trouver un Comité d'insurrection!

Elle étoit permanente, cette Société; ils attendoient! Les assassins entroient aux Cordeliers. Vous savez quel arrêté ceux-ci venoient de prendre; il prouve qu'alors, comme en septembre, on vouloit, au profit de quelques ambitieux, une ville usurpatrice de la souveraineté nationale. Vous avez remarqué ces passages : « Ils demandent, comme mesure suprême et seule efficace, que le département de Paris, partie intégrante du souverain, exerce en ce moment la souveraineté qui lui appartient; qu'à cet effet, toutes les sections et cantons soient convoqués pour autoriser l'assemblée électorale du département de Paris à révoquer et rappeler les mandataires infidèles, etc. » Vous n'avez point oublié qu'il étoit déjà tard, et que, dans la plupart des sections, le crime seul veilloit. A celle des Quatre-Nations, dix-huit in-

dividus se déclaroient l'assemblée générale. Ils adhéroient à l'adresse des Cordeliers, et nommoient des commissaires pour communiquer avec les quarante-sept sections et former un Comité d'insurrection qui devenoit indispensable. Ils ajoutoient : « Le point central est aux Jacobins. » A celle du Théâtre-François, quelques hommes aussi autorisoient le Comité de leur section à lancer des mandats d'arrêt contre tous ceux qui lui paroîtroient suspects. A celle des Lombards, autrefois et dans des jours de péril fameuse par le plus courageux civisme, une poignée de conjurés arrêtoient que tous les députés qui avoient voté l'appel au peuple seroient à l'instant traduits devant le peuple et jugés. Enfin, dans d'autres, non moins désertes, quelques centaines de scélérats se constituoient en insurrection armée.

Peut-être il est permis d'avancer qu'en rassemblant toutes leurs forces, les conjurés ne se seroient pas trouvés plus de trois mille; ils s'étoient séparés en deux bandes, qui devoient se recruter sur la route : l'une marchoit sur le Conseil exécutif, l'autre sur vous. Vous, Représentans, si vous n'étiez pas sans quelque défiance, vous étiez à peu près sans gardes. Séparés entre eux, séparés de vous par un long espace, les braves de Saint-Antoine et les braves du Finistère pouvoient arriver trop tard. Au centre de Paris, tout dormoit. Comment donc

le génie tutélaire de la France empêcha-t-il qu'elle fût frappée ? On dit, mais je ne le voudrois pas garantir, que tout à coup leur audace abandonna les principaux chefs, qu'ils ne crurent pas leurs mesures assez fortement concertées, que l'absence d'un trop grand nombre de victimes les affligeoit, qu'ils espéroient, en différant leurs coups, les porter plus sûrs, que même la crainte entra dans leurs âmes : les assassins sont toujours lâches ; qu'ils commencèrent à s'inquiéter vivement quand ils apprirent qu'on pourroit, quoique d'un peu loin, vous amener quelques défenseurs[1]. On dit surtout que pour le triage des proscrits, la distribution des dépouilles et le partage des pouvoirs, ils furent, comme tous les méchans entre eux, saisis d'un esprit de discorde. Ce qu'il y a de plus certain, c'est qu'un esprit de vertige frappa leurs satellites. Ceux-ci se tenoient tellement assurés du succès qu'ils allèrent presque publiquement, comme de puissance à puissance, signifier à la municipalité que tout à l'heure on sonneroit le tocsin, que le canon d'alarme seroit tiré, que leurs gens se portoient aux barrières pour les fermer. Sur-le-champ,

---

1. Beurnonville, dont la maison étoit investie, escalada les murs de son jardin, monta à cheval et s'alla mettre à la tête des bataillons du Finistère et de Nantes, sur lesquels le repas du Club électoral et l'acte énonciatif des crimes de Roland n'avoient fait aucune impression. (*Louvet.*)

le Conseil général vous fit sa dénonciation, et, malgré les étranges oppositions de plusieurs de vos membres, vous mandâtes à votre barre le maire et le commandant. Une lettre du maire vous dénonça le complot, et le commandant vous apprit, du moins, que dans la journée deux ou trois séditieux avoient parcouru les groupes pour demander que d'Orléans fût roi et son fils généralissime. Philippe, je le crois! je le crois, que le moins dangereux n'est pas celui qui ne se montre guère; que quiconque se seroit élevé par l'anarchie pourroit être précipité par le despotisme; que tel auroit compté ne travailler que pour lui, qui n'auroit travaillé que pour toi. Mais toi-même prends garde, il ne seroit pas impossible que bientôt après tu ne te trouvasses que le plus fragile des mannequins dans les mains d'un ambitieux plus entreprenant, plus fort que vous tous.

Le complot, étant découvert, devenoit inexécutable, du moins pour cette nuit. Son exécution n'étoit-elle point remise à l'une des nuits suivantes? Une hardie proposition, jetée au milieu de vous dans votre séance du lendemain, sembleroit assez l'indiquer. Cette réorganisation du ministère, déjà tant de fois annoncée, on vous la demandoit enfin. Danton croyoit pouvoir découvrir une des plus importantes parties de son plan. Pour que la France pût marcher, il n'étoit ques-

tion, suivant lui, que de prendre des ministres au sein même de la Convention. Nous ne pensons pas qu'on doive oublier ce qui lui fut si éloquemment répondu par Lépeaux[1].

Ses paroles avoient dérangé bien des intrigues. Robespierre essaya pourtant de balbutier quelques mots : Bancal l'écrasa de l'autorité de Jean-Jacques. L'Assemblée presque tout entière ouvrit les yeux; les plus confians virent l'abîme et s'en indignèrent; les plus timides retrouvèrent du courage : ensemble ils se levèrent, émus d'une colère que nous avons appelée sainte. Alors quelque dé-

1. « On vous propose de choisir les ministres dans votre sein ; mais si, par malheur, égarés dans votre choix, vous jetiez les yeux sur un homme doué d'une ambition profonde, d'une grande audace, je le demande, qui empêcheroit que demain un mouvement populaire ne désorganisât la Convention nationale? Et ces mêmes hommes, revêtus des fonctions législatives, du pouvoir exécutif, ayant à leurs ordres un tribunal sans appel qui peut juger les crimes commis dans toute l'étendue de la République, ces hommes ne deviendroient-ils pas tout-puissans? La liberté ne seroit-elle pas perdue? Citoyens, tant qu'il me restera une goutte de sang dans les veines, je m'élèverai contre ces nouveaux brigands couronnés qui, richement logés, superbement vêtus, plongés dans la mollesse et les plaisirs des Sybarites, parlent sans cesse de la misère du peuple, déplorent les maux qu'il endure, et qui, fastueux et déprédateurs, s'intitulent sans cesse avec hypocrisie du nom de Sans-Culottes. Je déclare que je périrai plutôt que de laisser tomber la République sous le joug odieux d'un dictateur insolent, d'une cité orgueilleuse ou d'une oligarchie sanguinaire. Je demande la question préalable. » Ainsi parla Lépeaux. (*Louvet.*)

couragement saisit le cœur des conjurés. Quoique leurs tribunes fussent, comme la surveille, chargées de gladiateurs, les plus hardis s'étonnèrent. Danton lui-même sentit s'affoiblir son audace. Il protesta que ce n'étoit pas une motion qu'il avoit faite, mais seulement une opinion qu'il avoit émise, et Thuriot le cautionna.

Ce revers, le premier de quelque importance que les conspirateurs eussent essuyé dans la Convention, suspendit un instant leur marche. D'ailleurs, il falloit qu'ils sussent ce que pouvoit faire Dumouriez. Dumouriez venoit de quitter la Hollande et de rentrer dans la Belgique. A la nouvelle de son arrivée, les soldats de la patrie sembloient reprendre quelque espérance; aussi le mannequin pétitionnaire qui, dans la séance du 12, vint vous demander un décret d'accusation contre Dumouriez, devoit-il être fortement repoussé. Aussi Delacroix se hâta-t-il de prendre, dans les termes les plus vigoureux, la défense de Dumouriez; et, pour le dire en passant, c'étoit sur la motion de Delacroix, et d'après de très frivoles prétextes, que nous avions eu, dès le 8 mars, des séances du soir. Aussi, dans cette séance du 12, après Delacroix, vous entendîtes le père de l'anarchie, comme le jour où il dénonçoit cette pétition sur les subsistances que, quelques heures auparavant, il vous avoit sommés d'entendre, comme le 27 février,

où il nous attribuoit les pillages qu'il avoit ordonnés lui-même, toujours pressé de rattacher son masque dès qu'il le sent prêt à quitter sa hideuse figure ; vous l'entendîtes, parlant à la fois sur la demande de l'orateur Poissonnière et sur la conspiration qu'Isnard venoit de vous dénoncer ; vous l'entendîtes vous faire cette étrange déclaration, qu'il défendroit Dumouriez, et qu'à l'instant du massacre il nous auroit défendus. Marat défendre Dumouriez, la chose me paroît aujourd'hui très probable ; mais toujours nous nous demanderons lequel nous devons croire, ou de ces écrits dans lesquels il l'a si souvent dénoncé, ou de ces paroles dont il prétendoit le protéger à la tribune. Marat défendre les représentans du peuple ! Mais qui donc écrit ces feuilles sanglantes où, depuis six mois, il demande leurs têtes ? Marat nous couvrir de son corps ! Dieux de notre pays, qu'avons-nous donc fait pour nous attirer tant d'opprobre ? ou plutôt, vous, législateurs, comment avez-vous mérité qu'il vînt et revînt devant vous essayer ces insolentes grimaces, ces travestissemens perfides ? Nous couvrir de son corps ! Discoureur fallacieux ou libelliste imposteur, ne nous diras-tu pas, ne nous diras-tu jamais si c'est au peuple, dont tu te prétends l'ami, que tu oses mentir, ou si c'est de l'Assemblée de ses représentans qu'à sa tribune même tu ne crains pas de te jouer ? Nous couvrir

de son corps ! Comme si l'on pouvoit penser qu'il le voulût, quand ses assassins seroient les plus forts, et comme si alors nous ne devions pas mille fois préférer à la honte de lui devoir un instant d'existence le tourment de tomber sous ses coups ! Nous couvrir de son corps ! Eh ! quelle est donc la situation d'une Assemblée où c'est Marat qui tient ce langage ; Marat qui ment, sans doute, lorsqu'il dit qu'il le veut, mais qui ne ment pas quand il annonce qu'il en a le pouvoir? O Convention nationale ! ô Patrie !

Cependant, quelques efforts qu'il fît avec les siens pour obscurcir la vérité, la vérité commençoit à luire. Vergniaud voulut encore la dégager de quelques nuages ; il vous dénonça le Comité d'insurrection, qui n'étoit peut-être ignoré que de vous ; il vous dénonça ce Desfieux, dont le moindre crime seroit de se trouver membre d'un secret conciliabule de révolte, puisque tous les deux jours il provoque publiquement le parricide au sein de la sanguinaire Société, qu'il étonne souvent de son audace et de sa scélératesse. Il vous dénonça ce Lazowski, qu'on fit paroître à votre barre, d'où il ne sortit, après vous avoir trompés de ses réponses évasives, que pour aller à la tribune du club ennemi [1] déclarer hautement qu'en effet il

1. Dans la séance du vendredi 15. (*Louvet.*)

étoit un conspirateur, qu'il s'en faisoit gloire, et qu'il ne cesseroit de poursuivre les contre-révolutionnaires de la Convention. Vergniaud vous dénonça ces deux scélérats subalternes, mais il oublia de vous dénoncer ce Varlet qui, depuis six mois, ne promène ses tréteaux sur les places publiques que pour parler des crimes de cette Convention, qui ne fait rien pour le peuple, et des vertus de Robespierre et de Marat, qui feroient tout pour lui; ce Varlet, rédacteur de cette infâme adresse des Cordeliers; ce Varlet, que le Club électoral ne croit pourtant pas devoir chasser de son sein. Il oublia cet Hébert, indigne magistrat du peuple; cet Hébert qui, dans le club, à la séance du 8 mars, assuroit que tous les ministres, tous les généraux, tous les députés, étoient des intrigans, et finissoit par déclarer qu'il étoit temps que les intrigans rentrassent dans le néant, qu'il falloit les exterminer. Il oublia ces prétendus défenseurs de la République qui, dans la séance du 4, firent approuver au club une adresse pour les départemens dans laquelle on trouvoit ces mots : « Aucun des brigands couronnés n'oseroit nous attaquer, s'ils n'étoient pas assurés d'un parti dans la Convention; la Convention s'est emparée de tous les pouvoirs... La tête des députés infidèles doit tomber sous le glaive de la loi; les gens de bien sont seuls inviolables; la constitution qu'on veut

nous donner est un enfant qu'il faut étouffer dans son berceau; l'insurrection est le plus saint des devoirs; que les mêmes coups exterminent les ennemis du dehors et les ennemis du dedans; chargez-vous des premiers, nous nous chargeons des autres. Aux armes! aux armes! » Il oublia de vous faire remarquer que, dans la même nuit du 10 au 11, à l'autre extrémité de la République, à Bordeaux, des anarchistes avoient aussi tenté la contre-révolution; qu'à la tribune de la Société populaire de Chambéry, un orateur disoit le soir du 10 : « Au moment où je vous parle, la guillotine et la faux de l'égalité se promènent autour de la Convention nationale » ; qu'en même temps, enfin, une multitude de royalistes armés désoloit, dans la ci-devant Bretagne, quatorze ou quinze districts, et vous ne saviez pas alors que d'Orléans venoit de la Vendée. Surtout il oublia, ou plutôt nous lui reprochons d'avoir cru téméraire de rechercher, de poursuivre, d'attaquer nominativement ici les premiers chefs, les chefs les plus coupables de cette immense conjuration qui, du centre aux extrémités, à la même heure, presque partout à la fois, devoit dévaster les propriétés, anéantir les personnes, assassiner la République.

Trop foiblement signalés pour qu'on pût aussitôt les punir, mais assez démasqués pour qu'ils dussent rétrograder un instant, les conjurés ont-ils aban-

donné leurs complots ? Nous vous le demandons à vous, qui avez vu cette partie de la Montagne applaudir avec transport ces pétitionnaires dont l'audace inconcevable et pourtant impunie fut, à votre séance du 18 mars, portée jusqu'à cet excès d'outrager en face et de proscrire indirectement, même en cette enceinte, le plus grand nombre de vos membres ; pétitionnaires qui se sont dits alors de la section de la Halle aux Blés, comme si elle se disoit aussi lui appartenir, cette force armée qui, dans la soirée du 10, vint offrir au club le premier noyau de sa bande contre-révolutionnaire. Nous vous le demandons à vous, qui avez vu cette partie de la Montagne prodiguer ses insultes aux députés de la section du Mont-Blanc, dont le crime étoit d'être venus protester de leur respect pour la représentation nationale et de leur intention de périr en la défendant. Nous vous le demandons à vous, qui voyez constamment cette partie de la Montagne provoquer les huées indécentes ou les applaudissemens féroces de ces habitués des tribunes, dont sans doute Louis XVII ou Philippe Ier salarient la permanence ! Nous vous le demandons à vous, qui avez entendu cette partie de la Montagne pousser des cris de joie à la lecture de cette adresse où, dans Marseille, à l'époque du 10, on se régloit sur les événemens essayés dans Paris à la même époque, de cette adresse

où l'on ordonnoit aux représentans du peuple de quitter leur poste et d'attendre le glaive de la justice populaire. Nous vous le demandons à vous qui, dans le silence des autorités de cette ville, et dans les discours insignifians du ministre de la justice, et dans les rapports insignifians du Comité de sûreté générale, avez assez démêlé qu'on désespéroit de jamais découvrir des conjurés dont néanmoins tout le secret est de conspirer à peu près tous les soirs, aux mêmes lieux, à voix haute. Nous le demandons à tous ceux qui n'observent pas sans inquiétude que le club a déjà repris ses provocations les plus sanguinaires[1]; que, dès le lendemain, on y crioit : « Le peuple a manqué son coup; bientôt il sera plus heureux; la nuit, le peuple est un imbécile, mais c'est pendant le jour qu'il se comporte bien; il faut attendre. » Nous le demandons à ceux qui pourroient déposer que, le dimanche 17 mars, plus de six cents hommes armés délibéroient encore s'ils commenceroient ce qu'ils appellent l'insurrection; et que, le vendredi 23, Marat y demandoit qu'on députât dans les sections pour les porter à adhérer à l'arrêté de Marseille et à se lever. Nous vous le demandons à vous qui avez entendu, le 1er avril, de la place où je vous parle, le plus audacieux des conjurés ca-

1. Voyez le *Journal des Jacobins*. (*Louvet*.)

lomnier, et, dans les termes les plus violens, proscrire encore quatre ou cinq cents de vos membres, et ceux-là positivement qu'on avoit voulu massacrer dans la nuit du 10. Nous vous le demandons à vous... Mais toute la France ne sait-elle pas qu'ils ont appelé une armée contre la Convention nationale, et que cette armée est en marche?

Le cours de leurs attentats n'est donc que suspendu. Il n'est donc plus question que de savoir si vous devez patiemment attendre qu'ils essayent de faire d'une moitié de la Convention sur les cadavres de l'autre moitié ce qu'Isnard qualifioit une machine à décrets; de Paris, une Rome nouvelle; de nos départemens, des provinces conquises; de leurs principaux complices, des proconsuls; de leurs assassins, des licteurs; et qu'afin de perfectionner autant que possible un despotisme et des brigandages tels que l'histoire n'en offre pas d'aussi détestables, ils instituent au sein même du sénat un ministère pris entre eux; au-dessus de ces ministres et des lois, trois tyrans nommés régulateurs; et, sous leur main cruellement avide, un tribunal de sang, spécialement chargé de proscrire, au profit de tel affranchi qui jamais n'auroit eu que des vices, tel bon citoyen devenu criminel dès qu'on lui auroit connu quelque propriété.

Nous savons qu'avec vous ils se sont levés pour promettre la mort à quiconque proposeroit le par-

tage des biens; mais nous savons aussi qu'ils se disent au-dessus de vos lois; nous savons que c'est contre vos lois qu'ils conspirent. Ce nouveau décret tutélaire des propriétés, le respecteront-ils plus qu'ils n'ont respecté les autres? La peine de mort, par eux-mêmes[1] habilement proposée contre tout dictateur, les a-t-elle empêchés d'essayer l'organisation de la plus exécrable des dictatures?

Nous savons que des hommes, dont nous honorons les intentions, dont l'erreur même est respectable, ont dit : « Au nom de la patrie, réunissez-vous. » Eh! comment? Assurément il faut immoler ses passions; mais peut-on sacrifier ses devoirs? Sans doute on ne doit pas ne s'attacher qu'aux hommes; mais est-il permis d'abandonner les principes? Nos commettans nous ont-ils envoyés pour autoriser le brigandage, ou pour l'arrêter? pour disséminer l'anarchie, ou pour la réprimer? pour ordonner les massacres, ou pour les punir? pour temporiser avec ceux qui ne veulent pas de constitution, ou pour en établir une? pour reculer devant les factions, ou pour les abattre? enfin, pour encourager par de continuelles foiblesses toutes les espèces de désordres, ou par notre courage, à travers mille écueils, fonder l'empire des lois? Tel fut, tel sera toujours l'objet de nos violens débats.

---

1. Par Danton. (*Louvet.*)

Les misérables querelles de l'intérêt particulier, certes il les faut oublier; mais la grande querelle de l'intérêt public, jusqu'à la mort il la faut soutenir. Anathème, sans doute, à qui ne céderoit qu'au ressentiment des injures privées; mais cette haine vigoureuse que les gens de bien doivent aux méchans, elle est, au moment où nous sommes, et dans le poste que nous occupons, plus que jamais indispensable, plus que jamais respectable et sainte.

Et, d'ailleurs, où le trouverez-vous ce lien assez fort pour retenir ensemble unis des législateurs et des anarchistes, des citoyens et des conspirateurs, des assassins et leurs victimes? Soutenus par la calomnie, ils nous harceloient sans relâche; armés de la vérité terrible, nous devons sans relâche les poursuivre; et toujours entre eux et nous il existera cette différence qu'ils ne nous accuseront jamais que par leurs discours, et que ce sera par leurs actions que nous les accuserons sans cesse. Ils nous appellent une faction, et sans pudeur ils en font une. Comme tous les gens sans parti, nous ne savons révéler de crimes que ceux qui ont été commis; comme les factieux de tous les temps, ils nous prêtent d'avance les forfaits qu'ils vont essayer.

Nous avons égaré l'opinion, disent-ils; on voit qu'ils s'efforcent de la pervertir. Ils nous repro-

chent d'ambitionner quelque pouvoir; nous prouvons qu'ils ont tenté de les envahir tous. Ils parlent vaguement des emplois que nous nous serions partagés ; nous citons les places qu'ils ont distribuées à leurs amis, les ministres qu'ils comptoient prendre entre eux, tous les généraux qu'ils vouloient remplacer, et les régulateurs dont ils ne craignoient pas de vous menacer. Ils crient que nous sommes vendus aux puissances, et qu'ils ont les mains pures; nos médiocres fortunes ne se sont point augmentées, et nous leur connoissons des richesses nouvelles. Ils nous réputent les ennemis de la nation, ils se prétendent les défenseurs de ses droits; et chaque fois que nous parlons de l'appeler à l'exercice de sa souveraineté, vous les voyez pâlir. Ils nous qualifient mandataires infidèles; et, comme nous envoyés par le peuple pour lui donner avant tout une Constitution, ils protestent déjà qu'à cet égard rien ne presse, et que la guerre dût-elle durer dix ans, il ne nous faut un point de ralliement qu'à la paix. Ils feignent de penser que nous avons voulu sauver le tyran; leur dernière conspiration démontre qu'ils n'ont jamais travaillé qu'à sauver la tyrannie. Ils assurent qu'ils sont les patriotes; dans les journées des 9, 10 et 11 mars, nous sauvions la patrie, qu'ils vouloient frapper. Si quelque attentat est commis sur un représentant du peuple, ils se hasardent indi-

rectement à nous l'imputer; nous les accusons, nous, nous les accusons hautement d'avoir proscrit, d'avoir voulu faire assassiner la moitié de la Convention, écarter une autre partie par le glaive encore ou par la terreur, et dominer ses malheureux restes. Nous les accusons d'avoir voulu, comme en septembre, s'emparer de tous les pouvoirs, de toutes les armées, de tous les trésors de la République. Nous les accusons d'avoir voulu se gorger de dépouilles, boire le sang du peuple, par la masse de Paris et pour son intérêt apparent opprimer Paris même, écraser les départemens, et pour prix de quatre années de révolution remettre aux fers le souverain. Nous les accusons d'avoir toujours voulu depuis sept mois, et de vouloir encore désorganiser, piller, proscrire, massacrer, et, sous un roi mannequin, régner.

Et nous composerions avec eux, nous! Jamais! jamais! Nulle trêve possible entre de fiers républicains dévoués à la liberté et de perfides royalistes résolus à la tyrannie! Entre la vertu et le crime, guerre implacable, guerre éternelle! On ne vit point, il étoit impossible qu'on vît, aux derniers beaux jours du Sénat de Rome, Caton négocier avec Catilina, ni Brutus embrasser César.

Je demande qu'il soit enjoint au nouveau ministre de la justice de poursuivre tous ceux qui par leurs discours, dans quelque club que ce soit,

ont provoqué la révolte du 10 mars, notamment :

Hébert, Varlet, Desfieux, Lazowski ;

Le président et les secrétaires du club des Jacobins, dans la soirée du 10 mars ;

Le président et les secrétaires du club des Cordeliers, dans la même soirée ;

Les signataires de l'adresse des prétendus défenseurs de la République une et indivisible.

Je demande que vous chargiez de l'instruction de cette conspiration un autre tribunal que le tribunal révolutionnaire, parce que quelques-uns des jurés sont des orléanistes, mortels ennemis de la Convention.

Mais, citoyens, elle est longue, la chaîne des conjurés. Catilina n'est pas seulement dans Rome, il est avec ses complices dans le sénat. Cependant plusieurs des principaux chefs ont eu l'art de ne se montrer qu'à demi dans leur club de révolte, et leur inviolabilité couvre les motions liberticides qu'ils ont osé faire ici. Ce n'est donc qu'au tribunal de l'opinion que nous les devons livrer, et celui-là vous en fera justice. Quelques-uns d'entre eux, pourtant, se sont ailleurs audacieusement produits sur la brèche ; nous les pourrions accuser devant vous ; mais le moyen que vous les punissiez ? Ils sont depuis longtemps au-dessus de vos lois.

Représentans, les dangers de la patrie peuvent

être grands, ses maux sont extrêmes. Si le remède n'est pas dans vos mains, c'est de la main puissante de la nation qu'il faut l'attendre. Comme à vous, dans ces momens critiques, nous lui devions la vérité; nous osons vous la dire : les accusateurs et les accusés ne sont pas seulement devant vous, ils sont devant elle. Vous ne pouvez peut-être pas prononcer entre eux; osez lui dire au moins qu'il faut qu'elle prononce.

Je demande la convocation des assemblées primaires.

P. S. Cette mesure de la convocation du souverain dans les assemblées étoit nécessaire quand j'écrivois ceci; depuis elle est devenue inévitable. Les événemens se sont succédé avec une effrayante rapidité, et, si la Convention n'y prend garde, sa dissolution devient certaine; les Jacobins, dont les meneurs ne sont que des Cordeliers vendus à d'Orléans, se sont enfin constitués Chambre souveraine dans la République. Eux qui ne vouloient point d'une force tirée de tous les départemens pour la Convention, ils viennent de provoquer, par des courriers extraordinaires, une force particulière contre la Convention; ils viennent d'agiter les sections et d'arracher, par la ruse ou par la violence, une pétition par laquelle, en attendant mieux, ils entendent persécuter, calomnier, chasser

vingt-deux représentans; et comme ils ne craignent rien tant que l'appel au peuple, c'est à celles des Sociétés qu'ils croient leurs affiliées qu'ils en appellent. Enfin, dans la nuit du samedi 13, les tribunes ont moralement assassiné la représentation. Toutes les espèces d'outrages nous ont été prodigués : les huées les plus indécentes, les plus horribles clameurs, ont couvert les voix de tous les députés qui cédoient au sentiment de leurs devoirs, et souvent des cris de proscription, ces cris : « A l'échafaud ! à la guillotine ! » se sont fait entendre. Non, non, cette nuit-là, comme en beaucoup d'autres séances, pas un individu du peuple de Paris n'étoit dans les tribunes; mais le duc d'Orléans y avoit tout son peuple. Cependant, il faut le dire, car le jour des vérités les plus terribles est arrivé : c'étoient des députés eux-mêmes, c'étoient quelques hommes de la Montagne, qui donnoient successivement à ce ramas de salariés l'exemple ou le signal de tant d'infamies ! Certes, il est temps que la nation prononce entre la Montagne et la Convention.

Je me trouve l'un des vingt-deux, et je crois n'être pas tout à fait indigne de cet honneur; dénoncé par trente-cinq assemblées primaires, j'en appelle à toutes; et ce qu'a fait un département, nul ne peut empêcher que tous ne le fassent. Je maintiens, d'ailleurs, que la République est perdue

si le peuple françois ne s'assemble; s'il ne s'assemble tout à l'heure, bientôt la Convention sera détruite, et les Cordeliers maratistes nous donneront, après plusieurs mois de pillages et de massacres, un despote. Si les assemblées primaires ne s'assemblent que partiellement et successivement, la guerre civile devient peut-être inévitable. Si, au contraire, elles sont convoquées toutes à la fois et à la même époque, je ne doute pas, quelle que soit la décision de la majorité, que cette majorité ne soit assez imposante pour que la volonté nationale écrase de tout son poids les volontés particulières; et dès lors, l'ennemi de l'intérieur étant abattu, je ne crains plus l'ennemi du dehors.

Le département de Paris s'étant assemblé, le peuple s'assemblera dans plusieurs autres départemens. Qui voudroit et qui pourroit l'en empêcher? Représentans, il ne vous reste qu'à présider à ce mouvement dangereux, quoique salutaire encore, si vous le laissez s'organiser lui-même, seulement salutaire si vous le réglez.

Quant à moi, fermement convaincu que, si la contre-révolution est dans le sénat, elle n'y est que par le fait de quelques orléanistes de la Montagne; persuadé que désormais nous perdrions à combattre l'ennemi du dedans le temps si précieux qu'il faudroit employer tout entier contre l'ennemi du dehors; persuadé qu'il faut enfin que le peuple

françois se lève, mais se lève d'une manière légale; persuadé que sans cette mesure c'en est fait de la liberté : j'appelle, non pour moi, mais pour la patrie qui peut périr, j'appelle du jugement de trente-cinq assemblées primaires influencées, à Paris, par les orléanistes, à toutes les assemblées primaires de Paris où les orléanistes ne peuvent dominer longtemps, et surtout à toutes les assemblées primaires de la République que le génie seul de la liberté peut influencer.

Au reste, j'aurois désiré remplir toute ma tâche en présentant le tableau des derniers événemens qui achèvent de mettre dans tout son jour l'horrible conspiration des orléanistes et des hommes non moins dangereux qui veulent donner à la France un gouvernement purement municipe, afin que la Ccmmune de Paris devienne le centre de tous les pouvoirs; mais, au milieu de tant d'agitations, mes forces se sont épuisées; ma santé, tout à fait altérée, m'oblige au repos le plus pénible, à la plus fatigante oisiveté; cependant, après avoir commencé une dénonciation trop indispensable, je ne forme plus qu'un vœu : c'est de retrouver les forces nécessaires pour l'achever, dussé-je rencontrer sous les poignards des conspirateurs la fin d'une vie que leurs excès ont semée de tant d'amertumes. Au reste, on a sans doute assez vécu lorsqu'à la fleur de l'âge on a mérité la haine et

les proscriptions des tyrans de toutes les espèces. Quelques douces affections qui vous attachent à la vie, on peut la quitter sans regret quand on ne la quitte pas inutilement pour son pays.





QUELQUES MOTS

POUR

DEUX CALOMNIATEURS SUBALTERNES

Tout le monde sait que la calomnie est l'arme journalière de la Montagne. Un de ses moines, car la Montagne a considérablement de nobles et de prêtres, le moine dom Poultier[1], n'a-t-il pas imprimé que l'affiche de *la Sentinelle* m'avoit valu seize mille livres? Le calomniateur voyoit pourtant fort bien, dans le compte du ministre de l'intérieur, que ces seize mille livres avoient été payées à l'imprimeur pour frais d'impression. Or, je ne suis pas l'imprimeur, et des frais d'impression ne sont pas des frais de rédaction. Si le moine de la Montagne avoit cru, néanmoins, que quelques éclaircissemens étoient nécessaires, et

1. François-Martin Poultier, député du Nord à la Convention, moine bénédictin.

qu'il eût voulu les prendre, il auroit su qu'il y avoit eu tel numéro de *la Sentinelle* qu'on avoit jugé utile de tirer à 4,000, tel autre à 6,000, tel autre à 10,000, et que, ma très médiocre fortune ne comportant pas de telles dépenses, elles étoient faites par un ministre républicain, avant et depuis le 10 août. Il auroit su que je ne me mêlois en rien de la recette et de la dépense de *la Sentinelle;* qu'un intérêt bien vif me déterminoit sans doute, celui de délivrer mon pays du tyran d'alors, et de le garantir d'un tyran nouveau; que, placé entre les baïonnettes de Louis Capet, alors tout-puissant, et les poignards de Philippe d'Orléans, déjà redoutable, je ne songeois qu'à écrire pour la République contre toute espèce de roi. Cependant, nos terribles de la Montagne que faisoient-ils à cette époque? Ce seroit une histoire curieuse que celle de leur vie révolutionnaire. On assure qu'un malin la prépare. Puisse-t-il bien signaler tous ces masques, au milieu de leurs blasons ou de leurs soutanes! Je lui recommande surtout le capuchon de dom Poultier.

Un autre patriotissime m'a honoré de quelques calomnies, mais si absurdes, si plates, si bêtes, qu'on reconnoît d'abord un procureur. Le pauvre sieur Guffroy, il faut l'excuser; sans doute il ne sait pas que j'ai en main quelques lettres assez curieuses qu'il avoit écrites à certaine dame pour

qu'elle en donnât communication à certain ministre, lesquelles lettres prouvent que ledit sieur, tout frais arrivé de son département du Nord à la Convention, jugeant mal de quel côté souffloit le vent de la fortune, se sentoit quelque penchant pour le rolandisme, et brûloit d'employer son style, ses lumières, ses talens, à l'instruction publique, mais n'entendoit pas du tout les employer *pour rien*. Rien n'étant venu, ledit sieur s'est hissé sur la Montagne, apparemment pour essayer s'il n'y gagneroit pas quelque chose; et peut-être il y a gagné du moins le secrétaire qu'il désiroit, car il a écrit, d'un style un peu moins plat que celui de ses lettres, il a écrit contre ce ministre qui n'avoit rien voulu lui donner pour écrire. O Montagne! Montagne! vous qui possédez à la fois Poultier le moine, Guffroy le procureur, Châles Timante, le conspirateur d'Orléans et tant d'autres, vous vous glorifiez pourtant de renfermer toutes les vertus. Sans doute, il faut adorer et croire; cependant, veuillez m'expliquer par quel miracle il se fait que de tant d'impuretés particulières se compose un tout si auguste. Montagne sainte, expliquez-moi cela, et je me prosterne!





TABLE ANALYTIQUE

DES MÉMOIRES

TOME PREMIER

TOME SECOND

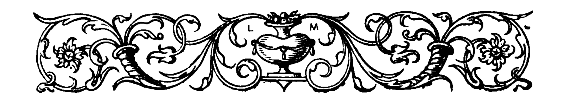
PAMPHLETS DE LOUVET



INDEX ALPHABÉTIQUE







TABLE

TOME PREMIER

MÉMOIRES DE LOUVET

TOME SECOND

MÉMOIRES DE LOUVET

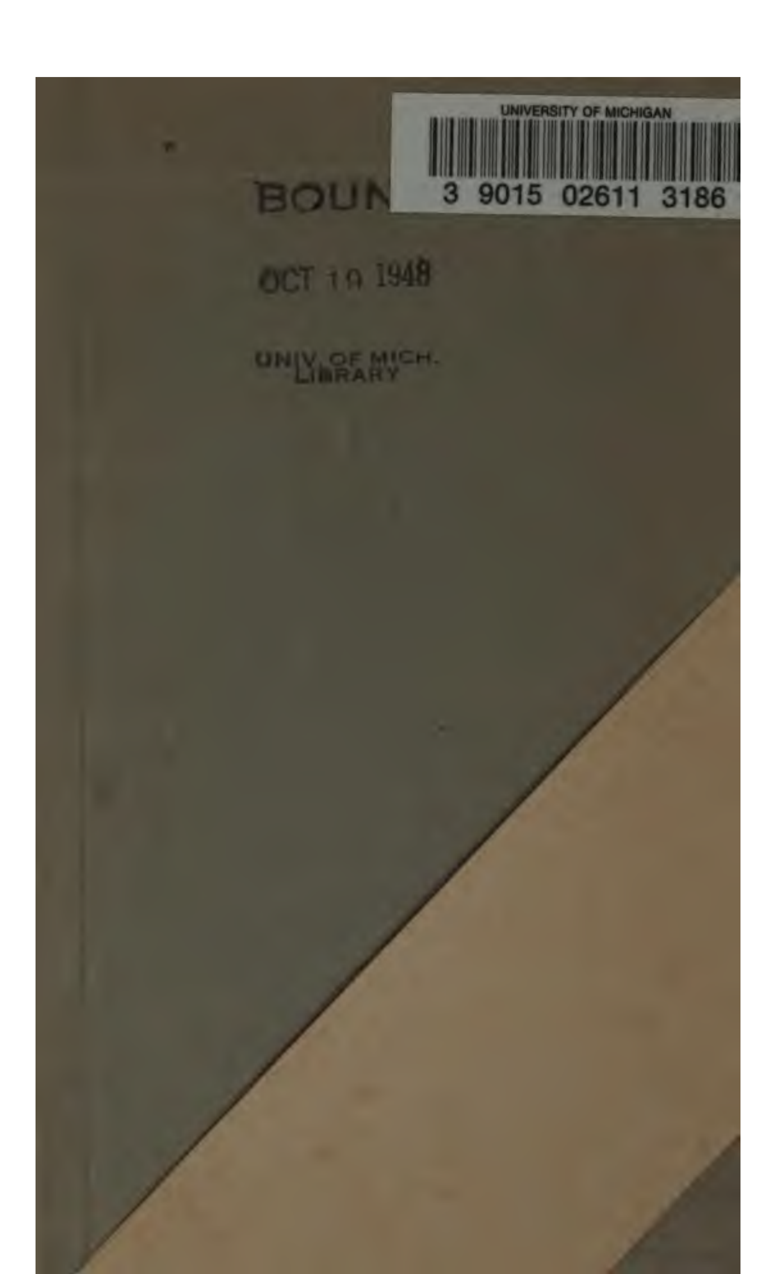
(Suite.)

PAMPHLETS DE LOUVET



Imp. Jouaust.





UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02611 3186
BOUN
OCT 19 1948
UNIV. OF MICH.
LIBRARY